Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15490 7 F — MARDI 15 NOVEMBRE 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le « oui » suédois

LES Suédois ont dit « oui » à l'Union, et la première réaction des Européens convaincus est le soulagement : une rebuffade venue du Nord aurait dangereusement renforcé, dans le club des Douze, les apôtres du scepticisme et les adversaires de l'intégration.

Jacques Delors est évidemment de ceux que ce « oui » réconforte. Est-ce à dire pour autant que la social-démocratie européenne puisera dans cet apport nordique une vigueur nouvelle et que ce qu'on appelait « le modèle suédois » va trouver là sa chance de se diffuser dans le continent ? C'est ce que semble penser le président de la Commission européenne, qui affirme avoir été pendant longtemps « le seul social-démocrate en France ».

POURTANT, ce sont les Suédois les plus attachés à l'Etat-providence qui ont fourni dimanche une importante partie des troupes du « non » à l'Europe – des jeunes, des femmes, des fidèles du Parti social-démocrate –, comme s'ils pensaient que l'appartenance à l'Union aurait définitivement raison d'un « modèle » qui n'est déjà plus ce qu'il était. En disant « oui », une faible majorité a souscrit plus ou moins consciemment à la convergence des politiques économiques, à la rigueur budgétaire et à la lutte contre l'inflation. Il n'est pas sûr qu'elle considère avoir définitivement ratifié l'objectif final de l'Union économique et monétaire.

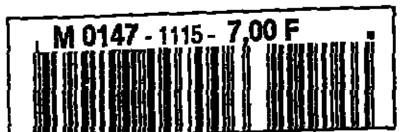
Le « modèle » suédois ne se borne pas à une politique sociale généreuse qui, même si elle marque le pas aujourd'hui, peut faire valoir des acquis qui tireront vers le haut l'ensemble des pays de l'Union. Il s'y rattache aussi, un peu confusément sans doute, une idée de la vertu en politique, de la transparence de la chose publique, une sorte de morale de l'égalité, de la protection de l'environnement ou de l'aide au tiers-monde, qui ne peuvent avoir qu'une influence bénéfique dans une Union qui se conçoit comme un processus d'harmonisation par le haut.

LE « modèle » suédois, ce fut aussi, pendant des décennies, une politique de neutralité que l'effondrement du mur de Berlin a, certes, privée d'une partie de sa raison d'être mais qui n'en reste pas moins, pour une partie de la population, une tradition profondément ancrée. La Suède pourrait être moins tentée que d'autres de mettre en œuvre une politique de défense commune.

Au moment où chacun soupèse les nouveaux équilibres qui peuvent résulter, pour l'Union, de cet élargissement vers le nord, les pronostics sont bien difficiles à formuler. Les Britanniques peuvent se réjouir de l'entrée d'un pays qui fut leur partenaire au sein de l'AELE et qui prône comme eux le libre-échange. Mais Jacques Delors a peut-être raison d'espérer que le mariage de la Suède avec l'Union, rappelant ce que fut autrefois la relation d'Olof Palme avec Willy Brandt, contribuera tout à la fois à la modernisation de l'Europe et à celle du « modèle » suédois.

Lire page 5

M 0147 - 1115 - 7,00 F



Par un virement de 3,2 millions de francs en 1988

Alcatel aurait alimenté la « caisse noire » du PR

En août 1988, Alcatel AG, filiale suisse du premier groupe industriel français, a effectué un virement de 3,2 millions de francs sur un compte luxembourgeois qui abritait les opérations de la société panaméenne Suchy. Cette société, créée par le banquier Alain Cellier, proche de l'ancien ministre de l'industrie, Gérard Longuet, est soupçonnée par le conseiller Van Ruymbeke d'avoir servi de « caisse noire » au Parti républicain. D'autres documents établissent qu'en 1987 et 1988 le même compte a été utilisé pour spéculer sur des titres Rhône-Poulenc alors que le groupe chimique était dans l'attente d'une privatisation.



Lire pages 14 et 15

ÉDITORIAL

Eviter l'implosion

LA vie politique française ressemble, depuis quelques semaines, à un théâtre d'ombres. Tandis que des ministres soupçonnés démissionnent l'un après l'autre, que les enquêtes judiciaires révèlent des caisses noires aux montants astronomiques, que le chômage reprend sa courbe ascendante et sape la citoyenneté par l'exclusion, que le drame bosniaque divise les grandes puissances, que l'Europe se cherche dans une difficile géométrie à quinze, que l'Algérie s'enfonce à nos portes dans le chaos, responsables de droite et de gauche parlent d'autre chose.

De leur avenir, bien sûr, c'est-à-dire de l'élection présidentielle, et qui les en blâmerait ? Mais ils ne semblent pas conscients qu'à force de querelles dérisoires ou de silences opportuns ils risquent de ne plus avoir de futur ; quand il faudrait prendre à bras-le-corps les questions essentielles autour desquelles l'avenir s'organise déjà.

Le pire n'est certes jamais sûr. Il n'empêche : si l'on n'y prend garde, la démocratie française vivra bientôt des heures difficiles. La vie politique est aussi faite de hasards, d'accidents et d'imprévus ; et il est des situations où l'implosion menace. Est-ce jouer les Cassandre que de signaler tous les voyants qui, déjà au rouge, l'annoncent ?

⁂

LES affaires. En passant des corrompus aux corrupteurs, les instructions judiciaires sont en train de mettre à mal ces circuits fermés de pouvoir où le politique et l'économique s'entretiennent l'un l'autre, ces habitudes d'impunité prises par cette « privilégiature » enfantée par la Ve République où l'on se croyait intouchable parce que pair de France.

Les institutions. En se prolongeant plus que de raison – et bien plus, en tout cas, que ne l'aurait admis l'auteur du *Coup d'Etat permanent* –, le long règne mitterrandien laisse pendante une crise institutionnelle larvée.

J.-M. C.

Lire la suite page 10

Un entretien avec Jacques Delors

Le président de la Commission européenne veut « remettre la société en mouvement »

A l'occasion de la parution de son livre d'entretiens avec le sociologue Dominique Wolton, « l'Unité d'un homme » (éditions Odile Jacob), Jacques Delors nous a accordé un entretien, dans lequel il expose notamment sa vision du changement social, qui est, selon lui, à l'ordre du jour alors que la cohésion sociale est menacée par « l'exclusion » et « l'indifférence ». Le président de la Commission européenne veut « remettre la société en mouvement ».

« Pourquoi ce livre maintenant ?

– Je voulais terminer ce livre avant de quitter mes fonctions, de façon à montrer aussi aux lecteurs étrangers, à ceux des pays avec lesquels j'ai travaillé, ce que je suis, sans fard. Car pour eux je suis un Français même si je suis un Français atypique, et il n'en demeure pas moins qu'ils me prêtent toujours et les qualités et les défauts des Français. Je voulais aussi qu'à travers ce livre on me comprenne mieux.

– N'aurait-il pas mieux valu, dans ce cas, le publier plus tôt ?

– Oui, mais il fallait d'abord que l'Union européenne sorte de cette période de doute qu'elle a connue en 1991, 1992, 1993. Comme, à nouveau, des perspectives plus positives apparaissent, il redevient possible de débattre au fond : que voulons-nous faire ensemble, nous, les Européens, pourquoi et comment ?

– La date de publication que vous choisissez n'est quand même pas neutre dans le débat public en France...

– Dans la mesure où la confrontation de ma pensée avec l'action peut produire des éléments capables de nourrir le débat des mois à venir, tant mieux ! Mais ce n'est pas une pensée globale : c'est une pensée à l'épreuve de ce que j'ai fait. C'est la raison pour laquelle le livre « fait l'impasse » sur des sujets auxquels je n'ai jamais été affronté, ni en tant que militant ni en position de responsabilité.

– Par exemple ?

– On aurait pu attendre un chapitre plus important sur la justice ou, encore, sur les maux de la société comme la drogue et le sida. Le livre est concentré essentiellement sur le bilan de mes propositions et de mes actions, bilan passé au crible par mon brillant interlocuteur, le sociologue Dominique Wolton.

– Ce n'est quand même pas un bilan pour solde de tout compte ?

– Qui vivra verra !

– Cela ne se présente pas uniquement comme un bilan. Vous tracez des perspectives...

– Oui, dans la mesure où la problématique d'une société n'est jamais totalement figée. Il faut discerner, dans toute analyse politique ou sociale, l'immuable et le changeant.

– Vous dites qu'on est sorti d'une période où ce qui était prioritaire était l'établissement du consensus et que l'on serait entré dans une période où, de nouveau, la confrontation entre les choix, les priorités, les intérêts serait possible et, même, souhaitable.

– Il faut un rapport dialectique entre un consensus national nécessaire sur certains sujets, d'un intérêt vital pour la nation, et d'autres problèmes, sur lesquels des divergences peuvent s'exprimer et se traduire dans les faits. C'est ce que j'illustre dans l'avant-propos de mon livre, puis au fil des entretiens avec Dominique Wolton.

» Il est normal que, compte tenu des valeurs que je défends, j'aie mis davantage l'accent, dans les années 50 et 60, sur la nécessité d'un consensus pour la France, car l'époque était marquée par une sorte de guerre civile froide entre les acteurs du jeu politique, économique et social. Mais, aujourd'hui, la situation est différente : ce qui est le plus terrible, c'est le consensus mou ou, encore, l'indifférence croissante des citoyens à l'égard de la chose publique. Voilà qui menace la santé démocratique et l'avenir politique de notre pays.

» Certes, je ne suis pas assez naïf pour croire que les groupes de pression et d'intérêt n'aient pas de rôle à jouer, mais pour transcender ces intérêts particuliers et divergents il faut qu'il y ait des médiateurs. C'est la raison pour laquelle j'insiste, peut-être avec un brin de nostalgie, sur l'importance des relations entre le patronat, les syndicats et l'Etat. C'est aussi pourquoi je suis partisan de la revalorisation du travail parlementaire. Car une de mes grandes craintes réside dans la confrontation directe entre un pouvoir ultrapersonnalisé, d'un côté, et une masse de citoyens, ce que l'on appelle l'opinion publique, de l'autre.

– Vous expliquez, dans ce livre, qu'il y aurait deux tiers des Français inclus, qui obéiraient à la logique dominante économique, libérale, et un tiers de Français exclus, atomisés, le premier groupe n'ayant aucun souci du second.

– Il y a une notion sociologique – remarquablement analysée par le sociologue Henri Mendras – qui est celle du « groupe central ».

Propos recueillis par DANIEL CARTON et PATRICK JARREAU

Lire la suite pages 10 et 11

Le prix Goncourt à Didier Van Cauwelaert

Le prix Goncourt 1994 a été attribué, lundi 14 novembre, au deuxième tour de scrutin, à Didier Van Cauwelaert pour son septième roman *Un aller simple* (Albin Michel), une satire de la politique actuelle d'immigration. Le romancier a obtenu le même nombre de voix (cinq) que Paule Constant pour *la Fille du gobernator* (Gallimard). Selon l'usage, la voix du président, Hervé Bazin, compte alors double. Elle a fait pencher la balance en faveur de Van Cauwelaert.

Le prix Renaudot à Guillaume Le Touze

Toujours attribué en même temps que le Goncourt, le Renaudot est revenu, au premier tour de scrutin, à Guillaume Le Touze, jeune écrivain de vingt-six ans, pour son deuxième roman *Comme ton père* (éd. de l'Olivier) – un père et son fils, dans une grotte, retournent vers leur préhistoire – par cinq voix contre trois à Yves Berger pour *Immobile dans le courant du fleuve* (Grasset) et une à Xavier Patier pour *Reste avec moi* (Gallimard).

Mobilisation en Italie contre le budget

Plus d'un million de personnes ont manifesté, samedi 12 novembre à Rome, contre le projet de budget du gouvernement. Face à cette fronde qui n'épargne pas les partis au pouvoir, le président du conseil, Silvio Berlusconi, devait demander la confiance au Parlement, lundi, pour faire adopter certains amendements de la loi de finances.

page 4

Le mea culpa du pape

Dans une lettre apostolique publiée lundi 14 novembre, Jean-Paul II propose aux autres confessions chrétiennes de s'associer aux catholiques pour préparer le 2000e anniversaire de la naissance du Christ. Il lance aussi un appel à une rencontre de toutes les religions monothéistes au mont Sinaï. Au préalable, dit-il, l'Eglise doit faire pénitence pour toutes les fautes commises dans son histoire.

page 13

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L. Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Anibal Ford

« La démocratisation de l'Amérique latine est irréversible »

« Après avoir subi plusieurs décennies de dictatures militaires, la majorité des pays d'Amérique latine vivent désormais en démocratie. Cette démocratie est-elle maintenant solidement enracinée dans le sous-continent ?

– La démocratisation de l'Amérique latine est un processus irréversible. Cependant, cette démocratie, encore inachevée, s'installe en Amérique latine à une époque où les mutations internationales y produisent de grands changements. La *région* est fortement conditionnée par la pauvreté, le poids des dettes extérieures, la nécessité de modifier les structures des Etats et de freiner le chômage, la faiblesse des budgets de l'éducation, de la santé et, plus généralement, le manque d'argent dont souffrent les politiques sociales.

» Tout cela entraîne et entraînera de nombreux conflits. Mais ces conflits resteront partiels, régionaux, comme on l'a vu récemment avec la révolte des paysans du Chiapas, au Mexique, ou comme ceux qui éclatent parfois dans les provinces du nord-ouest de l'Argentine. Ces conflits cohabiteront en quelque sorte avec le cours normal de la vie démocratique.

» Un exemple : à Mexico, où je me trouvais il y a peu, on pouvait *voir côte à côte* sur la place des Trois Cultures une tente abritant des militants du Chiapas, une autre où les partisans du candidat malheureux à l'élection présidentielle – *qui venait d'être battu* – dénonçaient les résultats, truqués selon eux, et, au milieu de tout cela, il y avait des marchands ambulants en train d'exposer leurs revendications. De telles manifestations, pour l'instant pacifiques, juste en face du palais du gouvernement, étaient tout à fait impensables il y a quelques années. A une époque pas si lointaine, la province du Chiapas aurait été bombardée au napalm !

» Donc, tous ces conflits n'affaibliront pas les démocraties qui se construisent actuellement en Amérique latine. Après tout, les gens, même s'ils sont pauvres, préfèrent vivre libres. La liberté qu'octroie la démocratie offre des activités à la marge et l'essor d'une économie informelle qui permet aux plus démunis de survivre ou de vivre un peu moins mal. La démocratie a été acceptée et elle se construit à partir de ces nouvelles données.

– Un retour au pouvoir des militaires est-il possible ?

– On ne peut pas totalement exclure le retour de certaines répressions, d'ailleurs plutôt policières que militaires, pour faire face à ces conflits isolés. Mais en raison de l'extrême pauvreté – par exemple, au Brésil récemment, la presse a révélé que des gens se nourrissaient de rats –, les gouvernements sont obligés de faire des concessions.

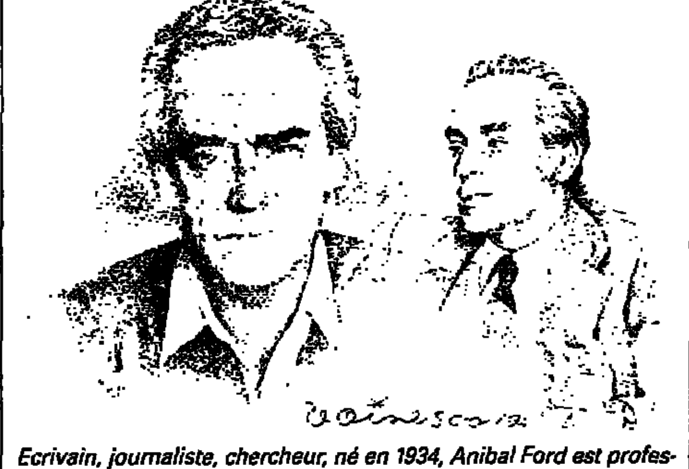
» Ces gouvernements démocratiques, qui ont accepté les règles du nouvel ordre international – lequel, sous couvert de décentralisation, a instauré une *dérégulation* –, *n'ont* plus les moyens d'une répression nationale comme ce fut le cas, par exemple, en Argentine, pendant la dernière dictature militaire (1976-1983). *Il en est de même pour les* révoltes locales, qui restent circonscrites.

» Dans cette période très spéciale d'affermissement de la démocratie, les dirigeants doivent notamment tenir compte du rôle des médias et ne peuvent plus se contenter de réprimer brutalement les protestations sociales. Mais d'un autre côté, leur marge de manœuvre pour moderniser et développer nos pays est étroite. J'entends par modernisation la réalisation de certains objectifs, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, qui sont tenus pour des droits acquis, même s'ils sont aujourd'hui en crise dans les démocraties du monde occidental, celui qu'on appelle ici le *« premier monde »*.

» En Argentine, au Chili, et dans d'autres pays, il existe des branches économiques aussi modernes et technologiquement développées qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Elles cohabitent avec des classes moyennes appauvries, et avec certains secteurs de l'agriculture traditionnelle très arriérés et très pauvres. Cette coexistence entre des domaines ayant atteint des stades historiques et culturels différents est même l'une des principales caractéristiques de l'Amérique latine.

» L'Argentine, par exemple, s'est *formée à partir de plusieurs* grandes vagues d'immigration européenne. A une certaine époque – dans les années 20 –, deux habitants sur quatre de Buenos-Aires étaient des Européens. De ce fait, l'Argentine a connu une phase de modernisation.

» Cette modernité, l'Argentine l'a mise en œuvre en regardant vers l'Europe plus que vers l'Amérique latine. Mais son appauvrissement progressif a fait qu'aujourd'hui l'Argentine ressemble plus au reste du continent qu'à l'Europe. Cela est frappant, en particulier, dans les régions frontalières avec la Bolivie ou le sud du Brésil. On assiste aussi à de grands mouvements migratoires, non seulement vers les Etats-Unis, mais à l'intérieur de l'Amérique latine.



Ecrivain, journaliste, chercheur, né en 1934, Anibal Ford est professeur à l'université de Buenos-Aires (UBA) –, où il detient la chaire Théorie de la communication et culture. Il a publié plusieurs romans et recueils de nouvelles, mais aussi des essais consacrés à la culture populaire, dont un sur Homero Manzi, qui fut à la fois un célèbre auteur de tangos et politicien. Son dernier livre, « Navigations », regroupe des travaux de recherche sur la communication. Membre du Comité latino-américain de sciences sociales (Clacso), il est un grand connaisseur du Nord-Est argentin et voyage régulièrement dans les différents pays d'Amérique latine. Anibal Ford a dirigé la rédaction de « Crisis », la grande revue politique et culturelle de gauche des années 70, qui fut fermée par la dictature du général Videla. Il a aussi collaboré au quotidien « La Opinion », fondé par Jacobo Timmerman, et qui fut interdit par la dernière dictature militaire (1976-1983).

– Vous avez été emprisonné sous la dictature du général Ongania (1966-1970). Pendant la dernière dictature, vous êtes resté en Argentine mais vous avez vécu ce que vous appelez un « exil intérieur » au cours duquel vous étiez obligé de conserver vos manuscrits au fond de vos tiroirs. Aujourd'hui, dans une culture démocratique, qu'est devenu le rôle des intellectuels latino-américains ?

– *Pour moi, ce rôle, c'est avant* tout un défi, un combat. Il faut à cet égard distinguer l'Argentine d'autres pays comme le Mexique ou le Brésil. Là-bas, les universi*taires ont plus de possibilités* et une plus grande liberté d'action. Le monde académique bénéficie d'un plus grand appui des autorités.

» *Dans le* nouvel ordre économique mondial, le sort de l'Amérique latine est pour l'instant étroitement lié aux intérêts économiques des Etats-Unis et de l'Europe. *Le* continent accède à ce nouvel ordre de façon accélérée. Au *siècle dernier*, il *recherch*a la modernité en étant souvent plus papiste que le pape, c'est-à-dire avec une attitude souvent beaucoup moins critique qu'en Europe. Aujourd'hui encore, l'Amérique latine accepte les règles du jeu international en oubliant ses cultures d'origine, sa propre histoire. Le continent doit à la fois se tourner vers lui-même pour réfléchir à son évolution et, en même temps, être à l'écoute, dans des conditions précaires, du reste du monde.

« Je peux critiquer Fidel Castro, mais je ne le condamne pas »

» Il lui faut aussi construire la démocratie sans sacrifier la justice sociale, et cela dans un contexte mondial plutôt cruel. Il s'agit moins pour nous de rechercher une identité dans un contexte qui n'a rien à voir avec le « village planétaire » harmonieux qu'on nous avait promis que de mieux connaître dans sa diversité la réalité qui nous entoure. D'ailleurs, notre identité, celle des Argentins par exemple, n'est pas une, mais plurielle. En Argentine, comme dans le reste du continent, de nombreux mondes cohabitent. C'est pourquoi je n'aime pas parler en bloc de l'Amérique latine comme s'il s'agissait d'un ensemble uniforme.

– Quel jugement historique vous inspire l'expérience cubaine ?

– Cuba illustre à quel point il est difficile d'atteindre les objectifs de la modernité en Amérique latine. Je ne crois pas que l'expérience cubaine soit un échec total, même s'il est vrai que Fidel Castro a commis les erreurs bureaucratiques liées au « positivisme socialiste » qui fut en vigueur dans les autres pays communistes.

» Cuba a obtenu des résultats importants que les autres pays d'Amérique latine n'ont pas obtenus. On a trop tendance à tout mettre dans le *même sac*, par exemple Cuba et Haïti. Mais Fidel Castro n'est pas le général Raoul Cédras ! Les Cubains bénéficient d'une espérance de vie de *soixante-quinze* ans, un an seulement de moins qu'aux Etats-Unis ou qu'en Europe. Celle des Haïtiens est seulement de cinquante-cinq ans. A Cuba, la scolarisation dure en moyenne huit ans, et moins de deux ans en Haïti. Le taux d'alphabétisation atteint 95 % à Cuba et 43 % en Haïti.

– Mais l'échec ne réside-t-il pas justement dans le fait que Fidel Castro a bafoué les principaux acquis de la révolution ? A Cuba, il y a des gamines qui se prostituent, la population manque de vivres et de médicaments, et tous ceux qui le peuvent s'exilent vers les Etats-Unis...

– C'est vrai, mais on ne peut pas voir les choses de façon manichéenne. Aux yeux des intellectuels de gauche en Europe, il y a encore quelques années, Fidel Castro était un héros, et maintenant c'est un dictateur ! Il ne faut pas, non plus, oublier les interventions violentes des Etats-Unis dans cette région des Caraïbes, ni l'embargo économique décrété envers Cuba. Quoi qu'il arrive à Cuba, Fidel Castro a montré à l'Amérique latine des solutions pour résoudre ses problèmes sociaux, restés sans réponse dans d'autres pays de la région.

» L'Amérique latine peut tirer les leçons des expériences cubaines. *En Amérique latine*, de nombreux pays utilisent, par exemple, la technologie cubaine dans le domaine médical. Ces expériences peuvent paraître secondaires *vues de loin mais* elles sont importantes pour notre continent. Et puis Cuba n'est tout de même pas le seul pays de la région qui viole les droits de l'homme. *Un* peu partout, les régimes démocratiques n'empêchent pas le maintien de très graves injustices sociales.

» Cela dit, je ne doute pas le moins du monde que les peuples d'Amérique latine préfèrent la démocratie au régime cubain actuel. Dans le cas de Cuba, je peux critiquer Fidel Castro, mais je ne le condamne pas.

– A Haïti, un président démocratiquement élu – Jean-Bertrand Aristide –, chassé par une dictature, a été remis au pouvoir grâce à une intervention militaire américaine. En volant au secours de la démocratie, alors qu'ils soutenaient naguère des régimes autoritaires, les Etats-Unis ont-ils changé de rôle en Amérique latine ?

– Ce n'est pas une histoire de bons et de méchants. *Encore* une fois, on ne peut pas comprendre l'intervention à Haïti si on ne la replace pas dans le contexte du nouvel ordre économique mondial où *les* Etats-Unis sont devenus l'unique grande puissance. Il faut également tenir compte de la proximité géographique de Haïti. On peut aussi se demander si l'intervention à Haïti n'avait pas notamment pour objectif de faire oublier l'échec de l'aventure américaine en Somalie. Il faut en tout cas se féliciter que Cédras et son régime de terreur aient été renversés.

– Mais vous ne croyez pas que les Etats-Unis ont changé de politique ?

– Je crois que la stratégie américaine bénéficie, au passage, aux Haïtiens. En outre, l'intervention des Etats-Unis n'est que le début d'une longue partie qui n'est pas encore jouée. Quelle sera la politique d'Aristide ? Que se passera-t-il, s'il vit coupé du peuple derrière des vitres blindées ? Comment se comporteront les grandes familles qui dominent l'économie de l'île ?

« Les intellectuels latino-américains sont beaucoup moins mandarins »

– En Amérique latine, pour la première fois, il est tout de même difficile aux intellectuels de condamner une intervention « yankee »...

– Je ne la condamne pas. En revanche, je condamnerais une intervention militaire américaine du même ordre à Cuba.

– En Amérique latine, la politique a été l'un des grands moteurs de la créativité, l'une des grandes sources d'inspiration des écrivains et des artistes. Après le « boom » littéraire latino-américain des années 70 avec des hommes comme Gabriel Garcia Marquez, Carlos Fuentes ou Mario Vargas Llosa, on a l'impression, vu d'Europe, que la créativité s'est ralentie. Est-ce exact ?

– Les intellectuels d'Amérique latine sont très différents de ceux d'Europe. En Amérique latine, les intellectuels sont *plus intimement* mêlés au reste de la population, ils ne constituent pas une caste à part. Ils sont beaucoup moins « mandarins ». A cause du mauvais état du système universitaire, et de l'édition, les intellectuels doivent survivre en faisant plusieurs métiers. Ils ont, de ce fait, une meilleure connaissance du monde du travail.

» On ne peut pas, non plus, oublier le passé : les intellectuels ont été victimes des dictatures, beaucoup furent contraints à l'exil. Prenez le cas de l'Argentine. Pendant la dictature du général Ongania, en 1969, il y a eu ce qu'on a appellé la « nuit des longs bâtons » *(« la noche de los bastones largos »)*. L'université fut le théâtre d'une répression particulièrement dure envers un groupe de scientifiques. Une fuite des cerveaux s'ensuivit et d'importants *travaux furent interrompus*. *Un* autre exode des intellectuels et l'assassinat de certains d'entre eux eurent lieu pendant la dernière dictature. Le gouvernement militaire avait, par exemple, *interdit* les mathématiques modernes, qu'il tenait pour subversives.

» La célébrité qu'ont connue en Europe, il y a vingt ans, les intellectuels latino-américains tenait en partie à une mythification de notre continent, notamment de la révolution cubaine. Cela ne signifie pas, cependant, que ces intellectuels soient aujourd'hui déconnectés de la politique. Les intellectuels, comme beaucoup de gens, se sont éloignés des partis politiques, mais la majorité d'entre eux restent impliqués dans la société.

» Ils cherchent de nouvelles formes de militantisme, mais ils ne vivent pas dans leur tour d'ivoire. Ils n'ont pas abandonné leurs vieilles aspirations sociales. Ils affrontent simplement de nouvelles réalités et s'efforcent donc *de repenser la société*. *Il en a toujours* été ainsi pendant les époques de transformation et de transition. Il est possible que cette recherche débouche sur la création de nouvelles *formations politiques*. *Je ne* crois pas que, chez les intellectuels, tout se soit écroulé ! A cet égard, je suis pessimiste en pensée mais optimiste dans l'action, comme disait Gramsci.

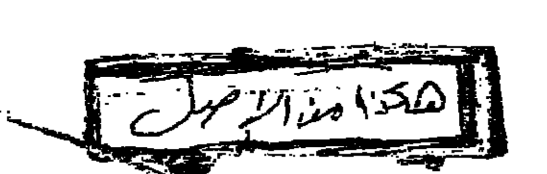
– Vous êtes professeur à l'université et donc en contact quotidien avec la jeunesse. Comment la voyez-vous ?

– Les jeunes sont, bien sûr, désorientés face à l'avenir, surtout à cause du chômage. Mais ils sont aussi très en prise sur la société. Ils posent beaucoup de questions, par exemple, sur l'éthique. Ils ont une grande nécessité de comprendre globalement le monde et en même temps de participer à l'histoire de leur pays et du continent tout entier. Ils accordent beaucoup d'importance à la vie publique. Qu'il s'agisse des initiatives étudiantes à Buenos-Aires pour la défense de l'école publique, ou du rôle qu'ont joué au Brésil les jeunes manifestants aux « visages peints », les *caras-pintadas*, qui contribuèrent à la chute de l'ancien président Collor de Mello.

– Les jeunes Argentins peuvent-ils encore afficher sur les murs de leur chambre un poster de Che Guevara ?

– Ils l'ont ! Et cela ne les empêche pas d'avoir, comme ma fille, une affiche représentant la photo de Carlos Gardel, le roi du tango argentin. *La question* est de savoir quel regard ils portent aujourd'hui sur le Che. Sans doute est-il très différent de ce qu'il était dans les années 60. Ici comme ailleurs, *les* jeunes rejettent maintenant tout maître à penser. Ils souhaitent élaborer leurs propres modèles. Nous avons tous besoin, jeunes ou moins jeunes, de faire une relecture de la réalité. A ce propos, j'ai vu récemment dans la rue un graffiti très drôle qui disait : *« J'ai un poster de vous tous »*. Signé *« Che Guevara »*.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE LANGELLIER et CHRISTINE LEGRAND



Ford

L'ouverture en Indonésie du sommet de Bogor

Les Etats-Unis souhaiteraient utiliser l'APEC pour rééquilibrer leurs échanges dans la zone Asie-Pacifique

Les dirigeants des dix-huit pays ou entité membres du forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) ont commencé d'arriver à Djakarta en prévision du sommet de Bogor, mardi 15 novembre. Ils ont trouvé une ville troublée par les informations en provenance de Timor-Oriental, dont la capitale, Dili, a connu dimanche des émeutes anti-indonésiennes qui ont fait au moins trois morts. Cependant une trentaine de Timorais continuent leur sit-in dans l'ambassade américaine à Djakarta.

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui participe au sommet de l'APEC, a indiqué qu'il n'était pas question pour les Etats-Unis de les expulser par la force. Le président Bill Clinton, qui a fait, à la fin de la semaine, une visite aux Philippines, devait avoir lundi et mardi, en marge du sommet, une série d'entretiens avec plusieurs de ses homologues. Il a déjà rencontré, lundi, le président chinois, Jiang Zemin, avec qui il a constaté une large identité de vue sur la question de la Corée du Nord. Cependant, les ministres des affaires étrangères des pays participants ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur une mise en œuvre rapide du libre-échange. Un tel programme est, pourtant, ardemment souhaité par les Etats-Unis.

La nouvelle « diplomatie commerciale » américaine

WASHINGTON

de notre correspondant

Désormais, l'Amérique a autant besoin de l'Asie que les pays asiatiques sont dépendants d'elle. C'est notamment cette évolution du rôle des Etats-Unis dans la région que consacre le forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), dont le deuxième sommet a lieu mardi 15 novembre à Bogor, à une soixantaine de kilomètres au sud de Jakarta.

Ce nouvel équilibre transpacifique s'est mis en place au rythme du rapide développement économique des « Tigres » asiatiques, et s'est accentué avec la fin de la guerre froide. Depuis deux ans, l'administration Clinton n'a cessé de réaffirmer que l'instauration d'une zone de libre-échange entre pays situés des deux côtés du Pacifique constituait un axe vital pour assurer la prospérité future des Américains.

Mais le sommet de l'APEC n'est que l'un des piliers de ce que Ron Brown, secrétaire américain au commerce, a appelé la nouvelle « *diplomatie commerciale* » de l'Amérique. Les deux autres éléments en sont la ratification par le Congrès de l'accord du cycle de l'Uruguay, qui doit permettre à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de se substituer au GATT ; et le « sommet des Amériques », qui doit se tenir à Miami du 9 au 11 décembre. Washington attend de ces regroupements internationaux à vocation commerciale qu'ils constituent pour les Etats-Unis un tremplin économique dans trois directions : dans la zone Asie-Pacifique, avec l'APEC ; en Europe, notamment dans le cadre du GATT ; enfin avec les 33 pays de l'hémisphère américain et caraïbe, à l'occasion du sommet de Floride.

Or l'avenir de ces trois instances est très lié. Si le Congrès décidait, une nouvelle fois, de retarder la ratification de l'accord du GATT, il est probable que les efforts de l'administration américaine pour obtenir une ouverture des marchés en Asie-Pacifique et en Amérique latine seraient compromis, car les Etats-Unis seraient alors un bien mauvais exemple pour des pays qu'ils s'efforcent de convaincre des vertus du libre-échange. *A contrario*, la ratification américaine aurait en Asie un effet d'entraînement d'autant plus indispensable que Washington subit dans cette région une érosion de son influence politique, et surtout économique.

Des chiffres préoccupants pour Washington

La disparition de la menace communiste liée à la guerre froide a diminué la nécessité du « parapluie » américain, sans la supprimer totalement. Bien des pays représentés à Jakarta souhaitent le maintien de la présence des Etats-Unis, y compris sur le plan militaire (notamment, en Corée du Sud), pour au moins deux raisons : un désengagement américain pourrait favoriser la tension entre ces deux géants de l'Asie que sont la Chine et le Japon ; et la menace nucléaire nord-coréenne, en dépit de l'accord signé le 21 octobre entre Washington et Pyongyang, n'aura pas disparu avant des années. Il n'empêche : à l'avenir, estime la Fondation Carnegie, la capacité de l'Amérique à exercer un rôle dans la région Pacifique dépendra davantage des succès du « *secteur privé américain que de la qualité de la diplomatie américaine* ».

Or, sur le plan économique, les chiffres sont préoccupants : selon le Fonds monétaire international (FMI), les achats des pays asiatiques aux Etats-Unis sont passés de 41 % à 34 % de leur commerce total, entre 1980 et 1992. Au cours de la même période, la part du commerce inter-asiatique de ces Etats a augmenté de 58 % à 65 % de leur commerce total. Cela signifie que les pays de la région échangent de plus en plus entre eux, et de moins en moins avec les Etats-Unis.

Les capitaux américains représentent aussi une part déclinante des investissements en Asie (11 %), au profit des financements provenant de sources asiatiques, japonaises en particulier. Cependant, en dépit de l'apparent paradoxe, l'importance des débouchés asiatiques ne cesse de progresser pour les Etats-Unis, où 2,5 millions d'emplois sont directement dépendants du commerce avec cette partie du monde.

Le volume des échanges de part et d'autre du Pacifique représente près du double de celui des relations commerciales transatlantiques. Dans le premier cas cependant, les deux tiers de ce trafic commercial sont constitués d'exportations asiatiques, le déficit américain atteignant 100 milliards de dollars. Washington souhaite donc la mise en place d'une zone de libre-échange dans la zone Asie-Pacifique, afin de favoriser un rééquilibrage de ses échanges : le déficit commercial avec le Japon et la Chine a atteint respectivement 60 milliards et 28 milliards de dollars en 1993.

Les pays asiatiques, qui accusent les Etats-Unis de protectionnisme (*et vice versa*), n'ont donc pas forcément tort de soupçonner Washington de chercher à se servir de l'APEC pour amener les autorités japonaises, notamment, à ouvrir plus leur économie aux produits américains. Un accord assurerait en effet, à terme, à l'industrie des Etats-Unis une percée au sein d'économies qui sont les plus dynamiques du monde.

LAURENT ZECCHINI

La situation à Timor-Oriental préoccupe de Djakarta

DJAKARTA

de notre envoyé spécial

Quelques heures avant l'arrivée du président Clinton en Indonésie, où il doit participer mardi 15 novembre au deuxième sommet de l'APEC, de graves incidents ont eu lieu à Dili, capitale de Timor-Oriental, où environ un millier de Timorais ont, à la suite du meurtre de l'un d'entre eux, incendié des véhicules, fracassé des vitrines de magasins et lancé des pierres sur les cordons de police.

Soixante-douze personnes ont été arrêtées, selon le chef de la police du territoire. La ville demeurait quadrillée par les forces de sécurité lundi matin. A la sortie d'une messe à la mémoire des victimes du massacre du 12 novembre 1991 dans le cimetière Santa-Cruz de Dili, une quarantaine de jeunes indépendantistes ont brièvement défilé à proximité de la cathédrale de la capitale de Timor-Oriental. A Djakarta, cependant, des négociations se poursuivaient afin de tenter d'aboutir à l'évacuation des quelque trente jeunes Timorais qui avaient réussi, samedi, à pénétrer dans des locaux occupés par les services de l'ambassade des Etats-Unis (*le Monde* daté 13-14 novembre).

Ces développements sont une source d'embarras non seulement pour l'Indonésie mais aussi pour les Etats-Unis à la veille du sommet de l'Asie-Pacifique à Bogor. La question des droits de l'homme en Indonésie est, en effet, revenue sur le tapis, alors que la Maison Blanche n'en fait plus une priorité, surtout dans les échanges commerciaux avec l'Asie. Même les Japonais ont réagi en déclarant dimanche que le respect des droits de l'homme constituait l'une des considérations dont dépendait leur aide économique.

Pour Djakarta, ce rappel plutôt spectaculaire du mécontentement des Timorais est d'autant plus gênant que, pour la première fois, *le gouvernement indonésien donne l'impression de vouloir sortir du piège dans lequel son pays s'est fourvoyé, en 1976, en annexant unilatéralement Timor-Oriental un an après avoir occupé un territoire dont les colonisateurs portugais s'étaient brusquement retirés, l'abandonnant à la guerre civile.*

Jusqu'à récemment, dans ce pays multiethnique et multireligieux, tout mouvement tranché d'opposition a été sévèrement réprimé, de peur qu'il ne donne dans le séparatisme. L'unité d'un archipel aux 13 000 îles et îlots, disait-on dans la capitale indonésienne, était en cause. Il n'était pas davantage question de faire un cas à part de Timor, puisque l'Indonésie l'a intégré, voilà dix-huit ans, comme sa vingt-septième province.

L'implication du président Suharto

Ce raisonnement n'a, certes, pas changé. Mais, avec le souci de jouer un rôle plus en relief sur la scène internationale, le gouvernement indonésien tente, depuis peu, de trouver une issue lui permettant de résoudre, au moins, le différend avec l'ONU. En outre, le président Suharto, auquel on prête l'intention de ne pas briguer un septième mandat en 1998, souhaiterait régler lui-même ne serait-ce que l'aspect international du problème. Le point de départ de cette évolution a sans doute été le massacre de Dili, voilà trois ans, quand des militaires indonésiens ont tiré sur une foule timoraise, faisant au moins cinquante morts (et jusqu'à deux cents selon des estimations indépendantes).

Depuis décembre 1992, les ministres des affaires étrangères indonésien et portugais ont discuté à cinq reprises du sort de l'ancienne colonie. Le 6 octobre, le ministre indonésien des affaires étrangères, Ali Alatas, a rencontré, pour la première fois à New-York, des opposants timorais. Début octobre, Konis Santana, chef d'une insurrection qu'on estime aujourd'hui réduite à deux cents ou trois cents partisans, a proposé un cessez-le-feu assorti de deux conditions : l'ouverture de pourparlers « *au plus haut niveau* » et la libération de Xanana Gusmao, leader du FRETILIN (Front de libération de Timor), capturé fin 1992 et condamné à perpétuité, une sentence ramenée depuis à vingt ans de prison. L'armée indonésienne a aussitôt refusé, mais, depuis, le président Suharto a fait savoir qu'il était prêt à rencontrer des exilés timorais et n'a pas exclu, sous certaines conditions, de libérer des prisonniers politiques.

Même si ces échanges n'ont apparemment encore porté aucun fruit, Djakarta tâte le terrain. Sur place, la dure répression de la fin des années 70 et du début des années 80 a fait place à un effort substantiel de développement. Là où les Portugais n'avaient pratiquement rien entrepris pendant quatre siècles, les Indonésiens construisent des routes et des ponts, des écoles et des cliniques. Entre-temps, la présence militaire indonésienne a été réduite, les poches de guérilla dans des régions reculées ne posant plus de sérieux problèmes de sécurité.

Les incidents du week-end, à Dili comme Djakarta, ont confirmé, s'il le fallait, que le sentiment indépendantiste demeure fort parmi la population. D'abord, contrôle policier et postes de responsabilité demeurent entre les mains du pouvoir central. « *Personne ne peut parler, personne ne peut manifester* », a résumé, dimanche, Mgr Carlos Belo, évêque de Dili. En outre, les non-Timorais représenteraient aujourd'hui le cinquième d'une population évaluée à 700 000 habitants. Or les Timorais paraissent fortement ressentir les effets d'une politique indonésienne de *transmigrasi*, laquelle a permis, en vingt ans, de décongestionner les îles les plus peuplées, notamment celle de Java. Les autorités indonésiennes semblent, cependant, faire un effort pour que les migrants soient plutôt des chrétiens que des musulmans, la majorité des Timorais étant catholiques.

Enfin, même si la police indonésienne, sous les feux des projecteurs, a fait preuve de retenue dimanche, le souvenir des brutales répressions du passé est loin d'être effacé. Il reste que Djakarta tente d'imaginer un « statut spécial » qui permettrait au moins de calmer un peu le jeu dans le cadre, bien entendu, de l'« *unité indonésienne* ». La tâche s'annonce ardue, ainsi que l'ont rappelé les événements du week-end, alors que plusieurs centaines de journalistes se trouvent à Djakarta pour le sommet de l'APEC.

JEAN-CLAUDE POMONTI

PHILIPPINES

M. Clinton propose de reprendre avec Manille une coopération militaire

Deux ans après la fermeture forcée de deux bases américaines aux Philippines, le président Clinton a, dimanche 13 novembre, proposé à Manille une nouvelle coopération militaire. En route pour le deuxième sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), M. Clinton a obtenu un écho favorable à la proposition récemment formulée par son ambassadeur John Negroponte de prépositionner du matériel militaire américain dans le pays (*le Monde* du 12 novembre). Le président philippin M. Ramos a indiqué que cette initiative, qui aiderait les Etats-Unis à mieux contrôler les crises régionales, sera discutée dans le cadre du Traité de défense mutuelle liant Washington et Manille depuis 1951. Des propositions comparables des Etats-Unis ont été rejetées par la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie. – (*AFP.*)

EN BREF

BANGLADESH : l'opposition lance une grève générale. – Le Bangladesh a été paralysé, les samedi 12 et dimanche 13 novembre, par une grève générale organisée par l'opposition dans le cadre d'une campagne de protestation contre le Parti nationaliste (BNP) du premier ministre Mme Khaleda Zia. Les moyens de transports ont été très affectés, les écoles et entreprises restant fermées. L'opposition exige, avant les élections législatives de 1995, la mise en place d'un gouvernement intérimaire neutre. Un médiateur du Commonwealth tente de trouver une solution au conflit. – (*AFP.*)

Mme Nasreen réitère son appréciation sur le Coran. – L'écrivain bangladais Taslima Nasreen, réfugiée en Suède depuis août après que des menaces de mort eurent été proférées à son endroit par des islamistes de son pays, a estimé, dans un entretien diffusé dimanche 13 novembre par une chaîne de télévision australienne, que « *toutes les religions oppriment les femmes, nous n'avons pas besoin de religion aujourd'hui.* » Elle a ajouté : « *La charia* [loi coranique] *doit disparaître, et le Coran doit être regardé comme un livre historique* ». Mme Nasreen doit séjourner en France du 23 novembre au 3 décembre. – (*AFP.*)

INDE : douze morts lors d'une fusillade au Cachemire. – Huit séparatistes et quatre soldats ont été tués, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 novembre, lors d'une fusillade survenue dans une zone du sud du Cachemire jusque-là plutôt épargnée par la violence, a annoncé la police. L'accrochage, qui a duré six heures, a suivi une embuscade tendue à une patrouille de l'armée à Sumbar – à 160 kilomètres à l'est de Jammu, capitale d'hiver de cet Etat à majorité musulmane – par une vingtaine d'adversaires de la présence indienne au Cachemire. – (*Reuter.*)

PAKISTAN : arrestation du père du chef de l'opposition. – Mian Mohammad Sharif, père du chef de l'opposition conservatrice du Pakistan et ancien premier ministre Nawaz Sharif, a été arrêté dimanche 13 novembre à Lahore, pour évasion fiscale et fraudes diverses portant sur plusieurs millions de dollars, ont indiqué des sources gouvernementales. M. Sharif a imputé l'arrestation de son père, âgé de soixante-dix ans, à la volonté du gouvernement de Benazir Bhutto de détourner l'attention publique de la « *faillite totale* » de sa politique. – (*AFP.*)

Trente morts lors d'affrontements avec les islamistes. – Quelque trente personnes ont été tuées dans la région de Bajaur, au nord du Pakistan, lors d'affrontements qui ont eu lieu à la fin de la semaine écoulée entre les forces de sécurité et des membres de tribus pashtounes proches de la frontière afghane qui réclament l'application de la charia (loi coranique). Les gouvernementaux devaient encore faire face, dimanche 13 novembre, à des poches de résistance à Mohmand et à Nawalai. Le conflit est né de la décision, annoncée en février par la Cour suprême, d'abolir les lois coutumières, à forte coloration islamique, pour les remplacer par la loi pakistanaise. – (*AFP.*)

THAÏLANDE : saisie d'armes destinées au « roi de l'opium » birman. – La police des frontières thaïlandaise a annoncé, vendredi 11 novembre, avoir saisi deux lance-missiles anti-aériens portables, de type SAM-7, qui étaient destinés au « roi de l'opium » birman Khun Sa. Ces armes, de fabrication soviétique, provenaient du Cambodge. Khun Sa fournit la majeure partie des quelque 2 500 tonnes d'opium récoltées dans le pays Shan, en Birmanie, à partir desquelles est fabriquée la moitié de l'héroïne alimentant le marché mondial de la drogue. – (*AFP.*)

EUROPE

La situation en Bosnie-Herzégovine

La poche musulmane de Bihac est menacée

SARAJEVO

de notre correspondant

L'enclave de Bihac résistera-t-elle encore longtemps à la violente attaque déclenchée par les Serbes de Bosnie, avec l'aide de leurs alliés serbes de Croatie, qui à plusieurs reprises ces derniers jours ont violé la frontière entre les deux Républiques ? Trois cent mille Bosniaques, essentiellement des Musulmans, y sont victimes depuis plusieurs jours de sévères bombardements, ainsi que de poussées de l'infanterie serbe. Cette attaque répond à une offensive victorieuse, fin octobre, de l'armée bosniaque. Le 5e corps de l'armée bosniaque s'était alors aventuré loin de ses lignes de défense, reprenant près de 250 kilomètres carrés aux Serbes.

Alors que les autorités bosniaques demandaient une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU (*lire ci-contre*), la radio de Sarajevo annonçait dimanche 13 novembre que, pour prêter main forte aux Serbes bosniaques, les Serbes sécessionnistes de Croatie s'apprêtaient à ouvrir un nouveau front au sud de l'enclave ; qu'ils dépêchaient sur le terrain une force de sept mille combattants équipés de chars et de lance-missiles. La FORPRONU a indiqué que *« le passage de deux avions au-dessus de Bihac dimanche après-midi a correspondu à quatre fortes explosions dans la zone de sécurité »*. Mercredi déjà, un avion en provenance de la région sous contrôle serbe en Croatie avait bombardé la région.

Etant donné la situation frontalière de Bihac, il serait très difficile à l'aviation de l'OTAN d'y intercepter des appareils violant l'interdiction de survol de la Bosnie. Ces appareils décollent toutefois de zones de Croatie aux mains des sécessionistes serbes mais sur laquelle la FORPRONU est supposée exercer son contrôle.

Le 5e corps de l'armée bosniaque n'est plus ravitaillé en armes ni en munitions. Les civils n'ont pas reçu de convoi de nourriture depuis des semaines. *« La solution militaire à Bihac signifie une victoire serbe très rapide*, confie un observateur des Nations unies. *L'unique moyen de sauver les Musulmans bosniaques est une solution politique, qui doit intervenir dans les prochaines quarante-huit heures, si nécessaire accompagnée de manœuvres « persuasives » de l'OTAN. » « Les Serbes vont « casser » le 5e corps avant la fin de la semaine »*, conclut-il.

Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a demandé l'aide de la Croatie afin de sauver la poche. Tout en se joignant à Sarajevo dans l'appel au Conseil de sécurité, Zagreb a refusé de voler au secours des forces bosniaques, estimant qu'il revenait à la Force de protection des Nations unies de contenir l'offensive serbe.

R. O.

SLOVÉNIE
Zagreb
CROATIE
HONGRIE
Bihac
Banja-Luka
KRAJINA
BOSNIE-HERZÉGOVINE
Knin
Sarajevo
MER ADRIATIQUE
Split

zones contrôlées par:
les Serbes
les Musulmans
les Croates
offensives serbes

Le Conseil de sécurité de l'ONU veut prévenir un engagement de la Croatie

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Le Conseil de sécurité des Nations unies, qu'inquiète visiblement le risque d'un engagement militaire de la Croatie dans la guerre en Bosnie, s'est réuni, dimanche 13 novembre, pour condamner la recrudescence des combats dans la zone de Bihac. Dans une déclaration adoptée par consensus, il a exhorté les parties au conflit et *« autres intéressés »* à s'abstenir de tout acte d'hostilité et à faire preuve de la plus grande retenue.

Visant l'aide militaire que les Serbes de Krajina (région sous contrôle serbe à l'intérieur de la Croatie) ont apportée ces derniers jours à ceux de Bosnie dans la région de Bihac, le Conseil *« condamne toute violation de la frontière internationale »* entre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Le Conseil rappelle par ailleurs ses résolutions antérieures relatives aux « zones de sécurité » (parmi lesquelles la poche de Bihac) et *« exige »* que les intéressés les respectent. Le Conseil demande au secrétaire général de lui faire rapport *« dès que possible »* sur les mesures nouvelles qui seraient de nature à stabiliser la situation dans ces zones de sécurité, compte tenu *« de l'expérience acquise par la FORPRONU »*.

Selon les diplomates de l'ONU, *si les Serbes de Krajina s'unissent* militairement aux Serbes bosniaques contre les forces gouvernementale autour de la ville de Bihac, il sera alors *« extrêmement difficile, sinon impossible »* pour Zagreb de rétablir sa souveraineté sur cette partie du territoire croate.

Lors de la réunion du Conseil, dimanche soir, la délégation américaine aurait fait état de renseignements selon lesquels le gouvernement croate prépare une *« offensive majeure »* contre les Serbes à l'intérieur de la Bosnie. Un tel engagement – que Zagreb dément envisager – de la République de Croatie conduirait, redoute un diplomate américain, *« à une guerre balkanique de beaucoup plus grande ampleur»*.

Ce diplomate explique par ailleurs que les membres du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne) ont déjà entamé des consultations sur la possibilité de créer une zone d'exclusion dans la région de Bihac, ainsi qu'autour des autres zones de sécurité. La première zone d'exlusion a été créée en février dernier autour de Sarajevo, quand l'OTAN a exigé le retrait de toutes les armes lourdes dans un rayon de 20 km autour de la capitale bosniaque. Des mesures semblables ont été prises autour de l'enclave musulmane de Gorazde en avril dernier.

AFSANÉ BASSIR POUR

Les Serbes adressent un avertissement à Washington

SARAJEVO

de notre correspondant

Plusieurs roquettes percent la nuit tombante et s'abattent furieusement sur l'hôtel Holiday Inn. Le troisième étage flambe, les tirs continuent, venus des positions serbes de Sarajevo. Des « casques bleus » arrivent précipitamment, ils sont victimes de rafales d'armes automatiques. Les pompiers américains de la FORPRONU, aidés des soldats du feu bosniaques, éteignent l'incendie.

Alors qu'ils règlent leurs lances à eau devant l'entrée principale, ils sont à leur tour pris pour cibles par les mitrailleuses serbes. Les « casques bleus » français ripostent au canon de 20 millimètres, une dernière roquette leur parvient en retour. La flambée de violence aura duré trente minutes.

Pourquoi avoir attaqué l'hôtel international de Sarajevo ? Dans le hall enfumé de l'Holiday Inn, parsemé d'éclats de verre, les étrangers s'interrogent. Est-ce un message adressé par les Serbes à Bill Clinton ? Le troisième étage de l'hôtel est partagé par l'ambassade des Etats-Unis et par des correspondants de presse américains. Et dimanche en fin d'après-midi, les tireurs étaient certains de créer l'événement. Des officiers de l'état-major de la FORPRONU regagnaient leurs chambres et les journalistes étaient prêts à bondir sur leurs caméras ou leurs stylos...

Sur les ondes de la radio de Pale, fief des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic déclare, deux heures plus tard, que *« la sécurité des « casques bleus » en territoire serbe est remise en question »*. L'annonce du commandant de l'armée serbe bosniaque n'est pas prise à la légère au quartier général de la FORPRONU. Les soldats de la paix sont plusieurs centaines, dispersés sur ce territoire, à être éventuellement en danger si les menaces se précisaient.

La décision des Etats-Unis de ne plus veiller au respect de l'embargo sur les armes à destination de l'armée bosniaque (à majorité musulmane) aura indéniablement provoqué une brusque montée de la tension. Et suscité l'émoi dans le camp gouvernemental bosniaque, qui attendait depuis deux ans et demi un geste de soutien de l'Occident. *« La décision de Clinton est une décision morale et a une réelle signification*, commente le quotidien de Sarajevo *Oslobodenje*. *Elle est morale car elle rappelle au reste du monde ce qu'il avait oublié : que les victimes ont droit à la légitime défense. Et elle a une signification réelle car elle est une première étape vers la levée de l'embargo au profit de l'armée bosniaque. »*

La décision américaine ne pouvait pas arriver à un meilleur moment. Les Bosniaques, après une série d'offensives couronnées de succès il y a une semaine, doivent désormais affronter la contre-attaque serbe, très violente, dans la région de Bihac. Les Serbes de Bosnie reçoivent dans cette bataille l'aide de leurs « frères » séparatistes de Croatie et la FORPRONU ne réagit pas, même si la poche de Bihac a été décrétée « zone de sécurité» par les Nations unies.

Brusque montée de la tension

« L'effet de la décision américaine sur l'armée bosniaque est extrêmement fort, estime un officier de la FORPRONU. *Certains chefs militaires ont soudainement modifié leur attitude. Ils savent que, sur le terrain, les conséquences sont plus psychologiques que concrètes mais ils se targuent désormais de pouvoir compter sur les Américains ! »*

D'autres observateurs, au contraire, considèrent que l'ordre donné par Bill Clinton à sa marine dans l'Adriatique va desservir les militaires bosniaques. *« Cette décision fait plaisir au pouvoir politique*, dit un officier, *mais elle ne peut que renforcer les Serbes dans leur conviction d'intensifier leurs attaques pour en finir au plus tôt avec l'armée de Sarajevo. Le soutien américain existait de toute façon déjà. Pour un militaire, plus le soutien est clandestin, plus il est efficace, surtout lorsqu'une armée est ainsi en position de faiblesse face à ses ennemis. »*

Car l'armée bosniaque paraît encore extrêmement fragile face aux forces serbes. Et un contrôle allégé de l'embargo par les navires américains ne signifie pas que les armes lourdes vont affluer en Bosnie-Herzégovine. *« Nous n'avons pas encore la force de briser l'agresseur* [serbe]. *Nous avons cependant le droit de nous défendre et le droit de nous procurer les armes nécessaires. C'est un droit légitime. Un déséquilibre subsiste cependant avec l'armée des Serbes »*, commente Kemal Muftic, conseiller du président bosniaque Alija Izetbegovic. *« La décision américaine est une victoire politique*, poursuit M. Muftic. *Mais sur le terrain, nous avons besoin de canons et de fusils, pas de symboles. »*

Le camp bosniaque, qui a surpris les diplomates par ses offensives victorieuses, envoie maintenant des messages destinés à rassurer l'Europe sur ses intentions. *« Les récentes opérations de l'armée visent à faire pression sur les Serbes afin qu'ils acceptent le plan de paix international »*, déclare le général Rasim Delic, commandant les forces gouvernementales, qui met en valeur une éventuelle *« balance stratégique »* destinée à calmer les ardeurs serbes. *« La décision des Etats-Unis aidera les victimes de l'agression serbe à créer un équilibre militaire et forcera les dieux de la guerre de Belgrade et de Pale à s'asseoir à la table des négociations »*, commente l'éditorialiste *d'Oslobodenje*.

Dans les rangs des « casques bleus », la décision américaine a eu l'effet d'une tornade. *« La FORPRONU n'avait pas besoin de cela*, exprime un officier. *Les Serbes nous étouffent dans les enclaves musulmanes et nous menacent en permanence ; les Bosniaques lancent des offensives, que nous ne pouvons pas stopper sans être accusés d'empêcher la victime de se défendre. Les Américains contribuent désormais à rendre notre tâche impossible, voire à exposer nos hommes aux désirs de vengeance des Serbes de Bosnie. » « Même si cette décision ne signifie pas une levée de l'embargo sur les armes, il est évident qu'elle va rendre notre tâche difficile »*, confirme le porte-parole de la FORPRONU, Thant-Myint-U.

L'inquiétude pointe nettement sous les commentaires des « casques bleus ». Interposés depuis deux ans entre la puissante armée serbe et les bandes de civils mal armés du gouvernement bosniaque, ils n'avaient pas trop à craindre, malgré la difficulté d'effectuer leur mission humanitaire quotidienne. Dans l'avenir, si deux véritables armées s'affrontent, aucun combattant ne songera à la sécurité des soldats étrangers, « gardiens » de lignes de front qui deviendront extrêmement mouvantes.

Après le signe politique adressé aux Bosniaques par les Américains, après le signe médiatique adressé par les Serbes en attaquant l'Holiday Inn, Sarajevo s'attend désormais à une recrudescence de « signes » de plus en plus clairs, donc de plus en plus violents.

RÉMY OURDAN

Le ministère russe de la défense dément des livraisons d'armes aux Serbes. – Le ministère russe de la défense a démenti, dimanche 13 novembre, avoir livré des armes aux forces serbes en violation de l'embargo de l'ONU, comme l'en accuse un magazine allemand. Selon *Der Spiegel* du 14 novembre, *« les troupes serbes ont reçu, en septembre, 83 obusiers »* d'origine russe. Selon l'institut ISOS de Francfort, cité par *Der Spiegel*, ces armes viennent principalement des réserves du groupe ouest de l'armée russe. – *(AFP.)*

Européens et Russes s'inquiètent

Alors que Moscou a exprimé son *« regret »* et *« sa préoccupation »* après la décision américaine de ne plus participer à la surveillance de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, les Européens ont répété pendant le week-end qu'il s'agissait d'une *« mesure grave »* pour la sécurité des « casques bleus » sur le terrain et pour le processus de paix.

« C'est la première fois qu'un pays comme les Etats-Unis s'exonère unilatéralement d'une résolution du Conseil de sécurité et de décisions de l'Alliance atlantique qui ont été prises à l'unanimité » a souligné le ministre français des affaires étrangères.

Dans une déclaration, samedi 12 novembre, sur TF 1, Alain Juppé a ajouté : *« Cherche-t-on à faire la guerre ou la paix ? La France veut la paix, il faut donc que les Russes, les Américains et les Européens se remettent autour de la table des négociations et unifient leur position. »* En clair, les diplomates craignent que l'initiative de Washington fasse voler en éclats le fragile consensus bâti jusqu'à présent avec les Russes et les Européens aux Nations unies.

ITALIE

Plus d'un million de personnes ont manifesté à Rome contre le budget du gouvernement Berlusconi



Plus d'un million de personnes ont manifesté, samedi 12 novembre à Rome, contre le projet de budget pour 1995 du gouvernement. Cette loi de finances suscite des remous, y compris au sein de la coalition de Silvio Berlusconi, qui comptait demander, lundi, un vote de confiance pour faire adopter certains amendements controversés.

ROME

correspondance

« Du jamais vu ! » ; c'est le titre qui s'étalait sur toute la « une » de *la Repubblica* après l'imposante manifestation, samedi 12 novembre à Rome, d'environ un million de personnes à l'appel des syndicats contre le projet de budget pour 1995, examiné à partir de lundi au Parlement.

Rome, qui pourtant en a vu d'autres, est en effet laissé occuper par les drapeaux, rouges en majorité, les slogans, plus fantaisistes les uns que les autres, et les centaines de milliers de personnes accourues de toute l'Italie. Une invasion joyeuse qui, selon les syndicats, aurait atteint le chiffre record d'un million et demi de personnes.

Question de confiance

Mais cette imposante mobilisation a laissé de marbre Silvio Berlusconi qui a déclaré, dimanche, qu'*« il faut travailler et non faire grève »*. Il est vrai que la manifestation du week-end n'est que la première étape d'une semaine qui s'annonce difficile pour le président du conseil. Son gouvernement a indiqué qu'il comptait poser, dès lundi, la question de confiance au Parlement pour faire adopter les points les plus controversés de cette loi de finances, notamment la réforme des retraites, pour surmonter les amendements de l'opposition et surtout de la Ligue du Nord, membre de la coalition gouvernementale. Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue, parle déjà de pacte non respecté à ce sujet.

La question de confiance est également destinée à surmonter les réticences concernant l'amnistie que le gouvernement souhaite accorder aux propriétaires de constructions immobilières illégales. Une mesure ultrasensible dans un pays qui vient de connaître un énorme désastre écologique car le bétonnage incontrôlé n'est sûrement pas étranger aux dégâts provoqués par les inondations de la semaine dernière.

Certes, pour ce premier vote de confiance, le gouvernement, en principe, ne court pas de risque excessif. Toutes les composantes de la majorité semblent, malgré tout, se ranger derrière M. Berlusconi. Or le fossé risque de se creuser entre l'opposition et le gouvernement avec l'utilisation systématique du vote de confiance pour faire adopter, sans modifications importantes, le budget.

Toutefois les syndicats, revigorés par la participation populaire à la grève de samedi, la deuxième après celle du 14 octobre, ont la ferme intention de pousser le gouvernement au dialogue, d'autant plus que l'image de Silvio Berlusconi se dégrade rapidement.

Sergio Cofferati, secrétaire général de la CGIL, la plus importante des organisations syndicales, affirme que M. Berlusconi prend une lourde responsabilité en voulant à tout prix éviter la concertation. Au patronat, on s'inquiète de ce bras de fer qui met un terme à plusieurs années de paix sociale. Le risque que court le pays, avance-t-on, est celui de ne pas bénéficier de la reprise économique en cours, à cause des conflits sociaux.

Remue-ménage à la RAI

La bataille du budget en annonce d'autres, notamment sur le front de l'information. Certains députés de la majorité critiquent déjà la couverture *« exagérée »* de la manifestation de samedi par le service public, alors que la RAI est embourbée dans une vaste polémique sur sa réorganisation qui pourrait connaître d'autres rebondissements cette semaine.

La controverse vient d'être relancée par la démission d'un membre du conseil d'administration pour protester contre ce qu'il considère comme une reprise en main rampante de la RAI par les deux piliers de la coalition au pouvoir, Forza Italia et l'Alliance nationale. Son exemple pourrait être suivi. Letizia Moratti, la présidente de la RAI, semble maintenant de plus en plus isolée, surtout après la motion de défiance approuvée contre son équipe, la semaine dernière, par le Sénat et la nette prise de distance d'Irene Pivetti, la présidente de la Chambre des députés, qui l'avait pourtant nommée à ce poste avec le soutien du président du Sénat, Carlo Scognamiglio. La semaine, à n'en pas douter, s'annonce « chaude ».

SALVATORE ALOÏSE

Arrestation d'un chef de la Mafia. – Un important chef de la Mafia du nord de l'Italie, Felice Maniero, a été arrêté samedi 12 novembre à Turin. Evadé en juin grâce à des complicités au sein du personnel de sa prison, le célèbre *boss*, surnommé « Tête d'ange », a été condamné à trente-trois ans de prison pour association mafieuse et divers crimes. – *(AFP.)*

Le Parti socialiste remplacé par les « Socialistes italiens ». – Le Parti socialiste italien (PSI, réduit à près de 2 % des voix lors des législatives de mars) *s'est dissous*, dimanche 13 novembre, pour renaître sous le nom de « Socialistes italiens », lors d'un dernier congrès à Rome. Enrico Boselli, ancien président de la région Emilie-Romagne, a été élu secrétaire du nouveau parti. « Dinosaure » de la vie politique italienne, le PSI, fondé en 1892, a été laminé en raison de l'implication de ses responsables dans l'enquête « Mains propres » sur les affaires de corruption. – *(AFP.)*

EUROPE

SUÈDE

Les partisans de l'adhésion à l'Union européenne remportent une courte victoire

Après la Finlande, la Suède a approuvé, dimanche 13 novembre, par 52,2 % des voix contre 46,9 %, son adhésion à l'Union européenne. Toutefois, les partisans du « non » sont toujours en tête en Norvège, à deux semaines du référendum des 27 et 28 novembre.

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« *Une semaine plus tôt, nous aurions sans doute perdu* », expliquait, dimanche soir 13 novembre, Bengt Westerberg, le président des libéraux, qui, dans cette campagne électorale, s'était retrouvé dans le même camp que les dirigeants conservateurs, les centristes et que le premier ministre social-démocrate, Ingvar Carlsson.

Beaucoup de Suédois ont longtemps hésité avant de franchir « *le pas historique* » et près de 30 % d'entre eux n'ont arrêté leur choix que dans les derniers jours précédant le scrutin. Pour gagner la confiance des électeurs indécis, très nombreux au sein de son parti, le chef du gouvernement avait passé la vitesse supérieure, répétant dans ses réunions que l'Union européenne était « *une organisation de paix et de démocratie* », que la Suède ne pouvait en rester à l'écart « *pour des raisons économiques et liées à l'emploi* » et qu'elle se devait d'exercer « *une influence politique* » en Europe.

Comme souvent dans ce pays, les citoyens ont finalement plutôt écouté les conseils de leurs principaux dirigeants, qu'ils soient politiciens ou patrons de multinationales, et pris en compte dans leur choix les intérêts du secteur industriel exportateur.

52,2 % de « oui », 46,9 % de « non », 0,9 % de bulletins blancs pour un taux de participation élevé (82,4 %). Comme prévu, l'issue du scrutin a été serrée et, en dehors de quelques fêtes bruyantes au quartier général du « *Ja !* » à Stockholm, il n'y a pas eu d'explosions de joie. A la suédoise, les responsables des deux camps, Odd Engström pour les vainqueurs et Hans Lindquist pour les perdants, se sont serré la main, sourire aux lèvres, devant les caméras de télévision.

Pour près de 47 % des électeurs, hostiles à l'adhésion, l'UE constituait surtout une menace pour la souveraineté du pays et la protection de l'environnement. Beaucoup estimaient également que le Royaume, sans grande influence sur les décisions prises par la « *bureaucratie bruxelloise* », allait perdre son indépendance économique et sa neutralité traditionnelle en étant obligé de participer, tôt ou tard, à l'Union économique et monétaire ainsi qu'à la défense commune. Les conséquences de l'ouverture des frontières et la perspective, par exemple, de coopérer avec des Etats « *comme les Pays-Bas, qui ont légalisé la drogue* », ont tenu enfin une place importante dans la campagne électorale.

« Rendre l'Union européenne plus démocratique »

Les premières analyses du scrutin confirment de profondes cassures géographiques et sociales : les provinces défavorisées du Nord comme le Norrland, le Jamtland, la Laponie et les campagnes ont voté « non », à plus de 65 % parfois, tandis que les grandes zones urbaines et industrialisées ainsi que le littoral du Sud ont dit « oui » à une très large majorité (62 % à Stockholm et Göteborg, 66 % à Malmö). Les hommes sont davantage favorables à l'Union que les femmes, alors que les personnes âgées se sont prononcées dans une forte proportion pour l'adhésion. Les politologues notent cependant que beaucoup de jeunes, qui votaient pour la première fois, l'ont rejetée pour des raisons liées souvent au souci de la défense de l'environnement et de l'Etat-providence.

A des degrés divers, les principales formations politiques n'ont pas échappé à ces « cassures ». Très divisé, le Parti social-démocrate (SAP), qui avait gagné les législatives de septembre avec 46 % des suffrages, n'avait pas donné de consigne de vote avant ce référendum, et deux mouvements, « Les sociaux-démocrates pour le « oui » et « Les sociaux-démocrates pour le « non », ont ainsi livré bataille au cours de la campagne. Le premier ministre, Ingvar Carlsson, avait confié deux ministères (agriculture et vie associative) à des femmes résolument antieuropéennes.

Incertitude en Norvège

Dimanche soir, M. Carlsson a certes remporté une victoire personnelle mais dans le même temps il devait constater que 44 % des membres de son parti et des syndicats amis avaient voté « non ». Il lui faut donc à présent s'efforcer de refermer les plaies. « *Je ne me fais pas de soucis*, déclarait-il avec assurance, *nous avons eu un débat ouvert, le peuple a tranché. Le SAP suédois est l'un des plus forts partis socialistes d'Europe, l'un des plus unis et, j'en suis sûr, il n'y aura pas d'éclatement, nous avons résisté à des épreuves bien plus dures dans l'Histoire.* »

Il est possible que les contestataires rentrent dans le rang assez rapidement, mais le fort courant « anti-Union » qui s'est exprimé parmi les sociaux-démocrates pourrait bien se réveiller à l'occasion d'éventuels futurs référendums. Ceux-ci ne sont pas exclus : les Verts et le Parti de la gauche (ex-communistes) représentés au Parlement ont, en effet, déjà indiqué qu'ils réclameraient de nouvelles consultations sur la défense commune et la troisième phase de l'Union économique européenne, après la conférence intergouvernementale de 1996. Le succès du « oui » en Suède a également pour conséquence directe que les députés finlandais vont, dans les prochains jours, enfin entériner, à la majorité qualifiée des deux tiers, le résultat positif (56,9 % contre 43,1 %) du référendum qui s'était déroulé dans leur pays le 16 octobre.

Une poignée de parlementaires, emmenés par l'ancien ministre des affaires étrangères, Paavo Vayrynen, bloquaient en effet depuis deux semaines la ratification en se relayant, jour et nuit, au perchoir de l'Assemblée, en attendant le choix des Suédois pour se prononcer définitivement.

Les gouvernements des pays nordiques candidats à la Communauté – étroitement liés culturellement et économiquement – s'étaient entendus sur le calendrier des référendums sur l'adhésion : la Finlande – la moins frileuse des trois – devait voter la première et influencer, par son « oui », d'abord les électeurs suédois le 13 novembre, puis les Norvégiens – beaucoup plus réticents – les 27 et 28 du même mois.

Jusqu'à présent, le « *scénario des dominos* » se déroule « *normalement* ». Reste à savoir si l'effet « boule de neige » emportera également la Norvège, qui n'a guère de problèmes économiques et où le camp du « non » dispose toujours d'une avance. Les derniers sondages accordent 48 % d'intentions de vote au « non » et 29 % au « oui ». « *Pour nous maintenant*, disait, dimanche soir, le premier ministre travailliste norvégien, Gro Harlem Brundtland, *il s'agit de savoir si nous faisons ou pas partie de l'Europe avec nos voisins nordiques et comment nous allons coopérer. Pouvons-nous vraiment rester à l'écart ?* » Toutefois, l'un des chefs de file du « non » en Suède, Johan J. Jacobsen, se montrait encore optimiste dimanche soir, déclarant : « *Ce qui est bon pour la Suède n'est pas toujours bon pour la Norvège* »...

ALAIN DEBOVE

Les Etats baltes demandent la démilitarisation de Kaliningrad. – La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont, une fois de plus, demandé que l'enclave russe de Kaliningrad soit démilitarisée, dans une résolution adoptée, dimanche 13 novembre à Vilnius, par l'Assemblée de la Baltique, structure interparlementaire regroupant les trois Etats. Le ministère russe de la défense s'est déclaré à plusieurs reprises opposé au retrait, même partiel, des forces qui y sont stationnées. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le leader de l'extrême droite remis en liberté. – Appréhendé vendredi alors qu'il tentait de sortir du pays, Miroslav Sladek, président du Parti républicain (extrême droite), a été remis en liberté samedi 12 novembre, a annoncé l'agence CTK. Inculpé pour « *troubles de l'ordre public* » lors d'une manifestation de son parti, M. Sladek n'a pas le droit de quitter le pays. – *(AFP.)*

SLOVAQUIE : la Gauche démocratique confirme la rupture des négociations avec Vladimir Meciar. – Le Parti de la gauche démocratique, second parti de Slovaquie, a confirmé, samedi 12 novembre, sa décision de rompre les négociations sur la formation d'une coalition gouvernementale avec le Mouvement pour une Slovaquie démocratique de Vladimir Meciar (HZDS). La Gauche démocratique a condamné la « *conduite non démocratique* » du HZDS, qui avait remporté une majorité relative de 35 % aux législatives, début octobre. Le HZDS et ses alliés avaient conclu un accord (*le Monde* de vendredi 11 novembre), permettant à M. Meciar de contrôler le Parlement, l'administration et les médias. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : échange de prisonniers entre le gouvernement et l'opposition. – Le gouvernement tadjik et l'opposition islamique armée, réfugiée en Afghanistan, ont procédé, dimanche 13 novembre, à l'échange de 23 prisonniers politiques islamistes contre 27 représentants des forces de l'ordre tadjikes capturés par l'opposition, a annoncé l'agence Interfax. Cet échange, qui a eu lieu près de la frontière afghane, s'est fait sous le contrôle du Comité international de la Croix Rouge et de l'ambassadeur iranien au Tadjikistan. Cet accord d'échange était le seul résultat tangible des pourparlers de paix de Téhéran entre le pouvoir et l'opposition. – *(AFP.)*

UKRAINE : décret présidentiel sur la privatisation de la terre. – Le président Leonid Koutchma a signé, samedi 12 novembre, un décret autorisant les agriculteurs qui travaillent dans les coopératives agricoles d'Etat à en sortir et à recevoir gratuitement une part de terre en propriété privée. Les agriculteurs ont aussi le droit de revendre ces terres, selon ce décret « *sur les mesures urgentes pour renforcer la réforme de la terre* ». Le texte, qui prend effet immédiatement, précise que plusieurs propriétaires privés peuvent ensuite se réunir en coopérative privée. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA

L'UNITA semble décidée à signer l'accord de paix

Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance de l'Angola (UNITA), a annoncé, samedi 12 novembre, qu'il ratifierait l'accord de paix conclu avec le gouvernement angolais le 31 octobre à Lusaka (Zambie). Après la prise de Huambo par les troupes gouvernementales, la semaine dernière, l'UNITA avait menacé de ne pas se rendre à Lusaka où doit se tenir la cérémonie de signature, le 15 novembre.

LUANDA

de notre envoyé spécial

C'est par un coup de téléphone à Madeleine Albright, représentante américaine aux Nations unies, que Jonas Savimbi a mis fin aux spéculations sur l'attitude de l'UNITA après la chute de son fief de Huambo. Durant la semaine, plusieurs responsables de l'UNITA avaient laissé entendre que leur mouvement ne ratifierait pas un accord dont l'esprit, estimaient-ils, était violé par l'avance des troupes de Luanda.

Encore que l'on ne puisse exclure un nouveau rebondissement, il semble désormais probable que la cérémonie se tiendra, comme prévu, mardi 15 novembre à Lusaka. Les Nations unies ont pris leurs dispositions pour convoyer vers la Zambie les dignitaires de l'UNITA dispersés après la chute de leur « capitale ». En fin de semaine, un avion devait ramener à Lusaka la délégation militaire de l'UNITA repliée à Kinshasa, au Zaïre. Dimanche, on ignorait toujours si Jonas Savimbi, que l'on dit réfugié dans sa base de Jamba, dans l'extrême sud-est angolais, assisterait en personne à la cérémonie.

Il y a quelques jours encore, alors que les troupes de Luanda investissaient Huambo, la probabilité d'une telle signature apparaissait extrêmement faible. Malgré leur optimisme de façade, les Nations unies et les pays membres de la « troïka » – Etats-Unis, Russie, Portugal – qui ont présidé aux négociations, avaient du mal à cacher leur inquiétude sur la poursuite du processus de paix et sur l'attitude de l'UNITA confrontée à la perspective d'un désastre militaire.

Pressions diplomatiques

De tous côtés, les diplomates ont fait valoir à l'UNITA que, dans la situation actuelle, la signature de l'accord de paix était sa seule garantie de survie politique. Elle permettrait, au moins, de geler sur leurs lignes les troupes gouvernementales tenues par les conditions du cessez-le-feu, qui devrait être proclamé le 17 novembre.

Des pressions analogues se sont exercées sur le gouvernement angolais, lui faisant valoir que la poursuite de son offensive risquait de compromettre à jamais la paix. Vendredi, un membre du gouvernement angolais s'est rendu à Lusaka pour y négocier avec Alioune Blondin Beye, représentant en Angola du secrétaire général de l'ONU. De son côté, George Moose, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires africaines, devait arriver lundi à Luanda pour y rencontrer le président José Eduardo Dos Santos.

Ayant été incapables de prévenir les récents événements, l'ONU, les Etats-Unis et les pays d'Afrique australe redoublent d'efforts pour inciter Luanda à faire preuve de retenue. Il faut, ont-ils expliqué au président Dos Santos, un geste qui permette à l'UNITA de ne pas perdre la face. Jonas Savimbi demandait le retrait des troupes gouvernementales de Huambo. Luanda a refusé.

Le principal argument qui semble avoir fait plier Luanda est d'ordre économique. Avec des ressources totalement consacrées à mener une guerre dévastatrice, et une dette extérieure de près de 10 milliards de dollars, l'Angola, privé depuis 1992 de tous crédits à long terme, a été obligé d'emprunter à court terme à des taux élevés. Incapable de faire face à ses remboursement, le pays a demandé l'aide du Fonds monétaire international pour la mise en œuvre d'urgence d'un programme d'ajustement structurel.

Sans paix, ont fait valoir les Etats-Unis et la Russie, l'assistance du FMI sera refusée. Une menace d'autant plus sérieuse qu'à Washington la nouvelle majorité républicaine, proche de l'UNITA, vient de s'engager à infléchir la politique angolaise du président Clinton, jugée trop favorable au gouvernement de Luanda.

GEORGES MARION

ALGÉRIE

Le président de l'ex-FIS invite le chef de l'Etat à être « l'homme de la solution »

En résidence surveillée à Alger, le président de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, a appelé le président Liamine Zeroual, dans une lettre qu'il lui a adressée, le 2 novembre, « *à bien examiner la situation, à faire preuve de sagesse, à rester l'homme de la solution et à ne pas conduire le peuple à la même impasse où ses prédécesseurs l'ont déjà mené.* »

Dans sa lettre, M. Madani a aussi « dénoncé » la « dégradation » de la situation. A son avis, « *cette escalade surprenante et préfabriquée a pour seul prétexte le doute dans les intentions de Benhadj (...) La lecture policière et univoque des lettres de Benhadj, sans prise en compte de leur dimension politique, n'est pas une preuve des bonnes intentions du pouvoir.* » Ali Benhadj, numéro deux de l'ex-FIS, lui aussi en résidence surveillée, avait notamment réaffirmé son soutien à la lutte armée dans une lettre récente au chef de l'Etat.

Plusieurs milliers de personnes ont participé, dimanche, à Batna, dans les Aurès, à une marche de soutien au président Zeroual et contre le terrorisme. Ces manifestations se sont multipliées, depuis le début du mois, dans les villes de l'intérieur du pays. Pour leur part, les forces de sécurité ont lancé ce qui apparaît être leur plus grande offensive contre les maquis intégristes, depuis le début des affrontements, en février 1992. Des témoignages ont fait état de bombardements aériens dans l'est du pays, de tirs d'artillerie dans la région d'Oran et d'opérations héliportées dans l'Algérois.

La Kabylie a été de nouveau largement paralysée, dimanche, au deuxième jour d'une grève générale lancée par le Mouvement culturel berbère (MCB) pour obtenir la reconnaissance de la langue berbère. Prévue pour s'achever lundi, cette « *mobilisation pacifique* » est la troisième en deux mois.

Détournement d'avion

Armés d'un couteau et d'un moulin à café, les trois Algériens qui, dimanche, avaient forcé un Fokker 27 d'Air Algérie qui reliait Alger à Ouargla avec trente-huit passagers à bord à se détourner sur les Baléares, se sont rendus, huit heures après l'atterrissage de l'appareil sur l'aéroport de Palma-de-Majorque. Les pirates de l'air, âgés d'une vingtaine d'années, se réclamaient d'un mystérieux « *comité de pacifistes algériens* ».

Les auteurs du détournement ont réclamé en vain la libération des prisonniers politiques et la reprise du processus électoral. Ils ont demandé enfin l'asile politique à l'Espagne. Le représentant du gouvernement de Madrid a affirmé que la question de leur rapatriement serait décidée par un juge d'instruction. – *(AFP.)*

REPÈRES

RWANDA

Quatorze personnes tuées par des soldats du FPR

La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a annoncé, dimanche 13 novembre, que quatorze personnes ont été tuées et au moins dix-sept autres blessées par des soldats du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir), jeudi et vendredi, dans le sud-ouest du pays, où vivent des centaines de milliers de réfugiés.

Selon un communiqué diffusé par le porte-parole militaire de la MINUAR, des soldats ont tué sept personnes en ouvrant le feu dans un camp à Musange, au nord de Gikongoro. « *Il semble qu'* [ils] *tentaient de faire partir ces gens de force* », selon le communiqué. En outre, sept autres personnes ont été tuées lorsque des soldats ont tiré pour disperser une émeute, dans un village. Enfin, le ministre de la justice, Alphonse-Marie Nkubito, a annoncé dimanche que le Rwanda va réclamer à la Belgique l'extradition d'une dizaine de Hutus soupçonnés d'être les principaux artisans du génocide.– *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Départ imminent des « casques bleus » indiens

Les chefs de clans partisans du général Mohamed Farah Aïdid ont promis, dimanche 13 novembre, à Mogadiscio, de coopérer avec les troupes de l'ONU, lors du retrait de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM). Ce retrait est prévu pour le 31 mars au plus tard, mais, dans un premier temps, 4 000 « casques bleus » indiens quitteront les villes de Kisimayo et Baidoa, d'ici la fin du mois de novembre. Ce premier retrait, mentionné dans un document remis par l'ONU aux organisations humanitaires, aura valeur de test. Tout le monde prévoit de nouvelles batailles entre clans. Par précaution, l'ONU a demandé à ses agences humanitaires spécialisées et aux organisations non gouvernementales de retirer rapidement leur personnel étranger de Baidoa et Kisimayo. Pharmaciens sans frontières a annoncé, dimanche, son intention de se retirer de Somalie, en raison notamment de l'insécurité et de la corruption régnant dans le pays. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

M[me] Bandaranaike devient premier ministre

Comme divers indices le laissaient prévoir (*le Monde* daté 13-14 novembre), la nouvelle présidente du Sri-Lanka, Chandrika Kumaratunga, a fait prêter serment lundi 14 novembre à sa propre mère, Sirima Bandaranaike, comme nouveau premier ministre. Agée de 78 ans, « Madame B. », comme elle est surnommée, devient ainsi chef de gouvernement pour la troisième fois. Elle avait déjà occupé ce poste durant cinq années à partir de 1960, après l'assassinat de son mari, Solomon, lui-même premier ministre depuis 1956 ; et de 1970 à 1977. Par ailleurs les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE, séparatistes) ont annoncé dimanche un cessez-le-feu unilatéral d'une semaine dans le combat qu'ils mènent depuis onze ans contre l'armée sri-lankaise. Cette annonce coïncide avec les premiers pas comme chef de l'Etat de M[me] Kumaratunga qui, lors de sa prestation de serment, samedi, a confirmé sa détermination à trouver une solution au conflit. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Bagdad est accusé de « graves violations des droits de l'homme »

Le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU, Max Van der Stoel, accuse l'Irak de « *graves violations des droits de l'homme* », dans un rapport qui fait notamment état d'assassinats politiques, de pratiques destinées à « *terroriser la population civile* » et de la répression des Kurdes au nord et des chiites au sud du pays.

Dans ce rapport, M. Van der Stoel présente aussi des recommandations telles que le déploiement d'observateurs des Nations unies, chargés spécialement de contrôler le respect des droits de l'homme. Le Conseil de sécurité de l'ONU devait réexaminer lundi 14 novembre le régime de sanctions internationales contre l'Irak, lequel a reconnu jeudi la souveraineté et les frontières du Koweït.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, devrait auparavant officialiser à New-York la reconnaissance du Koweït, en remettant les documents attestant formellement cette mesure à la présidente en exercice du Conseil de sécurité, Madeleine Albright (Etats-Unis). Mais M. Aziz a d'ores et déjà prévenu que Bagdad ne devait pas se faire d'illusion sur une levée immédiate de l'embargo. La reconnaissance du Koweït « *aura un impact positif et rapprochera* (seulement) *la date de la levée* » des sanctions, a-t-il prévenu dans une déclaration publiée dimanche par l'agence officielle irakienne INA.

Selon des diplomates, le rapport de M. Van der Stoel pourrait être exploité par les pays opposés à tout assouplissement à l'égard de Bagdad, en particulier les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Des diplomates occidentaux ont toutefois affirmé en privé que M. Van der Stoel « *n'a pas la confiance totale* » du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. « *L'objectif qu'il poursuit est totalement illusoire, car il vise à obtenir le déploiement d'observateurs des droits de l'homme en Irak, ce qui n'a aucune chance d'être fait, parce que cela se heurterait à l'avis de M. Boutros-Ghali* », a estimé un diplomate occidental très bien informé du dossier irakien.

Samedi à Bagdad, une personne a été tuée et trois écoliers blessés par l'explosion de deux bombes. En moins d'un mois, cinq attentats ont eu lieu à Bagdad. Le 19 octobre, une charge avait fait un tué et cinq blessés au siège du ministère des biens religieux. Le 30 octobre, une bombe avait tué quatre personnes à l'entrée d'une église chaldéenne. – *(AFP.)*

ISRAËL

Les mouvements islamistes préconisent un dialogue avec Yasser Arafat

Le premier ministre israélien Itzhak Rabin a affirmé, dimanche 13 novembre, que l'Autorité palestinienne dans la bande de Gaza devait désarmer les intégristes palestiniens du Djihad islamique et du Hamas, qui ont revendiqué une série d'attentats anti-israéliens.

Lors de la réunion hebdomadaire du cabinet, M. Rabin a estimé, selon une source gouvernementale, que « *Yasser Arafat* (président de l'Autorité) *est loin de faire tout ce qu'il peut contre ces deux organisations.* » Le ministre de l'agriculture, Yakov Tzur, a estimé pour sa part, à l'issue de la réunion, qu'Israël devrait démanteler l'implantation de Nétzarim dans la bande de Gaza, près de laquelle trois officiers israéliens ont été tués vendredi lors d'une attaque-suicide (*le Monde* daté 13-14 novembre). Selon la deuxième chaîne de télévision israélienne, onze des dix-sept ministres israéliens sont favorables à l'évacuation de « *petites* » implantations en Cisjordanie, lorsque l'armée israélienne devra se « *redéployer* » dans cette région, en vertu de l'accord d'autonomie.

Depuis l'attentat de Nétzarim, revendiqué par le Djihad islamique et condamné par l'Autorité palestinienne, la police palestinienne a arrêté dans la bande de Gaza entre 125 et 150 militants islamistes, selon différentes sources. Dimanche soir, les policiers ont appréhendé cheikh Abdallah El Chami, le porte-parole du Djihad, qui avait publiquement juré de venger le journaliste palestinien, Hani Abed, tué le 2 novembre dans l'explosion de sa voiture et dont les Palestiniens imputent l'assassinat à Israël (*le Monde* du 5 novembre).

« *Malgré les interpellations* », un dirigeant du Djihad islamique à Gaza, qui a préféré garder l'anonymat, a toutefois affirmé que son mouvement « *optera pour le dialogue avec l'Autorité palestinienne et prendra contact avec elle* [à cette fin] *très prochainement* ». L'Autorité palestinienne « *accepte le dialogue à condition qu'il soit bien clair qu'elle est la seule autorité et que le dialogue ne doit pas être synonyme de désordre* », a déclaré un responsable de l'OLP qui a préféré lui aussi ne pas être nommé. De son côté, un dirigeant du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, Ismaïl Hanié, a préconisé, pour « *empêcher les luttes fratricides* » palestiniennes, la conclusion d'un accord entre les mouvements islamistes et l'OLP. – *(AFP, Reuter.)*

Première visite d'un président autrichien. – Le président autrichien, Thomas Klestil, a affirmé, dimanche 13 novembre à Jérusalem, qu'il était venu en Israël pour « *ouvrir un nouveau chapitre dans les relations* » entre son pays et l'Etat juif. M. Klestil, qui effectue la première visite d'un chef d'Etat autrichien depuis la création d'Israël en 1948, s'est entretenu avec le premier ministre Itzhak Rabin. - *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE

M. Pasqua a signé un accord de « coopération sécuritaire » avec Ryad

Un accord franco-saoudien pour la protection des frontières du royaume a été signé par le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Nayef Ben Abdel Aziz, et le ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua, qui a achevé, dimanche 13 novembre, une visite de trois jours à Ryad. Il s'agit d'« *une coopération sécuritaire* », qui doit rester secrète.

La défense aux frontières est du ressort de forces spéciales – environ 90 000 hommes – relevant de l'autorité du roi Fahd – qui a reçu en audience M. Pasqua – et du ministre saoudien de l'intérieur. En 1980, la France avait déjà conclu un accord de principe avec l'Arabie saoudite, par lequel elle assure la formation de policiers saoudiens – vingt-huit en 1994 – et elle déploie sur place des missions d'experts selon la nature des besoins exprimés (drogue, blanchiment d'argent ou terrorisme). Le nouvel accord (*le Monde* du 11 novembre) permet à la France de contribuer au renforcement des frontières saoudiennes par la fourniture à Ryad de matériels terrestres, navals ou aéronautiques.

M. Pasqua a indiqué à son homologue saoudien le souhait de la France de « *voir l'islam respecter les lois nationales* ». Il a ajouté que le gouvernement français souhaitait aussi que l'islam en France « *se dote d'un institut théologique qui permette de former de véritables directeurs de prières, des hommes de foi, des théologiens qui puissent indiquer la bonne voie et empêcher que de mauvais esprits essaient d'entraîner la jeunesse dans de mauvaises directions* ». – (AFP.)

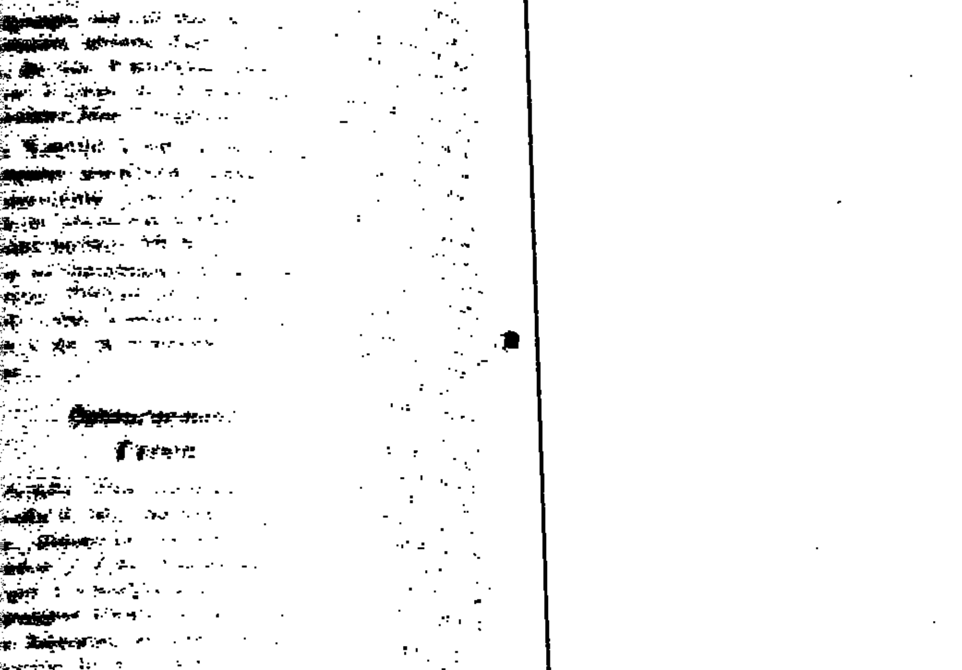
EN BREF

AFRIQUE DU SUD : autobiographie de Nelson Mandela. – Le journal britannique *The Observer* a publié, dimanche 13 novembre, les premiers extraits de l'autobiographie de Nelson Mandela, *Long Walk to Freedom* (longue marche vers la liberté), à paraître le 30 novembre. Le nouveau président sud-africain raconte notamment les conditions épouvantables de sa détention au bagne de Robben-Island où il a passé dix-huit ans. Il évoque également une tentative d'assassinat préparée contre lui par les services secrets sud-africains en 1969. – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE : offensive meurtrière de la guérilla. – Au moins vingt et une personnes ont été tuées et cinq autres blessées, samedi 12 novembre, lors d'une attaque d'environ 200 guérilleros des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, marxistes) contre le village de San-Pedro, dans la région bananière de l'Uraba (province d'Antioquia), au nord-ouest de la Colombie. Au cours des combats, qui ont duré cinq heures, un officier de police, trois civils et dix-sept guérilleros ont été tués. – *(AFP.)*

GUATEMALA : violentes manifestations. – Le président guatémaltèque, Ramiro de Leon Carpio, a annoncé, samedi 12 novembre, qu'il renoncait à se rendre en Europe en raison des manifestations qui ont eu lieu au Guatemala au cours des dix derniers jours. Une brusque augmentation des prix des transports a provoqué de violents affrontements, qui ont fait 5 morts et de nombreux blessés ; 27 autobus ont été incendiés. – *(AFP.)*

JORDANIE : premier voyage de touristes israéliens. – Quatre-vingt-cinq touristes israéliens ont entamé, dimanche 13 novembre, un séjour sans précédent en Jordanie, à la suite de la signature du traité de paix entre les deux pays, le 26 octobre. C'est la première fois que des citoyens israéliens sont autorisés à entrer en Jordanie. Ils sont arrivés par les postes frontière du Wadi-Araba (au sud) et du pont du Cheikh-Hussein sur le Jourdain (au nord). – *(AFP.)*



La « réunion exceptionnelle » du RPR à Paris

Jacques Chirac a officiellement quitté la présidence du RPR, *samedi 12 novembre,* lors d'une « réunion de famille » exceptionnelle du Rassemblement, marquée par l'absence d'Edouard Balladur, Philippe Séguin et Charles Pasqua.

■ « SUICIDAIRE ». – M. Séguin a souhaité samedi sur France 2 que le RPR admette que deux candidats puissent être issus de ses rangs. Tout autre attitude serait « suicidaire », a-t-il dit.

■ « ERREUR ». – En voyage en Arabie Saoudite, M. Pasqua a indiqué, dimanche, sur TF 1, que la réunion du RPR était « une mauvaise manœuvre, une erreur ».

M. Chirac prévient qu'il « n'acceptera pas l'affrontement entre gaullistes »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac lors de la « réunion exceptionnelle » du RPR qui a rassemblé, samedi 12 novembre, sur la pelouse de Reuilly, à Paris, plus de deux mille militants, cadres et élus du mouvement gaulliste :

« Mes chers compagnons, j'ai décidé de me présenter à l'élection présidentielle de 1995. Je l'ai décidé en conscience et au terme d'une longue réflexion. Cette décision ne vous a pas surpris, vous qui m'avez accompagné tout au long du chemin, vous qui avez partagé les bons et les mauvais jours. Ce choix, je l'ai fait en toute clarté et sans hésitation. Trop d'arrière-pensées, de calculs, d'habiletés supposées obscurcissent, aujourd'hui, les comportements politiques. Je vous le dis : l'ambiguïté, la confusion des rôles, l'opacité sont pernicieuses pour notre démocratie.

» Un climat délétère, alimenté par la multiplication des affaires, tend à s'insinuer partout et à miner l'esprit public. La France semble douter de ses dirigeants et, aussi, de son propre destin. Dans ce contexte malsain, six mois seraient-ils trop pour éclairer les enjeux de cette fin de siècle, pour préparer l'avenir du pays, pour le sortir de cette crise morale qui obère les énergies et tue l'espérance ?

» A l'évidence, non. Nos compatriotes sont majeurs, ils ne peuvent pas élire le chef de l'Etat sous l'hypnose de quelques sondages ou de quelques statistiques. Ils ne peuvent pas accepter une non-campagne, qui escamoterait les réalités et serait un déni de démocratie. Vous savez, vous, qu'il ne faut pas chercher à ma résolution des raisons tactiques ou subalternes ! Nous savons, nous gaullistes, que l'élection présidentielle, telle que l'a voulue le général, ne peut être que la rencontre entre un homme et un peuple, sur la foi de valeurs et d'un projet partagés.

» Pour nous, l'investiture d'un candidat par un parti politique est contraire à l'esprit de nos institutions. Celui qui prétend à la fonction suprême doit même rompre tout lien avec la vie partisane. Fidèle à l'esprit gaulliste, j'ai donc décidé de remettre, aujourd'hui, ma démission de la présidence de notre mouvement [...].

» Comme le prévoient nos statuts, j'ai demandé à Alain Juppé, dont chacun reconnaît l'excellence, d'assurer l'intérim de la présidence de notre mouvement jusqu'aux assises qui, l'année prochaine, verront l'élection de mon successeur. Pour mener à bien cette tâche, Alain Juppé a souhaité s'entourer des présidents de nos deux groupes parlementaires *[Bernard Pons pour les députés et Josselin de Rohan pour les sénateurs].* Il s'appuira, naturellement, sur toutes les instances du Rassemblement.

» Vous connaissez tous mon allergie aux épanchements. Pourtant, aujourd'hui, j'ai envie de vous dire que l'émotion me serre le cœur. [...] Les liens qui nous unissent ont résisté aux pires tempêtes : rien ni personne ne les brisera demain. [...] J'aurai besoin de vous pour animer l'indispensable débat national. [...] Je me présente devant les Français tel que je suis. En trente ans de vie publique, j'ai acquis une expérience qui a renforcé mes certitudes et m'a dépouillé de certaines illusions. [...]

« Trois défis majeurs »

» Mes plus belles victoires, je vous les dois. Mes échecs, j'en endosse la responsabilité. Ils m'ont enseigné la modestie ; accessoirement, ils m'ont permis de distinguer les vrais amis des courtisans. Les amis, c'est vous ! Les courtisans dépendent des fonctions ou des sondages. Souvent, aussi, du vent et de la mode, mais comme le disait, justement, Jean Guitton, *« être dans le vent, c'est avoir un destin de feuille morte ».*

ET MAINTENANT : MES AMIS DE LA MAIRIE.

PESSIN

» En 1993, après avoir mené avec succès la campagne des législatives, c'est en pleine connaissance de cause que je n'ai pas souhaité prendre la tête du gouvernement. L'expérience de 1988 m'avait enseigné que le mélange des rôles – premier ministre et candidat – n'était bon ni pour la fonction, ni pour le pays. J'ai donc choisi de m'investir dans la préparation de l'échéance de 1995. Je me suis imposé le silence. J'ai écouté la respiration du pays. J'éprouvais le besoin de prendre du recul : l'expérience est un atout, mais il ne faut pas regarder l'avenir à travers le prisme du passé.

» De ces réflexions, j'ai retiré une conviction : les recettes anciennes ont fait leur temps. Des ruptures graves menacent la France : on ne les évitera pas avec l'arsenal traditionnel des mesures technocratiques. Pas davantage avec les idées simplistes et pernicieuses de la démagogie. Il faut un élan nouveau, porté par un dynamisme et par une volonté sans faille.

» Pour tourner la page de deux septennats socialistes, il faut que nous soyons unis. [...] Sachez que je n'accepterai pas l'affrontement au sein de notre famille gaulliste, et je ferai tout pour l'éviter au sein de la majorité. Certes, elle a le droit d'exprimer sa diversité, mais elle doit faire de l'union sans réserve au deuxième tour sa règle d'or. [...]

» Nous avons trois défis majeurs à relever.

» D'abord, la lutte contre le chômage et l'exclusion : [...] quartiers défavorisés des grandes villes, banlieues livrées à elles-mêmes, campagnes où les feux s'éteignent. Il y a autour de nous, tout près de nous, des îlots de misère, des abîmes de détresse, des ferments de violence, sans que nous nous en apercevions. Eh ! bien, c'est insupportable. [...] Je continue de croire à l'objectif du plein emploi, même si je comprends le septicisme que peut provoquer cette conviction. [...] Il ne s'agit plus de garantir à chacun un emploi salarié, à durée indéterminée, assorti d'une progression régulière de rémunération. Il s'agit d'assurer à tous, dans la dignité, un travail, une activité. Pour cela, il faut changer le cap de notre politique de l'emploi. [...]

» Notre deuxième défi, c'est restaurer l'Etat républicain. Le déclin des idéologies a entraîné celui des valeurs collectives. [...] Tôt ou tard, les Français retrouveront le goût d'une cause qui les dépasse et qui les transcende. [...] J'appelle de mes vœux un pouvoir plus équilibré, tel que l'avait voulu et pratiqué le général de Gaulle. [...] Enfin, convaincu que toute légitimité vient du peuple, je suis partisan d'élargir le champ du référendum aux grandes questions qui engagent l'avenir de notre pays et des Français. Dans ces temps troublés, le plus urgent est de rétablir la confiance entre l'Etat et les citoyens. [...]

» Troisième défi : l'Europe. [...] Ambition nécessaire, je dirais même vitale, la construction européenne ne peut désormais se réduire à un objectif économique et monétaire. Il est illusoire d'imaginer que l'économie remplacera le politique. Je ne suis pas le seul à le constater : à Bonn comme à Londres, des voix autorisées réclament un nécessaire débat de fond. La France doit s'engager, comme c'est sa vocation et son intérêt, au service d'une Union européenne rénovée. [...]

» Pour jeter les bases de cette Union européenne que j'appelle de mes vœux, nous devons consolider le couple franco-allemand, qui tient lieu de moteur pour la construction européenne. Sans entente entre nos deux peuples, rien n'aurait été fait dans le passé, rien de solide ne sera bâti dans l'avenir. [...] L'Europe ne peut pas être un simple acte de foi. Faisons l'Europe à notre image, telle que nous la souhaitons, sans la subir, et pas telle que certains voudraient nous la faire subir. »

M. Séguin dénonce une logique « suicidaire »

Invité de France 2, samedi 12 novembre, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a déclaré que Jacques Chirac et Edouard Balladur sont *« engagés dans une logique qui pourrait s'avérer suicidaire ».* Le maire d'Epinal a déclaré : *« Il arrive un moment où il faut crier « casse-cou ! », et ce moment est arrivé »,* car *« on risque, aujourd'hui, de franchir une nouvelle étape dans l'escalade »* entre MM. Chirac et Balladur.

Réaffirmant que M. Chirac a son *« soutien »,* M. Séguin a souligné que *« tout vient de ce que nous n'arrivons pas à nous faire à l'idée que nous avons et que nous aurons deux candidats à l'élection présidentielle ». « Depuis des mois, des semaines,* a-t-il dit, *les deux candidats, un déclaré et un non déclaré, se livrent avec leurs partisans à une guerre de positions, une guerre tactique. Il s'agit pour l'un* [M. Chirac] *d'empêcher la déclaration de candidature de l'autre et pour l'autre* [M. Balladur] *de persuader l'un qu'il doit renoncer. »*

Un score « à la soviétique » mais une mobilisation modeste

Au terme de la *« réunion de famille »* du RPR, samedi 12 novembre, à Paris, Jean Rouet, membre de la commission de contrôle des votes, a annoncé que *« le témoignage de reconnaissance et de confiance »* à Jacques Chirac, *soumis à l'approbation des* « congressistes », avait été adopté par 98,25 % des voix. Sur 978 votants, il y a eu 971 suffrages exprimés et 954 bulletins favorables à l'adoption de ce texte.

« Ce chiffre se passe de tout commentaire », a affirmé M. Rouet, en allant vite en besogne, car il appelle, justement, un commentaire. Si M. Chirac a recueilli un score « à la soviétique » par rapport aux votants, il obtient, en revanche, un résultat seulement « honorable » par rapport aux électeurs potentiels.

En effet, selon les chiffres communiqués par l'état-major du RPR, la *« réunion exceptionnelle »* du mouvement devait être composée, théoriquement, de 1 800 délégués, qui se répartissent en 800 membres du conseil national (parlementaires, secrétaires départementaux et régionaux et 100 membres élus sur une liste nationale), 527 secrétaires de circonscription, 93 présidents de comités départementaux, 194 responsables de sections professionnelles et d'entreprise, 97 délégués départementaux à la jeunesse et 92 déléguées départementales à l'action féminine. Compte tenu des doubles comptes (un parlementaire peut être également secrétaire départemental et/ou régional), le nombre réel de « congressistes » potentiels doit osciller entre 1 500 et 1 800 personnes.

Au total, la participation à ce rassemblement des militants, cadres et élus concernés était donc comprise entre 55 % et 65 %.

O. B.

M. Juppé déclare que « la France a besoin de respirer un air plus pur »

Avant M. Chirac, et après quelques mots de bienvenue de Jean de Gaulle, député RPR du douzième arrondissement, se sont exprimés successivement Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du Rassemblement, et Alain Juppé, nouveau président par intérim du mouvement.

M. Debré a notamment déclaré : « Le gaullisme, c'est vous ! [...] Personne, je dis bien personne, ne pourra gâcher notre joie de nous retrouver ensemble. Personne, je dis bien personne, ne pourra ternir notre émotion de nous retrouver une nouvelle fois rassemblés autour de Jacques Chirac [...] Le gaullisme, né avec de Gaulle, continué avec Pompidou, poursuit son chemin dans l'histoire de France avec Jacques Chirac. »

M. Juppé a déclaré pour sa part : « Vous avez tout de suite compris qu'il n'était évidemment pas question de vous demander d'investir aujourd'hui le candidat du RPR à l'élection présidentielle, ce qui eût été en complète contradiction avec l'idée que nous nous faisons tous de la V[e] République. Il faut une bonne dose de mauvaise foi pour instruire pareil procès [...]. Qui pouvait [...] vous priver, nous priver, de la possibilité de rencontrer Jacques Chirac pour qu'il nous explique ses raisons *[de quitter la présidence du RPR]* et ses projets ? Nous avons tout simplement ressenti le besoin de le voir. C'est l'absence de toute réunion, qui, en pareille circonstance, eût été inconcevable pour de vrais gaullistes, [...] des hommes et des femmes qui ne sont pas compliqués, qui apprécient tout simplement la simplicité, la droiture, la fidélité. [...] »

M. Juppé s'adresse ensuite directement à M. Chirac : « *[Le RPR],* [...] grâce à vous, [...] est devenu la première force politique de France [...]. Vous avez toujours su rassembler autour de vous des hommes et des femmes de tous milieux et de tous horizons [...]. Je connais bien cette pudeur, si rare chez un homme d'Etat [...], qui vous conduit à préserver aussi jalousement que possible l'intimité de votre jardin secret [...]. Permettez-moi quand même de vous donner ce conseil, dicté par l'affection : n'hésitez pas de temps en temps à montrer aux Françaises et aux Français votre vraie personnalité, ce que vous êtes vraiment et qui explique [...] la force des engagements que vous suscitez [...]. Ceux qui sont ici présents ont décidé de faire mentir le triste adage selon lequel l'ingratitude est l'une des règles d'or de la politique. [...] Merci pour ce que vous êtes et pour ce que vous avez fait de nous. »

« Le réalisme de la droite ne suffit pas »

Le ministre des affaires étrangères conclut : « La France a [...] besoin d'un grand dessein, après quatorze ans de mitterrandisme et dans un climat délétère de fin de règne où tous les coups bas semblent permis. Notre société, mutilée par l'extension du chômage et de l'exclusion, crispée sur ses acquis, désorientée par les « affaires », espère et attend un nouvel élan. Les utopies de la gauche sont mortes et bien mortes. Le réalisme de la droite rassure, mais ne suffit pas. Il doit être aujourd'hui transcendé par une exigence de solidarité et de générosité [...]

» Notre Etat, qui, depuis toujours, est le garant de l'unité du pays et de sa sécurité, a besoin, lui aussi, d'être rétabli dans son impartialité et son efficacité. L'Etat ne peut et ne doit pas se substituer aux forces vives de la nation, mais il a le devoir de ne pas les entraver en se repliant sur ses propres archaïsmes. C'est à ce prix qu'il retrouvera l'autorité et la légitimité nécessaires au rétablissement de la cohésion sociale du pays [...].

» L'Europe a besoin de nouvelles fondations, renforcées par le ciment d'une adhésion populaire authentique, autour du couple franco-allemand [...]

» La France a besoin de respirer un air plus pur. Elle attend de ses chefs vision, rigueur, caractère. Elle ressent, plus ou moins confusément, l'urgence de la tâche à accomplir. Il fallait donc ouvrir le grand débat [...] Il fallait replacer les enjeux à la hauteur où ils auraient toujours dû se situer, loin des petits calculs, des basses jalousies [...]. [...] Si nous savons tenir le cap, si nous parvenons à faire de nos différences une richesse et non point un ferment de division [...], alors viendra notre temps, le temps du gaullisme pour le service de la France. »

Reprenant la parole après l'intervention de Jacques Chirac, Alain Juppé trace le cadre de son action : « Les instances officielles du Rassemblement se réuniront régulièrement et chacun y tiendra – je le souhaite – sa place. J'appelle tous ceux qui n'ont pas pu, ou pas voulu être des nôtres aujourd'hui à participer pleinement [à la direction du parti] [...] Je me fixe un seul objectif, à ce poste : faire en sorte que le RPR réaffirme son unité, secouée aujourd'hui par les passions, mais qui devra impérativement se reformer avant l'élection présidentielle. »

M. Juppé assure encore que les assises du mouvement, qui devront élire, en 1995, un successeur définitif à M. Chirac, seront préparées dans la « transparence ».

« La simplicité, la droiture et la fidélité »

Leste comme une « jeunesse », Giselle Allard a grimpé sur sa chaise pour assister à l'arrivée triomphale de Jacques Chirac. A soixante-deux ans, la voix décidée et l'accent lourd des plaines de la Beauce, Giselle Allard est trésorière de la fédération du Loiret, et elle a son franc-parler : *« Moi, je le dis à tout le monde que je vote Chirac. Ceux à qui ça plaît pas... » « Chez nous, c'est Chirac, quand même. Balladur, il fait un peu les trente-six volontés de Mitterrand – c'est ce que disent les gens –, il se laisse un peu trop faire ! »*

Giselle Allard n'a commencé à militer qu'à quarante-cinq ans : *« Avant, je n'étais nulle part. Vous savez, nous, les Beaucerons, on est méfiants. On attend longtemps avant de donner notre confiance. Mais après, quand on l'a donnée, il faut beaucoup nous tromper pour qu'on la retire. »* En vertu de cette règle de vie, Giselle Allard a décidé de suivre Jacques Chirac et ne l'a plus quitté. Elle est devenue une vrai « pro » des campagnes électorales : dans sa voiture, elle transporte une échelle en fer. Quand elle voit des affiches de ceux d'en face, hop, elle sort son échelle et les arrache. La dernière fois, l'épicière, en face de chez elle, la prévenait quand les socialistes venaient de passer, pour qu'elle descende arracher leurs affiches. Et Giselle Allard s'apprête à enfourner de nouveau son échelle de fer dans le coffre de sa voiture : *« C'est ma troisième campagne Chirac. J'espère bien que, cette fois, il va gagner ! »*

Sur la pelouse de Reuilly ce samedi, il y a beaucoup de Giselle Allard. Dans les travées, se mêlent une affection et une émotion réelles, un – dernier – espoir de voir gagner Jacques Chirac. Et une sourde inquiétude. Malgré les applaudissements qui crépitent, les *« Chi-rac président ! »* scandés *crescendo,* les habitués sentent que le cœur n'y est pas vraiment. Il y avait déjà le problème Balladur. En refusant de venir, Philippe Séguin et Charles Pasqua ont vraiment gâché la fête. Leur nom ne sera pas prononcé à la tribune. Les journalistes retournent le fer dans la plaie : *« Je leur parle affectif, et ils me répondent Séguin, Séguin ! »* feint de s'indigner, dans un sourire, Lydie Gerbaud, fidèle entre les fidèles, qui sait faire le lien entre le maire de Paris et la presse.

Parfois, les militants ne savent plus trop quoi faire : quand, par exemple, dans un petit film présenté comme un *« album de famille »,* Charles Pasqua apparaît longuement et que la salle flotte, entre applaudissements et huées. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont le vague sentiment d'avoir été trahis et qu'ils n'aiment pas ça. Alain Juppé ne fera-t-il pas exploser l'applaudimètre, en lançant que les gaullistes *« apprécient tout simplement la simplicité, la droiture, la fidélité »* ?

« De Gaulle, Pompidou, Chirac »

Il est vrai que les gaullistes, apparemment, sont des gens simples. Il est important, dans la querelle avec Edouard Balladur, de montrer que Jacques Chirac est bien le seul héritier du gaullisme ? En avant ! Quitte à rechausser des « godillots » bien lourds, à utiliser des ficelles grosses comme des cordages de marine. C'est Jean de Gaulle, *le petit-fils du général,* qui ouvre la séance ; Jean-Louis Debré, *secrétaire général adjoint,* qui n'a que le « gaullisme » à la bouche ; c'est un film, surtout, censé prouver qu'après Georges Pompidou, Jacques Chirac est bien le fidèle continuateur de la lignée ouverte par le général.

Après tout, ce « de Gaulle, Pompidou Chirac » rappelle seulement le « Jaurès, Blum, Mitterrand » qui faisait, naguère, les beaux jours socialistes. La façon dont le RPR se lance dans l'entreprise est d'une fraîcheur presque attendrissante : thème par thème, montage de bandes d'actualité à l'appui, il s'agit de montrer la constance d'une même pensée, incarnées par trois hommes. Ainsi, moment surréaliste, le film exhume-t-il l'ex-hymne soviétique, dont les mesures accompagnent de vieilles images d'un de Gaulle en képi et col de fourrure, entouré de Staline et Molotov, qui ouvrent la voie aux commentaires de Georges Pompidou, puis de Jacques Chirac, sur les relations franco-soviétiques...

Le piquant de l'affaire est que le héros du jour sera le seul à ne pas jouer le jeu jusqu'au bout. D'après le texte distribué dans la salle, le discours de Jacques Chirac devait s'achever sur un *« vive le gaullisme ! »* Il y renoncera, au profit d'un *« vive la République ! »,* plus logique, au fond, pour celui qui aspire à la présider.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Le remplacement du ministre de la coopération

Michel Roussin, un « bon africain »

Bernard Debré, a été nommé ministre de la coopération, samedi 12 novembre, en remplacement de Michel Roussin, qui a remis sa démission (*le Monde* daté 13-14 novembre), ont annoncé l'Elysée et Matignon dans un communiqué conjoint. Mis en cause dans un dossier de fausses factures au titre de ses anciennes fonctions de directeur de cabinet de Jacques Chirac, maire de Paris, M.Roussin devait être entendu au début de cette semaine par Eric Halphen, le juge d'instruction de Créteil chargé de ce dossier, qui devrait probablement le mettre en examen. Durant ses dix-huit mois au ministère de la coopération, M. Roussin avait fait la preuve de son pragmatisme.

Au lendemain des élections législatives de mars 1993, alors qu'Edouard Balladur entamait ses consultations pour former son gouvernement, les pythies du microcosme politique voyaient échoir le portefeuille de la coopération à Michel Roussin ou à... Bernard Debré. Le premier, à défaut d'obtenir un poste lui donnant la haute main sur les services de renseignement, comme il le souhaitait, avait été finalement nommé rue Monsieur et était devenu le septième ministre de la coopération à servir sous François Mitterrand.

Il s'était installé sans états d'âme dans son bureau de l'hôtel Montesquiou. D'aucuns pensaient qu'à ce poste, en fidèle de Jacques Chirac – dont il avait été de directeur du cabinet à la mairie de Paris–, il serait à même de contrôler l'influence croissante du réseau africain de Charles Pasqua. Très vite, cependant, M.Roussin se séparait de son directeur de cabinet, le chiraquien Dov Zerah, et le remplaçait par Antoine Pouilleute, qui travaillait jusqu'alors au cabinet de M. Balladur. Personne ne pensait pourtant, à ce moment-là, que M. Roussin abandonnerait M. Chirac pour se rapprocher du premier ministre.

La confirmation est venue quelques mois plus tard. Après avoir maintes fois affirmé qu'il n'était pas question de dévaluer le franc CFA, il se rangeait finalement derrière les technocrates de Matignon et du ministère des finances. C'est lui qui s'est rendu, en janvier, à Dakar pour négocier pied à pied les conditions de la dévaluation – à laquelle M. Chirac, entre autres, était farouchement opposé – avec les chefs d'Etat et de gouvernement des quatorze pays de la zone franc : M.Balladur l'avait chargé de faire « avaler la pilule » aux Africains. C'est une tâche dont il s'est sorti plutôt bien, réaffirmant, à chaque apparition publique, qu'au grand jamais *« la France n'abandonnera l'Afrique »*. Certains n'hésitent pas à affirmer aujourd'hui qu'il s'était décidé à jouer la « carte Balladur » dans l'espoir d'obtenir, à la faveur de l'élection présidentielle, le portefeuille de la défense.

Au cours des premiers mois du gouvernement Balladur, M.Roussin était très écouté. Les avis de l'ancien bras droit d'Alexandre de Marenches au SDECE (devenu la DGSE) étaient appréciés jusqu'à l'Elysée. En conseil de cabinet restreint, où il était régulièrement convoqué, ses interventions dépassaient souvent le domaine de compétence de son ministère. Il faisait preuve d'une belle assurance et, à propos de l'Afrique, son autorité n'était pas contestée. Or, au début de cette année, le vent devait tourner. La relative autonomie dont jouissaient ses prédécesseurs – et qu'il croyait pouvoir renforcer – était battue en brèche par un Quai d'Orsay offensif qui réaffirmait sa tutelle sur la coopération.

L'homme de la « normalisation »

Cette perte d'influence était apparue d'autant plus nette qu'au moment de la tragédie rwandaise M. Roussin n'était pas favorable à l'engagement de la France sur le terrain, qui devait se traduire par l'opération « Turquoise ». Il aurait préféré soutenir la création d'une force interafricaine. Un concept qu'il défendait encore au sommet franco-africain de Biarritz, où il se trouvait en début de semaine dernière, avec le président de la République, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères.

Son ton direct plaisait aux uns et irritait les autres. Le président congolais, Pascal Lissouba, s'était plaint à l'Elysée et au Quai d'Orsay, fin 1993, de l'attitude de M.Roussin, qui l'avait sommé de faire la preuve de ses qualités de dirigeant politique et de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre à Brazzaville, où des factions armées s'opposaient. M.Roussin passait aussi pour être l'homme de la « normalisation » avec les Africains. *« La France ne sera plus le caissier de l'Afrique. Je ne suis pas là pour faire les fins de mois »*, se plaisait-il à répéter depuis l'automne 1993.

Il s'était également investi, avec des fortunes diverses, dans la campagne de démocratisation. Au Centrafrique, il avait, bien avant l'élection présidentielle du 22août 1993, rappelé à Paris le colonel Mantion, l'éminence grise du régime d'André Kolingba, et ce dernier avait dû s'effacer devant un vieux cheval de retour, Ange-Félix Patassé. Une semaine plus tard, au Togo, les efforts du ministre de la coopération se révélaient vains : Gnassingbé Eyadéma était réélu, comme au bon vieux temps, avec 96,5 % des suffrages. De même, le 5 décembre 1993, Omar Bongo faisait le nécessaire pour conserver son fauteuil.

L'intervention de la coopération française avait payé à Bangui, mais pas à Lomé ni à Libreville. M. Roussin avouera à plusieurs reprises considérer comme *« un échec personnel »* la réélection du général Eyadéma, mais, en « bon Africain », il a « fait avec », allant même jusqu'à annuler 400 millions de francs de dette togolaise et à relancer, le 17 septembre, une coopération civile et militaire, suspendue depuis le début de 1993, en raison des violents troubles liés au processus de démocratisation. Ce pragmatisme avait touché le général Eyadéma puisqu'en septembre il avait profité de la visite de M. Roussin pour lui remettre, avec un certain faste, les insignes de grand officier de l'ordre du Mono...

FRÉDÉRIC FRITSCHER

La lettre de démission au premier ministre

« Entier dévouement »

Dans la lettre de démission qu'il a adressée au premier ministre, Michel Roussin, en soulignant : « [mon nom est cité] *à propos de circonstances antérieures à la formation de votre gouvernement et parfaitement étrangères aux responsabilités que vous avez bien voulu m'y confier »*, ajoute : *« Ma qualité de ministre pourrait cependant nuire tant à l'action du gouvernement qu'aux conditions dans lesquelles je pourrais être amené à me défendre. Comme vous le savez bien, mon vœu le plus ardent est de ne compliquer en rien la difficile tâche que vous menez au service de la France. »* Et termine cette lettre en *« renouvelant »* à M. Balladur ses *« sentiments de total et entier dévouement »*.

Bernard Debré : au service de M. Balladur

L'entrée de Bernard Debré au gouvernement consacre un parcours peu banal, alliant le double héritage familial : celui de la médecine et celui de la politique. Fils de Michel Debré, le nouveau ministre de la coopération est aussi le petit-fils de Robert Debré, pédiatre de renom et artisan de la réforme qui donna naissance, à la fin des années 50, aux centres hospitalo-universitaires.

Dans un premier temps, des études à la faculté de médecine de Paris conduisent Bernard Debré à une spécialisation en urologie. On aurait alors pu imaginer, soutenue par la célébrité du patronyme, une carrière classique, mandarinale et parisienne. Ce fut le cas, en partie, avec sa nomination à la tête de l'important service d'urologie de l'hôpital Cochin de Paris où il succéda en 1990 au professeur Adolphe Steg.

C'est dans ce service qu'a été, à deux reprises, hospitalisé François Mitterrand pour une lésion cancéreuse de la prostate. Médiatisation aidant, le grand public apprit à distinguer le médecin urologue de Jean-Louis, son frère jumeau, qui avait quitté la magistrature pour le RPR. Pour Bernard, l'entrée officielle en politique a été plus tardive. Il y avait certes eu quelques premières passes d'armes au lendemain de l'arrivée de la gauche au pouvoir. On avait vu, alors, le chirurgien-urologue attaquer, à la tête de son association Solidarité médicale, avec une violence souvent outrancière, les projets socialistes et communistes de réforme hospitalière.

C'est encore le professeur Debré qui était monté au créneau pour défendre, avec le maintien du secteur privé à l'hôpital public, l'un des privilèges mandarinaux les plus contestés. Ce combat, cette *« croisade »* avaient fourni la matière à *la France malade de sa santé*, ouvrage passionné et manichéen, dans lequel l'auteur comparait notamment la gauche à une pathologie. Autant de convictions qui, présentées avec moins de fougue ou plus de diplomatie, auraient sans doute pu le conduire plus rapidement à une carrière ministérielle ardemment désirée. Il y a eu, entre-temps, les premières fonctions électives : député (RPR) d'Indre-et-Loire (depuis 1986), conseiller municipal puis maire (depuis 1992) d'Amboise, vieux fief familial où son père ne parvenait plus à réunir une majorité. Cette implantation réussie a intensifié la compétition entre les deux frères. Tandis que l'un se rapprochait de Jacques Chirac et devenait porte-parole du RPR, l'autre mettait de plus en plus clairement son nom et son énergie au service d'Edouard Balladur.

Dans la tragi-comédie qui divise le RPR, la nomination de Bernard Debré au ministère de la coopération apparaîtra comme une simple récompense pour bons et loyaux services. Elle concerne toutefois un homme qui nourrit un grand intérêt pour le continent africain. Chargé d'une mission parlementaire sur le sida, Bernard Debré avait été choisi il y a peu par Matignon comme l'un des responsables du prochain sommet sur la maladie, qui se réunira, le 1[er] décembre à Paris. Le nouveau ministre disposera-t-il du temps et des moyens nécessaires pour intensifier la coopération franco-africaine sur le front du sida, laquelle n'a jamais encore été à la hauteur du drame et de ses enjeux ?

JEAN-YVES NAU

Michèle Beuzelin (div. droite) député d'Indre-et-Loire. – Michèle Beuzelin, adjointe (divers droite) au maire de Tours, Jean Royer, depuis dix-huit ans et vice-présidente du conseil général d'Indre-et-Loire, succède à l'Assemblée nationale à Bernard Debré, nommé ministre de la coopération, dont elle était la suppléante.

[Agée de cinquante-cinq ans, journaliste dans la presse féminine, M[me] Beuzelin est installée à Tours depuis 1970. Remarquée par Jean Royer, elle est élue au conseil municipal en mars 1977 et devient adjointe au maire, chargée de l'enseignement. Conseillère générale, elle échoue aux élections sénatoriales en septembre 1992, puis devient la suppléante de Bernard Debré aux élections législatives de mars 1993.]

Réunis en assemblée générale

Les Verts envisagent de se rallier au candidat qui s'engagera à dissoudre l'Assemblée nationale

Après un premier tour de scrutin où la motion d'orientation qu'elle défendait a obtenu près de 42 % des mandats, Dominique Voynet a rassemblé autour d'elle une large majorité des quelque mille cinq cents militants écologistes présents ou représentés lors de l'assemblée générale annuelle des Verts, réunie du 11 au 13 novembre à Charleville-Mézières, dans les Ardennes. La motion adoptée appelle de ses vœux « une nouvelle législature », dans laquelle ils auraient « une juste représentation ».

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

de notre envoyé spécial

Après une première nuit consacrée à la recherche d'une synthèse, puis une seconde passée à faire la fête, les délégués des Verts à l'assemblée de Charleville-Mézières se sont réveillés, peu avant midi, dimanche 13 novembre – jour de la saint Brice... – en train d'ovationner Dominique Voynet, leur candidate à l'élection présidentielle. Déjà en campagne, celle-ci rentrait justement d'un laborieux aller-retour entre Charleville et Dole, la ville du Jura dont elle est élue et où, ce même week-end, se réunissait le congrès de l'importante Fédération nationale des associations d'usagers des transports en commun (FNAUT).

Après *« une difficile année de transition »*, comme dit pudiquement M[me] Voynet pour qualifier une période pendant laquelle les écologistes ont à peu près manqué tous leurs rendez-vous (*le Monde* du 12 novembre), le principal porte-parole des Verts a promis de redonner une *« crédibilité »* à l'écologie politique. Dénonçant non seulement *« la folie autoroutière, la mégalomanie des bétonneurs »*, mais, surtout, *« le populisme, de droite comme de gauche », « le conservatisme autoritaire d'un Chirac ou d'un Pasqua ou le conservatisme social-libéral d'un Balladur ou d'un Delors »*, la candidate s'est présentée comme la championne d'un vaste rassemblement incluant les chômeurs, les exclus, les jeunes, les résidents étrangers et les femmes, sans oublier tous ceux qui, *« sur la planète »*, ne peuvent *« plus attendre »* : les démocrates algériens, les Bosniaques, les Rwandais, les Kurdes et les victimes de la politique africaine des *« Mitterrand père et fils »*.

Le but de la future campagne présidentielle, a-t-elle précisé, n'est *« certainement pas de constituer un petit pécule électoral à négocier au second tour au plus offrant »*, mais *« de porter sur la scène politique le cri de révolte d'une société déchirée [...], d'imposer ses exigences à une classe politique qui les ignore depuis tant d'années »*.

L'attente d'une nouvelle législature

Pour tenir ce discours, encore un peu rugueux pour une partie des écologistes, M[me] Voynet et ses amis ont su donner quelques gages à la nouvelle minorité des Verts, jugée « loyale », et principalement animée, depuis le départ d'Antoine Waechter, par Maryse Arditi, porte-parole des Verts du Languedoc-Roussillon, et par Marie-Anne Isler-Béguin, tête de liste des Verts aux dernières élections européennes. Sur un plan interne, cette minorité, qualifiée par commodité de « néo-waechtérienne », a reçu l'assurance d'être représentée, dans de justes proportions, dans toutes les instances dirigeantes du mouvement.

Quant à l'attitude qu'observeront les Verts entre les deux tours de la présidentielle, il est devenu hors de question que, le jour venu, seule la candidate des écologistes ait son mot à dire ; ce sera au nouveau conseil national inter-régional des Verts d'en décider.

Outre les mesures significatives attendues par l'électorat écologiste, telles que l'abandon définitif des essais nucléaires dans le Pacifique et celui de la filère énergétique des surgénérateurs, la motion de synthèse adoptée par les Verts adresse un double signal au candidat que soutiendra le Parti socialiste et au PS lui-même. Elle distingue la *« première année »* du prochain septenat de celles qui suivront. Echaudés par les *« promesses non tenues »* de 1981, ces déçus de la gauche que sont, pour une très large part, les militants écologistes ne font plus confiance qu'au rapport de forces : ils attendent, en clair, la promesse d'*« une nouvelle législature »*, dans laquelle ils auraient *« une juste représentation »*.

JEAN-LOUIS SAUX

Un entretien avec M. Delors

Suite de la première page

«C'est une immense classe moyenne qui est venue se substituer aux clivages du passé. Il s'agit d'un constat, pas plus. En revanche, je m'alarme de l'évolution de notre société, dont les deux tiers vivraient plus ou moins bien, mais sans s'occuper de ceux qu'ils laisseraient au bord de la route : le troisième tiers, au sein duquel se trouveraient les exclus, les marginaux, les sans espoir. Une telle perspective est, pour moi, inacceptable. Elle briserait le minimum de cohésion sociale sans lequel une société ne peut survivre.

»A ceux qui y verraient de l'angélisme, je répondrai que ce troisième tiers est capable de créer des groupes et des commmunautés qui peuvent venir déranger les gens des beaux quartiers. Les mêmes percevraient cela comme une invasion des barbares. Quant à moi, j'y verrais plutôt les symptômes d'une grave crise sociale. Cela s'est déjà produit et peut se produire à nouveau. Considérons ces « cassages » comme un avertissement. Evidemment, sur le plan de l'ordre public, c'est inacceptable, mais pour qui s'intéresse à la société, ce sont les marques d'une fracture sociétale.

– Cela signifie-t-il qu'il y a un lien entre le consensus et l'exclusion ?

– Certainement. Nous vivons déjà, hélas ! dans une société qui s'émeut devant les injustices, qui, de temps à temps, participe à une « journée-charité » télévisée, donne de l'argent et qui, pour le reste du temps, a bonne conscience. C'est affreux, mais c'est ce qui nous menace de plus en plus.

– Vous expliquez aussi, non sans nostalgie, qu'autrefois il existait une classe ouvrière, dans laquelle le collectif l'emportait sur l'individuel et qui croyait à sa mission historique. Vous constatez que cela a disparu et qu'il n'y a plus de pensée unifiante du changement.

– C'est juste. De nombreux progrès réalisés dans nos sociétés l'ont été sous l'impulsion d'une classe ouvrière qui forçait la société à changer, motivée qu'elle était par les aliénations qu'elle subissait et inspirée par les idéologies marxiste ou sociale-démocrate. Telle est la différence entre la situation contemporaine, avec une société en miettes, et les décennies passées, où des groupes solidaires et organisés animaient ce que l'on n'appelait pas encore la « société civile ». Pourtant, elle existait et exerçait une influence.

– Le Parti socialiste a-t-il raison de vouloir, aujourd'hui, incarner le « parti des salariés » ?

– Dans une société où 80 % des actifs sont salariés, c'est évidemment un rêve, pour un parti, d'avoir la quasi-totalité de ce groupe central avec lui. Mais est-ce réaliste ? Après la dernière défaite du Parti travailliste, en Grande-Bretagne, qui n'était pas attendue dans les sondages, une étude a tenté d'en expliquer les raisons. Elle dit, en substance : nous sommes dans une société où il y a 10 % de gens très riches, 70 % de gens dans ce que je nommais le « groupe central » et environ 20 % de pauvres. Et la question venait d'elle-même : peut-on simplement faire payer les 10 % de très riches pour améliorer le sort des 20 % d'exclus ? Evidemment non ! Chacun doit apporter sa part, à la mesure de ses moyens, pour constituer une société plus solidaire et plus cohésive. » Ce qui vaut pour la Grande-Bretagne vaut aussi pour les autres sociétés post-industrielles, à commencer par la France. C'est pour cela qu'il n'est pas possible de promettre à la fois le maintien du régime universel de sécurité sociale, la lutte efficace contre le chômage et la réduction des impôts. Mais au-delà de ces aspects, qui touchent la distribution des revenus entre les Français, entre les différentes tâches collectives, il faut que la société s'engage pour se sauver elle-même. En disant cela, je me rends compte que je frôle l'utopie, mais j'ai toujours pensé que si les Français et les Françaises ne deviennent pas les acteurs de leur propre changement, celui-ci ne s'opérera pas. L'art et la responsabilité du politique consistent à mettre la société en mouvement, avec une claire conscience, chez chacun, de ses devoirs comme de ses droits. D'autant qu'à la base de nombreux Français et Françaises se sont mobilisés pour créer de l'emploi, concrétiser la solidarité, animer les quartiers ou les milieux ruraux. Les forces vives attendent un signal du politique.

Le marketing politique ne suffit pas

– Quel peut être le moteur de ce changement ?

– Il n'y a plus un groupe social qui soit à l'avant-garde, capable de faire émerger les idées idées porteuses d'avenir, de constituer le moteur des changements nécessaires par les moyens que l'on connaît : le vote sur le plan politique, la négociation sur le plan social. Par conséquent, il faut convaincre le groupe central, sans trop lui faire peur, mais en faisant appel à son sens de la solidarité et, en même temps, en lui montrant les conséquences néfastes, à terme, de la société des deux tiers. C'est au sein de ce groupe qu'il s'agit de travailler. Gagner une élection par le marketing politique ne suffit pas. Aussi importante est la prise de conscience par chacun et par les organisations professionnelles et syndicales de leurs propres responsabilités, mais aussi des perspectives d'avenir, qui sont enthousiasmantes. Les jeunes ont besoin qu'on leur parle de cet avenir, et pas simplement en termes de chômage ou de sida.

– Une élection se gagne toujours au centre ?

– Bien sûr, plus encore qu'avant, mais pas au prix d'une campagne qui rassure ou qui donne l'illusion que c'est à l'autre et à lui seul de faire l'effort. Pas au prix, non plus, d'un immobilisme qui se voudrait rassurant.

– Vous faites grand cas du syndicalisme, mais on est bien obligé de constater l'affaiblissement considérable des syndicats dans ce pays. Est-ce que le syndicalisme, tel que vous l'avez vécu et pratiqué dans les années 1960 et 1970, est toujours le bon outil du changement social ?

– Il y a deux critères pour mesurer son influence : le nombre d'adhérents et les moyens offerts par la loi aux représentants des travailleurs pour se manifester. En France, le critère du nombre d'adhérents nous conduit à un grand pessimisme sur la capacité d'action des syndicats. Ces derniers disposent, en revanche, sur le plan institutionnel (concertation nationale, institutions représentatives au niveau de l'entreprise) des moyens d'apporter leur pierre à l'édifice d'une société plus active et plus juste.

»Aujourd'hui, certains ironisent : « Jacques Delors nous raconte ses vieilles lunes ; les syndicats, c'est du passé». Je ne prends pas mon parti du déclin du syndicalisme dans ce pays. Par conviction, certes, mais aussi par raison. Car, qui peut ne pas être effrayé par le vide qui s'accroît entre le pouvoir central et l'opinion publique ? Par conséquent – et c'est une bonne règle de la démocratie participative –, il faut des médiateurs qui expriment les aspirations des citoyens, qui soient capables de dépasser les différents points de vue ou intérêts et, en fin de compte, transcendant ces oppositions pour contribuer au bien commun, la politique peut et doit concourir à recréer les mécanismes de représentation des producteurs comme des usagers.

»Regardez Clinton : comment expliquer son récent échec électoral, alors que son projet consiste, précisément, à reconstituer les bases d'une certaine cohésion sociale ? On peut l'analyser, en partie, par le fait qu'il s'est heurté au conservatisme de cette société, faute d'avoir placé rapidement les jalons des changements souhaités par les électeurs démocrates, faute d'avoir pu s'appuyer sur des forces qui agissent au cœur de la société, pour poser les problèmes de la pauvreté, des emplois précaires et mal rémunérés, des graves insuffisances du système de santé...

– Peut-on arriver à une France cogérée ?

– Pas dans tous les domaines de la vie économique et sociale, car c'est contraire aux traditions du mouvement syndical. Mais celui-ci devra admettre que sa responsabilité directe est engagée en ce qui concerne, notamment, la gestion des marchés locaux du travail et de la formation continue. Dans ces domaines, la cogestion accroîtrait fortement notre capacité à lutter contre le chômage. Mais je ne leur propose pas de cogérer la politique macro-économique. Je ne parle même plus de politique des revenus. Après mes expériences de 1969-1972 et de 1981-1984 en des positions différentes de pouvoir, je mesure bien les inerties, c'est-à-dire la part du réel.

« Le moment est propice pour une mise à plat »

– On bute sur l'incapacité des syndicats à représenter les chômeurs...

– C'est pour cela que je suggère que les syndicats accordent la priorité à la création de sections locales, qui contribueront à la lutte contre le chômage et contre l'exclusion. Ce sera difficile au début, mais il faut que le syndicat redevienne un lieu où l'on se retrouve, où l'on peut se rendre des services les uns aux autres.

– Est-ce qu'une campagne présidentielle peut vraiment permettre d'exposer devant les Français tous ces grands sujets qui les concernent ?

– Pour la société française en général et pour la gauche, en particulier, s'ouvre un chantier qui occupera de nombreuses années. Par conséquent, profitons du fait que la vie intellectuelle renaît en France, que la société s'interroge sur son avenir, dans un monde qui change à une vitesse extraordinaire.

Posons les problèmes, suscitons l'intérêt des citoyens ! Ne leur disons pas, surtout, qu'il suffit d'une élection présidentielle pour, comme par miracle, nous épargner les efforts indispensables de lucidité, de participation, de solidarité !

Eviter l'implosion

Suite de la première page

A première vue, la République fonctionne, arrimée à de solides institutions. Mais elle paraît éloignée des préoccupations quotidiennes, autant que détachée des urgences ; bref, loin du peuple. Les penchants monarchiques se sont accentués, fût-ce sous l'apparence bonhomme des confidences d'un président se mettant en paix avec sa conscience. Loin d'avoir retrouvé ses pouvoirs, le Parlement a continué d'en perdre, ne serait-ce que par la faute d'élus attirés par le cumul des mandats, cette « tradition républicaine » qui affaiblit la représentation nationale.

L'économie. Quand le léger mieux de la croissance ne suffit pas à prévenir le risque de dislocation sociale, on ne saurait se contenter d'inviter à la patience. La crise économique a eu aussi son envers d'enrichissements rapides et de profits spéculatifs où le souci de l'intérêt général n'entrait guère dans les calculs de rentabilité. Il faut qu'un organisme en déclin, le CNPF, soit quelque peu réveillé par une bataille de succession pour que l'on entende, enfin, des patrons – en l'occurrence Jean Gandois – plaider l'avènement d'une entreprise *« citoyenne ». Il serait temps quand, au même moment, quelques grèves localisées remettent le social à l'ordre du jour.*

L'Europe. Depuis que la CDU allemande a abattu ses cartes, tentant de résoudre le problème posé à la construction européenne par une extension géographique qui précède son avènement politique, ce débat essentiel se tient plutôt dans les colonnes de la presse – et notamment celle du Monde – que dans les assises des partis. Principale puissance occidentale à avoir été déstabilisée dans sa culture diplomatique par la chute du mur de Berlin, qui la contraignait à réinventer une présence au monde ne relevant plus du jeu entre deux blocs, la France semble impuissante à s'inscrire de façon dynamique dans le nouveau paysage géopolitique. Au point d'offrir, pour le seul continent où elle soit encore une puissance, la caricature d'un sommet franco-africain légitimant encore une fois d'inamovibles dictatures tandis que le boudait, malgré de pressantes demandes, Nelson Mandela, symbole de la seule vraie révolution démocratique du continent noir.

⁂

OUI, il serait temps que nos politiques se réveillent de leurs songes présidentiels. Auraient-ils déjà oublié l'alerte des dernières élections européennes où l'on vit, de Le Pen à Tapie en passant par de Villiers, un tiers du corps électoral ignorer les partis dits de gouvernement ? Il est bien temps que les candidats, déclarés ou potentiels, en viennent aux choses sérieuses. Au débat de fond sur les quatre urgences énoncées.

Les « affaires ». Le mérite du premier ministre est qu'à la différence de ses prédécesseurs, il ne « couvre » personne, comme on dit. La justice passe. Tout au plus a-t-il eu la faiblesse de tergiverser lorsque Gérard Longuet fut directement mis en cause en qualité de trésorier du PR. Michel Roussin, lui, n'a pas « pris en otage » son gouvernement et s'est plié à la dure loi fixée par M. Balladur. A charge pour ce dernier de ne pas s'abstraire d'une réflexion globale, et de continuer de préférer la transparence – notamment, celle des marchés publics – à l'excessive mise en cause de la presse, à travers la polémique sur le secret de l'instruction. On ne casse pas le thermomètre quand la fièvre monte.

Les institutions. A ce stade, la réforme est inévitable. Elle doit permettre de mieux accorder le rythme de la vie politique au temps démocratique moderne : sept ans, c'est trop long ! Elle doit conduire à une véritable réflexion sur ce que doit être le jeu des pouvoirs et des contre-pouvoirs lorsque l'on entre dans l'ère de la démocratie d'opinion. Elle doit mettre fin aux dérives monarchiques, au cumul des mandats et, par des règles de financement draconiennes, permettre de restaurer le statut des politiques et le respect dû à leurs fonctions.

L'économie. Autant que la question nationale au tournant du siècle précédent, la question sociale revient en force. Le rapport de la commission Minc sur l'an 2000 a suggéré que, pour préserver un haut niveau de protection sociale compatible avec un haut degré de compétitivité, il fallait substituer la notion d'*« équité »* à celle d'*« égalité »*. Cette piste mérite, à tout le moins, qu'on s'y arrête, plutôt que de laisser filer les déficits sociaux, comme avant chaque échéance électorale.

L'Europe. C'est là que tout se joue. La prise de position de Jacques Chirac, plaidant pour un nouveau référendum, laisse penser que la France pourrait renier sa propre parole, et tourner le dos à trente ans d'une politique obstinée et cohérente d'affirmation progressive, sous la houlette franco-allemande, d'une identité européenne. Entretenir le doute sur l'engagement européen de la France, c'est déstabiliser un ensemble qui a plus que jamais besoin de repartir de l'avant. Différer, pour mieux la conjurer, la perspective de la monnaie unique, c'est, notamment, dilapider un crédit à l'extérieur payé au prix fort par les classes moyennes de ce pays. Dix ans d'obstination pour faire du franc une monnaie solide, c'est peu dans un pays qui a dévalué plus de dix fois depuis la fin de la guerre. En outre, la monnaie unique protégera mieux l'Europe des Etats-Unis et du Japon qu'un franc faible ne protégerait la France.

Pour tout dire, il est temps que s'engage le débat entre ceux qui – Edouard Balladur et Jacques Delors – paraissent les mieux en situation pour tirer notre démocratie et le pays vers le haut. Le premier a signé un « dictionnaire de la réforme » : il devra convaincre que celle-ci n'est pas limitée à un moment électoral. Le second, à la fin de son livre, interrogé sur ce qui fait l'unité de l'homme, répond : *« C'est la contestation permanente de l'ordre établi. »*

Eh bien, nous y sommes ! L'ordre établi se fissure. Mais rien ne serait pire qu'un mouvement sans projet et donc sans avenir. Ce débat-là, à l'intérieur du cercle du possible, est celui auquel aspire une démocratie qui fonctionnerait mieux. Puissions-nous rapidement y entrer. Il ne sera pas de trop pour rétablir l'honneur de la politique.

J.-M. C.

de l'élection présidentielle

– Vous dites cependant que pour faire changer une société, il faut des idées et une stratégie, en estimant que, dans les années 1970, la meilleure était celle de François Mitterrand. La bonne stratégie pour aujourd'hui existe-t-elle ? Qui peut la fabriquer ?

– Lorsque je me réfère à cette stratégie, je vise, dans mon livre, l'action menée pour regrouper les forces de gauche et les conduire à la victoire politique. Ici, nous parlons d'une autre stratégie, celle d'un changement positif pour la France et pour notre société. Le moment est propice pour une mise à plat et pour un redémarrage, car il se trouve qu'aujourd'hui, il y a une coïncidence entre l'érosion d'une espérance, à gauche, et la fin d'une recette-miracle reagano-thatchériste à droite. D'où une société d'autant plus désabusée vis-à-vis de tout projet politique que le spectacle que lui donne aujourd'hui la scène politique l'encourage à l'indifférence.

– Pouvez-vous vous en tenir à ce constat, faire table rase des espérances et des illusions et dire aux Français : « Maintenant, débrouillez-vous ! »

– Je ne fais pas table rase des espérances, si tant est qu'elles soient très répandues. J'invite à emprunter le long chemin de l'engagement politique et social, pour une société active. C'est en fonction d'une telle préoccupation que j'ai invité mes jeunes camarades à créer le club Témoin. Je les voyais totalement accaparés, soit par les débats internes du Parti socialiste, soit par les attirances du microcosme. Depuis un an et demi, ils mènent très bien un travail à la fois intellectuel et politique, dans un esprit d'ouverture à toutes les analyses intéressantes des problèmes de la société, dans la recherche des innovations qui ouvrent des perspectives positives.

« Les Européens ont les yeux fixés sur nous »

– Certains prétendent néanmoins que cette élection présidentielle sera un choix de société pour notre pays...

– Vous pensez vraiment que cette élection va se jouer sur un choix de société, que les Français sont préparés à cela ? Mon point de vue d'homme d'expérience, qui a quand même réussi certaines choses, c'est qu'il y a un gros travail à faire de la société sur elle-même et de la politique pour susciter l'espoir et permettre l'engagement du plus grand nombre. Bien franchement, face à une telle situation, je préférerais avoir quarante ans plutôt que soixante-neuf, mais c'est comme cela... Je ne vais pas me transformer en joueur de flûte parce qu'il y a une échéance. Je ne vais pas vous dire qu'en avril et mai 1995, les Français vont faire table rase du passé et, comme par enchantement, trouver une sorte de cadeau de Noël, une nouvelle société « clé en main ».

– Il y a sept ans, on annonçait la France unie...

– Le résultat, c'est que, vue de Bruxelles, la France a été relativement immobile, d'autant plus que tout changeait autour de nous avec l'émergence de puissances nouvelles, l'apparition de nouveaux risques pour la paix et pour la liberté.

– Ces derniers jours, deux propositions sont venues, l'une du groupe de travail du Plan dirigé par Alain Minc, préconisant d'accélérer le passage à la monnaie unique ; l'autre autre de Jacques Chirac, disant : on ne pourra pas le faire avant 1999 et, en tous cas, pas sans une nouvelle consultation des Français. Vous avez bien une préférence entre ces deux façons de voir l'avenir de la France en Europe ?

– En tant qu'homme soucieux du respect des traités internationaux, je dirai qu'il faut respecter nos engagements. Il y va de la crédibilité de la France. Mais le passage à la monnaie unique n'est pas un remède-miracle. Il ne pourra être accepté durablement par la population que s'il s'accompagne d'une coordination des politiques économiques. Autrement dit, face à une banque centrale indépendante, il faudra une forme de gouvernement économique, afin de maintenir l'équilibre entre les contraintes salutaires d'une monnaie stable et les exigences d'un développement économique et social harmonieux.

»Ce n'est pas pour rien que j'ai fait adopter, au niveau européen, des politiques structurelles pour venir en aide aux régions en retard ou en mutation structurelle, pour stimuler le développement rural, pour accorder la priorité à l'insertion professionelles des jeunes ou à la lutte contre le chômage de longue durée. Ces orientations devront être renforcées dans les années à venir, grâce à plus de cohérence et de convergence entre les politiques nationales, qui demeurent compétentes, au principal, pour ces actions de solidarité.

– L'élection présidentielle française sera-t-elle importante pour l'Europe ?

– Tous les Européens ont les yeux fixés sur nous. Parce que la France séduit et agace à la fois. Mais ils savent aussi que notre pays a toujours été à la tête du mouvement pour une Europe unie. Par conséquent, ils se sentiraient orphelins si la France ne prenait pas clairement position.

»Puis-je, à ce sujet, rappeler que le document de la CDU allemande – sans se pencher ici sur le fond – a deux significations : tout d'abord, il confirme l'engagement européen allemand ; mais il est aussi, en quelque sorte, une lettre recommandée adressée aux Français, leur disant : « Et vous, qu'en pensez-vous ? Vous n'êtes pas obligés de penser comme nous, mais, nous vous en prions, prenez position dans cette période cruciale pour l'avenir des nations européennes. »

– Et vous, que pensez-vous de la réponse ?

– C'est le silence radio, pour le moment ! Nos partenaires en concluent donc que la France hésite. Et ce silence peut devenir désastreux, même s'il n'est jamais trop tard pour bien faire. La construction européenne reste indispensable pour la France et, surtout, pour ceux qui ont les plus nobles ambitions pour notre pays. Si nous voulons rayonner, nous ne pourrons le faire que dans et à travers l'Europe, parce que nos propres marges de manœuvre, comme celles de tout autre pays européen, sont trop réduites.

»Il n'y a pas d'alternative dans ce monde plein de risques et de menaces pour notre sécurité, pour notre bien-être, pour nos acquis sociaux. Si nous continuons dans la voie que j'ai contribué à tracer pour une union des nations européennes, nul doute que nous réussissions à faire rayonner la France et à renforcer notre capacité à faire progresser la société française.

– Le niveau de pertinence politique, aujourd'hui en France, c'est donc, à vos yeux, la construction européenne ?

– C'est la condition pour défendre nos intérêts et promouvoir nos idées sur le plan international. C'est une des conditions du progrès interne à la France, mais ce n'est pas la seule. En réalité, la construction de l'Europe est la seule grande aventure collective, tournée vers l'avenir, que l'on offre actuellement aux Français. Mais ce ne devrait pas être la seule. Il peut y en avoir d'autres aussi. La lutte contre le chômage et l'exclusion en est une magnifique, que l'on peut engager au niveau des négociations sociales, des villes, de l'éducation nationale, de la réforme fiscale, de l'adaptation de nos systèmes de sécurité sociale. Elle demandera, naturellement, que chacun fasse un effort.

»Alors qu'actuellement, à droite, on laisse entendre que tout cela est la conséquence d'avantages sociaux trop élevés, comme si pour devenir plus heureux, il fallait tendre vers le niveau de vie des pays les moins riches ! Et puis, à gauche, certains persistent à déclarer qu'il y aurait des politiques miracle, des trésors cachés. Fort heureusement, ils sont minoritaires, mais ils crient plus fort que les autres.

»C'est pourquoi, je le répète, il faut ouvrir le chantier de la réforme de la société par elle-même. Remettre la société en mouvement en faisant appel au sens de la responsabilité de chacun, telle est la seule voie pour un renouveau de la démocratie politique et sociale.»

Propos recueillis par DANIEL CARTON et PATRICK JARREAU

M. Rocard affirme qu'il ne sera pas candidat même si le président de la Commission européenne ne se présente pas

Interrogé sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, lundi 14 novembre sur Europe 1, Jacques Delors a rappelé que sa réflexion n'était pas terminée, en indiquant que, s'il décidait de ne pas s'engager dans cette bataille, il informerait qui de droit *« avant Noël »* : *« Si au terme de ma réflexion, après avoir consulté de vieux amis, je décidais de ne pas y aller, je préviendrais, pour qu'il n'y ait pas de jaloux, Henri Emmanuelli et Jean-François Hory. »*

Après avoir notamment dénoncé *« les propos injurieux et néo-fascistes »* de Jean-Pierre Chevènement, qui voit en lui *« le candidat de la Démocratie chrétienne allemande »* (*le Monde* du 18 octobre), M. Delors a confirmé son absence du congrès socialiste qui se tiendra du 18 au 20 novembre à Liévin (Pas-de-Calais). *« Ce congrès,* a-t-il souligné, *doit être concentré sur l'avenir et le programme du PS et ne doit pas être troublé par l'arrivée d'un candidat éventuel à la présidence. »* Ne voyant, pour sa part, *« pas beaucoup à quoi* [il] *servirait à ce congrès »*, Michel Rocard a également annoncé, dimanche 13 novembre au cours de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, qu'il se dispenserait de ce déplacement. S'exprimant pour la première fois à la télévision depuis cinq mois, l'ancien premier secrétaire du PS, qui s'est dit « ni mort ni à la retraite », a confirmé qu'il n'envisageait pas de se présenter à la candidature suprême, même en cas de défection de M. Delors. M. Rocard considère qu'aujourd'hui *« Jacques Delors représente une chance historique » : « Il est, depuis dix ans, président de la Commission des Communautés européennes, donc il est en dehors de la vie publique française. Il a pris moins de coups de ce fait et les Français sont attachés à ce qu'il représente de dignité. C'est une chance. Si on peut la saisir grâce à lui, on la saisit. Sinon, que le Parti socialiste soit authentique et aille jusqu'au bout de sa logique. Je ne crois pas à cette ligne, mais, bon, au moins que ceux qui y croient la présentent aux électeurs, c'est bien la moindre des choses. »*

M. Mauroy : la « gauche de la crédibilité »

S'exprimant au même moment devant « Le grand jury RTL-*le Monde* », Pierre Mauroy a aussi fortement plaidé en faveur de M. Delors : *« Son choix est personnel, mais il commence à lui échapper car il répond à une attente collective. » « Celui qui correspond à la synthèse souhaitée entre les socialistes qui voudraient une démarche plus gauchisante et ceux qui veulent une gauche de la crédibilité, c'est Delors ! S'il ne vient pas, une grande chance sera passée pour nous »*, a expliqué le maire de Lille, qui, lui, participera au congrès de Liévin, qu'il espère *« de rassemblement »*.

M. Rocard et M. Mauroy ont, par ailleurs, déploré la dégradation du climat à droite et les démissions successives du gouvernement qui posent, aux yeux de ces deux anciens premiers ministres, *« un problème politique »*. *« Chirac,* a ironisé M. Rocard, *ne peut pas ouvrir la bouche sans faire courir des dangers en France* [...]. *Le drame pour les gaullistes, c'est que le candidat légitime n'est pas rassurant et que le candidat rassurant n'est pas légitime. »* En revanche, M. Mauroy s'est montré plus conciliant que M. Rocard pour juger des relations de François Mitterrand avec René Bousquet. *« Quand on est fidèle à quelqu'un et qu'on l'aime, c'est en bloc »*, a affirmé M. Mauroy. *« Il y a des choses qui soulèvent le cœur,* a déclaré M. Rocard. *René Bousquet a spontanément, sans que les Allemands le demandent, provoqué la déportation, l'envoi au bourreau de plus de dix mille enfants. Il symbolise à lui tout seul la honte de la France pendant cette période. Il est radicalement infréquentable. »*

(Publicité)

Une pierre pour un président

Il aura fallu qu'il entre dans une crise sans précédent pour que l'immobilier, ce parent pauvre et délaissé de la réflexion économique et sociale, apparaisse enfin pour ce qu'il est : un géant omniprésent de nos systèmes financiers.

De partenaire ignoré des années de croissance, il est hélas venu, à son corps défendant, s'inscrire comme une préoccupation majeure des temps de dépression.

● Les établissements de crédit et les sociétés d'assurances provisionnent fortement les conséquences mesurables d'investissements trop confiants ;

● les entreprises de construction s'émeuvent d'une demande qui demeure trop faible ;

● les gouvernements successifs multiplient les plans de relance aux effets éphémères ;

● le parc locatif privé se réduit quand le parc social manque de ressources ;

● les transactions restent contractées et les mises en chantier paraissent peu élastiques au retour de la croissance.

● les bureaux vides et logements vacants suscitent l'imagination théorique autant que la désillusion ;

● enfin, l'accession à la propriété n'est plus, selon l'INSEE, une valeur motrice de l'exception française.

● Et bien sûr, sans-domicile-fixe et mal-logés voient leur nombre s'accroître, générant une émotion dont la force n'a d'égale que notre incapacité collective à répondre à leur détresse.

Bref, dans sa dimension économique et sociale, la question du logement se pose au politique comme elle ne laisse aucun de nous indifférent.

Lois, décrets, circulaires et mesures de soutien se succèdent et s'additionnent à un rythme soutenu sans pour autant connaître le succès. Quatre cents quartiers en difficulté où règnent en maîtres le chômage, l'abattement et la désespérance développent une critique violente de ces échecs dont tous redoutent l'extension.

Après trente années de croissance économique continue durant lesquelles le plein emploi, la croissance des revenus mais aussi l'érosion monétaire gommaient les erreurs d'investissement ou leurs approximations, la politique budgétaire d'aides et la distribution de prêts bonifiés, réponses classiques tenant lieu de politique du logement, sont aujourd'hui dépassées. Demeurées nécessaires, elles ne sont plus suffisantes. D'autant que leur caractère onéreux n'est plus de mise au regard de la situation présente et à venir des finances publiques de notre pays, a fortiori si leur efficacité ne relève plus de l'évidence.

A l'heure où la lutte contre l'exclusion semble être une légitime priorité, le refus de la société duale passe par la définition d'une authentique politique de l'habitat qui seule permettra la nécessaire redéfinition du contrat social.

Une telle ambition, que je souhaite avec vous partager, par sa richesse et ses conséquences épouse largement les contours d'un septennat.

Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, ses grandes orientations devraient, à mon sens, s'articuler autour des axes suivants :

1. – La mise en œuvre d'une véritable politique d'aménagement du territoire.

Sans doute la France n'est-elle plus Paris et le désert français des années 50, mais la répartition du savoir, de l'emploi, du pouvoir et de la culture demeure trop inégale encore dans notre pays, générant par là même de fortes concentrations urbaines côtoyant des zones entières insuffisamment peuplées.

Dès lors que les modes de communication ont réduit les distances, nos régions doivent se renforcer en valorisant leurs atouts.

Au-delà de la décentralisation qui fut surtout une revanche onéreuse du politique sur l'administration, aménager notre territoire, à l'heure où les marchés imposent leurs choix, constitue un enjeu essentiel et enthousiasmant. C'est la pierre angulaire de toute politique de l'emploi et de l'habitat, un dessein mobilisateur à la hauteur de notre pays.

2. – Une interrogation sans fard et sans a priori sur la composition et le devenir du parc immobilier.

Toute politique active du logement et de l'épargne immobilière passe par une réflexion sur la composition du parc, son évolution et son adéquation aux besoins de nos compatriotes et de l'économie. Plusieurs considérations doivent en l'espèce être posées.

● Tout d'abord, sur l'accession à la propriété, cette composante permanente de l'action publique depuis trente ans.

Avec 54 % de propriétaires, il est certain que notre pays a sans doute atteint un équilibre. Une diffusion accrue de la propriété passe par la mise en place de mécanismes lourds et coûteux de garanties pour les ménages moins solvables qui, en cas de difficulté, voient leur rêve se transformer en drame humain.

En période de sous-emploi et d'incertitude quant au cheminement des destinées familiales et professionnelles, il est de la responsabilité de l'Etat de ne pas participer à la diffusion de chimères qui, comme l'accession sociale, risquent de fragiliser la vie entière de nombreux ménages.

● Le parc locatif privé, pour sa part, se réduit sous la double conjonction d'une fiscalité confiscatoire et d'une précarisation du droit de la propriété.

Et pourtant, nul ne conteste que l'existence d'un parc locatif abondant et de bonne qualité est une condition sine qua non de la fluidité du marché et un atout essentiel pour la flexibilité de l'emploi. Mais, peut-on continuer à multiplier les rapports sans agir ? Peut-on continuer à rêver d'un parc locatif sans propriétaires ? Tout cela a été écrit et dit par les signatures les plus qualifiées, seule l'action fait défaut, et il lui faut une solide et farouche volonté politique.

Les investisseurs ne peuvent plus se contenter des annonces triomphantes sur la fin de la guerre entre propriétaires et locataires. D'autant qu'au-delà de cette emphase malvenue il faut bien reconnaître que cette guerre, qui ne fut jamais déclarée, n'a jamais existé. Ne cherchons donc pas de faux conflits pour asseoir d'illusoires victoires !

Un million de logements ont quitté en dix ans le parc locatif, il est grand temps de s'employer à stopper cette hémorragie.

Enfin, arrêtons de multiplier les fausses nouvelles frontières.

La transformation de bureaux en logements n'est pas une solution réelle à nos difficultés, tout au plus l'occasion de quelques opérations marginales. Le véritable enjeu d'une économie dynamique, c'est de remplir ces bureaux d'entreprises et d'emplois, n'y renonçons pas trop vite !

La ligne des 300 000 mises en chantier annuelles n'est pas davantage un horizon significatif. Au-delà de ce chiffre aux vertus magiques et médiatiques, la vraie question est de savoir « si nous construisons les logements qu'il faut là où il faut», comme l'écrivait le rapport Bloch-Lainé.

Quant aux logements vacants, là encore, il ne sert à rien de se polariser sur leur nombre, d'ailleurs sujet à controverses, ni sur ce qu'il est possible d'en attendre. La vacance est inhérente au marché immobilier, et nombre de ces surfaces n'ont de logement que le nom, le temps d'une étude statistique.

3. – L'Etat doit devenir un partenaire fiable.

L'épargne immobilière ne trouve son rendement que dans la durée, aussi les règles qui président à cet investissement doivent-elles être durables. De lois de finances en changements de ministres, les propriétaires ont vu chaque année leurs calculs économiques remis en cause. Il faut en finir avec ces va-et-vient désespérants.

L'Etat doit, comme les textes constitutionnels l'affirment, garantir le droit de propriété, en luttant contre le squatt, en faisant appliquer les décisions de justice, en définissant une bonne fois pour toutes le cadre de relations équilibrées entre propriétaire et locataire.

L'Etat doit promouvoir une économie moderne de l'immobilier qui épouse les lignes générales de la liberté. Trop de réglementations malthusiennes constituent des freins à l'investissement, qu'il s'agisse de la loi de 1948, du statut des baux commerciaux ou de l'inacceptable réglementation des loyers d'habitation en région parisienne qu'aucune donnée objective ne parvient à justifier, si ce n'est une politique des revenus qui cache son nom.

Enfin, l'Etat doit comprendre qu'une véritable politique de l'épargne s'appuie à la fois sur un volet financier et sur l'immobilier. Chacune de ces composantes patrimoniales est digne d'un égal intérêt, et le rôle de l'Etat n'est pas ou ne doit pas être de pénaliser à l'excès l'une, l'immobilier, pour favoriser l'autre. Une société moderne repose sur des épargnants libres et responsables qui, en connaissance de cause, choisissent. C'est le sens de notre revendication d'une authentique neutralité fiscale entre placements. Il y a là beaucoup à faire, d'autant qu'il ne faudrait pas en l'espèce omettre ou faire semblant d'omettre la fiscalité locale.

L'économie immobilière va mal et, avec elle, une part importante de notre tissu entrepreneurial et de nos concitoyens. Les remèdes pour la rétablir sont connus, il suffit de les appliquer. Le logement en France est malade, nous comptons sur vous, monsieur le Président, pour que les Français ne soient plus malades de leur logement.

CNAB, PARIS ILE-DE-FRANCE,
35, rue Washington, 75008 Paris.

LE PRÉSIDENT,
Marc LANCE

Dans une lettre apostolique invitant les autres confessions à préparer le troisième millénaire

Le pape fait amende honorable pour les fautes commises par l'Eglise catholique

Jean-Paul II a rendu publique, lundi 14 novembre à Rome, une lettre apostolique sur la préparation du troisième millénaire du christianisme, intitulée « Tertio millenio adveniente ». Il lance un appel aux autres confessions, chrétiennes et non chrétiennes, pour qu'elles s'associent à cet événement et demande à l'Eglise catholique de faire pénitence pour toutes les fautes commises dans l'histoire.

La lettre apostolique sur le troisième millénaire commence par une longue méditation sur le mystère de l'incarnation qui évoque, pour les chrétiens, la naissance du Christ. Son auteur rappelle que la tradition de l'Ancien Testament est tout entière tendue dans l'attente d'un Messie que, pour lui, le Christ est venu *« accomplir »*, il y a deux mille ans. On lira, parfois avec une certaine gêne, ces pages dans lesquelles Jean-Paul II écrit que l'entrée de Dieu dans l'histoire des hommes (pour les chrétiens, le Christ est à la fois homme et Dieu) est une aspiration présente dans toutes les religions : *« Le Christ est la réalisation de l'aspiration de toutes les religions du monde et par cela même, il en est l'aboutissement unique et définitif. »*

Le « scandale » de la division des chrétiens

Il n'évoque donc pas la tradition messianique propre au judaïsme, ni celle de l'islam, pour qui Jésus n'est qu'un prophète parmi d'autres. Il expédie en quelques phrases la *« réincarnation »*, qui fait de l'homme, dit-il, un être *« essentiellement spirituel et immortel »* et qu'*« exclut »* la révélation chrétienne. Ce caractère quelque peu monopolistique donné à l'« incarnation » chrétienne n'interdit toutefois pas la perspective œcuménique au sens large, incluant aussi les traditions juive, islamique et orientales, que Jean-Paul II entend donner aux célébrations qu'il annonce pour le troisième millénaire du christianisme. C'est même l'axe essentiel de son présent document.

Il lance un appel pour que la préparation de ce « jubilé » (1) de l'an 2000 soit marquée, entre catholiques, protestants et orthodoxes, par des projets œcuméniques précis. Au préalable, après un millénaire de divisions, un *« examen de conscience »* s'impose, estime toutefois Jean-Paul II. En effet, écrit-il, *« la communion ecclésiale a connu de douloureux déchirements qui s'opposent ouvertement à la volonté du Christ et sont, pour le monde, un objet de scandale. Malheureusement, ces péchés du passé font encore sentir leur poids. Il est nécessaire d'en faire amende honorable, en invoquant avec force le pardon du Christ »*. Il espère que les confessions chrétiennes pourront se présenter, lors du troisième millénaire de la naissance de leur fondateur, *« sinon totalement unis, du moins beaucoup plus près de surmonter les divisions du deuxième millénaire »*.

Jean-Paul II élargit cette demande de pardon à l'ensemble des fautes commises dans le passé par les chrétiens. *« Il est juste,* déclare-t-il, *que, le deuxième millénaire arrivant à son terme, l'Eglise prenne en charge le péché de ses enfants* [quand ils s'étaient] *éloignés de l'esprit du Christ et de l'Evangile, présentant au monde le spectacle de façons de penser et d'agir qui étaient de véritables formes de contre-témoignages et de scandale. »*. Il ajoute que *« l'Eglise ne peut passer le seuil du nouveau millénaire sans inciter ses fils à se purifier, dans la repentance des erreurs, des infidélités, des incohérences, des lenteurs »*.

Le chapitre le plus *« douloureux »* est celui du *« consentement donné, surtout en certains siècles, à des méthodes d'intolérance, et même de violence, dans le service de la vérité »*. Le pape ne nomme pas ici les crimes commis au nom de l'Inquisition et de l'évangélisation forcée. Il croit bon d'ajouter qu'*« on ne peut pas ne pas tenir compte des conditionnements culturels de l'époque »*. Toutefois, malgré ces *« circonstances atténuantes »*, l'Eglise ne doit pas *« se dispenser de regretter profondément les faiblesses de tant de ses fils qui ont défiguré son visage (...) »*.

« De ces attitudes douloureuses du passé, ajoute le pape, *ressort pour l'avenir une leçon qui doit inciter tout chrétien à s'en tenir fermement à la règle d'or définie par le concile : la vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même »*. A plusieurs reprises dans cette lettre, il réaffirme l'irréversibilité des réformes du concile Vatican II (1962-1965) : *« La meilleure préparation de l'échéance bimillénaire ne pourra que s'exprimer par un engagement renouvelé d'appliquer l'enseignement de Vatican II à la vie de chacun et de toute l'Eglise »*.



Au cours d'un consistoire extraordinaire, les 13 et 14 juin dernier, des cardinaux avaient souhaité que l'Eglise dénonce aussi les *« erreurs du présent »*. Le pape n'écarte pas la proposition : *« Les chrétiens ont à s'interroger sur leurs responsabilités dans les maux de notre temps »*, dit-il. Et de citer la montée de l'indifférence religieuse : *« Ne sont-ils pas eux-même atteints par l'atmosphère de sécularisme et de relativisme éthique ? »* Il déplore *« la crise de l'obéissance à l'égard du magistère de l'Eglise »*, mais aussi *« le manque de discernement, qui devient parfois un véritable consentement, de nombreux chrétiens devant la violation des droits humains fondamentaux de la part de régimes totalitaires. Et ne faut-il pas déplorer la coresponsabilité de tant de chrétiens dans des formes graves d'injustice et de marginalisation sociale ? »*.

Voyage en Terre sainte

Pour préparer le jubilé, le pape entend prendre des initiatives concrètes. Il réaffirme son désir de se rendre à Sarajevo, au Liban, à Jérusalem, en Terre sainte : *« Il serait très significatif,* écrit-il, *de pouvoir, à l'occasion de l'an 2000, visiter tous ces lieux qui se trouvent sur le chemin du peuple de Dieu de l'ancienne alliance, depuis les terres parcourues par Abraham et par Moïse, en traversant l'Egypte et le mont Sinaï, jusqu'à Damas, ville qui fut témoin de la conversion de Saint Paul. »*

De même lance-t-il des appels à la mobilisation des Eglises locales et relance-t-il un projet de synode épiscopal commun aux Amériques du Nord et du Sud et un autre en Asie (à l'image des synodes sur l'Europe et sur l'Afrique, qui ont eu lieu respectivement à Rome en 1991 et en 1994). Les trois dernières années du millénaire (1997, 1998, 1999) seront successivement consacrées à des approfondissements sur le Christ, sur l'Esprit-Saint et sur Dieu. Pour cette dernière année, Jean-Paul II exprime le souhait de rassemblements communs avec les juifs et les musulmans, *« dans des lieux significatifs pour les grandes religions monothéistes »*, et de *« rencontres panchrétiennes »* avec les orthodoxes et les protestants. Il conclut par la convocation d'un Congrès eucharistique international, qui se tiendra à Rome, et sera l'*« aboutissement »* de ces manifestations.

H. T.

(1) Dans l'Ancien Testament, l'année jubilaire était consacrée à Dieu tous les cinquante ans. Chez les catholiques, c'était l'année privilégiée où les pèlerins de Rome bénéficiaient d'une indulgence plénière.

COMMENTAIRE

Une mémoire bien timide

S'il était encore besoin de se convaincre que le pape, physiquement affaibli, ne démissionnerait pas l'an prochain à l'âge de soixante-quinze ans (qui oblige tout évêque, sauf celui de Rome), ou ne ralentirait pas son rythme de travail, cette lettre apostolique sur le troisième millénaire de la naissance du christianisme en serait la preuve formelle. C'est un programme pour cinq ans qu'il vient de publier. Il prend date pour plusieurs voyages et au moins deux synodes en Amérique et en Asie. Et la frénésie scripturaire qui semble le poursuivre, après le succès de son best-seller, se continuera en janvier par une encyclique sur la vie. Quel démenti infligé à ceux qui titraient, il y a peu : *« Le pape se meurt ! »*

Dès le début de son pontificat, en 1978, Jean-Paul II avait fixé le cap sur l'an 2000. Il s'est toujours montré fasciné par les anniversaires qui rythment les rendez-vous avec l'Histoire. Mais on ne comprendrait pas cette obsession, si on ne se souvenait qu'il vient d'un pays, la Pologne, longtemps frustré de sa mémoire. Hier, en rappelant sans cesse les grandes dates de la christianisation de la Pologne, il voulait convaincre ses compatriotes que le communisme n'était qu'une parenthèse dans une longue histoire nationale et religieuse. Les événements ne lui ont pas donné tort.

Une ambition démesurée

Cette fois, c'est à la conscience de l'humanité entière qu'il fixe rendez-vous. Il lui propose une ambition démesurée, à la mesure du voyage qu'il compte lui-même entreprendre d'ici à l'an 2000 : remettre à jour le contrat passé entre Dieu et Moïse sur le mont Sinaï (en Egypte où il rêve de se rendre) ; revenir à la source du christianisme en empruntant en Terre sainte, et jusqu'à Jérusalem, les pas du Christ ; reprendre à Damas, la ville de Paul, le parcours des premiers évangélisateurs. Enfin, et surtout à usage interne d'une Europe qui par deux fois a failli sombrer sous les coups de systèmes *« antichrétiens »* (le nazisme, le communisme), il propose à l'homme « désenchanté » d'aujourd'hui un sursaut moral et une *« libération »* fondés sur l'Evangile.

On ne saurait reprocher à Jean-Paul II de vouloir ainsi conjurer les millénarismes qui, dans les cinq années à venir, ne manqueront pas de naître. Mais d'ici là, il lui restera à convaincre de la volonté de l'Eglise catholique de faire pénitence et de rechercher l'unité. Si ce *mea culpa* pour les fautes passées de l'Eglise est, dans la bouche d'un pape, un exercice rare, beaucoup le trouveront timide au regard du passif que représentent les guerres de religion, les tribunaux de l'Inquisition, les massacres d'Indiens par les premiers missionnaires, les persécutions antijuives (qu'il n'évoque même pas d'un mot), et tant d'autres formes de violation des droits de l'homme dont, en deux mille ans d'histoire, elle s'est rendue coupable.

L'autre défi qu'il propose – la réconciliation entre les chrétiens, le dialogue des religions – est chaque jour contredit, au Proche-Orient, en Algérie, dans les pays de l'ex-Yougoslavie, sans parler de l'Irlande, par la montée des fondamentalismes. L'intention œcuménique de ce pape est sincère, mais protestants et orthodoxes sont parfois fondés à penser que le magistère romain n'a jamais été aussi renforcé. L'ambitieux programme quinquennal que propose aujourd'hui Jean-Paul II – pour qui le christianisme, après la chute du communisme, connaît une nouvelle chance historique – suppose encore de la part de l'Eglise nombre de déchirantes révisions.

HENRI TINCQ

L'enquête sur les activités financières du banquier Alain Cellier

Un réseau de financement occulte lié au Parti républicain a bénéficié en 1988 d'un versement d'Alcatel

Le conseiller Van Ruymbeke *s'efforce d'exploiter* les documents bancaires transmis par la *Suisse et le Luxembourg sur* les opérations du compte luxembourgeois « *Bylallula* » *qui abritait* les opérations de la société panaméenne Suchy, créée par un proche de M. Longuet, le banquier Alain Cellier, et pourrait avoir servi de « caisse noire » au Parti républicain. Un relevé informatique établit que, le 4 août 1988, Alcatel Standard AG, filiale suisse du groupe Alcatel, a effectué un virement de 3,2 millions de francs sur ce compte, au profit d'une autre société panaméenne, Invest-ment Management Technics Corporation (IMTC). Lundi matin 14 novembre, la direction d'Alcatel nous a déclaré qu'elle *« procédait à des vérifications ».* D'autres pièces révèlent de nombreux achats de titres Rhône-Poulenc, en 1987 et 1988, qui ont généré d'importantes plus-values, échappant à tout impôt. Le groupe chimique était alors en attente d'une privatisation, et les principaux dirigeants du PR siégeaient au gouvernement.

Que cachent les silences d'Alain Cellier ? Quelle indicible vérité dissimulent les dénégations de ce banquier parisien, ami proche de Gérard Longuet, et aujourd'hui soupçonné par le conseiller Van Ruymbeke d'être la cheville ouvrière d'un réseau international de financement occulte du Parti républicain ? Pressé de questions, d'abord par les policiers, le 12 octobre, puis par le magistrat rennais, six jours plus tard, M. Cellier n'a livré aucune réponse précise, s'abritant derrière des *« je ne comprends pas »* et des *« je ne connais rien à ces opérations »* peu convaincants. Le nom et la signature de ce financier réputé, qui se présente comme un *« spécialiste des marchés financiers »*, apparaissent en effet sur bon nombre des documents transmis à la justice française par la Suisse et le Luxembourg, en vertu d'une commission rogatoire délivrée le 14 avril par Renaud Van Ruymbeke.

On sait comment le magistrat rennais a *découvert ce circuit* financier aux détours mystérieux. Alors qu'il enquêtait sur les conditions d'achat du siège du PR, rue de Constantine à Paris, l'homme d'affaires Michel Reyt a fini par lui avouer que, lors de la transaction, en 1988, il s'était fait verser par les dirigeants de ce parti, en deux versements sur un compte suisse, une commission de 6 millions de francs. Or les virements provenaient d'un compte ouvert dans une banque luxembourgeoise, la Bayerische Landesbank International, au nom d'une société panaméenne, Suchy Corporation, elle-même gérée par une société fiduciaire genevoise, Experta, pour le compte d'un banquier français, Alain Cellier (*le Monde* daté 16-17 octobre). Michel Reyt ayant précisé que le principe de ce dessous-de-table helvétique s'était négocié entre lui et MM. Longuet et Thomas, aujourd'hui respectivement président et trésorier du PR, le conseiller Van Ruymbeke en a déduit que ce parti pouvait avoir l'usage, sinon le contrôle, du fameux compte luxembourgeois...

Compte « Bylallula », numéro 275 966

Interrogé par le magistrat, Alain Cellier a *simplement admis* qu'il rencontrait *« peut-être trois fois par an »* Jean-Pierre Thomas, et qu'il voyait *« régulièrement »* Gérard Longuet : *« C'est plus souvent moi qui vais le voir car il est plus occupé que moi. (...) Je l'ai vu plusieurs fois le mois dernier. Nous avons parlé de la politique, de ses ennuis, j'ai essayé de le réconforter, de lui dire que tout cela n'était pas grave... »* S'agissant des faits mis au jour dans leur pays à l'occasion des investigations de M. Van Ruymbeke, les autorités suisses ne semblent pas partager cet optimisme : le procureur de Genève, M. Kasper-Ansermet a promptement ordonné l'ouverture d'une procédure pour *« blanchissage d'argent sale »*, et tout porte à croire que les Suisses sont disposés à apporter une *« aide maximale »* à la justice française dans cette affaire.

Les Luxembourgeois ont, eux aussi, fait diligence. Dans une lettre adressée le 29 juin au conseiller Van Ruymbeke, le juge d'instruction Jeannot Nies, relatant sa visite à la Bayerische Landesbank, faisait état d'un résultat *« pour ainsi dire positif »* et de la saisie de nombreuses archives, la banque ayant décidé d'*« être coopérative »*. C'est ainsi que le magistrat rennais a reçu plusieurs centaines de relevés bancaires et d'ordres de virements, dont l'exploitation devrait permettre de retracer avec précision l'histoire au jour le jour du compte de la société Suchy – numéroté 275 966 et baptisé *« Bylallula »* –, et peut-être de quelques autres... L'argent étant souvent viré d'un compte *numéroté à un autre*, dans la même banque ou dans une autre, plusieurs pistes s'offrent pour identifier les destinataires des millions passés par le compte de Suchy.

La provenance de ces millions, elle, est plus difficile encore à déterminer. Le conseiller Van Ruymbeke semble avoir d'emblée soupçonné l'existence, derrière Suchy, d'une *« caisse noire »* gérée de l'étranger, c'est-à-dire à l'abri des regards du fisc, des douanes et de la justice, et alimentée en toute discrétion par les commissions occultes de grands groupes industriels. La découverte, parmi les écritures du compte « Bylallula », d'un ordre de virement en provenance de la société Alcatel pourrait accréditer cette hypothèse.

Un relevé informatique daté du 4 août 1988 à 8 h 29 enregistre ainsi le transfert de 3,2 millions de francs français sur le compte d'une autre société panaméenne, Investment Management Technics Corporation (IMTC), qui sert d'écran à Suchy. Le document indique que le virement fut effectué par la BNP, le donneur d'ordre étant ainsi désigné : *« Alcatel Standard AG, Postfach (Boîte postale), 4010 Basel »*, c'est-à-dire l'antenne bâloise du groupe français de téléphonie. Daté du lendemain, un bordereau manuscrit constate l'*« entrée d'argent »* (*« Geldeingang »*) correspondante.

Quelle était la justification de ce virement ? Pour quelle raison Alcatel avait-il besoin de verser plus de 3 millions de francs à cette société panaméenne non identifiée, mais disposant du même compte qui servit, un mois plus tard, à verser une commission occulte à Michel Reyt, lors de l'achat du siège du Parti républicain ? En août 1988, lorsqu'est effectué ce virement, Alain Madelin n'est plus ministre de l'industrie, ni Gérard Longuet ministre délégué chargé des postes et télécommunications, poste où il décida d'ouvrir ce secteur à la concurrence du secteur privé, notamment en choisissant la Générale des eaux comme second opérateur de radiotéléphonie en France (1). Depuis la réélection de François Mitterrand, trois mois auparavant, les socialistes sont revenus au pouvoir, et aucune campagne électorale nationale n'est prévue dans un avenir proche. Mais le compte luxembourgeois de Suchy continue, lui, de voir entrer et sortir les millions.

Dans une *« déclaration »* enregistrée le 27 septembre par la Sûreté de Genève, Uwe Brockmann, l'ancien directeur d'Experta Administration, qui était chargé à ce titre de la gestion du compte, affirmait : *« Le compte Suchy était un compte du type « self-management », c'est-à-dire que c'est le client qui gérait personnellement son compte par notre intermédiaire. Les instructions étaient transmises par téléphone, à moi-même ou à mes remplaçants. »* Questionné sur l'identité de ce *« client »*, le financier désignait alors l'*« ayant droit économique »* de la société panaméenne Suchy Corporation comme *« un Français (...) connu au début des années 70 à Paris, dans le cadre de* [sa] *profession »* et qu'il revoit *« deux ou trois fois par an »*. Il ne consentira à le nommer que devant le juge d'instruction genevois Philippe Thélin, le 30 septembre, déclarant cette fois que *« le propriétaire économique de la société Suchy Corporation est M. Alain Cellier, qui habite Paris et travaille pour la Nomura Bank dans cette ville »* (*le Monde* du 21 octobre).

Ancien de la banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet (NSM), actuel coprésident de la banque japonaise Nomura à Paris, Alain Cellier, âgé de cinquante ans, partageait les mêmes bancs que Gérard Longuet à l'ENA, en 1971. Sur la photographie de la promotion, il se tient entre le futur ministre, qui portait alors une moustache façon IIIe République, et un certain Laurent Fabius. Des années plus tard, les habitués remarqueront parfois, lors des voyages officiels de M. Longuet, le physique avenant et l'élégance toute giscardienne de cet ami de vingt ans devenu expert de la finance.

Les relations de M. Cellier avec Uwe Brockmann, le gérant de fortune d'Experta, dont la fiduciaire Amadeus a pris la suite, sont elles aussi plus que professionnelles. Les deux hommes se sont vus plusieurs fois, avec leurs épouses, dans la villa des Brockmann au Cap Ferré, dans le bassin d'Arcachon. L'agenda 1988 d'Alain Cellier, saisi par les policiers, mentionne en outre de nombreux rendez-vous avec Gérard Longuet – les 26 juillet, 1er août, 30 août, 5 octobre, 19 octobre, 9 novembre, 20 novembre –, entrecoupés de rencontres avec Brockmann et également avec Michel Mauer, le PDG de la COGEDIM. Et cela, à l'époque même où les dirigeants du PR, *assistés par le promoteur immobilier*, négociaient avec Michel Reyt l'achat du siège de la rue Constantine. La première partie du dessous-de-table – 5 millions sur les 6 millions prévus – négocié à cette occasion fut versée *le 15 septembre* 1988. La vente fut réalisée le lendemain. La deuxième partie fut virée sur le compte suisse de Michel Reyt le 21 novembre.

L'examen du compte de la Suchy Corporation révèle par ailleurs des mouvements de fonds d'une tout autre ampleur. Au total, selon les enquêteurs, plusieurs dizaines millions de francs auraient transité par le compte « Bylallula », qualifié par Uwe Brockmann de *« compte moyen-supérieur »*. L'importance des sommes concernées, la fréquence des opérations et la facilité apparente avec laquelle les gestionnaires du compte parviennent à combler les découverts font *curieusement* écho aux constatations effectuées, voilà un an et demi, par le conseiller Van Ruymbeke dans les comptes du PR, lorsque le magistrat avait établi que *« près de 28 millions de francs »* y avaient été déposés en liquide. *« L'origine particulièrement suspecte de ces valises de billets*, notait-il dans un rapport daté du 24 mars, *est confortée par la déposition de l'un des banquiers, selon lequel le compte du parti était réapprovionné dans les 24 ou 48 heures lorsque M. Thomas était informé d'un solde débiteur trop important, ce qui suppose une « caisse noire » peu compatible avec des « dons » d'entreprises et encore moins de particuliers et de militants »* (*le Monde* du 29 mars).

Organisée par Alain Cellier et Uwe Brockmann, la nébuleuse des comptes anonymes et des sociétés exotiques s'étend d'ailleurs bien au-delà de la seule Suchy, dont le compte luxembourgeois *a été* soldé le 30 mai 1989 *« sur décision du client »*. Au juge suisse, Brockmann a révélé que le banquier ami de Gérard Longuet était également *« l'ayant droit d'autres sociétés panaméennes ayant des comptes à la Bayerische Landesbank au Luxembourg »* : Mony, Clearfield, Lausanna, Vancouver. Si le magistrat rennais ne détient *pas encore l'intégralité* des documents bancaires concernant ces nouvelles sociétés-écrans, il a d'ores et déjà effectué quelques constations.

Un silence obstiné

Ainsi apparaît-il que les comptes de Mony et de Lausanna ont été vidés au profit d'Investors Services, compagnie des Bahamas disposant d'un compte à Vaduz, au Liechtenstein : des ordres avaient été donnés en ce sens à la *Bayerische* Landesbank, en mai 1993, pour Mony, et en mars 1994 pour Lausanna. Plus énigmatique encore, alors que l'enquête suisse a déjà commencé, ordre est donné de solder le compte Investors, et d'en transférer les avoirs sur un compte ouvert au Crédit suisse de Zurich, baptisé « Gibraltar ». *Selon un relevé du 1er juin 1994*, Investors possédait pourtant à cette date un avoir de 6 283 267 francs. Et le 16 juin, Lausanna effectuait encore un virement de 2 191 000 francs vers le compte d'Investors.

De l'examen des documents transmis à ce jour *via* la chancellerie, le conseiller Van Ruymbeke peut déduire que certaines des *sociétés créées* par Alain Cellier demeurent en activité. Ainsi Vancouver disposait-elle toujours, le 16 juin, d'un crédit de 33 920 140,86 francs, en vertu d'un relevé portant le paraphe du banquier français. Une facture établie par un attorney panaméen – le cabinet Aleman, Cordero, Galindo et Lee – montre de surcroît que la société Vancouver devait payer des *« honoraires d'agent »* de février 1994 à janvier 1995. Il en va d'ailleurs de même pour Clearfield, elle aussi facturée par les hommes de loi panaméen, et dont un relevé permet d'établir que le 19 septembre 1994, son compte *luxembourgeois fut approvisionné* par un virement de 125 770 dollars, provenant d'un compte nommé « Jumbo », également ouvert dans le Grand Duché.

De ces circuits financiers souterrains, un seul homme détient la clé : Alain Cellier. Aussi son silence place-t-il la justice dans une impasse. S'exprimant devant les sénateurs républicains et indépendants *du Sénat*, le *25 octobre*, le trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, affirmait n'avoir jamais, *« dans l'ensemble de* (ses) *fonctions (...) réalisé la moindre opération sur des comptes à l'étranger »*.

HERVÉ GATTEGNO et ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) En mars 1994, le conseiller Van Ruymbeke a montré qu'à la suite de l'attribution d'un réseau de téléphonie à la Société française de radiotéléphone (SFR) par M. Longuet, cette filiale de la CGE avait versé plus de 10 millions de francs au Parti républicain pour des achats de publicité.

PARTI RÉPUBLICAIN
président : Gérard LONGUET
trésorier : Jean-Pierre THOMAS
BANQUE BAYERISHE LANDESBANK
sociétés panaméennes — comptes ouverts par Alain CELLIER
IMTC
SUCHY gérée par EXPERTA, Uwe BROCKMANN
VANCOUVER
CLEARFIELD
MONY
LAUSANNA
compte "Bylallula"
3,2 millions de francs
ALCATEL Bâle (1988)
compte "Jumbo"
INVESTORS SERVICES Liechtenstein
compte "Gibraltar" CRÉDIT SUISSE

Une mystérieuse spéculation autour de Rhône-Poulenc

Placé au cœur d'un embrouillamini de comptes-écrans et de prête-noms eux-mêmes établis dans trois paradis fiscaux, le compte de la Suchy *Corporation* semble avoir eu essentiellement *deux activités*. D'abord, faire circuler de l'argent venu de l'extérieur à travers un circuit opaque propre à brouiller les pistes en le renvoyant vers des destinataires pour l'instant en majorité inconnus. Pour cela, Suchy se *sert*, dans la plupart de ses opérations, d'une société-écran panaméenne, Investment Management Technics Corporation (IMTC). Résultat : seules deux opérations, le virement Alcatel Standard AG et le paiement de 6 *millions à Michel* Reyt, *ont* un donneur d'ordre et un bénéficiaire connus. Ensuite, profiter du passage de cet argent – plusieurs dizaines de millions de francs – pour le faire fructifier rapidement. Par le prêt et la spéculation. Avec un penchant évident pour les certificats d'investissements Rhône-Poulenc.

Les documents bancaires montrent ainsi qu'Alain Cellier et *Uwe Brockmann se sont livrés, via* IMTC et Suchy, en 1987 et 1988, à de gros achats de certificats d'investissement privilégiés (CIP) du groupe pharmaceutique *Rhône-Poulenc* (1). *Et qu'ils ont* fait preuve d'un flair étonnant. Ainsi le 12 janvier 1987, alors que le cours est à la baisse, ils en achètent pour 50 millions de florins néerlandais (environ 150 millions de francs français). Le lendemain – *belle aubaine !* –, le certificat a gagné un point. Les deux compères revendent : en vingt-quatre heures, ils ont gagné 450 000 florins, soit 1,5 million de francs. *Ces plus-values réalisées* à l'étranger, échappent de surcroît à l'impôt... Les deux financiers continueront à s'intéresser de près aux CIP de la grande firme chimique et pharmaceutique. Logique : la droite est reve*nue au pouvoir avec un pro*gramme de privatisations dans lequel *Rhône-Poulenc* (dont le PDG Jean-René Fourtou est proche de l'UDF) figure nécessairement en bonne place. Les CIP sont donc destinés à être transformés en actions, à un prix sans doute avantageux.

La privatisation de Rhône-Poulenc sera effectivement annoncée on octobre 1987 par le ministre de l'industrie, Alain Madelin, *vice-président du PR, qui choisit la* firme chimique de préférence à *Pechiney. Annoncée mais pas* mise en oeuvre à la date prévue. Le krach boursier qui survient quelques jours plus tard conduira le gouvernement de Jacques *Chirac à renoncer à cette mesure.* Une nouvelle fois, les cours du CIP baissent. A moins de 300 francs l'unité, le cours du certificat n'a même jamais été aussi bas depuis sa création en 1985. Alain Cellier et Uwe Brockmann *en profitent à nouveau*. Mais leurs achats sont bien moins massifs qu'en janvier. A deux reprises, les 19 et 23 novembre 1987, ils acquièrent mille certificats pour 304 000 et 283 125 francs.

Enfin, le 17 décembre, dans un document qui fait référence à « Bylallula », la Bayerische Landesbank effectue un virement de 35 434 850 francs sur un compte CEDELUL d'une société luxembourgeoise, la Cedel S.A. Le *bénéficiaire désigné* de cette énorme somme est MULCO, Amsterdam. Seule précision, la Bayerische indique que la transaction concerne des *« Rhône-Poulenc aktien »* (actions, en allemand). Un an plus tard, le 27 décembre 1988, le compte de la Suchy enregistre un crédit de 44 millions de francs. Avec ces simples mentions : *« Votre vente »* et *« Rhône-Poulenc »*.

Des placements à court terme

Quant aux autres opérations du compte Suchy, leur nombre et leur montant (parfois plusieurs dizaines de millions de francs *pour une seule opération*) ont de quoi donner le tournis. Certains mouvements, au débit comme au crédit, et parfois sous forme d'achats et de ventes de titres boursiers, dépassent les 30 millions de francs. D'autres, en *forme d'aller-retour entre sociétés* panaméennes, n'ont sans doute pas d'autre but que de brouiller les pistes. Un exemple : le 11 novembre 1988, Suchy transfère 7,826 millions vers le compte d'IMTC ; le 23 novembre, IMTC *rend la politesse à Suchy en lui* virant 7,033 millions de francs.

Colonne crédit, l'argent ne manque pas. Il arrive même parfois à flots. C'est notamment le cas de septembre à novembre 1987 et d'octobre à décembre 1988. D'où vient cette manne ? Dans un cas, d'Alcatel Standard AG (l'antenne suisse du groupe français). Dans d'autres, il s'agit *visiblement de prêts bancaires* destinés à des remboursements *ou à des opérations spéculatives.*

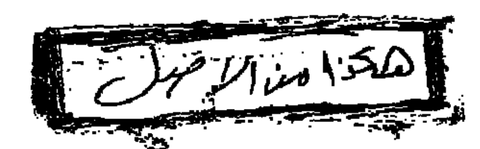
En octobre 1988, le compte s'enrichit d'un prêt de 25 millions de francs. En financiers avisés, Brockmann et Cellier utilisent les sommes du compte « Bylallula » pour des placements à court terme, d'une ou deux semaines. A 6,5 % sur des sommes qui atteignent parfois 10 et 20 mil*lions, ce n'est pas négligeable.*

Pour le reste, il s'agit de millions d'origine inconnue qui font trois petits tours dans la « lessiveuse » Suchy, se mélangent et puis s'en vont vers des destinations inconnues, des comptes à *numéros ou à pseudonymes* (Parasol, Pepsi-Cola, Club 54). Généralement *via* IMTC, le garant de l'opacité. Une seule opération est clairement identifiée : celle par laquelle Alain Cellier utilise IMTC pour virer 5 millions de *francs sur le compte* « Massyco » ouvert par Michel Reyt à la Banque populaire suisse, à Genève. C'est ce versement qui mettra Renaud Van Ruymbeke sur la piste de la Suchy Corp et du banquier parisien.

Une fois sa double mission remplie, et la relève assurée par *la création d'une nouvelle géné*ration de panaméennes, la Suchy *mettra la clé sous la porte, en mai* 1989. Après avoir pris soin de transférer 15 millions de francs en Suisse.

H. G. et R.-P. P.

(1) *Le CIP* est l'équivalent dans les sociétés nationales des actions dans le privé, mais sans droit de vote.



i républicain
Alcatel

et le rôle des sociétés-écran panaméennes

Des offshore à tout faire

Des îles Caïmans aux îles Vierges en passant par Vaduz et Luxembourg : des paradis fiscaux utilisés par toutes les grandes sociétés françaises

Le financement du Parti républicain, celui des activités de Bernard Tapie ou de Jacques Médecin, la tentative d'escroquerie de 1,5 milliard de dollars au détriment de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, les filiales minières du groupe Schneider au Zaïre contestées par la justice belge : toutes ces affaires ont pour point commun l'utilisation de sociétés *offshore*.

Cette appellation signifie que celles-ci n'effectuent pas d'opérations commerciales ou financières dans le pays où elles se sont installées. Cette définition banalement technique n'explique pas l'odeur de soufre qui se dégage de ce monde économique hors normes. Bien sûr, les implications répétées dans des épisodes judiciaires n'arrangent pas la réputation de ces entreprises exotiques, mais c'est leur vocation et leurs conditions de fonctionnement qui les font considérer comme interlopes.

La motivation essentielle de ceux qui achètent ou créent une société offshore étant le désir d'économiser de l'argent, qui dit société offshore, dit « paradis fiscal ». En effet, ces petites merveilles, qui évitent l'impôt, protègent l'anonymat et permettent de faire n'importe quoi, n'existeraient pas si certains pays n'avaient décidé de leur accorder l'aide et la protection d'un régime juridique et fiscal extraordinaire. Les « guides des paradis fiscaux » ont recensé les pays où il fait bon nicher sa société. Tout le monde sait que les Antilles sont accueillantes, notamment les îles Caïmans, les Bermudes, et les Bahamas. On parle aussi de Panama, de la Suisse, des îles Anglo-Normandes, du Liechtenstein et du Luxembourg. On connaît moins Turks et Caicos, Hongkong, Monaco ou Gibraltar. Il existe des paradis pour les personnes physiques et d'autres pour les personnes morales. L'ambiance peut être tropicale (Antigua) ou alpine (Vaduz). Il en est qui se spécialisent dans les assurances (Bermudes) ou dans la banque (la Suisse). Il en naît sans cesse : les docks de Dublin, les Pays-Bas ou Madère.

Une heure de formalités pour une boîte aux lettres

Il n'est pas sorcier d'acquérir ou de fonder une société offshore. Les journaux anglo-saxons publient des petites annonces promettant un pied-à-terre protecteur à l'île de Man ou à Antigua pour une poignée de livres ou de dollars. Les moins sophistiquées de ces coquilles juridiques – et les moins convenables aux yeux du fisc – telles les sociétés de Panama ou des Antilles néerlandaises, attendent le client dans des cabinets spécialisés de Lugano ou de Luxembourg. Une petite heure de formalités, quelques milliers de francs d'acompte et le tour est joué : le nouveau propriétaire est titulaire d'une boîte aux lettres au paradis dont il pourra se servir masqué.

Ceux qui désirent un peu plus de respectabilité et qui savent l'extrême sensibilité des inspecteurs des impôts à l'existence, dans les bilans, de filiales sulfureuses se tournent vers des pays plus respectables. Dans la principauté du Liechtenstein, un avocat prête-nom professionnel est en mesure de créer pour compte d'autrui un établissement, ou *Anstalt*, en prouvant son identité ; le capital minimal est de 30 000 francs suisses (120 000 francs) ; le droit d'enregistrement s'élève à 3 % du capital ; la taxe annuelle sur les actifs est de 1/1 000 avec un minimum de 1 000 francs suisses (4 000 francs). En contrepartie, la nouvelle société ne paie aucun impôt sur les bénéfices et n'est pas tenue de communiquer sa comptabilité.

A Luxembourg, depuis 1929, il est possible d'acquérir anonymement un holding : 1 250 000 francs luxembourgeois de capital (200 000francs), 1 % du capital souscrit au titre des droits d'enregistrement, un impôt annuel de 0,2 % assis sur le capital nominal. Sa vocation est précise : gérer des participations et accorder des prêts aux sociétés dont il détient des actions. En contrepartie, le holding est exempté de tout impôt sur les revenus, les plus-values et la liquidation.

Il existe des offshore convenables et toutes les grandes sociétés françaises possèdent une ou plusieurs de ces entreprises de paille. Ainsi, en 1989, Air France a créé, avec Indosuez, la BNP et Partnairs, une filiale à Curaçao, Air France Partnairs Leasing, dont elle détient 45 % du capital de 75 millions de dollars (400 millions de francs). La compagnie lui a vendu quinze Airbus et Boeing en cinq ans... et les lui a immédiatement reloués. Les avantages ? Air France a reçu 3,5 milliards de francs en argent liquide. Elle loue à bon compte des avions (dont elle conserve en fait le contrôle), car elle profite de l'absence d'impôts payés par sa filiale. Les plus-values parfois importantes sur la valeur résiduelle des appareils ne sont pas imposables. En cas d'achat d'avions, la filiale est à même d'obtenir les conditions de financement les plus intéressantes, des *leasing* fiscaux par exemple autorisant des exemptions d'impôts maximales. Le fisc français a donné son feu vert ; il est tenu informé de toutes les opérations et les bénéfices en provenance de Curaçao (5 millions de dollars au cours du dernier exercice) sont imposés au taux plein, bien qu'Air France soit déficitaire de 8,5 milliards de francs.

Les choses sont évidemment moins transparentes quand on se sert des sociétés *offshore* pour distribuer des bakchichs. Il est admis que les entreprises soient obligées de verser des pots-de-vin pour emporter des marchés à l'exportation. Pour vendre des avions, des raffineries ou des routes, elles doivent verser à des particuliers ou à des partis un certain pourcentage du contrat en cours de négociation. Le fisc français autorise jusqu'à 5 % et exige des justifications. Lorsque la gourmandise d'un intermédiaire excède ce pourcentage dans une affaire très disputée, le détour des fonds par une société suisse est une solution idéale puisque personne ne saura qu'une commission a été versée. Malheureusement, l'entreprise offshore est aussi l'instrument de magouilles en tout genre : abus de biens sociaux, escroqueries, carambouilles, détournements de fonds, délits d'initiés.

Plus efficace et plus anonyme que le fameux compte à numéro, elle accueille et fait travailler les trésors de guerre qui doivent demeurer cachés : un joueur de football est cédé 65 millions de francs à un autre club étranger, mais en réalité celui-ci n'a touché que 25 millions, la différence va dans les poches des intermédiaires (10 millions) et dans un offshore (30 millions) créé par le patron du club vendeur.

Le réveil des fiscs et des polices

Si l'on en croit les résultats des enquêtes sur les détournements attribués à Jacques Médecin, ancien maire de Nice, celui-ci aurait fait verser en 1986 par l'association paramunicipale Nice-Opéra – qu'il présidait – deux virements de 100 000 francs à la panaméenne Costa Real – dont il était le véritable propriétaire – pour dénicher des chanteurs de qualité pour l'Opéra de Nice. Ces recherches n'ont pas été couronnées de succès.

Pis encore : les *offshore* peuvent être un des maillons du blanchiment de l'argent de la drogue, qu'elles recyclent en toute honorabilité par le biais de prises de participation et de prêts en bonne et due forme. C'est pour cette raison que les Américains, pourtant adeptes d'un libéralisme à tous crins, ont commencé à leur faire la guerre et à demander, par exemple, aux îles Caïmans de mettre un peu d'ordre dans leur pétaudière financière. Pour l'anecdote, rappelons que les services américains de lutte contre la drogue ont contribué à faire éclater en 1988 le scandale de la BCCI, la Bank of Credit and Commerce International dont le principal actionnaire était l'émir d'Abu-Dhabi ; ils s'étaient débrouillés pour vendre eux-mêmes aux trafiquants un *offshore* un peu spécial qui leur permettait d'être informés des trafics !

Il y a des hauts et des bas dans cette course-poursuite entre, d'une part, les fiscs et les polices des pays développés et, d'autre part, les trop discrètes entreprises des paradis fiscaux. En cas d'affaire pénale, l'anonymat suisse ou luxembourgeois résiste de plus en plus mal aux commissions rogatoires ; en revanche, Vaduz et Jersey conduisent souvent les enquêteurs à une impasse. Dans le cadre du rachat de l'écurie de formule 1 Ligier par Benetton *via* un offshore de Jersey et un détour par le Luxembourg, un abandon de créance de 25 millions de francs demeure obstinément anonyme et inexplicable.

L'affrontement des « gendarmes » et des « voleurs » ne prendra pas fin de sitôt. Il se poursuit à coups d'ordinateurs et de codes des impôts pour le plus grand bonheur d'États microscopiques comme les îles Caïmans (27 000 habitants) qui connaissent la plus forte densité bancaire du monde (537 établissements financiers) et où les dépôts se montaient fin 1992 à la somme astronomique de 411 milliards de dollars. Ou bien comme les îles Vierges, dont le quart du budget est assuré par ces entreprises de rêve...

ALAIN FAUJAS

GRENOBLE : perquisition dans le bureau d'Alain Carignon au conseil général de l'Isère. – Une perquisition a été effectuée pendant deux heures, dimanche 13 novembre au matin, par le juge d'instruction lyonnais Philippe Courroye, chargé de l'affaire Dauphiné-News, dans le bureau d'Alain Carignon au conseil général de l'Isère, en présence de Christine Guillot, son chef de cabinet. Alain Carignon, qui préside l'assemblée départementale, est en détention provisoire à la prison Saint-Joseph de Lyon depuis le 13 octobre.

AÉRONAUTIQUE

Selon le « New York Times »

USAir serait coupable de pratiques dangereuses

La compagnie aérienne américaine USAir serait coupable de nombreuses violations de règlements et de pratiques dangereuses, selon le *New York Times* du dimanche 13 novembre. Les accusations du journal sont fondées sur une enquête de deux mois consécutive à l'accident d'un Boeing-737 de cette compagnie ayant coûté la vie à 132 personnes, le 8 septembre près de Pittsburgh (Pennsylvanie). Selon le quotidien new-yorkais, USAir a notamment permis au moins neuf fois à ses avions de décoller avec moins de carburant que prévu par les règlements fédéraux. Par ailleurs, un appareil a volé treize jours malgré une dangereuse fracture de métal sur l'un de ses ailerons. « *En ce qui concerne la sécurité de nos vols, nous sommes tout à fait dans les normes, j'ordonnerais l'immobilisation des avions si je pensais le contraire* », a déclaré au journal le PDG d'USAir, Seth Schofield. – *(AFP.)*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Réuni en congrès à Bobigny

Le Syndicat des avocats de France dénonce l'émergence d'une justice « duale »

Lors de son 21e congrès, qui s'est tenu du 11 au 13 novembre à Bobigny (Seine-Saint-Denis) en présence du garde des sceaux Pierre Méhaignerie, le Syndicat des avocats de France (SAF) a dénoncé les atteintes aux droits des étrangers et le développement d'une justice « duale ».

Pour ce congrès, placé sous le signe de l'exclusion, le Syndicat des avocats de France, clairement inscrit à gauche depuis sa fondation en 1974, avait choisi de se réunir à Bobigny dans l'un des tribunaux « périphériques » construits dans les années 70. A quelques kilomètres de l'aéroport de Roissy, le SAF a vigoureusement dénoncé les atteintes aux droits des étrangers, les *« lettres de cachet »* adressées aux islamistes de Folembray et la stagnation des fonds consacrés à l'aide juridictionnelle qui garantit l'accès au droit des plus démunis. *« Nous voyons peu à peu se dessiner deux justices*, a constaté le secrétaire général, Me Patrick Tillie. *Une justice de riche rendue dans les palais où l'on discute de grandes affaires en respectant les principes fondateurs du droit, et une justice de pauvre rendue dans les tribunaux d'instance et les maisons de justice au cours de médiations et de conciliations qui se déroulent sans garantie et sans avocats.*

Aux yeux du SAF, le programme pluriannuel de Pierre Méhaignerie, qui est actuellement discuté au Parlement, ne fait que renforcer cette tendance. Dicté pour l'essentiel par des considérations budgétaires, ce texte développe les procédures à juge unique, introduit des magistrats non professionnels dans les tribunaux d'instance, et « déjudiciarise » en partie le contentieux du surendettement des ménages. *« Nous avons pourtant besoin des meilleurs juges dans le droit de la famille, de l'enfant, du logement, du surendettement, dans le droit pénal et le droit social »*, a affirmé Me Tillie.

Face aux deux cents avocats présents à Bobigny, Martine Aubry, présidente de la Fondation Agir contre l'exclusion et ancien ministre du travail, faisait cependant un brin de provocation en soulignant l'absence, dans les quartiers difficiles, de cabinets d'avocats. *« Là-bas, il y a des gens qui se battent, des associations qui refleurissent et même des entreprises qui commencent à revenir*, remarquait-elle. *Mais il manque toujours des médecins... et des avocats. »* Même s'ils sont rares, certains cabinets choisissent cependant de s'éloigner des centres-villes : dans les mois qui viennent, Me Tillie et deux de ses collègues comptent ouvrir un cabinet dans la zone défavorisée de Lille-sud. *« Nous ne créons pas une demande de droit ou un besoin de justice, nous y répondons »*, a-t-il expliqué.

Invité à participer aux travaux du SAF, Pierre Méhaignerie a profité de sa présence à Bobigny pour faire deux autocritiques. La première concernait la loi sur la présomption d'innocence de Michel Vauzelle : alors que M. Méhaignerie avait réduit, il y a un an, son champ d'application en la réservant notamment aux gardés à vue et aux mis en examen, il s'est dit favorable au retour à l'ancienne rédaction. La seconde concernait la détention provisoire : comme Edouard Balladur il y a quinze jours, M. Méhaignerie admet aujourd'hui que la procédure du référé-liberté, inventée il y a un peu plus d'un an par la majorité, n'a pas fait ses preuves. *« Vous critiquez le système, mais avez-vous un tout petit quelque chose à proposer pour améliorer la situation ? »* lui demandait dans la salle Me Henri Leclerc. *« Tout cela fait partie d'une certaine confidentialité »*, se contentait de répondre le garde des sceaux.

ANNE CHEMIN

BANLIEUES

Après l'évacuation d'une salle de quartier

A Amiens, des incidents ont opposé des fils de harkis à la police

Quelque deux cents jeunes, dont de nombreux fils de harkis, armés de pierres et d'autres projectiles ont attaqué, dimanche 13 novembre dans l'après-midi, des véhicules et des bureaux de la police municipale, ainsi que des voitures particulières, dans les quartiers nord d'Amiens (Somme). Plusieurs véhicules en stationnement ont été incendiés, et des barrages sommaires, faits de conteneurs d'ordures ménagères et de pneus, ont été érigés tandis que des journalistes étaient pris à partie.

Ces incidents, qui n'ont cessé que peu après minuit, surviennent au lendemain de l'évacuation d'une salle du quartier, où se déroulait une soirée dansante, par les CRS présents à Amiens pour des opérations de sécurisation qui se traduisent notamment par des contrôles d'identité. Le député et maire (UDF) d'Amiens, Gilles de Robien, a tenté en vain de calmer le jeu en organisant une réunion avec des représentants des jeunes. Le milieu harki de la région amiénoise est en émoi depuis le meurtre, au mois d'août à Ault (Somme), d'Abderaman Rabah, vingt-six ans, jeté du haut d'une falaise par un groupe de jeunes. Ses représentants affirment, d'autre part, qu'à l'occasion des cérémonies du 11 novembre la gerbe qu'ils avaient déposée a été retirée par les autorités.

Cinq jeunes des Mureaux (Yvelines) ont été déférés au parquet. – Cinq jeunes interpellés aux Mureaux (Yvelines) dans la soirée du vendredi 11 novembre à la suite d'affrontements entre une centaine de jeunes et les policiers ont été présentés, samedi 12 novembre, au parquet de Versailles. Ils ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire, en attente de leur jugement. Ces personnes sont soupçonnées d'avoir forcé ou tenté de forcer le barrage de police mis en place à proximité du lieu des affrontements qui avaient débuté lors de la fermeture du centre commercial Leclerc (*le Monde* daté 13 et 14 novembre).

DÉFENSE

Pour les soldats engagés en opérations

Création d'une association Solidarité-Défense

Une association dénommée Solidarité-Défense a été créée, jeudi 10 novembre, avec l'intention de marquer la solidarité de la nation envers les militaires, et leurs familles, qui sont engagés en opérations par la France sur des théâtres extérieurs. Depuis la guerre du Golfe en 1990, les trois armées et la gendarmerie ont perdu cent quarante-huit hommes et elles ont recensé quatre cent deux blessés.

L'aide sociale, morale et matérielle ainsi apportée aux soldats est le fait de membres fondateurs et de membres actifs appelés à verser des subventions et des cotisations. On relève notamment les groupes Saint-Gobain, Air France, CEGOS, Lazard Frères, SAGEM, Europ-Assistance, le Crédit local de France, le Club Méditerranée et l'association Horizon 2000.

Solidarité-Défense, qui a été présentée à la presse par le ministre de la défense, François Léotard, et qui sera présidée par Jean-François Deniau, député UDF du Cher, complétera les interventions de l'Action sociale des armées, qui dispose de huit cents assistants des services sociaux.

▶ **Solidarité-Défense, 19, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris. Le délégué est le général Bernard Dubost.**

Nomination au cabinet de François Léotard. – A été nommé (*Journal officiel* du 8 novembre) conseiller pour les affaires judiciaires et juridiques, au cabinet du ministre de la défense, Damien Kincher, magistrat, en remplacement de Philippe Ingall-Montagnier, appelé au poste de sous-directeur des professions judiciaires et juridiques à la direction des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice.

EN BREF

FAITS DIVERS : un forcené tue sept personnes à la Réunion avant de se suicider. – Germain Nabénéza, quarante-cinq ans, transporteur à Saint-Denis de la Réunion, a tué sept personnes, dont trois enfants, et blessé grièvement deux autres avec deux fusils à pompe, dimanche 13 novembre, à Sainte-Marie de la Réunion avant de se donner la mort. Le déséquilibré se trouvait en compagnie de son épouse, de son frère et des enfants de ce dernier lorsque, à la suite d'une dispute familiale, selon les premiers éléments de l'enquête, il a été pris d'une folie meurtrière dont ont notamment été victimes son neveu et sa nièce.

TUNNEL : cinq manifestants interpellés au Somport. – Plusieurs centaines d'opposants à la construction du tunnel du Somport ont manifesté, dimanche 13 novembre, à Bedous (Pyrénées-Atlantiques), au terme de deux jours de réunion *« contre l'occupation militaire de la vallée d'Aspe »*. La manifestation, interdite, a été dispersée par les gendarmes mobiles. Cinq manifestants – une Néerlandaise et quatre membres du comité Somport de Toulouse – ont été interpellés puis relâchés.

SCIENCES : élection du biologiste Jean Rosa à l'Académie des sciences. – Le médecin et biologiste Jean Rosa a été élu, lundi 7 novembre, membre de l'Académie des sciences, discipline « biologie humaine et sciences médicales ». Les travaux de M. Rosa ont principalement porté sur l'étude de plusieurs maladies génétiques du globule rouge.

[Né le 12 mai 1927 à Paris, Jean Rosa est docteur en médecine, interne et biologiste des hôpitaux de Paris, professeur à l'université de Paris-Val-de-Marne (depuis 1971) et chef de service à l'hôpital Henri-Mondor depuis 1980. Président du conseil scientifique de l'INSERM (1981-1983), il a dirigé le département des sciences de la vie au ministère de la recherche en 1982 et présidé le conseil scientifique de la Fondation pour la recherche médicale entre 1985 et 1986.]

SPORTS

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Australie

Michael Schumacher, finalement

Michael Schumacher, sur Benetton-Ford, est devenu, dimanche 13 novembre, lors du dernier Grand Prix de la saison, à Adélaïde, le premier champion du monde allemand des pilotes de l'histoire de la formule 1. La lutte qui l'opposait à Damon Hill (Williams-Renault) pour le titre a tourné court. Au trente-cinquième tour, les deux hommes qui n'avaient qu'un point d'écart au classement provisoire du championnat se sont emboutis alors qu'ils se disputaient la tête de la course. La victoire est revenue au coéquipier de Hill, Nigel Mansell, devant Gerhard Berger (Ferrari) et Martin Brundle (McLaren-Peugeot). Grâce à ce succès, Williams-Renault conserve le titre de champion du monde des constructeurs.

C'est donc par un nouvel incident de course que s'est joué l'épilogue de cette saison, marquée par le drame et la polémique depuis la mort de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna au Grand Prix de Saint-Marin, le 1er mai. Pour Michael Schumacher, qui a dédié son titre à Ayrton Senna, ce fut une vraie course d'obstacles, disputée autant sur le tapis vert que sur les pistes. Disqualifié de sa deuxième place du Grand Prix de Silverstone, en juillet, et suspendu pour deux courses pour avoir ignoré le drapeau noir de l'arrêt immédiat, Michael Schumacher purgea sa peine à Monza et Estoril. Il a aussi été privé de sa victoire à Spa pour avoir conduit une voiture hors-norme. Le pilote allemand n'a donc additionné les points que de douze Grands Prix sur seize pour s'imposer, à vingt-cinq ans, comme l'un des plus jeunes champions du monde de la formule 1.

« Le public n'a jamais eu l'illusion que la formule 1 n'était pas dangereuse »

nous déclare Max Mosley, président de la Fédération internationale de l'automobile

« Un mot pour résumer cette saison » ?

– Triste. Je pense, bien sûr, à la mort de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna à Imola. Ce fut un choc personnel. Triste, aussi, pour le sport. Nous avions une saison si prometteuse : le duel annoncé entre Senna et Schumacher.

– Ces deux accidents mortels ont provoqué une polémique sur la responsabilité de la Fédération internationale. Vous sentez-vous responsable du drame ?

– Je crois que c'est une réaction humaine. Cela n'existe pas, un accident où personne n'est responsable. Ayrton Senna est un grand héros. Il se tue et, tout naturellement, la Fédération internationale est considérée comme responsable. Après, les gens réfléchissent d'autant plus que pour chaque action spécifique il y a eu une réponse. On nous a reproché d'avoir fait courir l'épreuve avec un mur si proche de la piste. L'endroit avait été inspecté par certains pilotes, dont Senna. Ils étaient d'accord pour que la sortie de courbe reste en l'état. On s'est interrogé sur l'absence de pneus de protection. Les pilotes avaient estimé qu'il fallait mieux dégager le mur pour que la voiture glisse au lieu de rebondir.

» Je ne dis pas qu'on n'a jamais tort, je ne dis pas qu'on ne fait pas d'erreurs, on améliore les choses tout le temps. En vingt ans, la sécurité a fait des progrès incroyables. Si Senna n'avait pas été touché à la tête, il serait sorti de la voiture indemne.

– Ces deux morts ont ramené la notion de mort dans la formule 1.

– Il y a vingt ans, nous vivions avec l'appréhension de la mort. En 1968, lorsque je courais en formule 2, il y avait déjà deux tués à la mi-saison. On vivait avec ça tout le temps. Et puis, pendant douze ans, la formule 1 n'a pas tué. Elle était toujours dangereuse, mais la mort ne faisait pas partie des pressions psychologiques.

» La majorité des pilotes appartient à une génération qui n'a pas connu d'accident mortels. Ils avaient presque oublié qu'ils faisaient une activité avec danger de mort. Je me rappelle à Monaco, l'un d'entre eux m'a dit : *« Vraiment je ne m'étais jamais rendu compte que l'on pouvait se tuer »*. Je crois, en revanche, que le grand public n'a jamais eu l'illusion que la formule 1 n'était pas dangereuse.

– Il y a la deuxième partie de la saison. Michael Schumacher fait un cavalier seul devant Damon Hill. A la faveur de disqualifications et de suspension, les deux hommes se sont retrouvés au coude-à-coude lors de l'ultime Grand Prix. Le titre de champion du monde a bien failli se jouer sur le tapis vert. Est-ce bien crédible, pour la formule 1 ?

– Les aléas de Michael Schumacher et de Benetton-Ford ont relancé le championnat. Evidemment, ce n'était pas intentionnel. Michael Schumacher a ignoré le drapeau noir pendant le Grand Prix de Silverstone, et c'est une faute grave. C'est comme si l'arbitre présentait le carton rouge à un joueur et que celui-ci reste sur le terrain. Lui infliger 25 000 dollars d'amende et un blâme eût été peu crédible. Nigel Mansell, pour les même motifs, a été suspendu pour un grand prix en 1989. Schumacher a été suspendu pour deux grands prix.

» Il y a eu l'affaire de la planche de bois trop usée qui a entraîné sa disqualification du Grand Prix de Spa qu'il avait remporté. Si les commissaires ne l'avaient pas disqualifié, cela aurait été injuste envers ceux qui ont respecté le règlement. C'est comme frapper dans la balle de tennis avec force, vous risquez de la mettre dehors. Nous n'avons pas provoqué les fautes de Benetton-Ford. Et c'est Damon Hill qui a gagné les courses quand Michael Schumacher était suspendu.

– La saison 1994 aura aussi été placée sous le signe de la recherche. Sécurité accrue, limitation des soutiens technologiques pour les pilotes.

– Il y a cette question philosophique déjà posée en 1993 : le pilote doit être maître de sa voiture. Nous avons établi des limites à un moment bienvenu. La technologie se faisait imposante. Les écuries commençaient à s'apercevoir qu'elles avaient sous-estimé les richesses techniques que l'on peut donner à une voiture. On ne travaillait plus pour que l'électronique assiste le pilote, on travaillait pour le remplacer. Aujourd'hui, tout le monde accepte ces limites.

– Après Imola, vous avez renvoyé les ingénieurs à leurs recherches pour limiter la vitesse. Qu'en est-il de la sécurité passive ?

– Limiter la vitesse des voitures est un travail presque symbolique. Une formule 1 est une formule 1. On se tue aussi bien à 280 ou 300 km/h. C'est pourquoi nous avons aussi entamé des réaménagements sur les circuits. Le troisième point, c'est la sécurité passive. C'est ce que je considère comme mon travail de toujours. Tout est question de détails. Par exemple, nous nous sommes rendu compte que la largeur des ceintures de sécurité est actuellement de 5 centimètres, alors qu'elle devrait être de 7,5 centimètres. En Grande-Bretagne, en Allemagne, en France ou aux Etats-Unis, les ingénieurs se penchent sur les airbags, qui sont beaucoup plus difficiles à installer sur une formule 1 que sur une voiture normale, les vitesses et les chocs en course étant plus importants. Quand nous y avons pensé, c'était presque impossible. Aujourd'hui, les rapports sont très positifs.

– Avez-vous le sentiment que les écuries feraient n'importe quoi pour gagner ?

– Les écuries vont toujours à la limite, mais elles ont une philosophie différente. Williams est très prudent. McLaren, peut-être un peu moins, frôle les limites, comme Ferrari. Et puis, il y a Benetton. Cette saison, ils seront allés à la limite tout le temps. Dans une formule 1, chaque élément est optimisé au maximum. On flirte avec l'interdit mais on ne triche pas vraiment, on se trompe un petit peu et on rentre dans l'interdit. A Spa, l'écurie Benetton a descendu la planche au maximum pour que l'adhérence de la voiture au sol soit meilleure. Ils se sont trompés dans les réglages, la planche s'est trop usée, et Michael Schumacher a été disqualifié. Sans vouloir moraliser, c'est la meilleure réponse que l'on peut apporter à ces comportements.

– La saison 1994 aura été marquée par une valse des pilotes dans les écuries, symbolisée par le retour de Nigel Mansell.

– S'il n'y a pas de problème de sécurité, de compétences, pourquoi pas ? La formule 1 est protégée par une grande différence de niveau entre elle et les autres disciplines automobiles. Si, soudain, un pilote qui n'est jamais monté dans un baquet de formule 1 survient et peut battre les pilotes actuels, ça serait intéressant.

– La formule 1 n'a-t-elle plus de pilotes exceptionnels ?

– C'est assez rare d'avoir deux pilotes exceptionnels en même temps. Nous avons eu Senna et Prost. Ce n'était pas la combinaison idéale parce que leur façon de piloter était un peu différente. Prost, c'était les capacités intellectuelles avant la vitesse. Senna, c'était l'inverse. Schumacher contre Senna, cela aurait été passionnant. »

Propos recueillis par BÉNÉDICTE MATHIEU

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Australie de formule 1

1. N. Mansell (GB, Williams-Renault), les 306,180 km en 1 h 47 min 51 s 480 (moyenne 170,323 km/h) ; 2. G. Berger (Aut., Ferrari) à 2 s 511 ; 3. M. Brundle (GB, McLaren-Peugeot) à 52 s 487 ; 4. R. Barrichello (Bré., Jordan-Hart) à 1 min 10 s 530 ; 5. O. Panis (Fra., Ligier-Renault) ; 6. J. Alesi (Fra., Ferrari), tous les deux à un tour.

Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 92 pts ; 2. D. Hill (GB), 91 ; 3. G. Berger (Aut.), 41 ; 4. M. Hakkinen (Fin.), 26 ; 5. J. Alesi (Fra.) 24.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 118 pts ; 2. Benetton-Ford, 103 ; 3. Ferrari, 71 ; 4. McLaren-Peugeot, 42.

BASKET

Championnat d'Europe

En battant, l'Italie, samedi 12 novembre, à Reggio-de-Calabre (77-74, après prolongations), en phase qualificative du championnat d'Europe 1995, l'équipe de France est en tête de son groupe. Elle doit rencontrer la Bulgarie, mercredi 16 novembre, pour le dernier match qualificatif.

FOOTBALL

Championnat de France
Deuxième division
(dix-neuvième journée)

*Gueugnon et Marseille 0-0
Perpignan b. *Toulouse 2-1
*Nîmes et Dunkerque 0-0
Amiens b. *Valence 4-2
*Châteauroux b. Red Star 2-1
Niort b. *Beauvais 2-1
*Mulhouse et Alès 1-1
Nancy b. *Angers 2-1
Sedan b. *Le Mans 1-0
*Guingamp b. Laval 1-0
*Charleville b. Saint-Brieuc 1-0

Classement : 1. Guingamp, 40 pts ; 2. Marseille, 37 ; 3. Red Star, 36.

RUGBY

Championnat de France
Phase préliminaire
(Dixième journée)
GROUPE A

Poule 1

*Auch b. Châteaurenard 36-0
Stade Toulousain b. *Périgueux 33-13
Narbonne b. *Graulhet 44-3
*Perpignan b. Montpellier 37-11

Classement : 1. Stade Toulousain et Perpignan, 25 pts ; 3. Narbonne, 24.

Poule 2

Bourgoin b. *Tarbes 14-8
*Montferrand b. Saint-Paul-les-Dax 62-10
*Racing CF b. Nice 25-3
*Brive b. Castres 26-18

Classement : 1. Brive, 26 ; 2. Bourgoin, Castres et Nice, 23 ; 5. Racing CF, 22.

Poule 3

*Dax b. Agen 22-21
*Nîmes b. Pau 26-6
Bègles-Bordeaux b. *Valence d'Agen 42-18
*Biarritz b. Mandelieu 21-11

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 26 ; 2. Dax et Nîmes, 22 ; 4. Pau, Biarritz, 21.

Poule 4

*Colomiers b. Toulon 14-7
*Grenoble b. Rumilly 20-9
*Bayonne b. Tyrosse 27-17
*SBUC b. Dijon 19-15

Classement : 1. Toulon, 24 pts ; 2. Grenoble, 23 ; 3. Colomiers, SBUC, Rumilly, 22.

VOILE

Route du rhum

Laurent Bourgnon, sur *Primagaz*, a repris, la tête de la Route du rhum, dimanche 13 novembre, après avoir choisi la voie du sud. A 1914 milles de l'arrivée (Pointe-à-Pitre), il devance de 43 milles Paul Vatine (*Région-Haute-Normandie*) qui avait opté pour le nord. Yves Parlier, troisième sur *Cacolac-d'Aquitaine* à 2 042 milles, contrôle la course des monocoques.

ATHLÉTISME

Mort de la « Gazelle noire »

Wilma Rudolph, est morte, samedi 12 novembre à Nashville (Etats-Unis), des suites d'un cancer, à l'âge de 54 ans. Surnommée la « Gazelle noire », cette athlète fut la première Américaine à remporter trois titres olympiques dans les mêmes Jeux, ceux de Rome en 1960, en gagnant le 100 mètres, le 200 et le 4 x 100. Vingtième d'une famille de vingt-deux enfants, frappée à quatre ans par une crise de polyomiélite et condamnée à marcher avec un appareil orthopédique, Wilma Rudolph s'était, à force de volonté, employée à démentir les diagnostics pessimistes des médecins. Elle fut la première femme à courir le 200 mètres en moins de 23 secondes. – *(AFP.)*

La crise du base-ball et du hockey sur glace américains

Les grévistes de l'absurde

Deux des quatre sports majeurs aux Etats-Unis, le base-ball et le hockey sur glace, sont paralysés par une grève des joueurs depuis ce été. A l'origine de ce conflit, la volonté des propriétaires d'équipe d'instaurer un plafond unique pour la masse salariale de chaque club.

NEW-YORK
correspondance

La boutique des Yankees n'en finit plus de baisser ses prix. Mais rien n'y fait. *« On ne vend pas,* se lamente un vendeur. *Au train où ça va, tout le stock va nous rester sur les bras. Heureusement, il reste les touristes pour ramener une casquette ou une batte à leurs enfants. Sinon, on pourrait baisser le rideau et se mettre en vacances. »* Niché entre deux immeubles de bureaux, à un jet de pierre de Central Park, ce luxueux magasin vit de longues journées d'ennui. La grève du base-ball (*le Monde* du 26 août) a fait fuir jusqu'aux inconditionnels des Yankees, la meilleure des deux équipes de New-York. Triste saison.

Aux premiers jours du conflit, le pays avait pourtant suivi le bras de fer entre joueurs et propriétaires avec le même intérêt passionné qu'il prend à une rencontre des World Series. Mais, incapable de résoudre le conflit, la Ligue de base-ball a préféré annuler purement et simplement la saison (*le Monde* du 16 septembre). Puis le hockey a sombré dans une même querelle d'épiciers. Son championnat n'a toujours pas repris. Et l'espoir de le voir frapper enfin les trois coups s'éloigne un peu plus chaque jour des patinoires, réduites à un silence de cathédrale. Du coup, le public a fini par prendre ses distances avec un feuilleton qui sombre dans l'absurde. Il a éteint son poste.

Un plafond de masse salariale

La grève, il est vrai, a de quoi choquer l'homme de la rue. A l'origine de la dispute, il y a la volonté des propriétaires d'équipe de mettre un frein à la surenchère sur les transferts de joueurs, en imposant un *salary cap*, sorte de plafond de masse salariale unique pour chaque club. L'idée n'est pas sotte. Elle a déjà fait ses preuves sur les parquets de basket et sur les terrains du football américain. Adopté par le basket dès 1981, le *cap* lui a permis de sortir indemne d'une grave crise financière. A l'époque, seize des vingt-trois équipes de la NBA vivaient en état d'asphyxie budgétaire. Aujourd'hui, ce sport traverse ses meilleures années. Et si ses caisses débordent à ce point de dollars, il le doit en partie au *salary cap*.

C'est pourquoi ses vertus ont été agitées avec des gestes de prêcheurs par tous les propriétaires d'équipe de base-ball, à la fin du printemps dernier, au début de la période des transferts. Ils brandissaient l'argument d'une plus grande équité sportive, le *cap* garantissant à chaque club des moyens identiques pour composer son équipe. En réalité, leur souci était plus bassement pécuniaire. Fatigués de voir plus de la moitié de leurs recettes s'échapper en salaires, les propriétaires entendaient se réserver une part plus importante.

Mais les joueurs ont fait la sourde oreille. Pas question de revoir leurs revenus à la baisse. Ils savent trop bien que le base-ball est en pleine santé. Les stades affichent complet, les annonceurs paient rubis sur l'ongle et les chaînes de télévision se livrent à une guerre de tranchée pour la détention des droits de retransmission. Personne ne semble à plaindre. Les joueurs avouent un salaire annuel moyen de 6,5 millions de francs. Quant aux propriétaires, leurs investissements conservent une rentabilité de premier choix. Ainsi, Norman Braman vient de vendre pour 185 millions de dollars (environ 10 milliards de francs) les Filadelfia Eagles, une équipe achetée neuf ans plus tôt le tiers de ce prix.

Le hockey aussi mène grand train. L'an passé, le championnat de la NHL a battu tous ses records d'audience. Il a attiré dans les patinoires plus de 17 millions de spectateurs. Ce qui lui a valu de revoir à la hausse ses exigences en matière de droits de télévision. Courtisé par les plus riches, il a finalement cédé aux offres de la Fox. Montant du contrat : 155 millions de dollars sur cinq ans. Plus de 8 milliards de francs.

Le spectacle doit continuer

Aux yeux du public américain, ces deux conflits passent aujourd'hui pour d'indécentes disputes de nantis. Voir plusieurs centaines de joueurs millionnaires se quereller avec une poignée de propriétaires riches à milliards ne l'a pas longtemps amusé. *« Ils commencent à me fatiguer avec leur grève,* s'énerve Rick Smith, un veilleur de nuit de Manhattan. *J'ai toujours été un fan des Mets, de New-York. Les bonnes années, j'allais même les voir tous les jours, avant de prendre mon travail. Mais là, j'ai perdu la flamme. Moi, je gagne 20 000 dollars par an (environ 120 000 francs). C'est à peine plus que ce que Bobby Bonilla, le joueur des Mets, se met dans la poche en une seule journée. L'année prochaine, si le championnat reprend, ils le feront sans moi. Il n'est plus question que je donne le moindre dollar à ces gars-là. »*

La colère est encore plus forte chez ces milliers d'employés qui vivaient, directement ou indirectement, du base-ball et du hockey. Personnel de stade, salariés des clubs, vendeurs ambulants de boissons, hot dogs, casquettes et gadgets, etc. Pour eux, la grève est synonyme de chômage technique. *« Plus de matches, plus de job,* explique ce responsable de l'entretien au Yankee Stadium. *Ces dernières années, la situation était si favorable que j'avais fini par me décider à acheter une maison. Mais me voilà sans boulot et je dois rembourser mes traites. Alors, je vais sans doute vendre. »*

La presse américaine rappelait récemment la faute la moins pardonnable commise par les joueurs et les propriétaires. *« Ils ont oublié que, même dans la tempête, le spectacle doit continuer »*, écrivait un quotidien new-yorkais. C'est bien ce que pense David Stern, le tout-puissant patron du basket professionnel. Il a évité de peu, au début de l'automne, que son sport ne se laisse entraîner, lui aussi, dans l'impasse. A la grogne des joueurs réclamant la liberté des salaires, David Stern a opposé un discours d'un redoutable réalisme. *« Notre sport est en plein essor, alors ne tuons pas la poule aux œufs d'or »*, a-t-il plaidé, ouvrant simultanément des négociations à l'écart des médias et du public.

Mardi 4 octobre, les salles de basket ont ouvert toutes grandes leurs portes pour une nouvelle saison. Le public s'y est engouffré avec envie et impatience. Certains spectateurs portaient encore, vissée sur le crâne, une casquette de base-ball. Une vieille habitude.

ALAIN MERCIER

CINÉMA

VIe Festival du film français à Sarasota

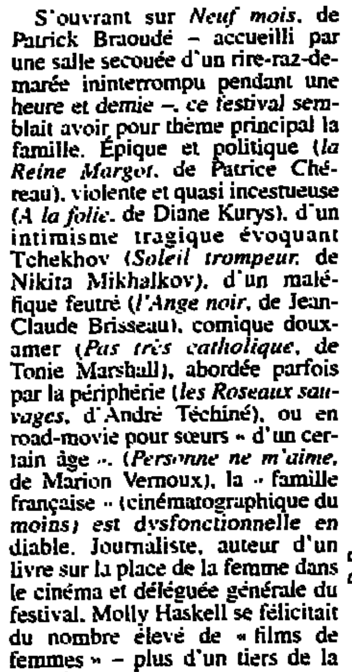
Les joies de la famille

Du 9 au 13 novembre, sur la côte de Floride, l'opération annuelle de promotion du cinéma français aux Etats-Unis a présenté un large assortiment de films, la plupart centrés sur le thème de la famille, en présence de nombreux réalisateurs, producteurs et acteurs. Malgré un marché américain toujours réticent, le Festival a reçu un accueil encourageant des distributeurs, comme du public.

SARASOTA

de notre envoyé spécial

Réunion annuelle de « *la grande famille du cinéma français* », comme le dit Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance et inventeur de la manifestation, le sixième Festival de Sarasota, qui s'est déroulé en Floride du 9 au 13 novembre, présentait une vingtaine de longs-métrages, dont trois premières mondiales : *le Fils préféré*, de Nicole Garcia ; *Daisy et Mona*, de Claude d'Anna ; *Tous les jours dimanche*, de Jean-Charles Tacchella.



S'ouvrant sur *Neuf mois*, de Patrick Braoudé – accueilli par une salle secouée d'un rire-raz-de-marée ininterrompu pendant une heure et demie –, ce festival semblait avoir pour thème principal la famille. Épique et politique (*la Reine Margot*, de Patrice Chéreau), violente et quasi incestueuse (*A la folie*, de Diane Kurys), d'un intimisme tragique évoquant Tchekhov (*Soleil trompeur*, de Nikita Mikhalkov), d'un maléfique feutré (*l'Ange noir*, de Jean-Claude Brisseau), comique doux-amer (*Pas très catholique*, de Tonie Marshall), abordée parfois par la périphérie (*les Roseaux sauvages*, d'André Téchiné), ou en road-movie pour sœurs « d'un certain âge ». (*Personne ne m'aime*, de Marion Vernoux), la « famille française » (cinématographique du moins) est dysfonctionnelle en diable. Journaliste, auteur d'un livre sur la place de la femme dans le cinéma et déléguée générale du festival, Molly Haskell se félicitait du nombre élevé de « films de femmes » – plus d'un tiers de la sélection.

Certains des films présentés ont déjà un distributeur local. Ainsi *A la folie* de Diane Kurys, acheté par Fine Line, qui appartient au groupe Turner : « *C'est un thriller sexy, genre particulièrement apprécié des Américains, mais d'une facture très personnelle* », dit Ira Deutchman, président de Fine Line. Considérant en outre que Diane Kurys, Béatrice Dalle et, grâce à *Nikita*, Anne Parillaud, sont des noms connus (donc « vendables »), Deutchman envisage de sortir *A la folie* en mars 1995 sur une cinquantaine d'écrans, « *mais confiant que ça fera tache d'huile* ».

Clivages culturels

Les autres étaient venus à Sarasota chercher preneur. Et cette année les distributeurs américains étaient là en plus grand nombre que précédemment. Déjà représenté par sa filiale Miramax, le studio Disney avait également dépêché une responsable du département distribution de Buena-Vista. Pour les distributeurs américains spécialisés dans le film étranger ou désireux d'élargir leur « assiette », le Festival de Sarasota constitue un banc d'essai presque idéal. Privé à longueur d'année de films étrangers, le public s'est rué sur les guichets – les mille places de l'Opera House furent toutes occupées à chaque séance– et a réservé un accueil enthousiaste au petit comme au gros budget, à l'épopée comme au carnet de notes.

Enthousiasme sincère mais parfois trompeur. Les débats à la fin des projections ont ainsi révélé certains clivages culturels. La taloche administrée par une mère à sa gamine dans le film de Claude d'Anna sembla choquer davantage que la moindre hécatombe « *schwarzeneggerienne* ». Après que Patrice Chéreau eut expliqué comment il avait mis en scène les cadavres de la Saint-Barthelémy, un spectateur s'inquiéta du sort subi par les chiens et les chevaux. « *Aucun animal n'a été mis en danger* », répondit Danièle Thompson, scénariste de *la Reine Margot*. Elle ajouta, après le temps qu'il fallait : « *Au fait, aucun figurant non plus.* »



D.R.

« Les Roseaux sauvages », d'André Téchiné : présenté à Sarasota, le film est le candidat français à l'Oscar du meilleur film étranger.

Une table ronde réunissant les critiques américains ne donnait guère dans l'optimisme : « *La sortie des films est aujourd'hui dominée par la vente vidéo. Aucun studio ne veut prendre de risques. Même les étudiants ne vont pas voir de films sous-titrés, ce qui est tragique* », souligne David Ansen, de *Newsweek*. Rétrécissement ou crispation de la culture américaine : selon Anne Thompson, d'*Entertainment Weekly*, le *Los Angeles Times*, désormais quotidien unique de cette métropole californienne, a décidé que, par manque d'espace (ou de publicité ?), le film étranger serait ramené à une petite chronique hebdomadaire assortie de notules.

La sortie, toujours attendue, des *Visiteurs*, doublé par Mel Brooks, a récemment ravivé le débat sur doublage et le sous-titrage, tous les critiques se prononçant contre le doublage. « *Les Français organisent leur propre défaite lorsqu'ils s'efforcent d'éliminer de leurs films toute spécificité française. Ce ne seront jamais des films américains pour très grand public, mais on peut faire des bénéfices très honorables dans les marges, et en profitant des nouvelles technologies* », affirme Jay Carr, du *Boston Globe*.

Le marché qui semble se développer le plus rapidement est celui du remake. Le groupe Disney, auquel Francis Veber fut longtemps attaché, s'en était fait une spécialité : *les Fugitifs* et *Trois hommes et un couffin* furent ainsi « adaptés », *Three Fugitives* et *Three Men and a Baby* ont été des succès. Aux dépens des œuvres originales, qui connurent une sortie limitée (*le Couffin*) ou furent immédiatement rangés sur une étagère. Adapté de *la Totale*, de Claude Zidi, *True Lies*, de James Cameron, confirme cette tendance. « *Peut-être que, dans le contrat de vente des droits de remake*, dit Jay Carr, *les Français pourraient faire figurer une clause soumettant la réalisation dudit remake à la sortie commerciale appropriée – et préalable – de l'œuvre originale...* »

Un bilan incitant à l'optimisme

Dans ce domaine, la trajectoire de Patrick Braoudé est révélatrice. Réalisé il y a trois ans, son premier film, *Génial, mes parents divorcent*, vit Warner et Spielberg s'en disputer les droits de remake. Pour des raisons diverses, celui-ci ne se réalisa pas, et la version originale n'est jamais sortie aux États-Unis. En revanche, la Fox a acquis, dès sa sortie française, les droits de remake de *Neuf mois*, actuellement en tournage sous la direction de Chris Colombus (*Mme Doubtfire*). Braoudé s'avoue partagé sur l'aventure : « *Je suis très fier de voir que le petit scénario que j'ai écrit chez moi devient un film de cette ampleur, avec des acteurs que j'aime* [Hugh Grant (*Quatre mariages et un enterrement*) et Robin Williams]. *En même temps, je ne peux m'empêcher d'éprouver une certaine frustration, renforcée par la réaction du public de Sarasota.* »

Ouvert par un éclat de rire, le Festival s'est achevé également sur une comédie, *Tous les jours dimanche*, de Jean-Charles Tacchella, tourné à Sarasota même avec le Français Thierry Lhermitte, l'Américaine Molly Ringwald et l'Italien Maurizio Nichetti. Au terme de ce marathon cinématographique, le public local applaudissait en reconnaissant sur l'écran les immeubles, rues et carrefours familiers. Dans les couloirs de la délégation française, un premier bilan incitait à l'optimisme : plusieurs distributeurs américains se disputaient *Daisy et Mona* ; il était fortement question que *le Fils préféré* connaisse une sortie en deux versions (v. o. et doublée), avec la participation active de Nicole Garcia..., et que *Neuf mois* soit vite, et bien, distribué aux Etats-Unis.

HENRI BÉHAR

La voix de l'Algérie au Festival d'Amiens

Fidèle à sa mission de découverte des cinématographies du Sud, avec une attention spéciale aux questions de racisme et d'exclusion, le quatorzième Festival international du film d'Amiens, qui s'est tenu du 4 au 13 novembre, a invité deux réalisateurs algériens, Hafsa Zinaï Koudil et Merzak Allouache, pour affirmer l'importance de toute parole venant d'Algérie. A côté de *Bab-el-Oued City* de Merzak Allouache, qui sort mercredi en France, on y a découvert *le Démon au féminin*, de Hafsa Zinaï Koudil. Il s'inspire de faits réels pour conter comment, au début des années 90, un ingénieur converti aux thèses islamistes ne peut supporter que son épouse, enseignante, ne reste pas au foyer et refuse de porter le voile. La déclarant possédée du démon, il la fait exorciser par ses amis religieux. La séance est extrêmement violente, et l'épouse, blessée, doit être hospitalisée. *Le Démon au féminin* a connu une affluence record : il a fallu refuser des entrées dès la seconde projection. A ceux qui se sont demandé si le fait d'avoir transformé le mari en malade mental n'affaiblit pas la démonstration, la réalisatrice a répondu qu'à ses yeux l'Algérie tout entière est malade, malade de l'islamisme, malade d'un pouvoir qui doit renoncer à ses privilèges pour pouvoir, enfin, communiquer avec son peuple.

Th.-M. D.

Le palmarès

Licorne d'or : *Venus de la neige*, de Sotoris Goritsas (Grèce). Prix spécial du jury : *Xime*, de Sana Na N'Hada (*Guinée-Bissau*). *Prix de la* Ville d'Amiens : *Bienvenido Welcome*, de Gabriel Retes (Mexique). Prix de la meilleure actrice : Consuelo Vidal pour *Reina y Rey*, de Julio Garcia Espinosa (Cuba). Meilleure contribution artistique : *Shilpi*, de Nabyendu Chatterjee (Inde). Prix du documentaire : *Hoop dreams*, de Steve James, Frederick Marx et Peter Gilbert (USA). Mention spéciale documentaire : *Femmes aux yeux ouverts*, d'Anne-Laure Folly (Togo).

ARTS

Une commande publique en l'honneur de l'astronome François Arago

Sur les pavés, l'hommage

Lundi 14 novembre, le maire de Paris, Jacques Chirac, et le ministre de la culture, Jacques Toubon, devaient inaugurer à l'Observatoire de Paris une commande publique destinée à honorer l'astronome François Arago. L'œuvre de l'artiste hollandais Jan Dibbets a la particularité de s'étendre sur plusieurs kilomètres.

L'homme avait la tête dans les étoiles : hommage lui est rendu, au ras du sol. Incrustées dans les dalles, serties entre les pavés ou enfouies dans le bitume, 135 plaques de bronze de 12 cm de diamètre, frappées au nom du grand astronome Arago (1786-1853), jalonnent désormais Paris du nord au sud, de l'avenue de la Porte-de-Montmartre (18e) à la Cité universitaire (14e), en passant entre autres par le boulevard de Clichy, la rue Pigalle, le boulevard des Italiens, le Musée du Louvre, la rue des Beaux-Arts et, bien sûr, l'Observatoire.

L'artiste hollandais Jan Dibbets, bénéficiaire de cette commande publique lancée par l'Association Arago, l'Etat et la Ville, redonnera peut-être ainsi aux Parisiens le goût de la promenade pédestre, en organisant cet immense jeu de piste, qui ponctue précisément, dans les limites du périphérique, la ligne imaginaire de la « méridienne » française. On espère pour le promeneur qu'il ne subira pas les mésaventures d'Arago, qui, chargé de « prolonger » la ligne du méridien de Paris (1) jusqu'aux Baléares, fut capturé par les pirates barbaresques et a croupi quelque temps dans les geôles du dey d'Alger. L'expérience lui revint peut-être en mémoire lorsque, rentré en France et devenu ministre de la guerre et de la marine dans le gouvernement provisoire qui suivit la Révolution de 1848, il promulga le décret abolissant l'esclavage aux colonies.

Cheminement reconstitué

Mais Arago fut avant tout un grand savant : directeur des observations en 1834, directeur délégué du bureau des longitudes, il s'intéresse à l'optique, découvre en 1810 le phénomène de la polarisation chromatique et met au point un instrument permettant de distinguer les rayons lumineux polarisés.

L'auteur de *l'Astronomie populaire* ne pouvait qu'inspirer Dibbets, passionné depuis les années 70 par les phénomènes de perception. En réalisant cette anti-sculpture que son étirement rend invisible dans son entier, il oblige l'amateur à reconstituer le cheminement physique et intellectuel d'un des pionniers de la science moderne. Et aux inquiets qui demanderont « à quoi cela sert ? », comme à chaque fois que de l'argent public est investi dans la création contemporaine, signalons que, de surcroît, chaque médaillon indique la direction du nord, et celle du sud.

HARRY BELLET

(1) Jusqu'en 1884, les marins et les voyageurs français calculaient leur position longitudinale à partir d'un repère : le méridien qui, du pôle Sud au pôle Nord, passe par l'Observatoire de Paris. Depuis cette date, le méridien de référence est celui de Greenwich.

THÉÂTRE

LES TRENTE ANS DU SIGMA à Bordeaux

Une allègre effraction

Creuset de l'innovation scénique, la manifestation organisée par Roger Lafosse vient de tirer le rideau sur sa trentième édition. Personne ne sait si l'aventure se poursuivra l'année prochaine.

BORDEAUX

correspondance

« *L'intellectuel est fait pour le doute... L'homme politique est fait pour le choix.* » Citée par Roger Lafosse, le directeur de SIGMA, cette phrase de Shimon Pérès illustre parfaitement les trente années de ce festival inclassable. Une manifestation que Jacques Chaban-Delmas a choisi de faire vivre jusqu'au bout de son mandat, malgré une interruption en 1993 due à des difficultés financières rendues insurmontables par l'absence du maire et le peu d'empressement manifesté par son entourage.

En trente ans, SIGMA n'a pratiquement pas évolué, au moins dans l'esprit. C'est le meilleur compliment qu'on puisse lui faire. S'il a quité l'Entrepôt Lainé à la fin des années 80, poussé par le CAPC, pour s'installer dans un hangar sur les quais de la Garonne, il est resté cette « *allègre effraction* » saluée par Jean Lacouture. Le SIGMA d'aujourd'hui ressemble à celui d'hier parce que, depuis le début, Roger Lafosse n'a cessé de s'intéresser aux artistes, « *menacés car dérisoires et essentiels* », dit-il avec cette même volonté de faire partager ses passions aux Bordelais. « *Qu'est-ce qu'une découverte ? Je ne sais pas, je travaille à l'enthousiasme, au flair, en prenant le risque de déplaire. Je ne suis pas un spécialiste de l'avant-garde, le savoir se nourrit de la mémoire, toute création est un prolongement de ce qui a précédé et annonce ce qui va apparaître. SIGMA se situe dans cette lignée, en collant au présent* ».

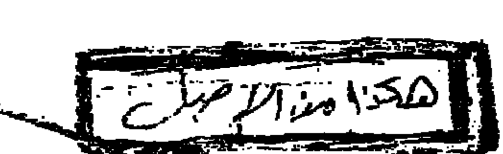
Ce qui ne signifie pas « *à l'air du temps* », car Roger Lafosse n'a jamais cherché à être à la mode. « *Nous ne recherchons pas la mesure mais le talent, où qu'il se niche.* ». Ce peut être dans une roulotte sur un terrain vague nîmois, comme Bartabas il y a dix ans quand il préparait Zingaro, ou au marathon de Barcelone cette année, quand les danseuses d'*Increpacio l'ont subjugué en* quelques minutes. Le talent, parfois, prend les devants, comme les Russes du LEM , qui ont voulu marquer ce trentième anniversaire en offrant à SIGMA leur dernière création, *le Cygne à deux têtes*.

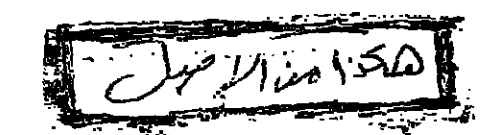
Liens de fidélité

Fonctionnant au coup de cœur, Roger Lafosse n'a jamais demandé ni dossier ni garantie. C'est ce qui lui a permis de découvrir Jerôme Savary, qui a créé huit spectacles à Bordeaux. « *Je suis né à SIGMA*, dit le créateur du Magic Circus. *C'est pour Roger Lafosse que je suis revenu cette année pour une soirée unique au cours de laquelle j'ai rappelé de nombreux souvenirs avant de présenter, avec le* Magic Circus Old Stars, *une ébauche de* Nina Stromboli, *le spectacle que nous jouerons à Lausanne en mai prochain* ». Il en est de même pour Bartabas, lui aussi sur les bords de la Garonne pour présenter, dans un théâtre à l'italienne, une adaptation de *Chimères*, spectacle conçu pour vingt-quatre chevaux évoluant sur une piste circulaire.

Cette prouesse technique, tout à fait dans l'esprit de SIGMA, a donné lieu à un spectacle épuré, tout de rigueur et d'émotion, qu'on ne reverra plus. Savary et Bartabas sont venus sans cachet, pour la beauté du geste. Ces liens de fidélité que Roger Lafosse a su créer avec les artistes existent aussi avec le public. Cette année, il est venu particulièrement nombreux – tous les spectacles ont affiché complet – pour fêter ces retrouvailles après un an d'absence, mais aussi avec le sentiment que Bordeaux vivait peut-être son dernier SIGMA. L'an dernier, Jacques Chaban Delmas disait : « *Il faut que SIGMA rebondisse* ». Et SIGMA a rebondi, mais pour combien de temps ?

CÉLINE E. VUILLET





MUSIQUES

MANO SOLO à l'Olympia

Vivre fort

Mano Solo a fait ses armes au Théâtre du Tourtour à Paris, petite cave du quartier des Halles où les jeunes chanteurs sans feu ni lieu (sans maison de disques) peuvent trouver refuge, et éventuellement poser la première pierre de leur carrière. C'était il y a deux ans à peine. Mano Solo n'était pas seul. A l'époque, il avait un public, restreint mais fidèle, et un groupe de rock, la Marmaille nue, lauréat du concours du FAIR (Fonds d'action et d'intervention pour le rock). Grâce au FAIR, les cassettes des débutants sont expédiées dans les maisons de disques. En quête d'un nouveau répertoire français, Carrère les remarque. Solo et sa Marmaille donnent des concerts à tour de bras. Mais Mano décroche vite.

Son album paraît il y a un an : abrupt, raide, revêche, douloureux. Mano Solo y chante des textes sombres, imprégnés de rock aux orchestrations minimales. On apprend à l'occasion que le jeune chanteur est le fils d'un dessinateur célèbre (Cabu), avec qui il entretient des rapports pour le moins distendus. Mano Solo n'a pas trente ans, il a attrapé le sida parce ce qu'il s'est beaucoup drogué et qu'il *« n'a pas été un ange »*. Car la chose la mieux partagée par les séropositifs, *« de quelque bord qu'ils soient, c'est,* dit-il, *d'avoir voulu vivre fort. D'avoir voulu aller loin, et ça fait mal »*.

Le second clip extrait de l'album met en scène un titre évocateur : *Au creux de ton bras. « On y voit un type, un toxico, figuré par une culbuto, qui se balance, les pieds pris dans le béton. La société est représentée comme un arbre mécanique. Je hais la came, ce qu'elle m'a fait, à moi, à mes amis. Je hais les gens qui viennent me parler avec des pupilles rétrécies et une voix nasillarde. »*

Le baston positif, l'urgence, la vie brève. Mano Solo, jeans noirs, blouson de cuir, regard ardent, violence sous-jacente, n'a pas la bonté facile. *« Je donne si on me donne. »* Les questions biaisées, la diplomatie policée le font sortir de ses gonds. Il appelle un chat un chat : *« Arrêtons de manipuler. Ne me demandez pas pourquoi j'ai l'air pressé, dites-moi : tu as le sida, et le temps t'est compté. »* Cyril Collard ? *« Lui aussi. On a voulu en faire un ange, et puis on lui a reproché de vendre son sida. On a vidé son discours. Moi, je veux bien dire que je vends le mien, je n'ai pas honte. Le sida est une fatalité qui nous tombe dessus sans qu'on l'aie demandé. Lourde fatalité. Car être séropositif condamne à la solitude. Qui veut coucher avec un séropositif ? La société se cache derrière la capote, elle protège de l'exclusion sentimentale et sexuelle. Elle permet de se taire sur l'essentiel. »*

« J'ai une morale de combat »

Les épaules dégagées, noirs le débardeur et la guitare soumise à la question. Mano Solo chante l'essentiel, le nu, le cru. *« Je suis une proposition, pas une provocation. Ne laissons plus le crachoir du sida aux politiciens. »*. Ceux-là sont myopes, *« ils luttent contre la toxicomanie quand ça les arrange pour les élections. Alors qu'il faudrait d'abord s'attaquer à l'identité toxicomane. J'ai été élevé dans une zone de pavillons petits-bourgeois d'Ozoire-la-Ferrière : je suis un enfant de nulle part. Les amis de mon îlot ont fait de la tôle, sont morts d'overdose ou vivent encore, à trente ans, avec leur mère. Quand on n'a pour seul rêve l'obligation de réussite personnelle, on s'ennuie. Un ennui profond. La désespérance. J'ai été élevé dans un esprit « révolutionnaire », libre. Mais je n'ai jamais eu de modèle auquel me raccrocher, alors que j'aimerais tant. »*

En un an seulement, Mano Solo est passé du Tourtour à l'Olympia. Toujours armé d'une volonté farouche de donner des coups de pieds, de dépouiller les chansons dans l'urgence. Sans tube radiophonique, sans battage outrancier, Mano Solo poursuit sa route. Il est aussi dessinateur, aime le théâtre et la poésie, écrit un film (*« L'histoire d'un marinier tout seul sur sa péniche »*), a conquis l'Olympia. C'est beaucoup déjà. *« J'aurais pas attendu ».* Est-il content ? Non. Mano Solo a les armes de sa fragilité : la défiance et le courage. *« Moi, je communique, c'est mon métier. Je déghettoïse le sida. Je ne veux pas prendre les gens pour des idiots, je leur parle. Je suis même allé deux fois à « La chance aux chansons »* [l'émission de télévision grand public de Pascal Sevran].

« Mon public se rajeunit et se féminise. Ça fait peur : c'est du genre qui dévore. Je ne veux pas être le rat chez les jeunes. J'ai devant moi le spectre de Lalanne. » Ecorché vif, ou ange noir, Mano Solo revendique son mauvais caractère, pas la faculté de prophétiser. *« La discussion vaut mieux que toute cette mollesse. Je suis un moraliste. J'ai une morale de combat. J'ai appartenu à la génération punk, et finalement je me suis aperçu que nous n'avions détruit que nous. Aujourd'hui, il faut récupérer l'espoir, pas l'ambition carriériste et frimeuse des années 80. Soyons libres, intelligents. Fiers, comme l'artisan. Ce n'est pas parce qu'on est au chômage qu'on ne sait rien faire de ses dix doigts. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 14 à l'Olympia, à 20 h 30. 28, bd des Capucines, Métro Madeleine ou Opéra. Tél. : 47-42-25-49.

DIALOGUES DES CARMÉLITES à Saint-Quentin-en-Yvelines

Ascenseur pour l'échafaud

Les *Dialogues des carmélites* ne sont pas un opéra de chambre, l'orchestre de Francis Poulenc, souvent véhément, est là pour le rappeler : si on n'y prend garde, il couvre facilement les voix. Mais Jacques Mercier, dans l'excellente acoustique du théâtre flambant neuf de Saint-Quentin-en-Yvelines, impose à son orchestre national d'Ile-de-France de rares nuances (1). Le texte constamment au bout des lèvres, le chef aime cette musique – cela s'entend et fait plaisir à entendre. Tout au plus souhaiterait-on davantage de sensualité sonore, mais l'orchestre avoue parfois ses limites (justesse des difficiles et transparentes octaves, qualité des bois dans les interludes).

La très jeune troupe réunie, soigneusement préparée par Rachel Yakar, Georges Prêtre et Jacques Mercier à la Fondation Royaumont, en juillet 1994, est de belle qualité. Sophie Fournier sait restituer le mystère fragile du personnage de Blanche. Sa voix est charnue et sa diction parfaite, malgré l'absence de « r » roulés. Mary Saint-Palais, exquis soprano léger, n'occulte rien des paroles déterminantes de Constance et joue à ravir. Quant à Fabienne Chanoyan, si elle paraît être une seconde prieure un peu jeune de voix et de physique, elle a compris au mieux ce rôle de religieuse simplement humaine, qui parle avec des mots d'ici-bas. Sa voix est bien projetée, intelligible, peu large mais percutante et sonore jusque dans le bas médium.

Mère Mary, rôle presque inchantable, est, comme à l'habitude, médiocrement chanté. La mort de la première prieure, qui est toujours l'événement attendu, n'était pas vraiment convaincante dans l'interprétation de Viorica Cortez. Celle-ci surjoue, alors qu'elle devrait méduser, et chante avec un accent très gênant. Les rôles masculins vont du très bon au très médiocre, mais l'essentiel est que le Chevalier de la Force soit exemplaire de diction, de qualité de voix et d'émotion : Léonard Pezzino était parfait.

Trop d'effets

A l'Opéra, la saison passée (*le Monde* du 24 juin), Alain Garichot présentait un travail d'élèves qui était la plus bouleversante, parce que la plus risquée, des mises en scène des *Dialogues*, où rien ne venait entâcher une scénographie absolument nue. Ici, le metteur en scène, Guy Coutance, desservi par des décors assez grossiers, veut trop signifier : était-il bien nécessaire de faire entendre des bruits de foule et de vitres cassées avant le début de l'ouvrage, de faire s'agiter hystériquement une jeune noble promise à la guillotine, de faire se traîner la plus âgée des carmélites jusqu'à l'échafaud ?

Quant à la solution d'une grande guillotine en forme de porte d'ascenseur biseautée, derrière laquelle les carmélites gagnent l'étage du paradis et qui s'éclaire pour laisser transparaître Blanche dans une lumière bleue opaline, à la toute fin de l'ouvrage, on regrettera qu'elle ruine toute la force de cette ultime scène. Les *Dialogues* méritent un traitement visuel et dramaturgique plus sec, et plus digne.

RENAUD MACHART

(1) Ce spectacle sera repris au printemps prochain à Saint-Germain-en-Laye, Noisy-le-Grand et Colombes.

ELTON JOHN et RAY COOPER au Zénith, parc de La Villette

Le synthétique au naturel

Lorsqu'il est arrivé sur la scène du Zénith, vêtu d'un complet de matière synthétique rouge et luisante, Elton John ressemblait à un croisement entre un lutin de la fabrique du Père Noël et un homme de chantier routier habillé par Versace. Le 11 novembre, il donnait le premier concert d'une série qui l'emmènera de Paris au Royal Albert Hall de Londres, en passant par l'Italie. Le public a fait une ovation au petit homme en rouge, qui s'est assis derrière son piano à queue et a entonné *Your Song*.

Elton John est revenu à une formule qu'il a toujours affectionnée : seul en scène avec son piano à queue, sauf quand il est rejoint, pour la seconde moitié du spectacle, par le percussionniste Ray Cooper, son complice depuis un quart de siècle. Mais la machine du rock sait transformer les choses les plus simples en dispositifs extraordinairement compliqués. Pour qu'Elton John remplisse le Zénith de ses parties de piano (exécutées avec une *maestria* assez mécanique), il faut les amplifier, dans un lieu dont l'acoustique n'a jamais été tendre. Le résultat, surtout dans les aigus, est d'une agressivité saisissante, sans que l'on puisse instruire avec précision le procès de l'interprète du sonorisateur ou de l'architecte. Et la voix : claire, un peu neutre.

Emotion gommée

Elton John véhicule ses émotions grâce à son talent de mélodiste plutôt qu'à ses capacités d'interprètes. Quelqu'un, parmi les responsables de ce spectacle, le sait, qui a décidé de multiplier les effets sonores, échos, polyphonies artificielles, réverbération. Le résultat est à l'inverse de l'intention : l'émotion est encore plus gommée. Dernier élément de cette machine à faire beaucoup de bruit : la main gauche du piano commande un système midi qui produit des arrangements de cordes synthétiques du plus mauvais effet. Finalement, ces arrangements « sobres » sont aux grands numéros rock d'Elton John ce que le costume de plastique rouge est à ses anciennes tenues de scène, faites de plumes d'autruche et de paillettes : plus simples mais toujours d'aussi mauvais goût.

Pourtant, on ne voit pas tous les jours un travail comme celui qu'accomplit Elton John au long de ces deux heures et demie de concert. Il prend le temps de chercher des chansons tout au fond de son catalogue, dans des albums comme *Tumbleweed Connection*, *Madman Across the Water*, enregistrés au début des années 70, en un temps où il n'était pas encore une superstar en France. A la deuxième mi-temps, avec l'arrivée de Ray Cooper, le spectacle devient aussi très drôle. Cooper est un petit homme chauve, vêtu de noir et blanc, les yeux cachés par des conserves fumées, une créature sortie des *Aventures d'Adèle Blanc-Sec*. Il se tient derrière un arsenal de timbales, congas, xylo et vibraphone, quoiqu'il ne soit jamais aussi plaisant à regarder que quand il marque une mesure à quatre temps au tambourin, inventant autour de ce geste simple une chorégraphie explosive.

Avec ou sans Ray Cooper, Elton John arrive, assez souvent, à s'affranchir de ses trucs dramatico technologiques. Quand il retrouve l'esprit de ses ballades à texte (*Ticking*) ou de ses gospels profanes (*Take Me To The Pilot*), il donne le spectacle rare – chez les musiciens de sa catégorie, c'est-à-dire dont les revenus sont supérieurs à ceux de nombreux pays du tiers-monde – du plaisir et de l'envie de partager ce plaisir.

THOMAS SOTINEL

▶ Places encore disponibles les 14, 15, 17 et 18 novembre, Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, métro Porte-de-Pantin. Tél. : 44-68-69-10. 250 et 300 F.

Mort de l'islamologue Denise Masson

Une catholique « interprétatrice » du Coran

L'arabisante Denise Masson vient de mourir, à son domicile de Marrakech, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Elle s'était fait connaître, notamment, grâce à une traduction du Coran, reconnue par l'islam sunnite comme la première « interprétation » valable en français du texte musulman fondateur.

Quand on l'appelait *« la Dame de Marrakech »* – où, depuis une soixantaine d'années, elle avait sa résidence principale, dans un vieux palais marocain –, elle répliquait : *« Je suis vieille fille ! »*. Quand on vantait devant elle *« le dialogue islamo-chrétien »*, elle lançait, sceptique : *« Les différences sont profondes et portent sur des points fondamentaux. »* Quand on prônait l'intégration des mahométans en France par le mariage mixte, elle prévenait : *« Si un musulman promet, pour épouser une femme non musulmane, de respecter la loi du pays de celle-ci, il devient renégat devant la loi islamique »* (*le Monde* du 25 décembre 1982) ».

Cette catholique convaincue et fière de l'être, fille d'un mécène lillois, admiratrice et disciple de l'orientaliste Louis Massignon, n'était pas seulement une « vieille originale ». Par sa foi, son travail, son caractère, également par son franc-parler, elle sut se faire respecter, en particulier par les musulmans : à tel point que lorsque, au Caire et à Beyrouth, vers 1970, l'islam « orthodoxe », après des décennies de palabres, se décida à conférer à une traduction en français de la Révélation d'Allah le label d'*« essai d'interprétation du Coran inimitable »* – *« descendue »* en arabe, la Parole divine est en effet réputée *« intraduisible »* –, le texte de Denise Masson dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (1) fut choisi. Enfin, les francophones purent citer le Coran sans s'entendre dire : *« En français, ça n'a pas de valeur ! »*

Un voile jeté sur sa féminité

Denise Masson, dont le prénom s'était réduit à son initiale sur la couverture de la version autorisée, afin de ne pas trop attirer l'attention sur le sexe de l'*« interprétatrice »*, ne s'offusqua guère du voile jeté ainsi sur sa féminité, préférant fulminer contre *« les sages d'El Azhar* [l'université-cathédrale du Caire] *qui ont approuvé les fautes de français »*, introduites par les vérificateurs canoniques, sans faire relire les épreuves à la traductrice...

Pouvant être placée dans l'école informelle – et non médiatique – des commentateurs chrétiens de l'islam du type de feu Louis Gardet, de Roger Arnaldez, du dominicain Jacques Jomier (ou de l'islamologue français de souche algérienne Ali Merad), Denise Masson laisse, outre « son » Coran et ses formules « politiquement incorrectes », une œuvre relativement réduite et difficile, mais précieuse. On en retiendra surtout *Monothéisme coranique et monothéisme biblique. Doctrines comparées* (préface de Jean Grosjean, Desclée de Brouwer, réédité en 1985). A propos de cette somme, l'islamologue Slimane Zeghidour écrivait dans ces colonnes, le 20 décembre 1985 : *« Lecture des plus stimulantes. Il faut déplorer l'absence quasi totale d'approches similaires au sein du judaïsme et de l'islam. »* Peu de chrétiens auront finalement reçu autant d'hommages de la part des musulmans que *« D. Masson »*.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Ce label n'est donc pas à proprement parler reconnu au Coran de « la Pléiade » (Gallimard) mais à *« l'essai d'interprétation »* de D. Masson, publié en version bilingue par Dar El kitab El loubnani, BP 3176, Beyrouth (*le Monde* daté 9-10 décembre 1979).

La préservation de l'équilibre économique et social des villes

Plusieurs élus mènent une fronde contre l'ouverture de nouveaux centres commerciaux

Autrefois friands de grandes surfaces commerciales sur leur territoire, les élus locaux d'Ile-de-France partent aujourd'hui en croisade contre les nouvelles implantations réclamées par les distributeurs. Au-delà d'évidentes préoccupations électorales, à quelques mois des élections municipales, ils prennent conscience du danger que représente, pour le tissu social des villes, le suréquipement en hypermarchés et autres centres commerciaux à la périphérie des agglomérations. Surtout, le fonctionnement des commissions départementales d'équipement commercial (CDEC) ne permet plus – ou en tout cas rend plus difficiles – les « abus » constatés du temps des fameuses CDUC (commissions départementales d'urbanisme commercial).

A Lieusaint (Seine-et-Marne), le projet du centre commercial Francilia (45 000 m² de surface de vente), censé devenir le centre de la ville nouvelle de Sénart, se heurte à l'opposition de dizaines de maires, conseillers généraux et députés (de droite) de Seine-et-Marne et de l'Essonne (*Le Monde* du 23 septembre). Dans les Yvelines, le député RPR et maire de Poissy, Jacques Masdeu-Arus, intervient auprès d'Alain Madelin, ministre chargé du commerce, pour retarder l'ouverture d'une grande surface de jouets dans un ancien magasin de meubles (*le Monde* du 25 octobre).

Des élus de Seine-Saint-Denis redoutent la concurrence, pour les commerçants de leur secteur, d'un centre commercial en projet à Mitry-Mory (Seine-et-Marne). Le président du conseil général du Val-d'Oise, Jean-Philippe Lachenaud (UDF-PR), envisage de subventionner le commerce de centre-ville, mis en difficulté par le suréquipement en grandes surfaces du département (*le Monde* daté 30 et 31 octobre).

Dans toute l'Ile-de-France, et particulièrement dans les départements de la grande couronne où des terrains sont encore disponibles, naissent de véritables frondes contre les projets de grandes surfaces, dont les implantations ont été gelées par Edouard Balladur dès son arrivée à Matignon. Cette période de gel ne pouvant pas durer éternellement, les promoteurs de centres commerciaux et les grands distributeurs multiplient actuellement les demandes, dans l'espoir d'être les premiers à profiter du « dégel ». A la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles, qui couvre les départements des Yvelines et du Val-d'Oise, on associe ce réveil des élus à la proximité des élections municipales : régulièrement, y explique-t-on, en début de mandat, les maires voient d'un bon œil l'implantation de grandes surfaces, pourvoyeuses de taxe professionnelle. A un an d'une élection locale, mieux vaut éviter de se mettre à dos les commerçants de centre-ville, qui parlent à des dizaines de personnes chaque jour, même s'ils ne sont pas forcément électeurs dans la commune (un cas très fréquent en région parisienne).

Les grandes surfaces, facteurs d'insécurité

« Aujourd'hui, au-delà des préoccupations électorales, les élus s'inquiètent sincèrement de la disparition des commerces dans leurs villes. Ils prennent conscience qu'on a laissé se faire des choses qui n'auraient pas dû être faites », constate Jean-Claude Lescaut, directeur du service commerce à la CCI de Versailles. Effet de la crise : le critère du prix est déterminant pour le consommateur, qui, inexorablement, délaisse les petits commerçants au profit des super et hypermarchés.

De plus en plus nombreuses, les municipalités réagissent. *« Dans plusieurs villes, les efforts des élus commencent à porter leurs fruits, le premier outil d'une politique favorable au commerce de centre-ville étant le stationnement »*, constate M. Lescaut en citant Conflans-Sainte-Honorine, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux et Rambouillet, toutes situées dans les Yvelines. Bref, la stimulation du commerce traditionnel devient un thème porteur : les centres commerciaux en périphérie d'agglomération sont apparus ces dernières années comme des facteurs d'insécurité dans les banlieues, avec leurs parcs de stationnement déserts la nuit et le dimanche.

Face à eux, les boutiques des quartiers défavorisés ne tiennent pas le coup et ferment une à une, ce qui accélère la décomposition du tissu social des grands ensembles. *« La définition d'une politique de la ville, en réaction au malaise des banlieues, explique en partie la découverte, par les élus, des vertus d'un centre-ville attrayant. Cette tendance est confortée par la réussite de plusieurs expériences d'aménagement de centre-ville. Car, finalement, le consommateur apprécie aussi l'architecture, l'ambiance, la qualité de l'environnement des vieux quartiers commerçants »*, analyse M. Lescaut.

Mais l'opposition, si ardente, des élus locaux aux hypermarchés, centres commerciaux et autres grandes surfaces spécialisées peut aussi s'analyser comme une tentative de réparer leurs erreurs passées – ou celles de leurs prédécesseurs. Les « dérives » des commissions départementales d'urbanisme commercial (CDUC), créées en 1973 par la loi Royer, ont d'ailleurs justifié en janvier 1993 l'adoption de la loi Sapin *« relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques »*.

Censées protéger le petit commerce par la régulation et la répartition des grandes surfaces (plus de 1 000 m² pour les villes de moins de 40 000 habitants, 1 500 m² pour les villes plus importantes), les CDUC ont souvent fait preuve de complaisance, au point que les départements de la grande couronne sont actuellement suréquipés, et que les centres commerciaux sont confrontés à de sérieuses difficultés économiques.

Une cour assidue auprès des élus

Composées de vingt membres, dont dix élus désignés par le conseil général – les dix autres étaient des socioprofessionnels et des représentants d'associations de consommateurs –, les CDUC se déterminaient à bulletin secret. Les élus qui y siégeaient étaient en place pour des années et des années, et faisaient l'objet d'une cour assidue de la part des grandes marques de distribution (les centres Leclerc ont même mené une campagne de presse dénonçant la pratique de pots-de-vin en la matière).

L'actuelle commission départementale d'équipement commercial (CDEC) n'est plus composée que de sept membres, dont quatre élus qui changent suivant les dossiers examinés : le maire de la commune d'implantation, le conseiller général du canton et les maires des deux communes les plus peuplées de l'arrondissement. *« Autrefois, les élus se renvoyaient l'ascenseur. Aujourd'hui, ces accords sont plus difficiles, à cause de la publicité du vote »*, note un habitué des CDUC qui préfère garder l'anonymat. *« Même si on constate une certaine solidarité des élus »*, nuance-t-il aussitôt. Début novembre, l'ouverture d'un grand magasin anglais au centre commercial de Vélizy (Yvelines) a pourtant été rejetée par la CDEC. Le maire de Versailles André Damien (UDF-CDS), s'y était opposé, en dépit de l'avis favorable de Franck Borotra (RPR), président du conseil général, élu du canton de Vélizy mais aussi maire adjoint de Versailles.

Des « tentations » sonnantes et trébuchantes

Rares sont les élus qui admettent avoir été confrontés aux « tentations » sonnantes et trébuchantes auxquelles la loi Royer a ouvert la voie, par la perversion de ses mécanismes. Mais l'examen, par le Sénat, de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (séance du 8 novembre 1994) a mis en évidence un souci de « transparence » en matière d'urbanisme commercial. Et le rapporteur de la commission spéciale chargée d'examiner ce projet, Gérard Larcher (RPR), sénateur des Yvelines, maire de Rambouillet, a exprimé sa crainte de réserver l'élaboration de schémas d'équipement commercial au seul échelon départemental *(lire encadré)*. *« La transparence est ce que nous souhaitons tous. La tentation est ce à quoi nous sommes tous soumis (...). Loin de moi l'idée d'émettre la moindre suspicion à l'égard des élus (...) mais mon devoir est de dire les choses telles qu'elles sont »*, a-t-il notamment déclaré.

Aujourd'hui, les projets d'implantations nouvelles sont rares, les terrains les mieux situés étant épuisés. Les CDUC sont surtout saisies de demandes d'agrandissement. Mais un phénomène nouveau inquiète les commerçants et les élus : l'apparition de friches commerciales. Lorsqu'un magasin de meubles de 3 000 m² ferme ses portes, rien n'empêche une grande surface de jouets de s'installer à sa place, sans passer par la CDEC, au risque de déstabiliser tout le commerce du jouet dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres. Ce cas de figure a été soumis au ministre du commerce, Alain Madelin, qui doit recueillir l'avis du conseil d'Etat sur la possibilité d'appliquer à ces changements d'affectation les mêmes règles qu'en matière d'implantations nouvelles.

PASCALE SAUVAGE

De simples observatoires préférés aux schémas d'urbanisme commercial

Les députés souhaitent la création de schémas départementaux d'urbanisme commercial, les sénateurs préféreraient ne pas superposer ce document à la réglementation existante dont l'armature est la loi Royer, entrée en vigueur en 1973 et modifiée en 1993. Un schéma présente la particularité d'être contraignant, voire de figer l'évolution des structures commerciales du territoire auquel il s'applique.

« L'idée paraît séduisante à première vue, mais en définissant les zones suréquipées et sous-équipées, un tel schéma pourrait avoir l'effet inverse du but recherché en attirant et concentrant dans les secondes toutes les demandes de création ou d'agrandissement », commente Jean-Claude Lescaut, directeur du service « commerce » à la chambre de commerce et d'industrie de Versailles.

L'exemple le plus criant est celui du Val-d'Oise, longtemps présenté comme manquant de centres commerciaux et aujourd'hui suréquipé. *« Le caractère rigide d'un schéma d'urbanisme va de plus à l'encontre de la nature même du commerce, contraint de répondre rapidement à la demande du consommateur »* ajoute-t-il.

Le niveau départemental, proposé par l'Assemblée nationale lors des débats sur l'aménagement du territoire, est loin de faire l'unanimité. Les sénateurs, dans leur majorité, lui préféreraient l'échelon régional *« dans la mesure où les zones de chalandise s'étendent fréquemment sur deux départements »*. *« Deux expériences ont été menées, à Lyon et à Marseille. Dans les deux cas, il s'agit de communautés urbaines agissant sur un territoire bien délimité, et formant une entité. S'il y avait une réflexion sur un schéma d'urbanisme commercial, celle-ci ne pourrait porter que sur l'ensemble de la région Ile-de-France »*, poursuit ce spécialiste de l'activité commerciale.

Finalement, le Sénat a décidé de retirer du projet de loi sur l'aménagement du territoire l'article instituant les schémas départementaux d'urbanisme commercial. Sous l'impulsion de Gérard Larcher (RPR, Yvelines), les sénateurs ont jugé suffisants les observatoires départementaux d'équipement commercial, institués il y a quelques mois, qui permettent d'élaborer des schémas indicatifs.

« Ces schémas résultent de travaux (...) menés en association avec les collectivités locales. Ils n'ont pas de caractère contraignant. Ils peuvent cependant permettre de définir les zones de développement des différents secteurs d'activité commerciale, en tenant compte des équilibres existants et de la nécessité de préserver le commerce de proximité », ont-ils conclu.

P. S.

La préparation des élections municipales

La gauche tente de s'unir pour conserver la mairie de Nanterre

Depuis plusieurs mois, la gauche de Nanterre (Hauts-de-Seine) mène de difficiles négociations pour s'unir aux élections municipales, afin de conserver l'une des principales municipalités communistes de France.

Le 24 mai, le maire, Jacqueline Fraysse-Cazalis, sénateur des Hauts-de-Seine, invitait *« toutes les forces de gauche et de progrès à se rassembler sur une liste d'union »*. En juin, une réunion regroupait le PC, le PS et les Verts. André Cassou, adjoint au maire, qui, avec quatre de ses amis socialistes, avait quitté le groupe PS quelques mois auparavant pour créer Nanterre priorité à gauche, dénonçait immédiatement cette démarche. M. Cassou s'étonnait au passage que *« les écologistes qui ont complètement disparu de la circulation à Nanterre »* soient associés à ces premiers contacts.

Admettre le pluralisme

Au nom de son groupe, il fixait alors quatre conditions pour constituer une liste d'union : que toutes les forces de gauche soient représentées ; que l'essentiel du pouvoir municipal ne soit plus concentré entre les seules mains des communistes (actuellement 29 des 53 élus municipaux) ; que le PC et le PS, *« qui ne représentent plus à eux seuls la gauche dans la ville »*, fassent appel à des personnalités locales issues du mouvement associatif et leur réservent 20 % des sièges sur leur quota ; enfin, qu'avant de parler de liste, les différents partenaires se mettent d'accord sur un projet municipal.

Sur ce point, M. Cassou rejoint Mme Fraysse-Cazalis, qui, le 10 octobre 1993, a présenté les « Cahiers de la ville », un document destiné à recueillir les réflexions, les remarques et les propositions des habitants sur l'action municipale. Ce premier rendez-vous public de la future tête de liste a été boycotté par le groupe PS, réduit à six élus, qui a dénoncé le principe d'un questionnaire *« élaboré par la seule équipe du maire »*, sans refléter *« la pluralité de l'équipe municipale »*.

Les socialistes, comme André Cassou, refusaient alors le maintien de l'hégémonie communiste sur la mairie et appelaient de leurs vœux *« un geste de bonne volonté »* pour que le mode de fonctionnement actuel de la municipalité ne soit plus, pendant le prochain mandat, qu'un mauvais souvenir.

Depuis, les réunions entre le PC, le PS, Nanterre priorité à gauche, les Verts et l'élu MRG (lui aussi ancien du groupe PS) se sont multipliées. Mme Fraysse-Cazalis, qui sait qu'elle a besoin de toutes les composantes de la gauche pour espérer être réélue, admet qu'il s'agit de *« déboucher (...) sur une liste d'union représentative du pluralisme et de la diversité des sensibilités de la ville »*. Tout est question de dosage.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE. Film France-Grande-Bretagne-Italie-Tchécoslovaquie-Russie de Jiri Menzel, v.o. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 : 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

CLERKS. Film américain de Kevin Smith, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EXPERT. Film américain de Luis Llosa, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

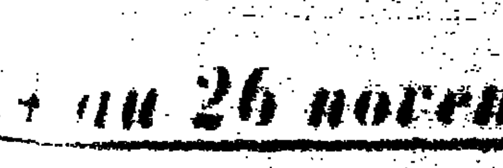
MA SUR CHINOISE. Film français d'Alain Mazars : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

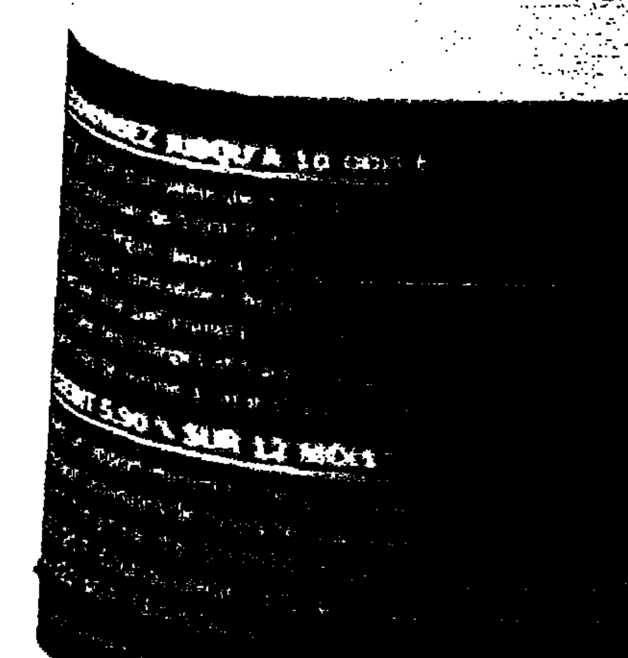
LE ROI LION. Film américain de Roger Allers et Rob Minkoff, v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23).

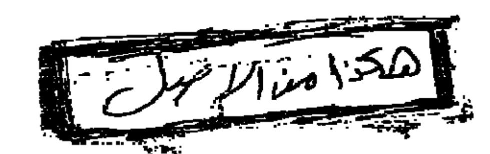
LA SÉPARATION. Film français de Christian Vincent : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 : réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

THE SEARCH FOR ONE-EYE-JIMMY. Film américain de Sam Henry Kass, v.o. : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05).

TSAHAL. Film français de Claude Lanzmann, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).







COMMUNICATION

Avec 200 000 abonnés à la fin de l'année

Canalsatellite veut offrir vingt programmes numériques en 1995

Lancée en 1992, Canalsatellite n'a pas encore atteint l'équilibre financier mais elle est bien placée pour être la rampe de lancement de la télévision numérique, en proposant vingt chaînes en 1995.

Canal Plus n'en finit plus de célébrer des anniversaires : les confettis des célébrations de ses dix ans à peine balayés (« le Monde radio-télévision » daté 6-7 novembre et 13-14 novembre), c'est au tour de Canalsatellite, filiale du groupe Canal Plus, qui diffuse, *via* les satellites Télécom 2A et 2B, un « bouquet » de chaînes thématiques (Canal J, Canal Jimmy, Paris Première, Eurosport, Planète, Ciné Cinémas, Ciné Cinéfil, MCM et TMC), de souffler, lundi 14 novembre, sa deuxième bougie. Les cérémonies ont été plus mesurées.

Le bilan de Canalsatellite est toujours dans le rouge, à cause du nombre encore insuffisant d'abonnés. La très légère réduction du déficit constatée en 1993 – 111,5 millions francs contre 121,9 millions de francs en 1992 – n'incite guère aux débordements. Chaque fleur du « bouquet » a cependant une couleur propre.

S'ouvrir au grand public

La chaîne Planète – consacrée aux documentaires – réalise, en 1993, un résultat net de 7,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 65,2 millions de francs (« le Monde Radio-Télévision » daté 18-19 septembre). *A contrario*, Canal Jimmy a encore perdu 15,3 millions de francs en 1993. Quant aux deux chaînes cinéma à option, Ciné-Cinéfil et Ciné-Cinémas, elles devraient parvenir à l'équilibre financier d'ici à deux ans, selon Michel Thoulouze, directeur général adjoint du développement.

Fin octobre, 170 000 foyers étaient abonnés au « bouquet » Canalsatellite. Le seuil des 200 000 devrait être atteint fin 1994. *« Canalsatellite est une entreprise saisonnière et une grosse partie de son activité a lieu à la fin de l'année »*, notamment à l'occasion de Noël, précise Bruno Delecour, directeur du marketing. Le groupe devrait pousser ses feux, en 1995, pour se conformer à *« l'objectif de 800 000 abonnés en 1998 »*, *via* des campagnes de promotion et l'offre de nouvelles chaînes. Malgré cela, Canalsatellite a bien rempli son œuvre : occuper l'espace satellitaire pour empêcher l'arrivée d'un groupe de chaînes francophones concurrent en matière de diffusion directe. A l'avenir, avec le numérique, Canalsatellite devrait être le pivot de la stratégie satellitaire de Canal Plus en France. Outre la récente introduction de TMC, sans augmentation du tarif de l'abonnement, Canal Plus négocie avec TF 1 pour ajouter La Chaîne d'information (LCI) aux neuf chaînes actuelles.

Fin 1995, Canalsatellite pourrait offrir *« vingt chaînes en numérique »* : au téléachat pourraient s'ajouter des déclinaisons « multiplex » (programme identique diffusé à des heures différentes) ou thématiques. Bref, Canalsatellite entend être la locomotive de la réception directe de programmes numériques.

Les abonnés devraient recevoir en 1995 *« une proposition d'échange standard de matériel pour ceux qui souhaitent passer au numérique »*. La transition de l'analogique au numérique se fera en douceur car Canalsatellite sera diffusé *« pendant plusieurs années »* selon les deux procédés.

GUY DUTHEIL

Un procès sur le délit d'opinion

L'ADAMI se défend contre un « imprécateur »

Serge Vincent est un « imprécateur ». Ce graphomane virulent, président de l'association Protection des ayants droit, écrit et distribue à la cantonade depuis des années des libelles dénonçant les turpitudes économiques des dirigeants de l'ADAMI, société civile chargée d'administrer les droits des artistes et musiciens interprètes. Trucages administratifs, gestion financière malhonnête etc., tout y passe.

Cet automne, pour les dirigeants de l'ADAMI, la coupe est pleine et ils décident de porter plainte. Lundi 7 novembre, Serge Vincent était donc accusée, devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, de délit d'opinion pour avoir diffusé auprès de la profession, de la presse et du ministère de la culture, en juin, un tract intitulé *« les assemblées générales de l'ADAMI du 20 juin 1994 se sont déroulées sous le signe de la fraude »*. Les passages incriminés portaient notamment sur la gestion et le système électoral mis en place par le bureau de l'ADAMI.

Le tract dénonce la *« gestion de plus en plus désastreuse »* de la société, la hausse des *« frais de fonctionnement* [qui] *sont passés de 20 millions de francs en 1990 à 42,4 millions de francs en 1993 »* et l'écart croissant entre les *« droits collectés »*, de plus en plus importants, et les sommes réparties entre les artistes, qui, elles, tendent à stagner.

Selon Serge Vincent, l'ADAMI a ainsi accumulé un magot de *« 700 millions de francs en banque »*. Le tract mis en cause par l'ADAMI a également qualifié de *« faux »* les bilans des exercices 1991, 1992, 1993, qui *« comprenaient des produits financiers qui n'ont jamais été encaissés par l'ADAMI, soit au total 1,7 million de francs »*.

L'ADAMI a contesté les chiffres avancés par M. Vincent, précisant que ses frais de fonctionnement n'étaient pas de 42,4 millions de francs, mais de 39,5 millions de francs. Quant à ses actifs bancaires, l'ADAMI a indiqué qu'ils étaient de 639 millions de francs et non de 700. Ces sommes sont celles qui reviennent aux artistes non associés et étrangers, qui ne peuvent être retrouvés sans grosses dépenses. L'absence d'une société équivalente à l'ADAMI dans les pays de l'Union européenne empêche en outre les transferts de fonds, faute de réciprocité. Enfin, l'Adami a précisé que ses versements aux ayants droit ont presque doublé (90 %) entre 1992 et 1993.

Après les plaidoiries des avocats et la déposition des témoins – dont la moitié ont été *« remerciés pour leur présence »* mais n'ont pu être entendus, faute de temps –, la présidente Martine Ractmadoux a mis le jugement en délibéré au 5décembre. Ce tract, qui a valu un procès à l'association Protection des ayants droit de M. Vincent, s'inscrit dans une série d'accusations contre l'ADAMI. En 1987, le Syndicat indépendant des artistes-interprètes (SIA), dont M. Vincent était secrétaire général, avait dévoilé qu'*« un trou de plus de 1milliard de centimes »* avait été creusé *« dans les caisses de l'ADAMI »* (*le Monde* du 17 février 1989), sans que cela soit jamais élucidé. Serge Vincent continue son combat pour faire de l'Adami *« une véritable société civile, à la gestion et au fonctionnement transparents »*.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

LE QUOTIDIEN : projet de relance. – Deux éditeurs s'associent pour relancer *le Quotidien* : Nicolas Miguet, éditeur du quotidien *l'Indépendant-Economie-Bourse*, et Robert Lafont, fondateur du groupe Entreprendre (*Entreprendre, Journal du sport*) viennent de créer la SARL Le Nouveau Quotidien de Paris, qui vise à relancer le journal fondé par Philippe Tesson, mis récemment en liquidation (*le Monde* du 21 octobre). Pour compléter leur tour de table, les deux partenaires pourraient faire appel à des investisseurs extérieurs. Un autre éditeur, Nicolas Crespelle, fondateur de *Profession politique*, est aussi sur les rangs.

DANS LA PRESSE

Guerre des chefs au RPR

Le Figaro (Jean d'Ormesson) : « Cessez de répéter, comme vous le faites à longueur de soirée, que Chirac, si sympathique, est mauvais à la télévision, que Balladur, si compétent, est mou et changeant, que Giscard, si intelligent, est insupportable à force de hauteur mal déguisée, que Millon est moins que nul. Répétez après moi: Chirac, Giscard, Balladur et Millon sont également épatants. (...) Malgré toutes leurs erreurs, je préfère, je l'avoue, les valeurs de Giscard, de Chirac, de Balladur à celles de Mitterrand, d'Emmanuelli et de Tapie. »

Libération (Jean-Michel Helvig) : « Depuis dix jours en campagne présidentielle, [Jacques Chirac] a déjà cumulé les erreurs d'une campagne de Russie. L'annonce d'un référendum sur la troisième phase de l'union monétaire est apparue comme une nouvelle inconstance au résultat peu probant : elle lui aliène les centristes sans lui concilier les grâces des anti-maastrichtiens. La convocation d'un congrès du RPR assorti d'un vote de reconnaissance à sa personne a, quant à elle, fini de laisser apparaître au grand jour les lézardes de la maison de la rue de Lille. Connus jadis pour chasser en meute, les gaullistes en ont terminé avec leur légende : ils se chassent l'un l'autre. »

La Tribune-Desfossés (Kathleen Evin) : « Alors même que ses adversaires au sein de son parti avaient – les goujats – boudé la réunion de famille, Jacques Chirac a eu l'élégance de ne recueillir que 98,25 % des suffrages. Parvenir par la seule magie de son verbe, et en une petite heure de discours, à susciter 1,75 % d'opposants dans une assemblée composée au départ de 100 % d'inconditionnels, seul cet homme-là pouvait y arriver. Chapeau l'artiste ! »

InfoMatin (Danièle Molho) : « La bataille pour l'Élysée ouvre trois autres compétitions : celle du leadership sur le parti gaulliste, que Séguin et Juppé se disputent depuis des années. Celle de Matignon, dont trois candidats au moins sont d'ores et déjà en lice et parmi lesquels il y a déjà Pasqua, Juppé et Sarkozy. Et celle enfin de 2 002 pour l'Élysée. Un téléscopage de calendrier meurtrier pour le rassemblement gaulliste. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Ce renversement de situation, cette inversion des chances sur lesquels personne n'aurait parié 1 centime en mars 1993, deux couples vedettes l'illustrent désormais : le premier, emporté par la déraison d'une discorde infernale, c'est celui que forment, pour le pire semble-t-il, Jacques Chirac et Édouard Balladur ; le second, affichant le visage vertueux de l'entente, c'est celui inattendu formé par un Michel Rocard revenu de ses ambitions et un Jacques Delors déjà tout à la préparation médiatique de sa bataille. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Nombreux sont les hommes qui, dans ce furieux désordre, pensent qu'ils ont toutes leurs chances. Après tout, pourquoi pas... De Gaulle, qui voulait que chacun puisse se présenter aux suffrages du peuple, sera, si l'on ose dire, amplement servi. Cette union de la majorité dont tout le monde a chanté pendant près de sept ans les vertus, il faudra dire aux électeurs de la droite qu'elle n'est plus nécessaire, ni même convenable. »

L'élection du nouveau président du CNPF

Le patronat s'oppose sur deux conceptions de l'entreprise

Les trente-six membres du conseil exécutif du CNPF devaient se réunir, lundi 14 novembre, pour adopter un avis consultatif sur le choix de leur futur président. Au centre de la campagne se situe le débat sur le rôle du CNPF

« Vous engagerez-vous fermement en faveur de l'emploi ? », demande *le Nouvel Observateur*, dans son numéro du 10 novembre à Jean-Louis Giral. La réponse est claire et nette : *« Non. Une entreprise qui ne peut pas embaucher n'embauche pas. En revanche, il faut dénoncer tous les handicaps qui tuent l'emploi. Ainsi, je suis favorable à une baisse des charges sur l'ensemble des salaires, afin d'éviter les effets de seuil. »* Et, dans *le Monde* du 8 novembre, le PDG de Desquenne et Giral rejette tout procès en suspicion à l'encontre des entreprises : *« Cessons d'être culpabilisés. Ce n'est pas nous qui sommes responsables du chômage, de l'exclusion, ce n'est pas nous qui avons dirigé ce pays depuis un quart de siècle, ce n'est pas nous qui n'avons pas anticipé les crises et qui avons choisi les solutions de facilité par démagogie. »* En quelques mots se trouve ainsi campé un des principaux débats au centre de la bataille entre Jean Gandois et Jean-Louis Giral pour la présidence du CNPF, celui de *« l'entreprise citoyenne »*, d'où découlent deux conceptions antagonistes du rôle du patronat. Deux modèles de patronat.

La question est de savoir si les entreprises doivent s'arc-bouter sur la défense de leurs seuls intérêts, en considérant que c'est d'abord de l'amélioration de leur compétitivité et de leur productivité que découlera la bonne santé de l'économie en général, ou si elles doivent tenir compte de leur environnement, assumer leurs responsabilités sociales, et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et le chômage. L'ancien président de Pechiney appartient à cette seconde école, sans pour autant chercher à culpabiliser à tout prix les entreprises. Cette démarche de Jean Gandois est même bien antérieure à sa candidature à la présidence du CNPF.

Avant les élections législatives de mars 1993, Jean Gandois signe avec cent cinquante autres dirigeants d'entreprises – dont Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor – un manifeste, *« Entreprises contre l'exclusion »*, qui affirme notamment : *« Il n'est plus possible de penser que les probèmes relèvent uniquement du traitement social. (...) La responsabilité des entreprises vis-à-vis de la collectivité peut et doit s'affirmer. »* En septembre 1993, Jean Gandois est encore plus net dans le programme sur l'emploi qu'il élabore pour l'Institut de l'entreprise, présidé par Didier Pineau-Valencienne : *« L'engagement en faveur de l'emploi doit être prioritaire pour toutes les composantes et tous les acteurs de l'économie et de la société françaises. Il ne serait pas responsable pour les entreprises de se contenter d'attendre de l'Etat la création d'un climat économique favorable à l'embauche ; mais il serait tout aussi injuste et inefficace de penser que la situation du chômage doit être attribuée à je ne sais quel endormissement des entrepreneurs. »*

Une organisation « gravement interpellée »

Président de la commission « Compétitivité française » dans le cadre de la préparation du XI[e] Plan – document qui n'a pas été formellement approuvé par le Parlement –, le PDG du sidérurgiste belge Cockerill-Sambre va encore un peu plus loin. *« Si nous avons des entreprises qui sont des îlots parfaitement compétitifs mais qui paient une charge de solidarité écrasante, elles ne seront plus compétitives*, déclare-t-il au *Monde* (9 mars 1993). *Et elles vont évoluer dans un milieu qui va les rejeter de plus en plus. »* Et, ajoute-t-il, *« le niveau du chômage interpelle gravement une grande partie du patronat. Cette prise de conscience s'est beaucoup accentuée dans la période récente. Les patrons ne se considèrent pas comme responsables de cette situation, contrairement à ce que leur souffle l'air du temps, mais ils vont indirectement en subir les effets à travers les charges. Il faut donc qu'ils s'en occupent sérieusement »*.

Alors que le CNPF s'est vu reprocher dans la période récente de ne pas s'engager suffisamment en faveur de l'emploi – au-delà de sa campagne « Cap sur l'avenir » pour l'accueil des jeunes en apprentissage et en alternance, qui a connu un incontestable succès – et d'être resté plutôt silencieux sur le problème de l'exclusion, l'élection de Jean Gandois marquerait sur ce plan une vraie rupture. L'ancien président de Pechiney se défend pourtant de toute philanthropie, notant que c'est au contraire l'intérêt bien compris des entreprises : *« A quoi servirait-il à une entreprise d'être individuellement compétitive si elle est écrasée par les charges des inactifs et des exclus ? »* De cette démarche découle le souhait de M. Gandois d'engager une grande négociation sociale après l'élection présidentielle – entre patronat et syndicats d'abord puis avec le gouvernement – afin de *« reconstruire un nouveau type de garanties sociales »*.

Jean-Louis Giral refuse de se laisser entraîner dans ce qui lui apparaît comme une dérive pour des entreprises qui ne doivent pas se voir attribuer la responsabilité du chômage. *« L'exclusion est, à mes yeux, un problème de solidarité nationale plus qu'un problème d'entreprise »*, souligne-t-il en indiquant ironiquemnt qu'il n'a rien contre les entreprises qui *« pour des questions d'image se lancent dans le mécénat social »*. Et, assène-t-il, *« ce sont les prélèvements effectués sur les richesses qu'elles créent qui contribuent au financement de la solidarité nationale »*. Pour l'ancien président de la commission sociale du CNPF, baisse des charges et grande toilette de printemps des acquis sociaux devront donc aller de pair. *« Parti de l'entreprise »* face à *« entreprise citoyenne »*, le clivage sur le modèle de patronat risque de faire ressurgir, au-delà des votes du conseil exécutif le 14 novembre et de l'assemblée générale le 13 décembre, celui entre PME et grandes entreprises.

MICHEL NOBLECOURT

CLÉS/ *Procédure*

■ **Quelques centaines d'adhérents.** Seules quelques centaines d'entreprises sur le million et demi de sociétés recensées cotisent au Conseil national du patronat français (CNPF). Celui-ci n'en demeure pas moins l'organisation la plus représentative des employeurs. Les adhérents directs du CNPF sont les 150 unions patronales locales et les quelque 90 fédérations professionnelles. Les cotisations versées par ces dernières représentent 90 % du budget de fonctionnement du CNPF, soit 120 millions de francs en 1994. Les entreprises, de leur côté, adhèrent à ces fédérations et/ou unions patronales.

■ **Mode de désignation du président.** C'est l'assemblée générale, composée de 536 membres actifs habilités à voter – sur les 566 que compte au total cette instance – qui désignera, le 13 décembre, à la majorité absolue des suffrages exprimés, le nouveau président du CNPF. Celui-ci est alors élu pour un *mandat de cinq ans, renouvelable* une fois pour trois ans.

Mais, préalablement à cette élection, le conseil exécutif de l'organisation patronale se prononce sur le candidat de son choix en rendant un avis consultatif. *Dirigée par le président du CNPF*, cette instance définit sa politique générale lors d'une réunion mensuelle. Elle est composée de 36 membres. Trente d'entre eux sont issus des plus importantes unions locales ou régionales et des principales fédérations professionnelles (mines et métallurgie, textile, mécanique, automobile, chimie). A cette liste s'ajoutent cinq personnalités qualifiées nommées par le président du CNPF.

Jean Gandois : un dirigeant volontaire et habile

Soupe au lait, doté, disent ses proches d'un vrai caractère de cochon, têtu, obstiné, Jean Gandois, qui brigue à soixante-quatre ans la présidence du CNPF, fait irrésistiblement penser à un de ces gros matous, à l'un de ces monstres domestiques qui, l'air faussement bonhomme et tranquille, ronronnent amicalement, mais qui, dérangés, sont prompts à gonfler le poil, et règnent en véritables maîtres sur la maison.

Né le 7 mai 1930 à Nieul, en Haute-Vienne, Jean Gandois, polytechnicien et ingénieur des Ponts et chaussées, a toujours un peu détonné dans l'univers des patrons d'entreprises nationalisées. Par son côté madré, l'homme est d'une grande habilité, et par sa capacité à revenir à la charge inlassablement pour obtenir satisfaction, quitte à énerver les pouvoirs publics. Par son aptitude à claquer la porte – avec fracas si possible –, lorsque la coupe est pleine.

Homme d'industrie lourde, il débute sa carrière, après diverses missions de coopération technique à l'étranger, chez les De Wendel, à la fin des années 60, il y apprend le monde de l'acier, les hauts-fourneaux, la gestion de cathédrales industrielles, la grève, les situations de crise. Lorsque l'acier lorrain est réorganisé sous l'égide de l'Etat, il est porté à la direction générale de Sacilor et vit la première grande restructuration de la sidérurgie.

L'industrie lourde connaît alors une crise d'adaptation qui durera – une bonne dizaine d'années. On s'interroge sur la nécessité pour la France de *maintenir une activité* dans des secteurs considérés comme *condamnés*.

Quittant l'acier pour la *présidence de Rhône-Poulenc à la fin* des années 70, il retrouve une *situation identique* dans la chimie. Il n'aura pas l'occasion de s'y attarder. *Trois* ans après sa nomination, il démissionne, en *1982*, d'un Rhône-Poulenc nationalisé, ne supportant pas les interventions intempestives de sa tutelle. Il rejoint Cockerill-Sambre, le principal sidérurgiste belge, dont il occupe toujours aujourd'hui la présidence et qui sera redressé. Nommé en 1986 par Jacques Chirac, alors premier ministre, à la tête de Pechiney, il va imprimer une marque très forte au groupe. Pour la première fois, il a l'occasion de bâtir. Il lance la construction d'Aluminium Dunkerque, une usine d'aluminium ultra moderne, le premier investissement dans ce secteur en France depuis ses années. Il engage son groupe dans l'emballage, le propulsant d'un coup aux premiers rangs mondiaux du secteur, grâce au rachat en 1989 d'American National Can (ANC). Cette acquisition, ternie par un fameux délit d'initié, déplace le centre de gravité de Pechiney vers les Etats-Unis. Le groupe d'aluminium français devient une vraie multinationale. Il tâchera d'en ramener de façon incontestable le point d'ancrage *en France. En vain.* Figure de l'establishment des affaires à *Paris et à Bruxelles*, Jean Gandois, dont les amitiés politiques *vont tout à la fois vers* la deuxième gauche et la droite *libérale, devra, s'il est élu au* CNPF, y concilier la rigueur *maastrichtienne et son engagement* européen avec le souci du *social qui l'a toujours animé.*

CAROLINE MONNOT

Jean-Louis Giral : l'homme d'une seule ambition

Chaleureux et autoritaire, fasciné par la presse mais cultivant *le goût du secret*, Jean-Louis Giral, soixante ans, aime surprendre mais ne parvient pas toujours à cacher son jeu. Longtemps, *il voulut faire croire* que la politique l'intéressait et proclamait haut et fort que son rêve était de devenir sénateur... de Paris qui plus est. *« Un mandat tranquille »*, insistait-il, lui qui est déjà conseiller municipal de Paris, conseiller régional d'Ile-de-France (RPR) et suppléant dans le XVI[e] arrondissement, mais tellement recherché que son *« ami »* Jacques Chirac n'a pas pu le lui offrir.

En réalité, sa passion va au CNPF, dont il aura continuellement été l'enfant gâté et le trublion à qui l'on prête tous les *mauvais coups. Président de la* Fédération nationale des travaux publics *(FNTP) à partir de* 1982, il sera dès cette époque, et pendant dix ans, vice-président du CNPF. Ses relations avec la FNB (Fédération nationale du bâtiment), l'organisation professionnelle cousine et rivale, ne *furent pas des plus sereines*, la compétition englobant le *domaine des négociations* sociales où il se révéla habile.

Mais c'est surtout dans les conciliabules de l'avenue Pierre *1[er]-de-Serbie, au temps de la présidence d'Yvon Gattaz*, qu'il fit la démonstration de ses talents de joueur impénitent.

Il fallait voir sa main dans la candidature d'Yvon Chotard, qui se termina piteusement en 1986 et faillit pourtant mettre le CNPF à feu et à sang.

Ensuite, M. Giral n'avait pas vraiment désarmé, tout en pactisant avec le nouveau président, François Perigot, à qui il avait assuré qu'il ne serait pas candidat contre lui (*le Monde* du 30 mars 1991). De fait, il fut président de la commission sociale du CNPF de 1989 à 1992, puis reprit brutalement sa liberté, démissionnant au passage de la vice-présidence de la Caisse *nationale d'assurance-maladie* pour créer un choc.

A cette époque, il se défendait de vouloir briguer la présidence du CNPF mais ajoutait, le regard pétillant, que la vie lui avait appris à courir plusieurs lièvres à la fois. Sans mandat officiel, il n'intervenait pas moins dans le *débat, faisant ainsi partie des* rares patrons qui se prononçaient contre Maastricht, se déclarant parfois en faveur d'une *« autre politique »* et mettant en doute les vertus du franc fort.

Tant d'agitation, si peu discrète, ne pouvait servir qu'un grand dessein dont bien peu ignoraient le but ultime. Aussi, dans le monde patronal, personne ne fut réellement surpris quand, par un entretien (*le Monde* du 12 octobre 1993), M. Giral fit connaître son intention de se présenter à la succession de M. Perigot, *confirmée* par sa déclaration du 24 juin. *Pour une fois, il souhaitait* prendre les devants et se lancer *dans une course de fond*, intimement persuadé que, sinon, la *machine du CNPF* parviendrait à l'écarter. Mauvais calcul ? En *dépit de sa présence sur le terrain*, de sa connaissance des unions patronales et de la cour assidue qu'il fait aux petites fédérations, M. Giral paraît distancé. Une situation désagréable pour l'homme d'une seule *ambition* et qui, *maintenant*, gère depuis un holding son *entreprise de 2 667 salariés* et au chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, qu'il s'obstine à comparer à une PME.

ALAIN LEBAUBE

Un entretien

Alexandre Lamfalussy :

L'Institut monétaire européen (IME) doit tenir son premier conseil, mardi 15 novembre, dans ses locaux de Francfort en Allemagne où il vient d'emménager. Prévu par le traité de Maastricht, l'IME a été créé le 1[er] janvier 1994 lors du passage en « phase 2 » de l'union économique et monétaire. Il a pour fonction de préparer la « phase 3 », finale, celle du passage à la monnaie unique et à la Banque centrale européenne, qui doit intervenir en 1997 ou 1999. Son président, le Belge Alexandre Lamfalussy, qui a longtemps assuré la direction générale de la Banque des règlements internationaux, explique au « Monde » son rôle et analyse la situation monétaire en Europe.

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

« L'Institut monétaire européen a eu une naissance ambiguë. La France voulait lui donner un rôle de coordination des politiques monétaires tandis que d'autres pays, dont l'Allemagne, limitaient sa fonction à la préparation de la phase 3 de l'union monétaire. Comment concevez-vous votre rôle ?

– La divergence de vues séparait ceux qui voyaient l'institut comme un simple prolongement du comité des gouverneurs et d'autres qui souhaitaient mettre en place une institution forte dont les fonctions glissent déjà vers celles de la Banque centrale européenne. Le compromis trouvé est raisonnable. L'institut créé est doté d'un conseil dont les membres ne sont pas les simples représentants des banques centrales nationales mais disposent de responsabilités propres. Le président n'est pas l'un des présidents des banques centrales. Il a été nommé par les gouvernements, sur proposition des gouverneurs, après un passage devant le Parlement européen.

» Le mandat de l'institut est double ; avec deux parties à mes yeux d'égale importance. Premièrement, préparer la future Banque centrale européenne. Nous avons, ici, le pouvoir de décision : dessiner la banque « clé en main » pour la fin de 1996. Il nous reste deux ans et deux mois pour régler tous les détails. C'est peu, mais nous y parviendrons. Deuxièmement, coordonner les politiques monétaires avec pour objectif premier d'assurer la stabilité des prix en Europe. Nous n'avons pas de pouvoir de décision en cette matière, puisque, comme le stipule clairement le traité de Maastricht, les pays membres restent responsables de leur politique monétaire jusqu'au jour de l'union. Néanmoins, le conseil en débattra tous les mois et, comme l'objectif de tous sera le même, les discussions porteront sur les moyens. Comme l'enseignement du passé n'est pas univoque et que rien n'est décidé d'avance, ces discussions seront vives. Il y a matière à influences réciproques, par exemple sur l'existence d'un objectif de masse monétaire. Tout est ouvert à la condition, je le répète, qu'il n'y ait pas de doute sur l'objectif final de stabilité.

– Qu'aurait pu dire l'IME lors des crises monétaires de 1992, lorsque la livre et la lire ont dû sortir du mécanisme de change européen, et de 1993, lorsque le franc a été à nouveau attaqué ?

– Le recul historique permet de penser qu'il aurait été extrêmement difficile d'empêcher la succession de crises. De trop nombreux facteurs de perturbations convergaient en même temps. D'abord certaines monnaies étaient surévaluées. La convergence des prix en Europe a commencé mais elle n'est pas assez rapide pour que la différence de compétitivité entre certains pays ne se creuse pas. Il faut donc ajuster les taux de change de temps en temps, ce qu'on avait omis de faire. Deuxième facteur : la position du Royaume-Uni qui était en pleine récession alors que les autres pays ne faisaient qu'y entrer. Troisième facteur : le choc de l'unification allemande. Le dosage de la politique économique germanique a provoqué, au départ, une trop forte croissance qui a forcé la Bundesbank a relever les taux d'intérêt à court terme. Ils ont été placés à des niveaux convenables pour l'Allemagne mais pas pour le reste de l'Europe. Quatrième et dernier facteur : la récession généralisée. Toutes ces conditions réunies plaçaient les autorités devant des responsabilités de gestion exceptionnellement lourdes.

Inquiétudes dans le domaine budgétaire

– Depuis, le système monétaire européen a été modifié notamment par l'élargissement à 15 % autour des cours pivots des marges de fluctuations des monnaies. Êtes-vous satisfait du fonctionnement actuel et pensez-vous qu'il puisse tenir sans changement jusqu'au jour de l'union en 1997 ou 1999 ?

– Nous sommes désormais sur une voie réaliste, nettement plus praticable. Les facteurs de perturbation ont, en outre, disparu. L'économie européenne est en reprise, les distorsions de change ont été corrigées, peut être surcorrigées, la politique allemande est redevenue normale. La politique monétaire des Européens est prudente et l'élargissement des

REPÈRES

GATT

Les républicains américains disposés à ratifier l'accord de Marrakech sous certaines conditions

Le sénateur républicain Robert Dole (Kansas), probable futur leader de la nouvelle majorité au Sénat, a déclaré dimanche 13 novembre que les Républicains étaient disposés à *ratifier* cette année l'accord du cycle de l'Uruguay signé au printemps à Marrakech s'ils obtiennent des assurances de la Maison Blanche concernant la souveraineté des Etats-Unis.

« J'ai des questions à poser sur l'organisation mondiale du commerce et je n'ai encore pas donné mon accord, mais je le ferai cette année », a affirmé M. Dole, qui était interrogé sur la chaîne câblée CNN. *« Nous devons déterminer comment* [cet accord] *est financé et si* [les démocrates] *ont l'intention d'apporter leur soutien à une législation séparée sur l'organisation du commerce mondial »*, a poursuivi M. Dole. *« Nous travaillons sur une proposition que nous allons soumettre au gouvernement dans les jours qui viennent »*, a ajouté M. Dole, sans donner le contenu de cette proposition.

Le leader républicain Newt Gingrich, *en position de devenir le* prochain « speaker » (président) *de la Chambre des représentants*, s'était déclaré vendredi 11 novembre, *« absolument déterminé à obtenir l'adoption »* de l'Uruguay Round s'inscrivant dans le cadre de l'Accord général douaniers (GATT), qui doit être *examiné fin novembre par la* Chambre et début décembre par *le Sénat.*

TRANSPORTS

Les associations d'usagers critiquent la politique du gouvernement

Le gouvernement n'a fait qu'aggraver *« l'hégémonie routière »* et a fait preuve d'une *« indifférence à l'égard des transports publics dont la situation s'est détériorée »*, a estimé la Fédération nationale des associations des usagers des transports publics (FNAUT), qui tenait son congrès annuel, samedi et dimanche 12 et 13 novembre à Dole. La FNAUT a également critiqué *« la relance du canal Rhin-Rhône, projet pharaonique ruineux et agressif pour l'environnement »* ainsi que *« la diminution de 20 % des autorisations de programmes des transports urbains prévue dans le budget 1995 des transports »*.



avec le président de l'Institut monétaire européen

« Les taux de change en Europe devraient bénéficier d'une période de calme »

marges à 15 % fait désormais courir un risque de perte aux opérateurs. Au total, si l'on poursuit les politiques de stabilité macro-économique, les taux de change devraient bénéficier d'une période de calme.

– Pourquoi dites-vous que que la politique monétaire européenne, c'est-à-dire allemande, est « prudente » ?

– L'imprudence eût été, il y a un an, de choisir une politique d'abaissement brusque des taux à court terme. Au lieu de cela, on a baissé par petits pas en arrivant, aujourd'hui, au même résultat mais en faisant comprendre aux marchés que les banques centrales d'Europe entendaient poursuivre leur politique de stabilité. On est maintenant sur une bonne voie monétaire ; je n'ai pas d'inquiétude. J'en ai en revanche dans le domaine budgétaire. Les déficits des finances publiques ont atteint en 1993, 6 % du PIB [produit intérieur brut] en moyenne européenne et les dettes publiques 66 % du PIB. L'augmentation tendancielle du rapport entre les dépenses publiques et le PIB constitue un fait aussi très inquiétant, et qui risque de coûter très cher en termes de potentiel de croissance. Heureusement, j'observe une prise de conscience générale, au niveau des ministres des finances en tout cas. Cette prise de conscience se traduira-t-elle par une action déterminée ? Cela reste à démontrer.

L'élargissement sans difficulté

– A cause de ces dérapages, peu de pays satisfont les critères de Maastricht. Croyez-vous possible de trouver une majorité de 7 pays sur 12 qui les remplissent à la fin 1996 et qui puissent passer à la monnaie unique en 1997 ? Ou bien faudra-t-il attendre 1999 ?

– Le critère d'inflation a des chances d'être respecté. En 1994, la hausse moyenne des prix sera limitée à 3 %, le plus bas taux de l'histoire récente. Pour le critère du déficit budgétaire qui doit être inférieur à 3 % du PIB, ce n'est peut-être pas tout a fait impossible. Pour l'endettement qui doit être inférieur à 60 % du PIB, ce sera extrêmement difficile. Il y aura un débat, conformément au traité, qui est moins ferme sur ce critère-là et qui permet une appréciation des tendances. Mais même si l'on trouve une majorité de pays qui apparaîtront éligibles au vu des résultats de 1996, il est loin d'être évident que tous voudront se prévaloir du droit de passer à la phase 3. Je pense au Royaume-



Uni, en particulier, auquel le traité a accordé un droit de refus. Au total, un passage en phase 3 en 1997 ne doit pas être exclu mais me paraît peu plausible. Pour 1999, les chances sont bonnes.

– Les Allemands disent qu'il faudra respecter les critères à la lettre.

– Toutes les banques centrales partagent ce point de vue. Je n'ai pas perçu de différence à ce sujet et je souhaite que cela soit pareil au niveau politique.

– Les taux à long terme sont remontés aux Etats-Unis et en Europe depuis le début de l'année. Cette hausse vous inquiète-t-elle ?

– Cette hausse m'inquiète parce que des taux réels trop élevés pourraient à long terme freiner la croissance, même s'il faut relativiser en soulignant que les entreprises sont dans bien des cas financièrement créditrices et n'ont pas besoin d'emprunter. Les marchés craignent que la synchronisation de la croissance mondiale conduise à un retour de l'inflation. Ils exagèrent, comme à l'accoutumée : c'est le jeu de balançoire après l'euphorie de l'an dernier. Et la globalisation de l'économie est telle qu'il est désormais impossible de s'isoler. Les taux européens remontent avec les taux américains. La seule marge de manœuvre possible pour les pays européens est de limiter la hausse additionnelle provoquée par des facteurs spécifiques à chacun de nos pays. On constate, en effet, des différences notables entre les augmentations de taux à long terme. Nos études montrent à ce sujet que ces différentiels ont trois causes : les taux d'inflation passés, les déficits budgétaires escomptés et les dévaluations passées. La conclusion pratique que j'en tire, est celle ci : on ne peut s'isoler du monde mais on peut en atténuer les incidences. Il faut pour cela limiter l'inflation, les déficits et poursuivre les politiques macro-économiques qui contribuent à la stabilisation des cours de change.

– L'élargissement européen compliquera-t-il la marche vers l'union économique et monétaire ?

– Les quatre nouveaux venus, les Nordiques et l'Autriche, ont une culture monétaire et financière forte. Ils entrent sans difficulté dans la philosophie de Maastricht. La seule difficulté supplémentaire sera de décider à 16 au lieu de 12. Nous avons déjà prévu la place pour 16 membres dans nos bureaux de Francfort. Pour les pays de l'Est, les choses sont différentes. Je ne crois pas qu'ils puissent adhérer dans un horizon prévisible à l'UEM. La plupart d'entre eux sont loin, et certains très loins, de satisfaire les critères de convergence.

– Que pensez-vous du texte de la CDU allemande sur l'Europe « à plusieurs vitesses » ?

– Le traité de Maastricht prévoit explicitement des rythmes différents d'adhésion à l'UEM. Le texte de la CDU n'apporte donc aucune nouveauté si ce n'est d'avoir nommé à l'avance les pays capables d'entrer dans l'union : Allemagne, France et Benelux. Je le regrette et ne peux que mettre en garde : rien n'est jamais gagné d'avance !

Vers une union politique renforcée

– Le texte de la CDU parle surtout d'une Europe fédérale. Pensez-vous possible de doter l'Europe d'une monnaie unique sans lui donner un caractère fédéral ?

– La question avait déjà été soulevée dans nos discussions au comité Delors. Un problème naîtra, en effet, du déséquilibre entre un pouvoir monétaire fort, entre les mains de la Banque centrale européenne, et le manque de pouvoir budgétaire au niveau communautaire. Comment peut-on avoir, dans ce contexte, un dosage approprié des politiques macro-économiques ? Le traité a répondu en introduisant les fameux critères : les déficits budgétaires devront être limités à 3 % du PIB et une procédure très stricte sera mise en place pour pénaliser les dérapages. C'est un premier pas qui sera suffisant au départ. Pour la suite, une fois l'union réalisée, je crois qu'il y aura un mouvement vers une union politique renforcée. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire où une union monétaire n'ait pas coïncidé avec une union politique, sous une forme ou sous une autre. Il me semble difficile de prévoir quelle forme précise prendra cette union, et à quelle échéance elle sera mise en place.

– Venons-en à la phase 3. Vous avez déclaré au « Financial Times » qu'il fallait procéder en deux temps. Fixer les taux de change entre les monnaies d'abord puis, au bout de plusieurs mois seulement, introduire l'écu unique...

– Je n'ai pas fait de proposition formelle mais j'ai suggéré seulement une réflexion. Faut-il faire les deux choses simultanément : fixer les taux de change et introduire la monnaie unique ? Faut-il au contraire créer une phase 3 A et une phase 3 B ? Il s'agit de savoir si le jour où commence la phase 3, c'est-à-dire la fixation irrévocable des cours de change, la mise en place de la Banque centrale et d'une seule politique monétaire, il faut aussi échanger d'un coup tous les billets. Une telle solution aurait des avantages : bien montrer aux particuliers, et pas seulement aux entreprises, que l'union est faite. Mais aussi des désavantages. Comment, par exemple, préparer les systèmes bancaires alors qu'on ignorera jusqu'au dernier momeht la liste des pays qui s'unissent ? Faut-il faire circuler des écus à côté des autres monnaies ? Mais alors comment écrire les comptabilités ; comment régler la question de savoir quelle monnaie est libératoire, et où ? Toutes ces questions méritent qu'on en discute dès maintenant.

Le respect de la stabilité monétaire

– Procéder en deux temps permettrait aussi d'habituer les populations. On songe aux Allemands pour qui l'abandon du mark est délicat.

– C'est un autre argument.

– Quelle sera ensuite la politique monétaire européenne ? Quelle orthodoxie ? Doit-on en particulier adopter comme la Bundesbank un objectif de masse monétaire à moyen terme ?

– Nous ne sommes qu'au stade préliminaire et n'entreront dans la chaleur du débat que dans un an environ. D'ici là, il nous faut préparer un état des lieux des techniques et des outils des différentes banques centrales, élaborer des statistiques consolidées, choisir les méthodes opérationnelles de conduite de la politique monétaire – par exemple, dire s'il faudra imposer aux banques des réserves obligatoires – et, enfin, répondre à votre question sur la stratégie de la politique monétaire. La Bundesbank arrête tous les ans une fourchette d'évolution de la masse monétaire dite M3, la Banque d'Angleterre préfère se caler directement sur l'inflation. Je crois qu'il s'agit d'une opposition exagérée, puisque dans la réalité les banques centrales observent toutes une batterie de critères et non un seul. Je reconnais que M3 donne un signal aux marchés et s'avère un outil efficace, notamment pour calmer les anticipations inflationnistes. Mais M3 est très perturbé par les innovations financières dans de nombreux pays et la Bundesbank a aussi rencontré quelques problème dans la maîtrise de cet agrégat. Avant de choisir pour l'Europe, nous regarderons de près les évolutions en Allemagne pour savoir si la maîtrise de M3 va pouvoir être assurée et si les dérapages passés vont déboucher, ou pas, sur des tensions inflationnistes.

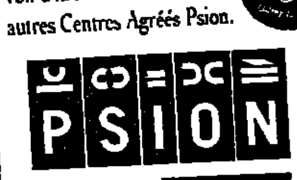
– La Banque centrale européenne à Francfort sera-t-elle une grande Bundesbank ?

– Sûrement pas. Le poids de la Bundesbank aurait été le même où qu'on se trouve. Elle est porteuse d'une forte tradition et a enregistré de grands succès. Mais elle n'est qu'une parmi douze ou seize et j'ai la conviction, au vu des résultats atteints dans la lutte contre l'inflation, que le respect de la stabilité monétaire est en voie de devenir une tradition parmi la quasi-totalité des banques centrales de l'union européenne. »

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER









VIE DES ENTREPRISES

En dépit de la désignation d'un « médiateur »

Le conflit de GEC-ALSTHOM reste dans l'impasse

BELFORT

de notre correspondant

Au lendemain du long week-end du 11 novembre, la situation est de nouveau bloquée à l'usine GEC-Alsthom de Belfort, en grève depuis le 2 novembre (*le Monde* daté 13-14 novembre). En effet, en dépit de la désignation d'un « médiateur » par le préfet, les syndicats et les directions des différentes filiales n'ont pu parvenir à un accord, malgré plusieurs réunions, qui, toutes, se sont soldées par un échec.

Pour l'intersyndicale, le « cœur » de la revendication concerne les salaires. Depuis le début du conflit, il a ainsi été demandé une augmentation de 1 500 francs, mais, jusqu'à présent, les propositions faites par les directions ne sont pas allées au-delà de 300 francs pour les salaires inférieurs à 7 000 francs et 250 francs pour ceux de moins de 7 500 francs.

Climat tendu

Pour autant, celles-ci considèrent avoir fait des avancées « *importantes* », notamment dans les domaines de l'emploi et des conditions de travail. Outre une prime de 1 500 francs pour tous à la DEM (division électromécanique) et à EGT (European Gaz Turbines) et de 500 francs à la division transport, il a aussi été proposé de transformer 133 CDD en CDI à la division électromécanique et 60 CDD en CDI à EGT. Des propositions ont également été faites en matière de préretraite progressive, de revalorisation de la prime d'ancienneté et d'accords de formation. PDG d'EGT, Yvon Raak a même affirmé, dimanche soir, après l'ultime tentative de conciliation, que « de telles propositions sont maintenant à la limite de l'acceptable à Belfort. En deux ans, a-t-il ajouté, *nous avons créé 900 emplois. En 1979, Alsthom avait un marché avec des clients français relativement faciles. Maintenant, dans un contexte international difficile, nous devons à chaque fois faire preuve de nos capacités dans le monde. Aller au-delà, ce serait remettre en cause le site de Belfort* ».

Apparemment les syndicats ne l'entendent pas de cette oreille puisqu'ils ont refusé le principe d'un vote des salariés sur les propositions de la direction. Lundi matin, un rassemblement était donc prévu aux portes de l'usine pour faire le point de la situation et décider des suites à donner à l'action. A Bourogne, où le conflit a éclaté le 24 octobre, le climat devient beaucoup plus tendu puisque les non-grévistes se sont prononcés, jeudi dernier, à 82 %, pour que la liberté du travail soit respectée, ce qui n'a pas empêché les portes de rester verrouillées par les piquets de grève lundi matin.

BERNARD PAYOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORDS

BANDAI et APPLE : vers le développement de PC destinés aux enfants. – Bandai, le fabricant japonais de jeux, est parvenu à un accord de principe avec Apple sur le développement commun d'ordinateurs personnels (PC) destinés aux enfants et basés sur le système d'exploitation du groupe informatique américain. Selon la presse japonaise, un accord formel pourrait être signé d'ici à la fin de novembre. Il prévoirait le développement d'un ordinateur multimédia, comprenant un lecteur intégré de disques compacts préenregistrés (CD-ROM), qui serait vendu moins de 50 000 yens (2 600 francs). L'ordinateur, fruit du rapprochement de Bandai et d'Apple, serait doté d'un micro-processeur PowerPC, qui lui permettrait d'utiliser les logiciels mis au point pour les Macintosh du groupe américain. Les deux groupes commercialiseraient l'appareil sous leur propre marque.

CONTRÔLE

PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : pas d'offre publique obligatoire. – Le Conseil des Bourses de valeurs a décidé de ne pas obliger la société Artemis et le groupe familial Pinault à lancer une offre publique sur le capital du groupe Pinault-Printemps-Redoute. Le CBV précise qu'il a pris cette décision bien qu'Artemis et le groupe familial possèdent depuis le 5 octobre 40,32 % du capital de la société et 40,55 % des droits de vote existants. Le CBV a constaté que « *fin août, la participation des deux sociétés dans Pinault-Printemps-Redoute s'élevait à 37,42 % du capital et 40,24 % des droits de vote* ». Le CBV a donc estimé que les deux sociétés détenaient déjà le contrôle « *de fait* » du groupe Pinault-Printemps-Redoute et que leur participation n'avait pas substantiellement varié.

ATT : création d'une société conjointe avec le consortium mexicain Alfa. – ATT, le géant américain des télécommunications, a annoncé la signature d'un accord avec un consortium mexicain pour une société conjointe de services aux entreprises et aux particuliers, pour un investissement d'un milliard de dollars. Le consortium, Alfa, détiendra 51 % du capital de la société conjointe et ATT le restant. L'investissement sera réparti sur quatre à six ans, précisent les partenaires dans un communiqué. Le marché des télécommunications au Mexique génère 7 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel (environ 35 milliards de francs) et est en pleine expansion. Il existe actuellement huit lignes téléphoniques pour 100 habitants au Mexique et ce chiffre devrait tripler d'ici à l'an 2000, stimulé par l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA).

VENTE

SANOFI : signature d'une promesse de vente des parfums Perry Ellis à Parlux Fragrance. – Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, a annoncé la signature d'une promesse de vente de sa ligne de parfums Perry Ellis (100 millions de francs de chiffre d'affaires) à la société américaine Parlux Fragrance. Cette dernière distribue déjà les parfums Fred Hayman, Beverly Hills, Francesco Smalto, Todd Oldham et Vicky Tiel. Ses parfums « Perry Ellis for Men » et « 360° » sont diffusés sur le marché nord-américain. Sanofi a mis en vente plusieurs petites marques de parfum en juillet, peu après la reprise de certaines activités de l'américain Sterling Winthrop. Outre Perry Ellis et la marque Stendhal, cédée récemment à Jacques Bogart, il s'agit des marques italiennes Krizia et Fendi, et de Geoffrey Beene aux Etats-Unis.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 14 novembre ▼ Rechute

Après trois séances de hausse, la Bourse de Paris cédait du terrain, lundi 14 novembre, dans des courants d'échanges peu étoffés. En baisse de 0,43 % au début des transactions, l'indice CAC 40 perdait 0,17 % une heure plus tard. Aux alentours de 13 heures, le repli se faisait plus sensible, les valeurs françaises abandonnant, en moyenne, 0,99 % à 1 929,02 points.

Avec la proximité de la réunion du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale, l'absence de prise de positions est justifiée, notait un boursier, qui souligne que, vu la faiblesse de l'activité, l'évolution du CAC « *n'a pas grande signification* ». Selon lui, le recul de l'indice boursier s'expliquait en partie par le fléchissement du contrat notionnel décembre, qui en début d'après-midi cédait 0,36 % à 110,78.

Du côté des valeurs, le titre Carrefour, fortement chahuté jeudi à la suite de rumeurs venues de Londres et selon lesquelles le groupe aurait versé des pots-de-vin au Parti communiste, se redressait lundi matin. Le groupe a démenti ces rumeurs. Lundi vers 13 heures, le titre gagnait 0,6 % à 2 188 francs dans un marché de 42 000 titres, soit une des valeurs les plus traitées.

Eurotunnel, en nette hausse, progressait de 6 % dans un marché actif de 2,3 millions de titres. Le groupe a publié lundi un chiffre d'affaires de 52,2 millions de franc pour les deuxième et troisième trimestres. Par ailleurs, selon un boursier, le démarrage d'Eurostar ce matin était également un élément de soutien pour le titre.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	28-10-94	4-11-94
Indice général-SBF 120	1 308,91	1 326,72
Indice général-SBF 250	1 266,92	1 281,87
Valeurs industrielles	1 448,93	1 454,68
Energie	1 495,39	1 487,69
Produits de base	1 382,86	1 413,36
Construction	1 587,34	1 670,86
Biens d'équipement	1 119,06	1 129,78
Automobile	2 071,20	2 132,96
Autres biens consom.	1 749,80	1 751,81
Industrie agroalim.	1 268,54	1 267,38
Services	1 211,47	1 223,41
Distribution	1 896,01	1 897,95
Autres services	926,61	941,85
Sociétés financières	1 032,02	1 059,73
Immobilier	762,72	756,37
Services financiers	1 084,97	1 124,49
Sociétés invest.	1 107,52	1 126,90

Emprunts russes : des porteurs demandent l'interdiction d'un FCP

L'Association française des porteurs d'emprunts russes (AFPER) a demandé, vendredi 11 novembre, dans un communiqué « *l'interdiction immédiate* » d'un fonds commun de placement (FCP), Eurobanque long terme proposé en France par une filiale de la Banque centrale de Russie.

Selon l'AFPER, ce fonds commun de placement de la Banque commerciale pour l'Europe du nord-Eurobanque est investi en emprunts de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

L'association fonde sa demande sur l'interdiction par la France de l'accès de son marché financier à la Russie jusqu'au règlement de la question des emprunts russes. L'AFPER, l'une des trois associations qui défendent les intérêts des porteurs d'emprunts russes, dénonce le FCP Eurobanque long terme comme une « *provocation inqualifiable* » de la part de la Russie, qui, selon elle, tente « *une fois de plus, de lever des capitaux en France malgré l'interdiction qui lui en a été faite* ».

Le remboursement de l'emprunt russe, souscrit en masse par les petits porteurs français de 1875 à 1914, a été gelé par le régime communiste après la révolution de 1917. Selon une estimation effectuée en 1989, il représenterait l'équivalent de 240 milliards de francs et concernerait 50 000 personnes.

TOKYO, 14 novembre ▼ Poursuite de la baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse lundi 14 novembre à l'issue d'une séance mitigée. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 22,91 points, soit 0,12 %, à 19 261,45 points, après un plus bas niveau atteint en cours de séance de 19 115,72 points. En revanche, l'indice Topix, à plus large base de calcul, qui avait perdu 2,36 points vendredi, a gagné 0,15 point à 1 517,82 points. Le volume des échanges s'est établi à environ 200 millions de titres, en net recul par rapport aux 380 millions de titres échangés vendredi.

Selon les opérateurs, les achats qui ont permis à la tendance de se redresser proviendraient dans leur majorité de fonds publics, ainsi que de compagnies d'assurance-vie.

VALEURS	Cours du 11 nov.	Cours du 14 nov.
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 730	1 750
Fuji Bank	2 020	2 020
Honda Motors	1 670	1 690
Matsushita Electric	1 540	1 540
Mitsubishi Heavy	742	740
Sony Corp.	5 730	5 750
Toyota Motors	2 110	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3055 ▲

Lundi 14 novembre, le dollar remontait à 5,3055 francs en début de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,2563 francs le 10 novembre en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark se repliait à 3,4364 francs, contre 3,4405 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	11 nov.	14 nov.
Dollar (en DM)	1,5294	1,5432

TOKYO	11 nov.	14 nov.
Dollar (en yens)	97,70	98,09

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 nov.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (11 nov.) .... 5 1/4 %

BOURSES

PARIS

	10 nov.	11 nov.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 948,35	clos
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 339,66	clos
Indice SBF 250	1 293,15	clos

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	10 nov.	11 nov.
Industrielles	3 821,99	3 801,47

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	10 nov.	11 nov.
100 valeurs	3 103,50	3 075,90
30 valeurs	2 384,10	2 365

FRANCFORT

	10 nov.	10 nov.
Dax	2 082,40	2 078,35

TOKYO

	11 nov.	14 nov.
Nikkei Dow Jones	19 284,36	19 261,45
Indice général	1 517,67	1 517,82

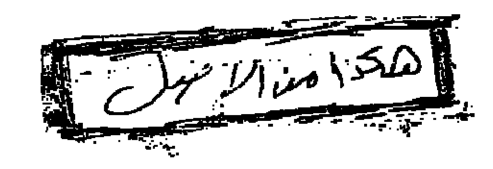
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3060	5,3080	5,3030	5,3062
Yen (100)	5,4020	5,4069	5,4454	5,4529
Ecu	6,5444	6,5523	6,5391	6,5491
Deutschemark	3,4365	3,4401	3,4402	3,4448
Franc suisse	4,1006	4,1054	4,1176	4,1241
Lire italienne (1000)	3,3499	3,3533	3,3255	3,3300
Livre sterling	8,4259	8,4329	8,4158	8,4253
Peseta (100)	4,1353	4,1386	4,1099	4,1148

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 1/4	5 3/8	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/2
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 3/8	8 5/8	8 13/16	9 1/16
Livre sterling	5 5/8	5 3/4	6	6 1/8	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 14 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,88 % (1931,18)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+ 7,26	EDF-GDF 3%	6220	6200	− 0,32
− 5,54	B.N.P. (T.P)	1026	1022	− 0,39
− 4,44	Cr.Lyonnais(T.P.)	1000	990	− 1
− 22,57	Renault (T.P.)	1834	1835	+ 0,05
− 19,64	Rhone Poulenc(T.P)	2060	2065	+ 0,24
− 1,75	Saint Gobain(T.P.)	1180	1175	− 0,42
+ 1,80	Thomson S.A (T.P)	1080	1070	− 0,93
+ 4,72	Accor 1	628	621	− 1,11
− 7,35	Air Liquide 1	750	738	− 1,87
− 48,59	Alcatel Alsthom 1	429,50	432,80	+ 0,77
− 22,59	Alcatel Cable 1	582	579	− 0,52
− 11,72	Alspi 1	354	354	—
− 38,48	AGF-Ass.Gen.France	224	219,30	− 2,10
− 20,15	Axa 1	255,30	255,50	+ 0,08
− 24,08	Bail Invest. 1	878	873	− 0,57
− 5,98	Bancaire (Cie) 1	550	550	—
− 15,49	Bque Colbert C2#	122	120	− 1,64
− 17,15	Bazar Hot. Ville 2	560	560	—
− 12,07	Berger (M) 2	1167	1143	− 2,06
− 4,10	Bertrand Faure 2	480	490	+ 2,08
+ 1,21	BIC 1	670	668	− 0,30
+ 27,25	BIS 1	316,90	310,50	− 2,02
− 8,13	B.N.P. 1	266,20	264,10	− 0,79
+ 25,86	Bollore Techno.1	453,20	446,10	− 1,57
− 13,47	Bongrain 1	2730	2735	+ 0,18
+ 33,38	Bon Marche (Au) 1	909	919	+ 1,10
− 18,90	Bouygues 1	556	551	− 0,90
− 23,83	Canal + 1	861	850	− 1,28
+ 11,66	Cap Gemini Sogeti1	190	186,60	− 1,79
− 3,73	Carnaudmetalbox 1	192,50	190,50	− 1,04
+ 1,34	Carrefour 1	2171	2181	+ 0,46
− 16,70	Casino Guichard 1	161	164,10	+ 1,93
− 14,77	Casino Guich.ADP 1	122,20	124	+ 1,47
− 17,34	Castorama Dl (Li)1	731	729	− 0,27
+ 7,17	Caumartin Part(M)2	410	418	+ 1,95
− 24,15	C.C.F. 1	235	229,80	− 2,21
− 16,21	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	61	62	+ 1,64
− 10,30	Cegid (Ly) 1	453	448,50	− 0,99
—	Centrest SDR (Ny)2	7,50	—	—
—	CEP Communication1	508	—	—
− 11,42	Cerus Europ.Reun 1	107	106	− 0,93
− 26,89	Cetelem 1	1041	1030	− 1,06
− 6,70	CGIP 1	1199	1183	− 1,33
− 3,38	Chargeurs 1	1335	1320	− 1,12
+ 20,78	Christian Dior 1	405	409,80	+ 1,19
− 26,89	Ciments Fr.Priv.B1	250	247,90	− 0,84
− 11,53	Clarins 1	493	491	− 0,41
+ 28,69	Club Mediterranee1	456	453	− 0,66
− 11,94	Colas 1	1000	995	− 0,50
—	CGP (Papiers)(Ly)2	674	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
− 17,33	Comptoir Moder. 1	1331	1330	− 0,08
− 32,60	CPR Paris.Reesc. 1	332,50	327	− 1,65
− 30,88	Cred.Fon.France 1	831	810	− 2,53
− 16,59	Credit Local Fce 1	416,30	408,50	− 1,87
− 37,77	Credit Lyonn.CIP 1	476,20	476	− 0,04
− 40,51	Credit National 1	415	416,40	+ 0,34
− 10,28	CSEE 1	495	485,10	− 2
+ 4,70	Damart 1	5810	5790	− 0,34
− 23,74	Danone (ex BSN) 1	718	713	− 0,70
− 12,37	Dassault-Aviation1	415	425	+ 2,41
− 10,86	Dassault Electro 1	393	391,30	− 0,43
+ 19,84	De Dietrich 1	2710	2718	+ 0,30
− 28,67	Degremont 1	410	405,10	− 1,20
+ 79,71	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	63,75	62	− 2,75
− 19,24	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	53,50	53,50	—
− 18,78	DMC (Dollfus Mi)1	313,90	306	− 2,52
− 3,93	Docks France 1	711	704	− 0,98
+ 25,08	Dynaction 1	146,60	144,10	− 1,71
− 32,38	Eaux (Gle Des) 1	498,20	494,10	− 0,82
+ 20	E.B.F 1	925	924	− 0,11
+ 33,29	Ecco 1	714	723	+ 1,26
− 28,37	Eiffage 1	845	845	—
− 11,59	Elf Aquitaine 1	376,80	368,40	− 2,23
− 20,29	Eridania Beghin 1	730	723	− 0,96
+ 5,48	Essilor Intl 1	754	750	− 0,53
+ 3,02	Essilor Intl ADP 1	514	511	− 0,58
− 30,94	Esso 1	730	732	+ 0,27
− 18,93	Eurafrance 1	1775	1775	—
− 27,04	Euro Disney 1	9,60	9,55	− 0,52
+ 2,24	Euro RSCG W.W 1	594	593	− 0,17
+ 1,33	Europe 1- 1	1707	1695	− 0,70
− 52	Eurotunnel 1	20,95	22,20	+ 5,97
+ 13,08	Filipacchi Medias1	1034	1020	− 1,35
− 33,43	Finextel 1	106,90	106,50	− 0,37
− 12,82	Fives-Lille 1	491	496	+ 1,02
+ 0,78	Fromageries Bel 1	5050	4990	− 1,19
+ 16,74	Galeries Lafayet. 1	2479	2440	− 1,57
− 41	GAN 1	317	318	+ 0,32
+ 9,78	Gascogne (B) 1	525	516	− 1,71
− 10,64	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1795	1798	+ 0,17
− 36,55	Geophysique 1	357	361	+ 1,12
− 25,48	G.F.C. 1	380	383	+ 0,79
− 18,15	Groupe Andre S.A 1	569	568	− 0,18
− 0,93	Groupe De La Cite1	840	850	+ 1,19
− 29,40	GTM-Entrepose 1	351	353	+ 0,57
− 22,14	Guilbert 1	415	413	− 0,48
− 29,54	Guyenne Gascogne 1	1353	1350	− 0,22
− 3,59	Havas 1	431,70	429	− 0,63
− 35,29	I.D.I.A 1	154,50	152	− 1,62
+ 4,71	Imetal 1	579	578	− 0,17
− 27,17	Immeubl.France 2	405,80	406	+ 0,05
− 52,55	Immob.Phenix 1	51,50	53	+ 2,91
− 27,24	Ingenico 1	98,50	100,40	+ 1,93
− 27,80	Interbail 1	371	361	− 2,70
− 0,38	Intertechnique 1	508	497	− 2,17
− 12,38	Jean Lefebvre 1	364	361,80	− 0,60
− 32,80	Klepierre 1	515	512	− 0,58
− 2,57	Labinal 1	710	720	+ 1,41
− 11,57	Lafarge Coppee 1	417	412,60	− 1,06
− 16,37	Lagardere (MMB) 1	125,30	124,60	− 0,56
− 12,98	Lapeyre C1	292,90	291,50	− 0,48
− 7,21	Lebon 2	279	270	− 3,23
+ 22,02	Legrand 1	7020	6980	− 0,57
+ 10,97	Legrand ADP 1	4580	4550	− 0,66
+ 71,33	Legris Indust. 1	375	373,50	− 0,40
− 20,85	Locindus 1	840	835	− 0,60
+ 23,56	LVMH Moet Vuitton1	841	839	− 0,24
− 17,29	Lyonnaise Eaux 1	487,90	480,50	− 1,52
− 10,50	Marine Wendel 1	379,50	374,10	− 1,42
− 32,91	Matra-Hachette 1	108,30	107,20	− 1,02
+ 7,04	Metaleurop 1	75,60	76	+ 0,53
—	Metrologie Inter.1	11,45	10,80	− 5,68
+ 2,95	Michelin 1	216,90	216	− 0,41
+ 26,63	Moulinex 1	112,90	112,50	− 0,35
− 5,57	Navigation Mixte 1	987	1016	− 2,94
− 26,64	Nord-Est 1	116,60	122,50	+ 5,06
− 18,66	Nordon (Ny) 2	411,10	425	+ 3,38
+ 9,32	NRJ # 1	573	563	− 1,75
− 67	Olipar 1	11,60	11,70	+ 0,86
− 13,40	Oreal 1	1143	1130	− 1,14
− 19,27	Paribas 1	364,60	359,60	− 1,43
− 1,03	Pechiney CIP 1	385	383	− 0,52
− 20,02	Pechiney Intl 1	167	164,10	− 1,74
− 12,86	Pernod-Ricard 1	318	313,50	− 1,42
+ 4,44	Peugeot 1	825	823	− 0,24
+ 8,14	Pinault-Prin.Red 1	974	987	+ 1,33
− 14,96	Plastic-Omn.(Ly) 1	622	623	+ 0,16
− 8,07	Poliet	391	387	− 1,02
− 14,74	Primagaz 1	869	873	+ 0,46
− 9,88	Promodes 1	1000	1003	+ 0,30
− 31	Publicis 1	404	395	− 2,23
+ 41,94	Radiotechnique 1	514	511	− 0,58
− 8,89	Remy Cointreau 1	216,90	215	− 0,85
+ 9,84	Rexel 1	728	725	− 0,41
− 9,61	Rhone Poulenc A 1	138	134,50	− 2,54
+ 70,76	Rochette (La) 1	51,50	53,45	+ 3,79
− 13,99	Roussel Uclaf 1	627	627	—
− 12,16	Rue Imperiale(Ly)1	3602	3619	− 0,44
+ 5,83	Sade (Ny) 1	167	165	− 1,20
− 9,65	Sagem 1	2620	2620	—
+ 11,65	Saint-Gobain 1	651	646	− 0,77
− 9,61	Saint-Louis 1	1438	1410	− 1,95
+ 21,26	Salomon (Ly) 1	2330	2289	− 2,53
− 15,88	Salvepar (Ny) 2	429	430	− 0,23
+ 0,29	Sanofi 1	254,40	255,50	+ 0,42
− 23,48	Sat 2	1994	1990	− 0,20
+ 1,29	Saupiquet (Ns) 1	1145	1175	− 2,62
− 12,31	Schneider 1	392,30	396,70	− 1,43
—	SCOA act.regroup.	89,50	90,45	+ 1,06
− 30,90	SCOR S.A 1	108	107,10	− 0,83
+ 7,67	S.E.B. 1	565	551	− 0,71
− 26,65	Sefimeg 1	397	359	− 0,50
− 23,19	Selectibanque 1	153	155	+ 1,31
− 15,53	SFIM 2	870	870	—
− 26,38	SGE 1	198,10	209	− 0,56
+ 54,35	Sidel 1	1014	1011	− 0,30
− 29,19	Simco 1	425	431,20	− 1,46
− 16,64	S.I.T.A 1	700	701	+ 0,14
+ 3,84	Skis Rossignol 1	2069	2055	− 0,68
− 29,72	Sligos 1	383	387,90	+ 1,28
− 20,75	Societe Gale A 1	611	607	− 0,65
+ 36,48	Sodecco (B) 2	46,80	46,95	+ 0,32
− 42,10	Sodero (Ns) 2	32,15	33	+ 2,64
− 20,22	Sodexho 1	890	871	− 2,13
—	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
− 7,99	Sommer-Allibert 1	1930	1685	− 0,26
− 24,11	Sophia 1	407	402,10	− 1,20
− 34,25	Sovac 1	430	430	—
− 39,24	Spie Batignolles 1	260	258	− 4,29
+ 13,55	Strafor Facom 1	650	653	+ 0,46
− 27,15	Suez 1	253	250	− 1,14
− 12,83	Synthelabo 1	201,50	204,50	− 1,49
—	Technip S.A. 1	262,50	262,90	− 0,23
− 19,13	Thomson-CSF 1	145,10	147,10	+ 1,38
+ 2,86	Total 1	334,70	332	− 0,61
− 24,51	UAP 1	148	144,50	− 2,36
− 6,71	UFB Locabail 1	391	403	+ 3,07
− 17,25	UGC DA (M) 1	202	200	− 0,99
− 45,57	UIC 1	289	289	—
− 33,24	UIF 1	409	418	+ 2,20
− 7,21	UIS 2	227	225	− 0,88
− 23,51	Unibail 1	455,10	485	− 2,18
+ 11,52	Valeo 1	294,40	289	− 1,83
− 12,24	Vallourec 1	276	275	− 0,35
− 16,14	Via Banque 1	350,20	359	− 0,33
− 23,57	Worms & Cie 1	255,90	252,70	− 1,25
− 35,45	Z Gr.Zannier (Ly) 1	180,50	181	+ 0,28
− 9,29	Zodiac 1	2330	2340	+ 0,43
+ 10,10	Elf Gabon 1	1095	1090	+ 0,46
− 10,32	ABN AMRO Holding 1	125	191,90	− 1,53
− 25,31	American Barrick 1	125	126,30	+ 1,04
− 1,45	American Express 1	160	166,20	+ 3,88
+ 2,25	Anglo American 1	311	310	− 0,32
− 6,76	Amgold 1	587	582	− 0,85
− 7,45	A.T.T. 1	287,90	286,90	− 0,35
− 7,10	Banco Santander 1	212,40	213,50	+ 0,52
− 6,79	B.A.S.F. 1	1090	1085	− 0,46
− 3,67	Bayer 1	1200	1205	+ 0,42
− 25,55	[illegible] Group 1	21,20	21,40	+ 0,94
− 20,22	Buffelsfontein 1	55	55	—
—	Chase Manhattan 1	190	—	—
− 4,55	Daimler Benz 1	2655	2683	+ 1,24
− 6,53	De Beers 1	126	128	+ 1,59
− 13,85	Deutsche Bank 1	2600	2527	− 0,50
− 3,35	Dresdner Bank 1	1410	1435	+ 1,77
+ 5,30	Driefontein 1	82	82	—
+ 2,65	Du Pont Nemours 1	295	296	+ 0,34
− 9,53	Eastman Kodak 1	248	244	− 1,61
− 23,65	East Rand 1	7,15	7,10	− 0,70
− 20,55	Echo Bay Mines 1	60,60	61,15	+ 0,91
+ 35,53	Electrolux 1	262	267	+ 1,91
− 33,49	Ericsson 1	319	329,70	+ 3,35
− 14,28	Exxon Corp. 1	322	319,10	− 0,90
− 20,73	Ford Motor 1	150	151,40	+ 0,93
− 17,08	Freegold 1	83,80	82,50	− 1,55
+ 59,52	Gencor Limited 1	19,50	19,35	− 0,77
− 17,50	General Electric 1	255,20	257,80	− 0,15
− 37,20	General Motors 1	204	205,90	+ 1,42
..	Generale Belgique1	360	—	—
− 15,66	Grd Metropolitan 1	35	35	—
− 8,74	Guinness Plc 1	39,10	38,60	− 1,28
− 18,71	Hanson Plc 1	19,65	19,55	− 0,51
+ 58,40	Harmony Gold 1	49,35	49,50	+ 0,30
—	Hewlett-Packard 1	518	—	—
+ 22,69	Hitachi 1	51,05	52,45	+ 2,74
+ 5,66	Hoechst 1	1116	1120	+ 0,36
+ 14,71	I.B.M. 1 ■	386,40	384,40	− 0,52
− 6,55	I.C.I. 1	64,10	64,50	+ 0,62
− 9,65	I.T.T. 1 ■	447,90	450,30	+ 0,54
+ 6,76	Ito Yokado 1	277	284	− 2,53
+ 6,61	Matsushita 1	94,70	83,05	− 1,95
− 10,62	Mc Donald's 1	153	150,60	− 1,57
− 4,37	Merck and Co 1	198	195	− 1,52
− 11,89	Minnesota Mining 1	277,60	279,30	+ 0,61
+ 21,59	Mitsubishi Corp. 1	68,35	69,25	+ 1,32
− 5,51	Mobil Corporat. 1	433,80	436,50	+ 0,62
—	Morgan J.P. 1	320	—	—
− 5,06	Nestle SA Nom 1	4839	4851	+ 0,25
—	Nippon MeatPacker1	77,40	—	—
+ 19,77	Norsk Hydro 1	196	192,50	− 1,79
+ 0,06	Petrofina 1	1592	1593	+ 0,06
− 1,48	Philip Morris 1	325	325,20	+ 0,06
+ 35,98	Philips N.V 1	167,50	162,10	− 3,22
− 22,68	Placer Dome Inc 1	110	112,50	+ 2,27
− 4	Procter Gamble 1	330	326,40	− 1,09
+ 12,08	Quilmes 1	265	269	+ 1,51
− 14,65	Randfontein 1	56,65	56,15	− 0,88
+ 0,69	Rhone Poul.Rorer 1 ■	210,80	216,50	+ 3,65
− 7,22	Royal Dutch 1	576	578	+ 0,35
+ 4,21	R.T.Z. 1	72,85	72,95	+ 0,14
− 8,89	Saatchi & Saatchi1	12,90	12,85	− 0,39
− 41,38	Sega Enterprises 1	252	262	+ 3,97
− 4,59	Saint-Helena 1	56,60	56	− 1,06
− 15,82	Schlumberger 1	295,10	294,60	− 0,17
− 2,55	Shell Transport 1	59,65	60,95	+ 2,18
− 20,29	Siemens 1	2145	2142	− 0,14
+ 8,50	Sony Corporation 1	308	306,40	− 0,52
− 7,76	Sumitomo Bank 1	90,15	92,60	+ 2,72
+ 20,61	T.D.K 1	245	241,10	− 1,59
− 5,72	Telefonica 1	70	70	—
− 5,95	Toshiba 1	39,50	38,25	− 3,16
− 10,27	Unilever 1	611	611	—
− 11,93	Uni Technologie 1	322	317,80	− 1,30
− 10,62	Vaal Reefs 1	510	518	+ 1,57
+ 5,91	Volkswagen A.G 1	1538	1558	+ 1,30
+ 37,33	Volvo (act.B) 1	92,75	102	+ 11,05
− 6,56	Western Deep 1	257,50	256	− 0,58
+ 0,39	Xerox Corp. 1	531	527	− 0,75
− 7,18	Yamanouchi 1	101,50	99,50	− 1,97
+ 1,57	Zambia Copper 1	4,64	4,52	− 2,59

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105	0,247
CEPME 8,5% 88 CB	102,55	3,167
CEPME 9% 89 CA#	104,32	2,145
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,551
CFD (CCCE)9,7%90CB	107,41	7,494
CFD exCCCE8,6%92CB	101	6,527
CFF 10% 88-98 CA#	107,74	0,630
CFF 9% 88-97 CA#	103,85	1,036
CFF 10,25% 90 CA#	110	6,852
CLF 8,9% 88 CA#	104,35	4,145
CLF 9%88-93/98 CA#	103,96	7,052
CNA 9% 4/92 CB	102,41	4,784
CRH 8,6% 92-93 CB	101,45	3,252
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,80	5,915
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,60	6,409
EDF 8,6% 92 CA#	101,94	5,160
Em.Etat10,25%86 CA	104,55	6,943
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,16	1,889
Financder 9%91CB#	102,42	8,704
Finansd.8,6%92 #CB	101,70	6,856
Florai9,75% 90 CA#	107,10	3,018
OAT 8,70%5/95 CA#	101,37	4,124
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,70	7,733
OAT 8,50% 6/97CA #	103,06	3,307
OAT 9,9%12/97 CA#	107,13	9,113
OAT 88-98 TME CA.	101,17	5,212
OAT 9/1998 TRA	—	0,820
OAT 9,50%88-98 CA#	106,03	3,696
OAT TMB 01/99 CA	99,25	4,678
OAT 8,125% 99 CA#	101,76	3,851
OAT 8,50%90-00 CA#	103,20	5,379
OAT 9/00 TRA CA.	103,55	1,282
OAT 10% 5/00 CA#	109,68	4,685
OAT 01 TME CA.	101,20	5,212
OAT 8,5%11/02 CA #	102,30	8,244
OAT 8,50% 19 CA #	99,65	0,466
OAT 8,50%92-23 CA#	98,85	4,727
PTT 11,2% 85 CB#	105,56	9,776
SNCF 8,8% 87-94CA	102,95	6,871
Lyon.Eaux 6,5%90CV	843	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	450	450
Bains C.Monaco 2	660	659
B.N.P. Intercont.2	280	289,60
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,30	19
Cambodge	932	—
Carbone Lorraine 2	595	604
Case Poclain	25	25
CBC 1	241	239
Centenaire Blanzy	297,30	300
Ceragan Holding	28,50	29
Champex (Ny)	21,50	21
CIC Un.Euro CIP 1	356	354
C.I.T.R.A.M. (B)	3815	—
Cpt Lyon Alem.2	395	414,70
Concorde-Ass Risq.2	805	840
Cie Valfond ex.CMP	18,15	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind.	50	—
Darblay	445	—
Didot Bottin	660	640
Eaux Bassin Vichy	2216	—
Ecia 1	783	780
Ent.Mag. Paris	3732	3910
Eridania Beghin CI	698	685
Fidei(exImmofice)2	144	143
Finalens	325	—
F.I.P.P.	171	155
FNAC 2	3035	—
Fonciere (Cie)	489	470
Fonciere Euris	245	250
Foncina	442	462
France I.A.R.D	460	—
France S.A 1	827	841
From. Paul-Renard	2058	—
Gaumont 1 ●	295	297
Genefim	211	215
Gevelot	940	942
G.T.I (Transport)2	390	378
Immobail 2	330	326
Immobanque 2	770	791
Im.Marseillaise 2	5800	5300
Invest.(Ste Gle.)	1520	1500
Lille Bonnieres	1500	1580
Locafinanciere	431	—
Louvre 1	200	215
Lucia	95	—
Machines Bull 2	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	191	200
Metal Deploye	425	372,90
Mors 2 #	16,30	17,05
Navigation (Nle)	100	—
Oreal (CI)	1075	—
Origny-Desvroise	1280	—
Monoprix a echang.	1630	1626
Paluel-Marmont	335	—
Pap.Clairefont(Ny)	751	—
Parfinance 2	180	180
Paris Orleans	241	242,20
Piper Heidsieck	701	—
Porcher	258	—
Promodes (CI)	850	—
Rochefortaise Com.	198	195,10
Rosario 2	217	—
Rougier #	809	816
S.A.F.I.C Alcan.	301	—
Saga	515	515
Salins du Midi 2	456,10	459
Savoisienne M.	158	—
Silic 2	700	771
S.I.P.H.	183,40	—
Sofal	340	—
Sotto	204,50	—
Sofiram	88,90	89
Sotragi	3507	3580
Soudure Autogene	900	905
Sovabail	409	—
Taittinger 1	2410	2410
Tour Eiffel	290	282
Elyolex.Ufiner) 2	278,90	278,40
Vicat 2	526	525
Viras	123	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	795	—
Akzo Nobel Nv	582	—
Alcan Aluminium	131	—
Arbed	814	—
Asturienne Mines	135,70	135,60
Banco Pop. Espanol	812	—
Banque Regl.Inter.	39000	—
Chrysler Corp.	250	—
C.I.R SPA	6,60	—
Commerzbank AG	1050	1102
Dow Chemical Co.1	353,20	—
Fiat Ord.	20,10	20
G.B.L.(Brux.Lamb.)	640	648
Gevaert	1538	—
Glaxo Holdings Plc	51,90	52
Goodyear T.& R.Cy	181	—
Honeywell Inc.	156	—
Johannesburg Cons.	143	140,50
Kubota Corp.	38	—
Noranda Mines	98,50	—
Pfizer Inc. ■	401,90	400,10
Ricoh Cy	48	—
Robeco	343,10	343,60
Rodamco N.V.	153	153,10
Rolinco	352,10	352,60
Saipem SPA	8,49	—
Sema Group Plc	36	—
SKF Aktiebolaget	95	99,50
Tenneco Inc.	219,60	—
Toray Ind.	39	38
West Rand Cons.	9,10	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	175	—
Bque Hydro Energie	342,10	—
Bque Hypoth.Europ.	60	—
Benedictine* nom.	4125	—
Blanzy-Ouest*	999	—
Brasseries Maroc	285,20	—
Calciphos*	96	—
Canadian Pacifique	80,10	—
CGH Cogenhor ech*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	549	—
Cycnes	6,10	—
CEAC.*	102	—
Fiat Fce nom.	142	—
Table France*	233	—
Lecteurs Monde*	206	—
Off.Com.Pharm.*	872	—
Olivetti Priv.	6,90	—
Partic.Parcier*	200	—
Rorento	250,40	—
Salae	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Embell.*	1701	—
Schlumberger Ind*	573	—
SEPR*	1020	—
SPR "B" nom.	260	—
Waterman*	1300	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Bourse (Ly) 1 #	440	440
Boisset (Ly)#	270	263
C.A. Paris IDF 1	894	894
Calberson	375	375
Cardif SA 1	700	700
CEGEP #	183	—
CFPI	250,30	252,20
C.N.I.M 1	897	900
Codetour	180	180
Creeks	120	—
Dauphin OTA	330	—
Devanlay 2	955	—
Labor.Dolisos	174,10	175
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	313	310
Finabail 2	138	140
Finacor 2	154	154
GLM S.A.	415	415
Gravograph	179	179
I.C.C. 2	170	180
Idianova	62,10	—
Immob.Hotel. 2 #	201,90	203,90
Int. Computer #	143	143
IPBM 2	68,80	68
M6-Metropole TV 2	325	315
N.S.C Schlum.2 Ny	1015	985
Rallye(Cathiard)Ly ●	182,90	192
Serbo CB	499	501
Sylea 2	450,90	457
Sofco (Ly)	168	168
Sopra 2	300	299,50
TF1-1	518	516
Thermador Hold(Ly)	400	402,90
Unilog 2	290	280
Union Assur.Fdal	554	558
Viel et Cie #	188,90	187,70
Vilmorin et Cie#2.	377,30	373

Sicav (sélection) 10 novembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	34115,25	34115,25
Actimonetaire D	30603,41	30603,41
Amén-gan	8023,09	7714,51
Amplia	106776,93	106776,93 ⁘
Amplitude Monde D	754,43	732,46
Antigone Trésorerie	785426	785428
Arbitr. Court Terme	8695,11	8695,11
Associ Première	34415,85	34415,85
Associc	1138,34	1138,34 ◆
Atout Amérique	100,10	97,66
Atout Asie	107,07	104,48
Atout Futur C	546,95	533,62
Atout Futur D	538,69	525,55
Aurecic	1646,33	1598,38
Avenir Alizes	1910,04	1872,59
Axa Capital	201,76	195,88 ⁘
Axa Court Terme	9639,07	9639,07 ⁘
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1019,29	989,60 ⁘
Axa Ep.Fr Ex Ageparg.	889,02	863,13 ⁘
Axa Europe	125,11	122,44 ⁘
Axa Investments	118,33	114,88 ⁘
Axa NPI	158,16	153,55 ⁘
Axa Ob.Fr.Extranc	150,51	146,13 ⁘
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	136,15	132,18 ⁘
Axa Prem.Ex.Agepre	116,83	113,43 ⁘
Axa Sél.Ex.Dr Sele	153,25	148,79 ⁘
Axa Valeurs PER	156,24	151,69 ⁘
Cadence 1	1035,18	1024,93
Cadence 2	1024,13	1013,99
Cadence 3	1031,83	1021,42
Capimonetaire	7441,96	7434,53
Capioblig	7315,92	7243,49
Capitacic	1517,78	1485,35
Cicamonde	1178,86	1144,52
Coexis	1547,86	1519
Comptavalor	4214,10	4207,79
Créda Mutuel Capital	1451,34	1422,88
Créd.Mut.Ep.Cour T.	781,90	781,90
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	99,11	96,46
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,67	94,08
Créd.Mut.Ep.J	20746,79	20746,78
Créd.Mut.Ep.long.T	218,16	212,32
Créd.Mut.Ep.Monde	1169,73	1138,42
Créd.Mut.Ep.Quatre	1071,04	1042,37
Cheze	1589,51	1559,87
Drouot France	1012,09	982,61 ⁘
Drouot Securite	215,29	209,02 ⁘
Ecocic	1200,71	1165,74
Ecupar	126,55	122,86 ⁘
Ecur. Actions futur	195,82	190,12 ◆
Ecur Capicourt	198,93	198,43 ◆
Ecur. Capitalisation	195,08	193,15 ◆
Ecur. Distrimonétaire	10038,08	10038,08
Ecur. Expansion	292135,67	290971,78
Ecur. Géovaleurs	2707,32	2628,47
Ecur. Investissement	162,68	157,94
Ecur. Monepremière	10092,60	10092,60
Ecur. Monétaire (1)	11768,61	11768,61
Ecur Tresorerie (2)	289,60	289,60
Ecur. Trimestriel	1949,92	1930,61 ◆
Elanciel D	123,71	120,11
Elicash	844783,55	844783,55 ⁘
Emergence Poste D	104,42	101,38
Energie	363,71	347,22
Eparcic	4354,20	4354,20
Eparcourt-Sicav	201,71	201,21 ◆
Epargne-Unie	1473,40	1437,48
Eufi Cash cap.	9424,15	9424,15
Eurco Solidarité	1178,94	1167,27
Eurocic Leaders	1255,64	1219,07
Eurodyn	1434,97	1399,97
Euro Gan	7956,99	7650,95
Fonsicav	17477,79	17442,90
France-gan	13580,64	13058,31
France Garantie	258,74	258,22
France Obligations	464,82	449,92
Francic	506,63	491,87
Francic Pierre	115,36	112
Francic-Regions	1427,44	1385,86
GAN Rendement	5028,69	4954,37
Gestilion	17669,81	17669,81
Horizon	1508,54	1464,60
HLM Monétaire	16800,99	16800,99
Indicia	1142,76	1114,89 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1798,55	1779,65
Imansys D	106,91	105,64 ◆
Interepar	103913,87	100887,25 ⁘
Interoblig.	5531,16	5476,40
Intersélection Fce	551,29	540,48
Japacic	182,26	176,95
Jeunepargne	327,69	322,85
Latitude C.	2682,57	2678,55
Lion Association	11347,13	11347,13
Lion Institution	35280,36	35192,38
Lionplus	1160,78	1138
Lion Tresor	2135,72	2114,57
Livret Bourse Inv.	609,03	591,29
Livret Portefeuil	786,30	763,40
Méditerranée	220,74	214,31 ⁘
Mensuel CIC	10125,44	10025,19
Monedeo	82212,90	82213,90
Mone.J.	10752,81	10752,81 ⁘
Monévalor	49373,63	49373,63
Mutualité dépôts	16227,42	16195,03
Natio Court Terme	37990	37976
Natio Court Terme2	343639	343639
Natio Epargne	21161,56	20952,04
Natio Ep. Capital	12942,18	12814,04
Natio Ep Croissance	1981,08	1942,24
Natio Ep Obligations	203,41	199,42
Natio Epargne Retraite	128,89	126,36
Natio Epargne Tresor	9248,36	9229,90
Natio Epargne Valeur	483,45	473,97
Natio France Index	1058,42	1037,67
Natio Immobilier	1253,29	1228,72
Natio Inter	1664,90	1632,25
Natio Monetaire	9952,84	9952,84
Natio Opportunités	146,31	143,44
Natio Patrimoine	1462,02	1433,35
Natio Perspectives	1217,34	1193,47
Natio Placements	70752,44	70752,44
Natio Revenus	1005,95	995,99
Natio Securite	12142,09	12142,09
Natio Valeurs	937,61	919,23
Nippon-Gan	7211,92	6934,54
Nord Sud Dévelop	1873,99	1870,15 ⁘
Oblicic-Mondial	2970,70	2926,80
Oblicic-Régions	1067,87	1052,09
Oblifutur	3249,63	3189,04
Oblig. Ites cate.	204,54	201,52
Oblilion	1599,06	1563,23
Oblisecurite Sicav	15570,24	15570,24
Obligys D	509,24	501,71
Oraction	1567,06	1528,94
Pervalor	626,34	614,06
Plénitude D	153,36	148,89
Poste Croissance C	3230,38	3227,15 ◆
Poste Gestion C	39675,56	39675,56 ◆
Première Oblig. C	11644,67	11644,67
Première Oblig. D	10838,72	10833,30
Prévoy Ecureuil	97,55	96,58 ◆
Prov'Associations	35127,82	35127,82 ◆
Proficius	911,42	894,43
Rentacic	161,55	159,16
Revenus Trimestr.	5128,59	5077,81
Revenu-Vert	1121,05	1100,15
St Honoré Vie & Santé	1165,17	1112,33
St Honoré Bons du Tr	13404,03	13337,34
St Honoré Invest	961,50	917,90
St Honoré Pacifique	834,05	796,23
St Honoré Real	17934,16	17862,71
Sécuricic	2064,52	2064,52
Sécuri-Gan	13126,86	12889,27
Sécuritaux	1658,08	1658,08
Sensivalor	31426,22	31426,22
SEVEA	106,15	103,56 ◆
SFI-CNP Assur	736,36	714,91 ◆
S.G. France opport. C	1479,91	1450,89
S.G. France opport. D	1466,43	1437,68
S.G. Monde opport. C	1001	981,37
S.G. Monde opport. D	1001	981,37
Sicav Associations	2192,36	2192,36 ◆
Sicav 5000	491,15	478
S.I. Est	1341,70	1302,62 ⁘
Slivafrance	781,74	760,82
Slivam	436,78	425,09
Slivarente	211,40	207,25
Slivinter	521,43	507,47 ◆
Sogenfrance C	1350,64	1332,58
Sogenfrance D	1292,79	1267,44
Sogépargne	294,36	291,45
Sogevar	1135,06	1112,79
Sogiter	1613,37	1581,74
Soleil Investissements	681,82	655,60
Solstice D.	2266,53	2260,88 ◆
State Street Act. Eur	12199,15	11901,61
State Street Act. Frce	11611,45	11328,24
St. Str. Act.Japon	1480,58	1444,47
State Street Emer. Mts	1931,98	1865,93
St.Street OAT Plus	12185,49	12064,84
Stratégie Actions	989,39	951,34
Strategie Rendement	1588,04	1528,05
Synthesis	12778,36	12527,80
Techno-Gan	6518,87	6268,14
Thesora D.	775,31	767,63 ◆
Tresor Plus	1525,91	1510,80
Tresor Trimestriel	994,99	985,14
Tresoricic	157456,56	157455,56
Trilion	5102,54	5037,06
Uni-Associations	124,55	124,55 ⁘
Uni-Foncier	1272,98	1241,91
Unifrance	623,43	608,22
Uni-Garantie C	1397,87	1371,81
Uni-Garantie D	1302,62	1278,33
Uni Régions	1517,03	1480,03
Univar	278,41	278,41 ⁘
Univers Actions	1593,70	1554,83
Univers Obligations	1906,33	1869,80
Valorg	2377,61	2375,23 ◆
Valreal	31893,79	31877,85 ◆
Winterthur St-Honoré	250,35	239

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2575	5,2460	4,85	5,45
Ecu	6,5415	6,5390	—	—
Allemagne (100 dm)	343,8500	343,7300	330	354
Belgique (100 F)	16,6970	16,7005	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	306,6500	306,4800	293	315
Italie (1000 lires)	3,3460	3,3460	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,7300	87,8000	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2975	8,2825	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,4330	8,4315	7,85	8,70
Grece (100 drachmes)	2,2315	2,2305	2	2,55
Suisse (100 f)	410,7400	410,0100	398	422
Suede (100 krs)	71,6000	71,8700	66	76
Norvege (100 k)	78,7200	78,6200	73	82
Autriche (100 sch)	48,8480	48,8320	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1275	4,1295	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3700	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8836	3,8602	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,3730	5,3734	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/11
Or fin (kilo en barre)	64800	65200
Or fin (en lingot)	64900	65200
Napoléon (20f)	375	372
Pièce Fr (10 f)	351	351
Pièce Suisse (20 f)	382	380
Pièce Latine (20 f)	374	376
Souverain	474	484
Pièce 20 dollars	2515	2540
Pièce 10 dollars	1280	1270
Pièce 5 dollars	675	650
Pièce 50 pesos	2430	2430
Pièce 10 florins	386	390

Matif (Marché à terme international de France)
10 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 173 018

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,28	109,44	111,14
Précédent	109,94	109,10	110,78

CAC 40 A TERME
Volume : 22 222

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	—	1956	1966,50
Précédent	1966,50	1950	1958,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Claire et Patrick Perthuis-Lavabre,
Yoann Lavabre,
ses enfants,
M. et Mme P. A. de l'Epineguen,
ses parents,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anne CADORET de L'EPINEGUEN.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité.

5 novembre. Guingamp.

– Félix Crochant,
Jean-Pierre Crochant
et Madeleine Thibeau,
Anne-Sophie et Béatrice Crochant,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne CROCHANT,
née Picot,

survenu le 7 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques ont lieu dans l'intimité.

12, rue du Bois-d'Amour,
93000 Bobigny.
64, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– La Société des hispanistes français de l'enseignement supérieur
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Monique JOLY,
professeur à l'université Lille-III,

survenu le 11 novembre 1994.

Mme Joly était membre du comité directeur de la Société des hispanistes français de l'enseignement supérieur.

– *Mme Philippe Le Menestrel,*
Laurent Defrance
et Laetitia Le Menestrel Defrance,
Emmanuel Oberg
et Sara Le Menestrel Oberg,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe LE MENESTREL,
conseiller d'Etat,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 novembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Raymond Longueval,
son époux,
Michel et Claudine Soetard-Longueval,
Claude et Joëlle Longueval-Madou,
Bertrande Longueval,
ses enfants,
Joachim et Pierre Soetard,
Lionel et Ludovic Longueval,
ses petits-enfants,
Toute la famille et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Raymond LONGUEVAL,
née Gilberte Andrieux,
E.N. Douai, promotion 1929-1932,
directrice d'école honoraire,
ancienne présidente de l'AGIEM (Nord),
médaille d'argent
de l'Education nationale,
officier des Palmes académiques,

survenu en son domicile à Faches-Thumesnil, le vendredi 11 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ils vous prient d'assister à la célébration des funérailles qui aura lieu le mardi 15 novembre, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit, à Faches-Thumesnil (avenue de Bordeaux).

Réunion à la chapelle de l'église, à 10 h 45.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Faches (rue Dillies).

Seigneur, donne-lui le repos éternel!

Dans l'attente de ses funérailles, son corps repose en *chambre funéraire*, 49, rue Charles-Saint-Venant, Faches-Thumesnil. Visites dimanche et lundi. de 10 heures à 19 heures.

Ni plaques ni couronnes. Les remplacer par des dons au profit du Secours populaire.

3, avenue de Bordeaux,
59155 Faches-Thumesnil.
8, rue de la Chapelle,
49000 Angers.
3, avenue Foch,
59700 Marcq-en-Baroeul.
42, rue Bonte-Pollet,
59000 Lille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Roger Sivignon,
son épouse,
Michèle et Michel Sivignon,
François et Marianne,
Pierre-Nicolas et Jacques,
Françoise et Gérard Sury,
Vincent, Elisabeth,
ses *enfants et petits-enfants,*
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger SIVIGNON,

survenu le 9 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, mourait

Alain BOULO.

Une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– En ce sixième anniversaire de la séparation, souvenons-nous de

Christiane GALLENCA,
professeur des universités.

« Salute the last and everlasting day. »

– Il y a sept ans,

Laurent GARSON,
vingt et un ans, étudiant à Paris-I,

***Jérôme* GARSON,**
dix-neuf ans, étudiant à Dauphine,

étaient arrachés, à l'âge de toutes les espérances, à l'affection de leurs parents, leur famille, leurs amis, qui, par la pensée et la prière, veillent sur eux.

Nous n'oublierons jamais.

« C'est quand tu es ivre de chagrin que tu n'as plus du chagrin que le cristal. »

René Char.

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Sam LÉVIN,

Son épouse,
Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, gardent vivant son souvenir.

– *En pleine jeunesse, il y a un an,* disparaissait

Philippe SASSON.

Il fréquente nos rêves,
Ses mots courent dans nos pages,
Son sourire nous accompagne.

Dominique Sels.

Souvenirs

René Kaï DARDEL

nous a quittés.

« Pour moi une nouvelle vie commence. Vous êtes en moi, je suis en vous », écrivait-il ce jour-là, 19 janvier 1994.

Ce fut son choix.

Nous étions ensemble vingt années pleines. Il nous manque cruellement.

Bernard, Hannelore,
Erik et Pierre Dardel.

3, rue de Montigny,
13100 Aix-en-Provence.
Tél. : 42-21-99-24.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le mercredi 16 novembre 1994, à 11 heures, en la chapelle de la Vierge, église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch, Paris-1er, à la mémoire de

Yves BRAINVILLE.

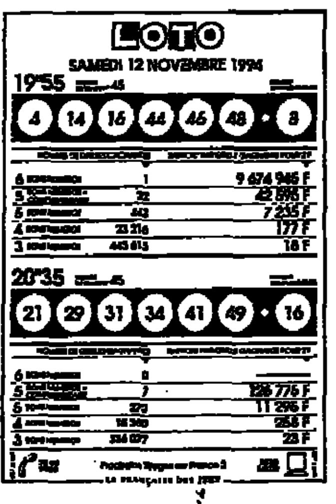
Il y a un an, il nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

– A l'occasion de l'anniversaire de la mort de

Maurice OHANA,
compositeur,

décédé le 13 novembre 1992, l'association Les amis de Maurice Ohana invite ceux qui l'ont connu et tous ceux qui aiment son œuvre à avoir une pensée pour lui et pour sa musique.



Avis de messes

– *Une messe* sera célébrée le vendredi 18 novembre 1994, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'intention du

***professeur* Roger DAVAL,**

décédé le 24 septembre 1994.

Conférences

– Conférences-débats.

« Dieu est-il crédible ? »

« L'Ecriture est-elle inspirée ? », mercredi 16 novembre 1994, à 20 h 30, avec Michel Tournier, écrivain, et Laurent Gagnebin, théologien protestant.

« La science contrarie-t-elle la foi ? », mercredi 23 novembre, à 20 h 30, avec Louis Leprince-Ringuet, physicien, et Alain Houziaux, pasteur.

« Dieu est-il cruel ? », mercredi 30 novembre, à 20 h 30, avec Jean d'Ormesson, écrivain, et Maurice Bellet, théologien catholique.

Entrée libre. Libre participation aux frais. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro Argentine.

– Le Cercle Richelieu-Senghor, l'ACCT et le Haut Conseil de la francophonie organisent un débat public à la Sorbonne, salle Liard, le 16 novembre 1994, à *18 heures* : **« Enjeux actuels de la francophonie ».**

– « Zen aujourd'hui. Zen et vie quotidienne. Maître et disciple. Zen et santé. Pratique de zazen ». Conférence-débat et animation. Musée social, 5, rue Las Cases, Paris-7e. Métro Solférino. Samedi 19 novembre 1994, de 14 heures à 20 heures. 60 F et 30 F. Pour tout renseignement : Dojo Zen de Paris, tél. : 48-05-47-43.

Colloques

– **La Fondation Charles-de-Gaulle**, 5, rue de Solférino, Paris-7e, et l'Académie nationale de médecine, organisent, le mercredi 16 novembre 1994, de 9 h 30 à 17 h 30, un colloque consacré au « général de Gaulle et la médecine », au Val-de-Grâce, amphithéâtre Rouvillois, 277, rue Saint-Jacques, Paris-5e. Entrée libre.

Avec la participation de

Pierre Messmer,
Jean Bernard,
Pierre Laroque,
Jean-Marcel Jeanneney,
Claire Andrieu,
Béatrice Majnoni d'Intignano,
Jean-François Cier,
Jean Dausset,
Jean Imbert,
Louis Auquier,
Bernard Debré,
Maurice Tubiana,
Raymond Marcellin,
Etienne Burin des Roziers,
Raymond Latarjet,
Jean-François Lemaire,
Jean Foyer,
François Lhermitte,
Bernard Hoerni,
Alain Larcan.

Communications diverses

Journées interdiocésaines et d'amitié de Paris, de Créteil, de Nanterre et de Saint-Denis

Vendredi 18 novembre 1994, à 20 h 30, concert spirituel à la Madeleine, dir. : J.-H. de la Montagne, souper aux chandelles à 22 heures.

Comptoirs ouverts *les 18* et 19 novembre dès 11 heures ; le 20 novembre de 12 heures à 17 heures.

Déjeuner les 19 et 20 novembre. Le 20 novembre, tournoi de bridge à 15 heures.

Maison diocésaine,
8, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.
Renseignements et inscriptions :
49-24-11-32.

Maison de l'hébreu

Stages express individuels. Tous objectifs.

47-97-30-22 sauf samedi.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

ECHECS

Après la victoire à Paris du champion du monde

Garry Kasparov et Vladimir Kramnik terminent premiers « ex aequo » du Grand Prix Intel

En enlevant à Paris, dimanche 13 novembre, la quatrième et dernière manche du Grand Prix Intel, le Russe Garry Kasparov a, du même coup, terminé à la première place de ce « grand chelem » des échecs, *ex aequo* au total des points obtenus dans chaque épreuve, avec son compatriote Vladimir Kramnik, qu'il a battu en demi-finale. Lors de la finale, le champion du monde version PCA (Professionnal Chess Association) s'est facilement défait de son adversaire, le Bosniaque Predrag Nikolic, par deux victoires à zéro. Les trois manches précédentes du Grand Prix avaient respectivement été emportées par l'Indien Viswanathan Anand à Moscou, Kramnik à New-York et l'Ukrainien Vassili Ivantchouk à Londres.

C'est donc par un double succès que Kasparov – qui cumule son métier de joueur et son rôle de dirigeant de la PCA – termine une année 1994 en demi-teinte pour lui : distancé par son compatriote et éternel rival, Anatoli Karpov, au très prestigieux tournoi de Linares, où il a été battu par le Français Joël Lautier, vaincu à trois reprises par Kramnik, humilié après sa défaite à Londres contre le logiciel Chess Genius II, l'« ogre de Bakou », qui s'est aussi séparé de sa femme, a paru moins impérial, fatigué peut-être par la promotion énergique du Grand Prix – qui, par ses parties jouées sur un rythme semi-rapide, correspond selon lui davantage au goût de sport-spectacle qu'exige le public – et par le combat qu'il mène contre la Fédération internationale des échecs. Dans un entretien paru dans *Libération* le 14 novembre, Kasparov propose la réunification du titre de champion du monde, un peu à la manière de ce qui existe en boxe. A condition toutefois que la FIDE le reconnaisse comme tenant du titre et présente « son » champion – actuellement Karpov – comme *challenger*. De son côté, Karpov, qui n'a participé cette année à aucun des tournois de la PCA, dispute actuellement un match contre Lautier : après la quatrième des six parties qui doivent avoir lieu, le Russe mène par 2,5 points à 1,5.

P. B.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT PRONONCÉ
PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
A LA REQUÊTE DE
LA SOCIÉTÉ VAN CLEEF & ARPELS
CONTRE LA SOCIÉTÉ BIJOUX BURMA

VAN CLEEF & ARPELS (ci-après V.C.A.), a présenté dans son catalogue de novembre 1985 une parure appelée PHENICIA, composée d'un collier orné de 7 rubis, dont 6 identiques, et une paire de boucles d'oreilles assorties.

Attendu que le rôle du joaillier est déterminant dans le choix des modèles à proposer, ne serait-ce que par l'investissement en pierres précieuses et coût de fabrication.

Le Tribunal estimera qu'il s'agit bien d'une parure appartenant à V.C.A. depuis mai 1985.

Le Tribunal dira que la parure offerte à la vente par BURMA est une copie servile de celle de V.C.A., qui établit ainsi une contrefaçon.

PAR CES MOTIFS

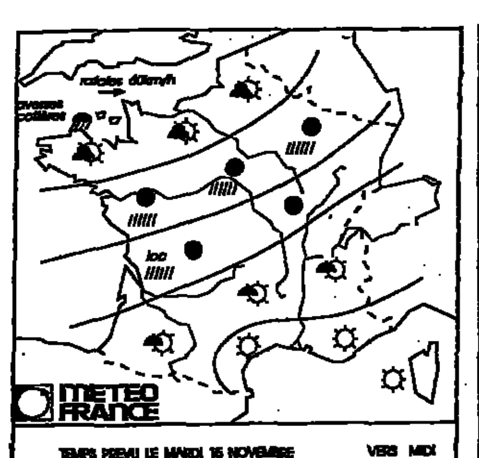
Le Tribunal accueille la Société VAN CLEEF & ARPELS dans son grief de contrefaçon de la parure PHENICIA, selon la loi de mars 1957, incorporée dans le code de juillet 1992.

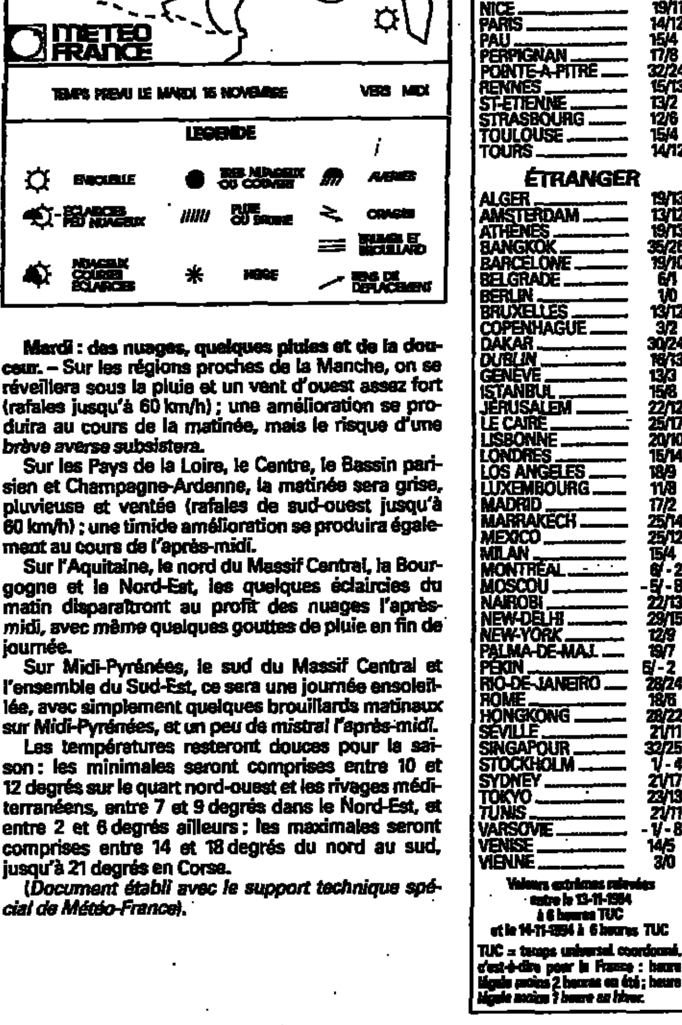
Dit que la Société BIJOUX BURMA s'est rendue coupable de copie servile et de concurrence déloyale.

Interdit à la Société BIJOUX BURMA toute commercialisation de PHENICIA, sous astreinte de DIX MILLE FRANCS par infraction, un mois après la signification du jugement.

POUR EXTRAIT CONFORME, Jacques KAM, Avocat à la cour

MÉTÉOROLOGIE





Mardi : des nuages, quelques pluies et de la douceur. – Sur les régions proches de la Manche, on se réveillera sous la pluie et un vent d'ouest assez fort (rafales jusqu'à 60 km/h) ; une amélioration se produira au cours de la matinée, mais le risque d'une brève averse subsistera.

Sur les Pays de la Loire, le Centre, le Bassin parisien et Champagne-Ardenne, la matinée sera grise, pluvieuse et ventée (rafales de sud-ouest jusqu'à 60 km/h) ; une timide amélioration se produira également au cours de l'après-midi.

Sur l'Aquitaine, le nord du Massif Central, la Bourgogne et le Nord-Est, les quelques éclaircies du matin disparaîtront au profit des nuages l'après-midi, avec même quelques gouttes de pluie en fin de journée.

Sur Midi-Pyrénées, le sud du Massif Central et l'ensemble du Sud-Est, ce sera une journée ensoleillée, avec simplement quelques brouillards matinaux sur Midi-Pyrénées, et un peu de mistral l'après-midi.

Les températures resteront douces pour la saison : les minimales seront comprises entre 10 et 12 degrés sur le quart nord-ouest et les rivages méditerranéens, entre 7 et 9 degrés dans le Nord-Est, et entre 2 et 6 degrés ailleurs ; les maximales seront comprises entre 14 et 18 degrés du nord au sud, jusqu'à 21 degrés en Corse.

(*Document établi avec le support technique spécial de Météo-France*).

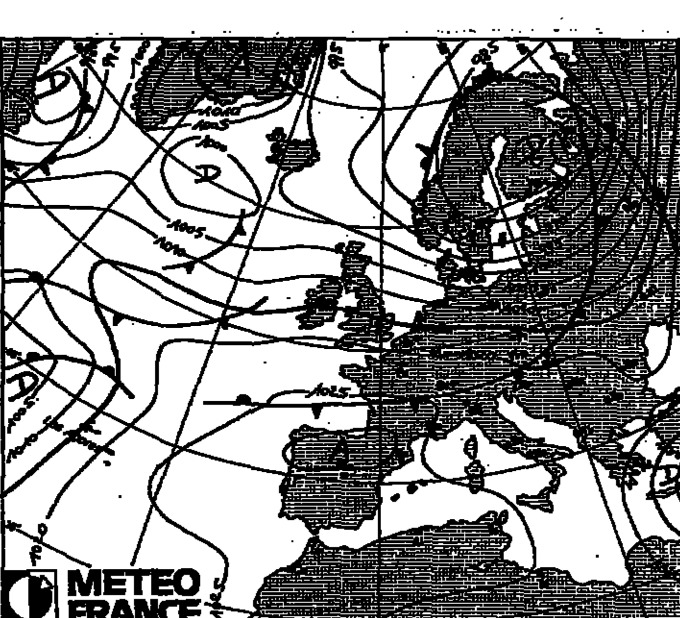
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	20/9
BIARRITZ	18/6
BORDEAUX	17/6
BOURGES	13/9
BREST	14/14
CAEN	14/14
CHERBOURG	14/14
CLERMONT-FER.	14/4
DIJON	12/4
GRENOBLE	14/7
LILLE	14/12
LIMOGES	12/5
LYON, BRON	13/4
MARSEILLE	18/8
NANCY	12/8
NANTES	15/13
NICE	19/11
PARIS	14/12
PAU	15/4
PERPIGNAN	17/8
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	15/13
ST-ETIENNE	13/2
STRASBOURG	12/6
TOULOUSE	15/4
TOURS	14/12
ÉTRANGER	
ALGER	19/13
AMSTERDAM	13/12
ATHENES	19/13
BANGKOK	35/26
BARCELONE	19/10
BELGRADE	6/1
BERLIN	1/0
BRUXELLES	13/12
COPENHAGUE	3/2
DAKAR	30/24
DUBLIN	16/13
GENEVE	13/3
ISTANBUL	15/8
JERUSALEM	22/12
LE CAIRE	25/17
LISBONNE	20/10
LONDRES	15/14
LOS ANGELES	18/9
LUXEMBOURG	11/8
MADRID	17/2
MARRAKECH	25/14
MEXICO	25/12
MILAN	15/4
MONTREAL	6/-2
MOSCOU	-5/-8
NAIROBI	22/13
NEW-DELHI	29/15
NEW-YORK	12/9
PALMA-DE-MAJ.	19/7
PEKIN	5/-2
RIO-DE-JANEIRO	28/24
ROME	18/6
HONGKONG	28/22
SEVILLE	21/11
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	1/-4
SYDNEY	21/17
TOKYO	23/13
TUNIS	21/11
VARSOVIE	-1/-8
VENISE	14/5
VIENNE	3/0

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-11-1994 à 6 heures TUC et le 14-11-1994 à 6 heures TUC

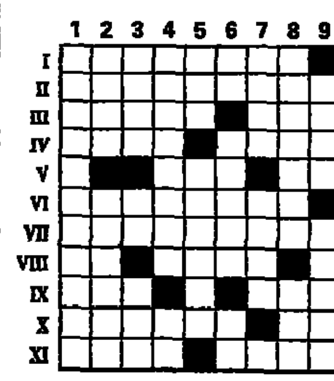
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6431



HORIZONTALEMENT

I. Saisir en remuant. – II. Des gens habitués à payer. – III. Lieu d'arrêt. Un homme qui n'a pas de veste. – IV. Vit l'institution de l'Eucharistie. Bien secouée. – V. Période de chaleur. Un métal dur. – VI. C'est un peu grâce à lui si on a bonne mine. – VII. Blessées par des piques. – VIII. Adverbe. Circulait à l'étranger. – IX. Au Japon. Se dore au soleil. – X. Traverse une capitale. Son jour est férié. – XI. Voulait des sacrifices humains. Un élément pour le calcul d'un quotient.

VERTICALEMENT

1. Circule plus facilement quand il y a de bons conducteurs. – 2. Qui ne réfléchit pas. Aromatisas comme un apéritif. – 3. Golfe en bordure d'un sultanat. Règles. Pas indifférent. – 4. Peut être un coup dur. Dans la Côte-d'Or. – 5. Son eau de boit goutte à goutte. Les premiers furent des Tartares. – 6. Longs, dans les membres. Qui n'a plus de chef. Conjonction. – 7. Elément d'un ensemble. Coule en Afrique. – 8. Etre comme après un coup de brosse. Le premier paie pour les autres. – 9. Devenir très coulant. Comme un esprit capable de réaliser des opérations.

Solution du problème n° 6430

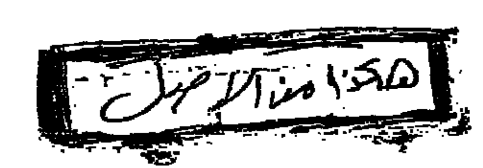
Horizontalement

I. Evanouissement. – II. Notaire. Eton. Or. – III. Eté. Etna. En. Are. – IV. Relu. Iasi. Ormes. – V. Etoc. Stupeur. – VI. En. Italie. Sot. – VII. Ré. Laies. Pape. – VIII. Maigre. Archets. – IX. Toisée. Créer. Et. – X. Ru. Blessant. – XI. Oratorio. Saut. – XII. Usée. Elucider. – XIII. Ruelle. Go. Rat. – XIV. Eternuer. Etrave. – XV. Sas. Essai. Sales.

Verticalement

1. Enerver. Troupes. – 2. Vote. Nemours. Ta. – 3. Atèle. Ai. Aérés. – 4. Na. Utilisateur. – 5. Oie. Otage. E.N.E. – 6. Urticaire. Relus. – 7. Iéna. Lee. Billes. – 8. Assis. Clouera. – 9. Se. Ite. Are. – 10. Eté. Prestige. – 11. Monoplaces. Dots. – 12. En. Ré. Phrase. Ba. – 13. Amusée. Narrai. – 14. Torero. Têtu. Ave. – 15. Ras. Test. Têtes.

GUY BROUTY



LUNDI 14 NOVEMBRE

TF1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : *Le Miel et les Abeilles.*
16.45 Club Dorothée.
Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.35).
20.00 Journal, La Minute hippique *et Météo.*
20.45 Série : Commissaire Moulin.
Le Récidiviste, d'Yves Rénier, *avec* Yves Rénier, Serge Abatucci.
22.50 Série : Perry Mason.
Formule magique, de Christian I Nybi II, avec Raymond Burr, Barbara Hale.
0.25 F 1 magazine.
Grand Prix d'Australie à Adelaïde.
1.00 Sport : Patinage artistique.
Championnat de France de danse sur glace à Besançon.
1.40 Journal et Météo.
1.50 Magazine : 7 sur 7.
Invités : Michel Rocard, Philippe Labro (rediff.).

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance *aux chansons* (et à 5.05).
Emission présentée par Pascal Sevran. La France vidéo.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
18.50 Magazine :
Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Charlélie Couture, Elie Kakou, Paul-Loup Sulitzer.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
Invité : Jacques Delors, en direct de Bruxelles.
20.55 Variétés : Ferrat 95.
Emission présentée par Michel Drucker. Seize poèmes d'Aragon mis en musique et chantés par Jean Ferrat.
22.45 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Hommes-femmes : qui tire les ficelles ? 1. La parole aux *hommes.*

0.00 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

13.10 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Sim ; Jeu : le Kaleïdo.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions *pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour.
Une fois, de Wim Wenders.
18.55 *Le 19-20 de l'information.*
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Vent de panique. □
Film français de Bernard Stora (1987). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Olivia Brunaux.
22.25 Météo et Journal.
23.05 Téléfilm :
La Légion des damnés.
De Jim Goddard, avec John Shea, Bill Nighy.
Le destin d'une famille ouvrière allemande sous le Troisième Reich.
1.25 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 Téléfilm :
L'Aigle et le Cheval.
De Serge Korber.
15.10 Magazine :
Télés dimanche (rediff.).
16.20 Cinéma :
La mort vous va si bien. □
Film américain de Robert Zemeckis (1992).
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Mimie Mathy.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, *José Garcia, Karl Zéro.*
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■
Film français de Laurence Ferreira Barbosa (1993).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.25 *Cinéma : Amok.* ■■
Film franco-germano-portugais de Joël Farges (1992).
23.50 *Cinéma : Body.* □
Film américain d'Uli Edel (1992, v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

16.55 Documentaire :
Joseph Roth 1894-1939.
De Hens Keller (rediff.).
18.30 Magazine : Snark.
Wings for Fan ; Ainsi vont les choses ; Réanimations ; Sexy Girls, Sexy Appliances ; L'Objet (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire :
Baby, it's you.
5. Penser, de Leanne Klein et David Hickmann.
19.55 Documentaire :
Des plantes et des hommes.
5. L'enfant du saule, de Jean-Marie Pelt.
Le saule et la reine-des-prés, deux plantes qui poussent les pieds dans l'eau, sont les ancêtres de l'aspirine. Histoire.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma :
L'Etat des choses. ■■
Film allemand de Wim Wenders (1982). Avec Patrick Bauchau, Paul Getty III, Isabelle Weingarten (v.o.).
22.35 ▶ Magazine : Macadam.
Hommage à Tom Jobim, de Walter Salles.
23.35 Documentaire :
Ils ont peur de nos chansons.
Nazim Hikmet, d'Osman Okkan et Dieter Oeckl.
Né en 1902, le poète turc a vécu à Moscou dans les années 20, où il a fréquenté Maïakovski et Meyerhold, avant de rentrer en Turquie où il sera condamné à trente-six ans de détention pour propagande communiste à travers ses poèmes. Amnistié, mais toujours menacé, il retournera vivre en Russie.
0.05 Court métrage :
Court-circuit.
Eating Out, de Pal Sletaume (5 min).

M 6

13.20 Série : Deux flics à Miami.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid.
Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma :
L'Orchidée sauvage. □
Film américain de Zalman King (1989). Avec Mickey Rourke, Jacqueline Bisset, Carre Otis.
22.50 ▶ Téléfilm : Le Manteau de Saint-Martin.
De Gilles Béhat, avec Jean-Claude Dauphin, Corinne Dacla.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Jazz 6.
In the key of Oscar Peterson.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
La mélodie française (1).
20.30 L'Histoire en direct.
Les Malgré nous.
21.30 Fiction. Le *Crime* de la baie d'Atami, de Kôhei Tsuka.
22.40 Accès direct. Marcel Ophuls.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Alain Masson (le Récit au cinéma).
0.50 Coda. *Helen Humes,* la vagabonde (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 8 juin à l'Opéra royal de Versailles) : Les Indes galantes, de Rameau, par l'Ensemble Audite nova de Paris, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire.
22.35 Soliste. *Hopkinson Smith.*
23.00 Ainsi la nuit. Sonates, de Bodin de Boismortier ; les Délices de la solitude, sonates, de Corrette ; Les Idées heureuses, suite du 2e ordre en ré mineur, de Couperin.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.
Amka, chanteuse yéménite.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle, mode d'emploi » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Ariane et les feuilles mortes

SEULE une enquête alliant des policiers à des psychanalystes pourra déterminer un jour si les erreurs de *montage qui rendirent* incompréhensible, samedi à 13 heures sur TF 1, le sujet consacré au discours de Jacques Chirac, étaient ou non *intentionnelles.* Mais, à entendre Claire Chazal, le soir même, s'en excuser platement devant un Alain Juppé marmoréen, on pressentait que les lignes téléphoniques avaient dû chauffer, dans la journée, entre *les hautes sphères chiraquiennes* et celles de TF 1.

Au 20 heures, Claire Chazal rediffusa donc un reportage sur la « réunion de famille » chiraquienne, *correctement monté,* cette fois. Un détail y sauta aux yeux. S'apprêtant, du haut de sa tribune, à exécuter Edouard Balladur et les balladuriens, Jacques Chirac jetait de fréquents coups d'œil aux notes *qu'il tenait à la main. Il est habi*tuel qu'un orateur consulte ses fiches entre deux phrases. Mais, à cet instant précis – et décisif – du discours, le regard chiraquien cherchait *le* réconfort de ses fiches quasiment à chaque mot.

Cet appel au secours de l'écrit, bien plus fréquent qu'il n'eût été a priori nécessaire, trahissait plusieurs choses. *D'abord, l'assassinat signalait* ainsi la préméditation. Manifestement considérée comme un des beaux-arts, l'exécution s'efforçait de suivre la partition. Pas plus que les précédents ou les suivants, cet opus de la grande symphonie wagnérienne des amis de trente ans ne devait supporter la moindre improvisation.

On imaginait, sur les fiches, les formules assassines contemplant l'orateur de leur regard d'encre, et le narguant. Oseras-tu nous prononcer ? *Allez, oseras-tu ? La citation* attribuée à Jean Guitton – *« ceux qui suivent le vent ont un destin de feuilles mortes »,* ou quelque chose d'approchant – en constituait à l'évidence le point d'orgue. Là se trouvait – et *Jacques Chirac le savait* – le morceau décisif, le seul qui serait retenu par la télévision et les exégètes. Seul ce passage allait lui conférer une véritable *épaisseur humaine, lui per*mettre de tutoyer l'éternité, le faire entrer dans la peau de cette poignée d'hommes d'Etat qui savent laisser le temps au temps. *Il* était donc essentiel de le placer au bon moment, après *les vrais amis, les courtisans,* les sondages. Et l'instant approchait, inéluctablement.

Ainsi Jacques Chirac révélait-il le trac qui l'étreignait. Sur*tout, ne pas trembler, ne pas* bafouiller au moment décisif ! Surtout, ne pas manquer la fenêtre de tir de ce lancement d'Ariane, calculé au millimètre pour placer le candidat sur l'orbite de l'éternité où, en *compagnie de l'immortel Jean* Guitton, il tournoierait enfin à son aise, contemplant du haut d'une supériorité céleste les modes, les sondages, les courtisans, les feuilles mortes et leur destin.

***Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du* câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

MARDI 15 NOVEMBRE

TF1

6.00 Série : Côté cœur (et à 4.20).
6.30 Club mini Zig-Zag.
Les Aventures de Carlos.
6.58 *Météo* (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
Les Bisounours ; Davy Crockett ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Riviera.
10.15 Série :
Le *Destin du docteur* Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout et compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 *Série : Les Filles d'à côté.*
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Y a-t-il un flic *pour sauver la reine ?* ■■
Film américain de David Zucker (1988). Avec Leslie Nielsen, *Priscilla Presley,* Ricardo Montalban.
22.20 Les Films dans les salles.
22.25 Cinéma : La Manière forte. ■
Film américain de John Badham (1991). Avec Michael J. Fox, James Woods, *Stephen* Lang.
23.55 Magazine :
Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem. Invités : Jean-Pierre Chevènement, *Michel Galabru,* Jacques Séguéla.
1.05 Journal et Météo.
1.20 Magazine : Reportages.
Bigeard, retour à Dien Bien Phu, de Jean-Claude Criton (rediff.).
1.40 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.30, 4.05).
1.55 Feuilleton :
Cités à la dérive (3e épisode).
3.00 Documentaire : Histoires naturelles *(et à 5.05).*
La Chasse en Dombes, les canards migrants ; Les Contes *de la bécasse et* de la bécassine.
3.40 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
La guerre ou la paix.
4.45 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur.
Invitée : Sylvie Vartan.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.05).
12.20 Jeu : Combien tu paries ? (et à 4.35).
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé,
en direct de *Saint-Cloud.*
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15).
Emission présentée par Pascal Sevran. La France vidéo.
16.50 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 *Série : La Fête à la maison.*
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.05).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Catherine Lara, Sylvie Vartan, Fabrice Tiozzo, Patrick Coudurier.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses *et Météo.*
20.50 Cinéma : Le Bon Plaisir. ■■
Film français de Francis Girod *(1983). Avec Catherine* Deneuve, Michel Serrault, Jean-Louis Trintignant.
22.45 Magazine : *Ça se discute.*
Présenté par Jean-Luc Delarue. Hommes-femmes : qui tire les *ficelles ? 2. La parole aux* femmes.
0.10 Journal, Météo et Journal *des courses.*
0.40 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Invités : Emmanuel Todd *(le Destin des immigrés) ;* Merzak Allouache, réalisateur de *Bab el-Oued City ;* Mario Chanet, styliste ; Koudelka, Riboud, photographes ; Musique : l'Orchestre national de jazz.
1.40 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
2.10 Documentaire :
La Planète des animaux.
Un océan de lumière.
3.40 Dessin animé.
3.45 24 heures d'info.
5.00 Court métrage : L'Echange.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Voile : La Route du rhum (et à 13.00, 20.30).
7.05 Premier service.
7.20 Bonjour Babar.
Les Moomins ; Oui-oui ; Mon *âne ;* Mimi Cracra ; Les *Histoires du père Castor ;* Les Aventures de Tintin : Coke en stock (6e épisode).
8.25 Continentales.
Euro hebdo : l'Allemagne ; A 8.30, Zak et Kenzeichen, magazine *de la WDR ; A 8.50, Lonely* Planet ; A 9.10, Oggetuige, l'actualité des Pays-Bas ; A *9.25, Eurokiosque.*
9.35 Magazine : Génération 3.
Les Voies de la liberté, de Serge Tunon ; A 10.10, Semaine thématique : Il y a cent ans, la fin du siècle. 2. Les *révolutions techniques. Invité :* Pierre Miquel, historien.
11.10 Magazine :
Emplois du temps.
11.45 La Cuisine *des mousquetaires.*
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.10 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Michel Galabru.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : l'Ile noire (5e épisode) ; Peter Pan ; *Il était une fois la vie :* et la vie va.
17.40 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions
pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Du cœur et de l'affection, de Jacques Teboul.
18.55 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.50 Spectacle :
Attention magie !
Les Mandrakes d'or. Emission *présentée par Vincent Perrot.* Avec Patrice Laffont.
22.25 Météo et Journal.
23.00 ▶ Documentaire :
Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. De la Manche à Vladivostok, la perspective Jirinovski, de Pascal Aubier.
23.55 ▶ Documentaire :
Jean Harlow,
la blonde explosive.
De Tom McQuade. Commentaire dit par Sharon Stone (v.o.).
0.45 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.20 Musique : Cadran lunaire.
Concerto pour piano, de Schumann, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. : Michel Plasson ; sol. : Jean-Claude Pennetier (15 min).

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.09).
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche.
Doug.
7.55 Magazine :
Télés dimanche (rediff.).
8.50 Le Journal du cinéma.
8.55 Cinéma :
Trois couleurs, Bleu. ■■
Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1992). Avec Juliette Binoche, Benoît *Régent, Florence Pernel.*
Juliette Binoche est l'âme de ce film auquel elle donne des dimensions bressoniennes.
10.25 Flash d'informations.
10.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
Trente-neuf mille monuments aux morts (rediff.).
10.55 Téléfilm : Un enfant de trop.
De Jorge Montesi, avec Michelle Greene, Conor O'Farrell.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Présenté par Michel Field.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Amok. ■■
Film franco-germano-portugais de Joël Farges (1992). Avec Fanny Ardant, Andrzej Seweryn, Bernard Le Coq.
Très intéressante adaptation d'une nouvelle de Stefan Zweig.
15.00 Magazine :
24 heures (rediff.).
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Sables mortels. □
Film américain de Roger Donaldson (1992). Avec Willem Dafoe, Mickey Rourke, Mary Elizabeth Mastrantonio.
Polar sans originalité.
17.40 Documentaire : Vols au vent.
De Malcom Penny.
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Invité : Topor *(Pavé).*
19.20 *Magazine : Zérorama.*
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les Aventures de Bernard et Bianca. ■■
Film d'animation américain de Wolfgang Reitherman, John Lounsbery et Art Stevens (1977).
Un grand dessin animé qui a été un film-culte pour les jeunes spectateurs.
21.50 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Sister Act. ■
Film américain d'Emile Ardolino (1992). Avec Whoopi Goldberg, Maggie Smith, Harvey Keitel (v.o.).
Whoopi Goldberg, nonne, fait swinguer tout un couvent.
23.30 Cinéma : Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■
Film français de Laurence Ferreira Barbosa (1993). Avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti.
Plus de générosité et d'humanité que de talent cinématographique.
1.10 Cinéma :
Le Souffle du démon. □
Film britannique de Richard Stanley (1992). Avec Robert Burke, *Chelsea Field,* Zakes Mokae.
Horreur en Namibie.
2.35 Surprises (25 min).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Les petits enfants de Nanouk.
De David Carr-Brown et Sébastien Régnier (rediff.).
17.30 Cinéma : Nanouk, l'esquimau. ■■■
Film américain de Robert Flaherty (1922) (rediff.).
18.35 Documentaire :
Baby it's you.
5. Penser (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire :
Notre langue, notre patrie.
Les Basques, de Beate Schlanstein.
Histoire d'un peuple, les combats de la nouvelle génération.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Magazine : Transit.*
La folie du crack. Reportages : La jeunesse en plein crack, de *Cedric de Bragança ;* Leipzig ; Prison Junkies ou la drogue derrière les barreaux ; débat avec Werner Schneider, directeur de la section des stupéfiants à Francfort et Michel Boucher, commissaire divisionnaire, responsable de la brigade des stupéfiants.
21.45 ▶ Soirée thématique :
L'Affaire Voltaire.
Fiction-documentaire de Jacques Mény, avec Charles-Antoine Decroix, Thomas Cousseau. 21.45, première partie : D'Arouet à Voltaire ; 22.45, deuxième partie : Entre Emilie et Frédéric ; 23.45, troisième partie : De la marge au centre : Genève et Ferney (180 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.40).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique.
Télé-achat.
9.30 Musique :
Boulevard des clips
(et à 10.05, 11.00, 15.00, 6.00).
11.50 *Série : Papa Schultz.*
12.20 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.20 Téléfilm : *Ovni Café.*
De Paul Scheider, avec Richard Mulligan, Beau Bridges.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid.
Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
Les éléphants.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.
Le Train des orphelins. *L'Incident.* Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.40 Téléfilm :
Pour l'amour d'un caïd.
De Ted Mather, avec Sylvia Seidel, Richard Maldone.
Une jeune orpheline en fugue rencontre un séduisant jeune homme...
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Capital.
2.00 Rediffusions.
Culture pub ; Nature et civilisation ; Airbus, vingt ans déjà ; Blues for Two ; Fax'O ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison.
La mélodie française (2).
20.30 Archipel science. Marianne Cornevin (l'Archéologie africaine).
21.32 La Parole trouée.
Enquête sur le bégaiement.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Photographier la ville (1).
0.05 Du jour au lendemain.
Mathieu Lindon (Champion du monde) et Gilbert Lascault (Gens ordinaires de Sore-les-Sept-Jardins).
0.50 Coda. Helen Humes, la vagabonde (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 4 novembre à Radio-France) : Lulu, suite pour orchestre et voix, de Berg ; Symphonie no 10 op. 93, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Vladimir *Fedosseiev ; sol. : Patricia* Wise, soprano.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Trio pour clarinette, violoncelle et piano en ré mineur op. 3, de Zemlinsky ; Trois pièces pour piano op. 11, de Schoenberg ; Mouvements pour quatuor à cordes, de *Webern.*
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio

Europe 1, 7 h 45 : Jacques Chirac (« L'invité de Franz-Olivier Giesbert »).

France-Inter, 8 h 35 : Françoise Giroud (« Mon œil »).

Le Monde

PIERRE GEORGES

Air pur et dégâts des eaux

M. BALLADUR a, ces temps-ci, une vraie *affection pour les* chiens d'avalanches. On l'a vu, samedi, filer à Chamonix où une affaire urgente l'appelait : une simulation d'accident de montagne. C'est important le secours, on ne dira jamais assez comme c'est dangereux la montagne. Un de chute, deux de chute, trois de chute, une vraie cordée de ministres.

L*e moment a été immortalisé.* Une belle photo sur fond de neiges éternelles avec ces gens à large béret qui font profession de sauver. Une longue caresse sur le museau d'un de ces chiens qui sont l'honneur de la cynophilie française et la providence des imprudents et des malchanceux. Et un premier ministre qui prenait de la hauteur, un bol d'air, de quoi *largement se libérer* les bronches des miasmes ordinaires.

Dans le fond, cela faisait penser à ces publicités, toutes plus montagnardes les unes que les autres, un peu *new age,* qui vantent la pureté des cimes et la suave minéralité des eaux. Un vrai retour aux sources blanches comme neige, un bon bain *d'âme en altitude pour retremper* les énergies et fortifier l'image.

C'est qu'il y a urgence ces temps-ci à se ressourcer. Prenons ce qui s'est passé la semaine dernière et que l'on pourrait appeler une coupure d'eau. Brutale, sans *préavis.* Non pour *défaut de paiement,* mais pour excès de soif. Un peu comme cette scène du film *François Ier,* où le préposé finira par s'interdire l'usage de l'entonnoir, le supplicié y prenant par trop goût.

Le PDG de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, a fait *savoir que son groupe avait* décidé *« de suspendre tout financement aux partis politiques ou aux candidats aux élections ».* Et le PDG de la Générale des eaux, Guy Dejouany, suggère l'interdiction légale du financement des partis par les entreprises.

Que d'eau, que de dégâts des eaux ! La Lyonnaise et la Générale, sœurs ennemies, sont *désormais dans un même bateau* par gros temps, une vraie Route du rhum judiciaire. Au risque de démâter. Et donc elles ont décidé de mettre à la cape. Les robinets seront fermés, et tout arrosage républicain aussi strictement prohibé *qu'il fut hier largement* toléré.

Discours de circonstance ? L'avenir le dira. Au-delà, le plus étonnant, dans cette grande purge purificatrice que s'administre avec quelques grimaces un *pays en cure,* reste *l'extrême* diabolisation qui vise ces deux mastodontes. Un élément a pu jouer inconsciemment dans le discrédit. L'eau est un symbole de pureté. L'eau est métaphore. L'eau est vie. L'eau est, avec l'air, *la nécessité absolue,* le patrimoine. Et ce n'est pas un hasard sémantique si ces deux groupes puissants, diversifiés, mondialement connus, ont soigneusement gardé ce seul mot d'*« eaux »* comme enseigne et comme drapeau.

Ce choix les obligeait. Car l'eau ne saurait être comme l'argent, sale. Ou trouble, comme un financement politique. *L'eau* se doit d'être comme une montagne sans accidents.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

De la cantine à la salle de gym en passant par l'équipe de foot « corpo » et les activités des CE, des espaces de convivialité sont aménagés au sein de l'entreprise. Les salariés ont plaisir à se retrouver ensemble pour discuter. Un bureau sympa, un café situé à proximité sont élus comme lieux de rassemblement.

Ce numéro comporte un cahier « le Monde-l'Economie » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté dimanche 13 lundi 14 novembre 1994 a été tiré à 509 627 exemplaires

Les suites du démantèlement d'un réseau français de soutien aux maquis algériens

Soixante-dix-sept islamistes ont été mis en examen et écroués par le juge Bruguière

Soixante-dix-sept des soixante-dix-huit islamistes soupçonnés d'avoir organisé un réseau d'aide au Groupe islamique armé (GIA), et mis en examen par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, ont été incarcérés dans des maisons d'arrêt de la région parisienne. Malgré le mouvement de protestation des surveillants de prison, ils ont été écroués sans incidents à Fleury-Mérogis (Essonne), la Santé à Paris, Fresnes (Val-de-Marne), Bois-d'Arcy (Yvelines) et Osny (Val-d'Oise). Un seul des soixante-dix-huit islamistes a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Certains d'entre eux ont été incarcérés cinq jours dans l'attente d'un débat contradictoire entre le ministère public et la défense qui devrait avoir lieu mercredi.

Au terme de quatre jours de garde à vue au cours desquels la plupart des islamistes prévenus ont respecté l'obligation des cinq prières quotidiennes, les enquêteurs de la police judiciaire parisienne ont confirmé leur conviction d'avoir démantelé *le plus* important réseau de soutien aux maquis islamistes algériens jamais découvert en France. Le nombre sans précédent d'activistes écroués dans ce dossier conduit par le juge Bruguière est venu *conforter, pour l'essentiel,* les enquêtes initiales effectuées, dès mai 1994, par la police judiciaire et les Renseignements généraux parisiens.

Le réseau de soutien au Groupe islamique armé (GIA) comportait bien trois branches. La première gravitait autour des frères Chalabi, déjà connus à Orly pour des braquages, puis dernièrement convertis à l'islam et animateurs de l'Association éducative des musulmans de France. Ce mélange entre droit commun et activisme est notamment attesté par les perquisitions aux domiciles des frères Chalabi, qui avaient investi dans plusieurs bars de la région parisienne : outre des armes, des cassettes vidéo de prosélytisme islamiste et, bien que les jeux de hasard soient prohibés par l'islam, une liste de machines à sous – source traditionnelle de financement du banditisme – ont *été saisis. Mohamed Chalabi,* âgé de trente-neuf ans et de nationalité algérienne, connu de longue date sous le surnom de « Momo d'Orly » par les enquêteurs de la brigade antigang, n'en était pas moins un rouage actif du soutien au GIA. Les écoutes téléphoniques ont notamment permis d'établir qu'il appelait régulièrement les chefs du maquis de Beni-Mered, situé aux environs d'Alger.

Egalement *en contact étroit* avec des responsables de groupes islamiques armés, selon les écoutes téléphoniques, Mourad Adou Tacine était *à la tête de la* seconde branche de soutien. Surveillé de près par les policiers, il s'apprêtait à quitter la France après avoir poignardé, le 29 septembre, un jeune Algérien, Jamal Barkani, dans une rixe apparemment d'ordre privé et sans caractère politique. C'est pour éviter de le voir prendre la poudre d'escampette que les policiers ont, le 8 novembre, *déclenché* leur opération. Mourad Adou Tacine voyageait beaucoup, notamment entre la France et l'Allemagne. Son appartement de la rue Bichat, à Paris, était une plaque tournante à usages multiples : fabrication de faux papiers français et algériens grâce à des massicots et à des riveteuses ; hébergement de maquisards en provenance d'Algérie, puis exfiltration de ces moudjahidins vers les maquis.

Dans le pavillon de Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, qui accueillait la troisième branche du réseau, une fusillade a failli éclater, mardi 8 novembre au matin, lors de l'intervention de la brigade antigang. L'un des occupants des lieux, revêtus d'uniformes de combattants afghans, s'est emparé d'une mitraillette américaine Sten. Par chance pour les policiers, la mitraillette *n'était pas approvisionnée.* La cache d'armes du pavillon comportait le plus gros arsenal découvert lors du démantèlement du réseau, avec des explosifs, une douzaine de kalachnikovs et des fusils d'assaut en partance pour l'Algérie.

A l'enseigne du « Licite », un restaurant parisien de la rue des Poissonniers (dix-huitième arrondissement), *cuisinant de la viande halal,* servait de lieu de rencontres à des membres des trois branches du réseau. Lahcène Daoudi, un Algérien âgé de vingt-sept ans qui gérait cet établissement, a lui aussi été écroué. Proche de ce dernier, Omrane Tekouk, a réussi, lui, à passer entre les filets policiers. Cet Algérien, âgé de trente et un ans, est placé à la tête de deux sociétés d'import-export *qui* pourraient avoir été utilisées par le réseau islamiste pour acheminer des matériels vers les maquis algériens. Installée boulevard Barbès, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, puis rue de la Sorbonne dans le cinquième arrondissement, la société Impexor avait pour fonction sociale *« l'importation, l'exportation, la vente en gros, demi-gros et détail de tous produits non réglementés ».* Omrane Tekouk, toujours *recherché* par la police, était aussi à la tête de la société d'alimentation générale Habom's, rue des Poissonniers, à deux pas du restaurant Licite.

L'enquête conduite par le juge Bruguière va désormais devoir *exploiter les quelque cinq cents* pièces à conviction placées sous scellés. En l'état actuel des investigations, le réseau n'avait, semble-t-il, monté aucune action d'éclat sur le sol français. Seul un « tuyau » – non vérifié – recueilli par les RG, puis vaguement évoqué par le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale, qui avait parlé de menaces *« contre des intérêts israéliens » (le Monde* du 11 novembre), a fait état de projets de braquages contre des commerçants juifs en France. Demandées par le juge Bruguière, les expertises des nombreuses armes saisies, le 8 novembre, devraient permettre de s'en assurer.

ERICH INCIYAN

Candidat pour la troisième fois à la présidence de la République

M. Le Pen concentre ses attaques sur M. de Villiers

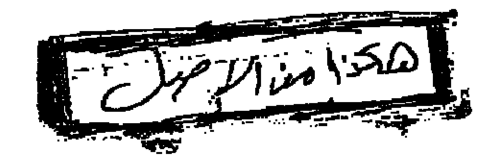
A chaque nouvelle mise en examen d'un responsable politique, mais aussi à chaque querelle au sein de la majorité, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, boit du petit lait. Une fois encore, dimanche 13 novembre, au cours de « L'heure de vérité », sur France 2, le chef de file de l'extrême droite, candidat à l'élection présidentielle pour la troisième fois, a raillé le RPR et l'UDF, qui, se félicite-t-il, *« font tout ce qu'il faut »* pour que sa présence au second tour soit assurée. Voire qu'il soit élu président de la République.

M. Le Pen, qui ne voit *« pas beaucoup de différences entre M. Chirac et M. Balladur, si ce ne sont des querelles d'ambitions personnelles et de personnes »,* a ménagé le premier ministre, pour lequel il accepte l'expression d'*« honnête homme ».* Tout lui a été bon, en revanche, pour attaquer Philippe de Villiers, président de Combat pour les valeurs, qu'il surnomme *« Pasquanetto ».* Le député de Vendée, affirme-t-il, *« fait partie de la tactique de la majorité »* et *« sera ou ne sera pas candidat à l'élection présidentielle, selon la consigne et l'équilibre dans la majorité ». « Je ne sais pas pour qui il roule, mais il roule surtout ses électeurs,* a affirmé M. Le Pen. *Il est plein de contradictions : comment peut-on à la fois dire, comme lui, que ceux qui votaient pour Maastricht étaient des traîtres et continuer à figurer dans la majorité ? »*

Une suggestion de M. Chirac a trouvé grâce à ses yeux, celle d'organiser un référendum sur la monnaie unique européenne : *« Tout ce qu'on peut faire pour dégager la France de l'évolution néfaste de l'Europe fédéraliste doit être salué. »* Le président du Front national, qui se dit, *« schématiquement, proche de l'idée britannique* [de construction de l'Europe], *qui pourrait à la limite aller jusqu'à une confédération »,* a rappelé, néanmoins, son opposition totale au libre-échangisme. *D'ailleurs,* a-t-il précisé, s'il devenait un jour président de la République, il rétablirait les contrôles douaniers.

M. Le Pen ferait également inscrire dans la Constitution que *« le taux des prélèvements obligatoires dans le pays ne dépasse pas 35 %, en tout cas pas 40 % »,* car il voit trois causes au chômage en France : le système fiscal, la suppression des frontières et l'immigration. Faisant fi des signes de reprise économique, il ne voit qu'inconvénients dans l'Union européenne actuelle.

Ch. Ch.



Le Monde

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Cap Nord-Est

L'ÉLARGISSEMENT n'est pas encore bouclé. Mais si tout se passe bien, l'Union européenne accueillera d'ici un mois et demi 25 millions de nouveaux membres, plutôt riches, démocrates, majoritairement protestants et très écolos. Sans état d'âme, sans drame, presque sans débat. Car l'opinion française, qui s'enflamme pour tout ce qui touche au traité de Maastricht, s'est jusqu'ici pratiquement désintéressée de cette nouvelle étape majeure de la construction européenne. Rappelons-nous les passions qu'avaient soulevées l'arrivée de la Grande-Bretagne en 1973 et surtout celle de l'Espagne et du Portugal en 1986. Manifestations paysannes, angoisses concurrentielles, réticences budgétaires, empoignades bruxelloises, l'Europe des Douze s'était construite à l'arraché. Rien de comparable aujourd'hui. C'est à peine si, à Bruxelles, on s'est préoccupé de mesurer les conséquences de cet élargissement. « On verra à l'usage... » Pourtant l'entrée des trois pays scandinaves et de l'Autriche changera profondément le profil et le fonctionnement de l'Union. L'axe de l'ensemble se déplacera vers le Nord et l'Est, et le poids des pays méditerranéens – et des langues latines – s'en trouvera réduit. D'autant que derrière les nouveaux entrants se pressent une bonne demi-douzaine de pays qui leur sont liés historiquement : les trois pays baltes et les anciennes provinces de l'Empire austro-hongrois. Par contraste, les chances de la Turquie ou du Maroc paraissent fort compromises. Par ailleurs, avec trois nouvelles langues officielles et une kyrielle de dérogations, de la pêche au hareng à la chasse au castor, le fonctionnement de l'Union à seize ne sera pas simplifié. On touche déjà aux limites de l'exercice bruxellois, l'élargissement aggravera le besoin de réforme institutionnelle. Enfin, même si les quatre « nouveaux » sont réputés placides, leur arrivée modifiera l'équilibre politique. Les préoccupations écologiques prendront davantage de place, et les thèses ultra libérales seront affaiblies. Un élargissement sans débat mais non sans conséquences...

Véronique Maurus

L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Bientôt l'Europe à seize



Après l'Autriche et la Finlande, la Suède vient d'approuver par référendum l'adhésion à l'Union européenne. Si la Norvège suit, ces quatre pays représentant 25 millions d'habitants rejoindront les Douze dès le 1er janvier 1995. Pour eux, c'est un vrai pari et la décision n'est pas facile à prendre : si les industriels et les citadins poussent à la roue, les ruraux redoutent les effets de la concurrence. Pour l'Europe, ces pays riches et démocratiques sont un apport non négligeable, surtout dans la perspective d'un élargissement futur à l'Est.

Lire les articles de Waltraud Baryli, Alain Debove, Sophie Gherardi et Philippe Lemaitre pages III à V.

CATASTROPHES

L'Australie au régime sec

Depuis des mois, la pluie ne tombe plus dans la région est. Toutes les productions agricoles sont touchées et les exploitations sont menacées

SYDNEY
de notre correspondante

ANIMAUX émaciés, champs aux allures de steppe, terres craquelées à perte de vue : depuis des mois, ces images reviennent sans cesse à la télévision et dans la presse. Depuis quelques jours, s'y ajoutent des tempêtes et des incendies. Une sécheresse historique par sa durée et son intensité frappe une grande partie de l'est du continent, notamment l'intérieur de la Nouvelle-Galles du Sud (Sydney) et du Queensland (Brisbane). Au point de compromettre les récoltes, et même l'économie australienne, en même temps que la vie quotidienne du *bush* (la campagne), où l'eau est distribuée en quantités de plus en plus faibles. Certaines petites villes, pratiquement « à sec », ne sont plus alimentées que par trains-citernes.

« D'habitude, quand nous manquons de fourrage ou de grain, nous en achetons dans une autre région. Aujourd'hui, toutes les zones de culture sont touchées. Tout le monde manque de tout », explique un fermier. Premier producteur mondial de laine, l'Australie occupe également une place honorable pour les céréales, les produits laitiers, la viande, le sucre et les fruits. Les 125 000 exploitations ne fournissent plus aujourd'hui que 4 % du PNB australien, mais un quart des exportations. Or toutes les productions sont touchées : les céréales d'abord, l'élevage bovin ensuite, la laine, le coton. La valeur des récoltes devrait tomber à 250 millions de dollars australiens (1), contre 1,3 milliard en 1993. Selon le ministre des finances, Ralph Willis, la sécheresse devrait réduire de *« près d'un demi-point »* la croissance annuelle du PIB (5 % pour l'année fiscale 1994-1995).

TROUPEAU • *« La laine va être moins bonne, plus rare et plus chère »*, estime Bruno Leclerc, directeur de A. Dewavrin Segard Australia, négociant à Sydney. Une menace sur le long terme aussi : les éleveurs ont intérêt à diminuer leur cheptel, devenu trop cher à entretenir ; l'agnelage aussi va donc être considérablement restreint, ce qui réduira encore le troupeau pour plusieurs années. En Nouvelle-Galles du Sud, le ministère de l'agriculture estimait début octobre qu'il faudrait huit ans pour retrouver le niveau antérieur, en raison du nombre de bêtes abattues : 58 % du troupeau pourrait avoir disparu d'ici à six mois.

Le coton avait atteint les *« meilleurs rendements du monde »* il y a deux ans et la récolte 1992, dépassant 2 millions de balles, avait rapporté plus de 1 milliard de dollars en exportations ; pour la prochaine (1995), on compte sur 500 millions de dollars, au plus. Certaines régions, comme la vallée Gwydir, près de Moree, n'atteindraient que 10 % du volume de 1992 : depuis six mois, Moree a reçu 59 millimètres de pluie, contre 229 en moyenne les années précédentes.

Florence de Changy

Lire la suite page VI

(1) Un dollar australien vaut environ 4 francs.





MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

L'eau au compte-gouttes

La facture d'eau des ménages français augmente inexorablement. Faut-il pour autant installer des compteurs individuels ? Le débat fait rage

L'EAU n'est pas rare en France mais elle devient chère : 11 francs environ le mètre cube utilisé, selon les statistiques de la direction de l'eau au ministère de l'environnement (*le Monde* du 30 juin), avec des disparités allant de 4 à 30 francs ! Plus grave, sa tendance à augmenter : rapporté à une base 100 en 1990, le prix s'élevait à 148,9 en mars 1994. Et ce n'est pas fini : la Lyonnaise des eaux prévoit une hausse annuelle de 15 % jusqu'à l'an 2000. Les choses vont vite : selon l'Association des responsables de copropriété (ARC), « *on va vers les 20 francs le mètre cube dans les deux ans* »...

Maîtriser sa facture d'eau devient indispensable. Car, avec la généralisation du confort dit « moderne » dans les logements, les Français consomment de plus en plus d'eau (1). Déjà, chaque foyer dépense en moyenne 2 000 francs par an. Aujourd'hui, assure l'ARC, « *dans un nombre croissant d'immeubles, on arrive à des consommations par logement de l'ordre de 200 mètres cubes. A 20 francs le mètre cube, les comptes sont vite faits : 4 000 francs par ménage. Soit autant, (voire plus), que le chauffage !* ».



L'explosion du poste « eau », dans le budget des ménages conduit à reconsidérer la question du comptage individuel de l'eau dans les immeubles collectifs, dont l'intérêt n'était pas prouvé lorsque le liquide était bon marché. Alors que plus personne ne s'interroge sur l'électricité et le gaz, qui font l'objet de relevés individuels, le débat autour de l'eau tourne souvent à la guerre de religion ! Car, si un comptage fin et fiable a quelques chances d'inciter chacun à économiser l'eau, il faut dire, aussi, que les familles seront pénalisées. Elles font plus de lessives, plus de vaisselles, donnent plus de bains aux enfants...

L'ARC s'est penché sur la qualité du comptage, tirant les leçons des quelque 3 millions de compteurs installés. Si l'on en croit cette étude, tout ne va pas pour le mieux : d'abord, beaucoup de foyers ne font pas relever leurs compteurs. Ensuite, les relevés sont mal faits : les releveurs ne viennent pas aux dates prévues, celles-ci ne sont pas annoncées suffisamment à l'avance, des compteurs signalés comme étant bloqués sont laissés en place... En outre, les compteurs s'entartrent et, au bout de quelques années, « sous-comptent » ! Enfin, les usagers sont aussi en partie responsables : certains refusent d'être présents, de laisser la clé, de faire relever leur compteur ; d'autres ont des pratiques que l'ARC qualifie d'« *indélicates* » : chiffres faussés, compteurs détournés ou retournés.

DIFFÉRENTIEL • Mis bout à bout, ces dysfonctionnements font que la consommation totale d'un immeuble n'égale pas la somme des relevés individuels. Si le différentiel ne dépasse pas 7 %, les spécialistes estiment que tout va bien. Sinon, il y a problème. Il est évident que si la consommation différentielle à répartir entre les habitants est trop élevée, ceux-ci l'acceptent mal et se démotivent. Quant aux gestionnaires, déjà peu favorables par nature au comptage individuel (car il leur est plus facile de répartir une seule facture en fonction de critères fixes), il lui deviennent franchement hostiles.

Plusieurs pistes pourraient permettre d'améliorer les relevés : on pourrait instaurer un forfait dissuasif pour inciter les consommateurs à se faire relever. On peut imaginer, sinon, un relevé à distance ou encore une formule pénalisant les entreprises relevant les compteurs s'ils n'atteignent pas un taux de relevage de 80 %.

Reste la question du sous-comptage progressif, que les loueurs ont tendance à minimiser (2). Les Allemands, qui ont installé 12 millions de compteurs, ont réglé ce problème en changeant les compteurs systématiquement, tous les cinq ans pour l'eau froide et tous les six ans pour la chaude. L'ARC, craignant que ce genre de solution n'aboutisse à une baisse générale des compteurs, propose plutôt que les contrats signés avec les loueurs de compteurs comportent un réel entretien des appareils.

Si la volonté est claire, les difficultés techniques peuvent être aisément surmontées. L'ARC verrait d'un bon œil une attitude plus encourageante des pouvoirs publics et des incitations financières des communes.

Françoise Vaysse

(1) Il faut savoir néanmoins qu'un lave-vaisselle ou un lave-linge consomme aujourd'hui deux fois moins d'eau qu'il y a dix ans.

(2) L'ARC assure qu'ils ont tendance à attendre que les compteurs se bloquent pour les changer.

HUMEUR • par Josée Doyère

Normes

VOUS avez vingt ans et vous emménagez, avec votre doux cœur, dans un nid d'amour au centre de Paris (de Bordeaux, de Marseille, de Lyon... ou de n'importe quelle grande ville). Le coup de foudre ! « *La cuisine est toute petite,* avez-vous confié à vos proches, *mais on se débrouillera pour l'aménager.* »

Vous avez quarante, cinquante, soixante ans, et le moment est venu, dans le vieil appartement du centre-ville que vous occupez depuis longtemps, de « refaire la cuisine », vos appareils ménagers commençant à déclarer forfait. « *Je sais que ça va être coton de les remplacer,* avez-vous dit à vos amis, *j'avais déjà eu du mal à en trouver, à l'époque, de suffisamment petits pour tenir dans ma micro-cuisine.* »

Les uns et les autres, vous avez raison. Les meubles électroménagers sont pour la plupart conçus pour équiper des cuisines standard, de taille convenable, dans des appartements construits depuis les années 60 ou 70. Soixante centimètres de profondeur, c'est la règle. A croire que les fabricants considèrent comme des « créneaux inintéressants de clientèle » tous ceux qui habitent les cœurs historiques des villes, dont les architectes ignoraient, à l'époque lointaine de la construction des immeubles, qu'un jour il faudrait caser, dans leurs cuisines, des appareils électroménagers devenus indispensables.

Je ne sais pas quelle est l'importance du marché ainsi méprisé, mais je sais qu'il existe. Combien de fois n'ai-je pas entendu un proche ou une relation s'exclamer : « *Le lave-vaisselle ou le lave-linge, il faut que je choisisse. En aucun cas je ne peux mettre les deux !* »

Il est vrai qu'il existe, assez nombreux, des lave-linge et des lave-vaisselle plus étroits... *mais, à ma connaissance,* très rarement, moins profonds. Mais côté frigo... A part le frigo-bar minuscule des chambres d'hôtel, vous pouvez toujours trotter pour en trouver un qui n'occupe pas, au sol, un carré de 60 centimètres de côté. A une époque où les fabricants scrutent leurs carnets de commandes avec inquiétude, pour voir si la fameuse « reprise » est bien là, c'est un peu surprenant, non ? Je suis bien d'accord, la standardisation permet les grandes séries et les prix compétitifs. Mais enfin !

On voit poindre l'époque où, hors de la moyenne statistique (pour les appareils électroménagers, les meubles, les vêtements, les sports, les loisirs, la santé, que sais-je ?), il n'y aura point de salut. Malheur aux trop petits, aux trop grands, aux trop gros, aux trop maigres, à tous ceux et à toutes celles qui afficheront une quelconque originalité, dans leur personne ou dans leur habitat. S'ils ne trouvent pas dans le commerce les articles idoines, ils n'auront qu'à les faire faire sur mesure. Et, s'ils n'en ont pas les moyens, ils n'auront qu'à s'en passer. Pour les vêtements, ça peut encore s'arranger, avec un peu d'obstination et de temps. Pour les meubles, on peut encore se faire fabriquer un lit de 2,10 mètres de long par un artisan. Pour un frigo, ou un lave-linge, c'est impossible.. ■

LA COTE DES MOTS

Déséconomie (s)

« *Dans une hiérarchie, tout employé a tendance à s'élever,* écrit Laurence J. Peter, *à son niveau d'incompétence, c'est-à-dire que, par le jeu des promotions, il accédera au poste où son incompétence se manifestera le plus sûrement.* » On aura reconnu là le provocateur « principe de Peter », qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, et suscité bien des controverses.

De la même façon, en quelque sorte, dès qu'une entreprise atteint, ou dépasse, une certaine dimension, dite « taille critique », les avantages que nous signalions dans notre précédente chronique sur les économies d'échelle cèdent la place à des inconvénients.

A savoir : la lourdeur bureaucratique entraînée par la multiplication des organes de contrôle, de gestion, de coordination, de transmission, de communication, etc. ; la lenteur des prises de décision ; une flexibilité médiocre, *d'où des rendements... décroissants !* On parle alors de *déséconomie (s) d'échelle.*

... *Déséconomies* : le terme est exclusivement usité, semble-t-il, dans *déséconomies d'échelle,* et c'est ainsi qu'il figure dans l'excellent *Dictionnaire thématique des citations économiques et sociales* de Gérard Delarge (Hachette Education).

Que le mot apparaisse uniquement comme élément de l'expression *déséconomie (s) d'échelle* n'en fait pas pour autant un terme illicite, incorrect. N'en est-il pas de même pour *hère,* qui n'apparaît que dans *pauvre hère* !

Le nom est bien construit, à l'image de *désamour, désescalade, désactivation,* etc. Mais on pourrait lui reprocher d'appartenir au « français politiquement correct » et de se substituer hypocritement à *mauvais rendements* !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Les états du capitalisme

L'Afrique ou la Russie ont leur propre manière de concevoir l'entreprise, le marché et la modernité capitaliste différente de celle que connaît l'Occident

LA RÉINVENTION DU CAPITALISME
sous la direction de Jean-François Bayart
Karthala, 254 pages, 190 F.

LES ENTREPRENEURS AFRICAINS
d'Olivier Vallée
Syros, coll. « Alternatives », 258 pages, 130 F.

« LE capitalisme s'étendra comme un incendie », professait naguère un mandarin de Harvard. Sur les pas de Jean-François Bayart et d'une équipe de chercheurs du CERI (1), on avance avec curiosité et surprise sur les nouvelles terres de la « modernité économique », instruits par cette observation préalable de Max Weber : « *Le problème majeur de l'extension du capitalisme n'est pas celui de l'origine du capital mais celui du développement de l'esprit capitaliste* ».

Certes, la chute du mur de Berlin et du communisme « *par K-O technique* » doit sans doute beaucoup, comme le note Bayart, aux problèmes « *de logements surpeuplés et de robinetteries taries* ». Mais pouvait-on croire pour autant qu'allait s'affirmer « *une démocratie de marché* », un capitalisme acclimatant l'idéal weberien aux spécificités locales : pratiques collectives de l'ex-URSS, solidarité kolkhozienne d'Asie centrale ; normes de réciprocité et défiance pour l'appât du gain en Chine ; éthique sociale du don comme « style de vie » chez les commerçants iraniens ou indiens ; économie de subsistance et poids des rites de parenté au Cameroun ?

ÉQUATION • C'est l'apport majeur de ce livre kaléidoscope que de montrer le capitalisme sous des facettes inattendues mais authentiques. On ne pourra plus, après cette lecture, affirmer trop vite que les cultures traditionnelles sont nécessairement des obstacles au fonctionnement d'une économie moderne, c'est-à-dire ouverte au monde et à ses contingences.

Peter Geschiere parle de cette « *équation paresseuse* » qui associerait Occident et marché, « non-Occident » et parenté. Son étude des Maka, peuplade forestière du Sud-Est camerounais, montre au contraire la pénétration de la sphère intime – mariage, enterrement – par l'argent. Et de citer un prêtre ulcéré : « *Ces gens transforment leurs funérailles en marché !* » Les transactions peuvent porter sur le corps du défunt, sur ses biens.

« *L'imaginaire de la parenté s'articule très facilement à l'imaginaire capitaliste* », poursuit Peter Geschiere, notant ainsi que la monétarisation de la dot oblige le jeune homme à travailler pour gagner de l'argent. Ainsi se forme un marché du travail et des marchandises.

« *L'extension du capitalisme équivaut à sa réinvention* », écrivent les auteurs, convaincus qu'il se nourrit « *de son propre inachèvement* ». La Chine régule l'appât du gain et pardonne la corruption si elle profite à la collectivité. Le système kolkhozien d'Asie centrale, explique Olivier Roy, « *s'autonomise par rapport au cadre idéologique qui lui a donné naissance* ». Les responsables, pour conforter leur statut de notables, investissent, modernisent, commercialisent et négocient leurs produits, « *tout en préservant l'identité kolkhozienne* ».

La Russie vante le réveil de la tradition entrepreneuriale du XIX[e] siècle, même si la privatisation la plus en cours est celle de l'Etat par la *nomenklatura*... « *L'esprit capitaliste reviendra quand on aura émancipé l'entreprise et qu'elle sera placée sous la protection de la loi* », affirme un dirigeant russe. S'inspirant de l'exemple camerounais, Jean-Pierre Warnier est convaincu de l'existence de l'entrepreneur africain, « *mais il est plongé dans les spécificités locales* ».

Un point de vue que défend de manière convaincante l'économiste Olivier Vallée dans son livre *les Entrepreneurs africains*. « *Toutes les formes commerciales, du grand flux saharien à la société des comptoirs, se sont succédé et interpénétrées en Afrique pour former une économie des marchés, faute d'une société de marché.* » Mais la « *raison privée* » entretient ici avec l'espace public une frontière floue par laquelle passent le désir de richesse et de prestige, l'obligation de redistribution. L'Afrique fourmille « *d'entrepreneurs politiques* » dont le pouvoir chevauche la réussite économique. L'initiative privée existe, manquent les capitaux, l'autonomie de gestion, des avantages comparatifs évidents hormis le champ précaire des produits primaires.

PARTAGE • L'Afrique invente un capitalisme du partage qui peut naître, comme la pourriture, sur la guerre, la rente de la kalachnikov, la drogue, le diamant ou l'ivoire. « *En Afrique noire*, écrit Jean-François Bayart, *les conflits du Tchad, du Libéria ou de Somalie offrent aux jeunes – pris comme catégorie de l'inégalité sociale (...) – la possibilité de sortir de la condition de pauvreté et d'exclusion dans laquelle les avait cantonnés l'Etat autoritaire post-colonial* ».

Cette insertion par le conflit n'est pas celle que vise Olivier Vallée lorsqu'il défend l'existence de l'initiative privée et pose les conditions de sa pérennité en Afrique. Les états narcotiques et kleptocrates inventent leurs propres lois de l'échange. Et l'on pense à cette hantise polonaise : au bout de la lumière du marché, il y a peut-être le tunnel.

Eric Fottorino

(1) CERI : Centre d'études et de recherches internationales.

NOTES DE LECTURE

LA NOUVELLE ÉCONOMIE CHINOISE
de Françoise Lemoine.
La Découverte, coll. « Repères », 128 pages, 45 F.

La Chine et ses courbes de croissance inquiètent, fascinent ou font rêver en Occident. Depuis 1979, en effet, l'ex-régime maoïste a bousculé son marxisme-léninisme cul par-dessus tête et ouvert son économie au nouveau grand vent d'Est, celui du capitalisme triomphant. Non sans avoir conservé – comme le massacre de juin 1989 l'a montré – les instruments de dictature trouvés dans l'héritage de Lénine.

De ces « quinze glorieuses » qui ont fait plus pour l'économie chinoise, et pour le bien-être de la grande majorité des Chinois, que trois décennies de maoïsme, Françoise Lemoine brosse un tableau précis. Elle détaille ces progrès à pas de géant, entrecoupés de crises régulières, mais que rien ne semble pouvoir arrêter. Ses données sont à jour en 1993, ce qui est très important : dans un pays où tout bouge si vite, être en retard d'un train peut être aussi dommageable que d'avoir cinq ans de retard. Combien d'hommes d'affaires ou de politiques en ont fait l'expérience !

Les chiffres que fournit l'économiste du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) sur l'émergence de cette nouvelle puissance industrielle se comprennent encore mieux quand on les compare aux « petits tigres » asiatiques. Le taux de croissance en est le meilleur exemple. Mais cette croissance est coûteuse, déséquilibrée, facteur de désordres sociaux et de corruption rampante. Qui plus est, elle est partie de si bas qu'il faudra des lustres pour que le revenu par tête de la Chine atteigne non pas celui de la Corée du Sud ou de Taïwan, mais celui de la Malaisie ou de la Thaïlande, ces « mini-tigres ».

Enfin, le décalage entre les progrès économiques et le surplace politique peut être porteur de crise, grave. Car démocratisation ne signifie pas seulement droits de l'homme, mais aussi Etat de droit et liberté, et garanties pour les entrepreneurs ou les investisseurs.

P. de B.

HISTOIRE DES FAITS ÉCONOMIQUES
Tome I. Croissance et crises en France
de Daniel Datkine et Jean-Marc Gayman.
Nathan, 256 pages, 62 F.

Le premier souci de la collection est pédagogique. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne puisse attirer le grand public. Ici, le recul permet de considérer avec plus de lucidité ce qui nous arrive aujourd'hui, d'autant plus qu'à l'économiste s'est joint l'historien pour faire défiler cinquante années (1840-1890) de notre dix-neuvième siècle. On éclaire la notion ambiguë de « *révolution industrielle* », la formation des marchés en France, la grande crise de 1846-1851, le ralentissement de la croissance et l'impérialisme français en fin de période. Les auteurs en tirent une leçon générale : « *Les théories économiques permettent avant tout de prévoir le passé.* »

P. D.

AGENDA

MARDI 15 NOVEMBRE. Francfort. Premier conseil d'administration de l'IME (Institut monétaire européen).

MERCREDI 16 NOVEMBRE. Vienne. Conférence ministérielle de l'OPEP (pays exportateurs de pétrole).

JEUDI 17 NOVEMBRE. Paris. Début de la cotation des actions Renault à la Bourse.
– RATP : mot d'ordre de grève à l'appel du syndicat indépendant pour demander l'ouverture de négociations sur les salaires en 1995.
– Comité interministériel sur les priorités de la présidence française de l'Union européenne au 1er semestre 1995.

VENDREDI 18 NOVEMBRE. Chartres. Sommet franco-britannique.

SAMEDI 19 NOVEMBRE. Rome. Nouvelle manifestation nationale contre le projet de budget du gouvernement Berlusconi.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE. Finlande. Référendum consultatif à l'île d'Aaland sur l'entrée dans l'Union européenne (le reste du pays a voté « oui » le 16 octobre).

LUNDI 21 NOVEMBRE. Naples. Conférence mondiale de l'ONU sur le crime organisé.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Les Quatre et les Douze



L'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège ont signé le 24 juin 1994 l'accord d'adhésion à l'Union européenne pour le 1er janvier 1995. Mais les citoyens de ces pays riches hésitent à sauter le pas

C'EST un exercice bien curieux que le quatrième élargissement de la Communauté européenne – devenue Union –, qui doit prendre effet le 1er janvier 1995. Pour la première fois, les pays aspirants sont dans l'ensemble plus riches que les membres du club qu'ils prétendent rejoindre, à la différence de ce qui s'était passé en 1973 (Grande-Bretagne, Irlande, Danemark), en 1981 (Grèce) et en 1986 (Espagne et Portugal).

Comment s'étonner que les opinions publiques des quatre pays candidats (Autriche, Finlande, Norvège, Suède) aient fait la fine bouche ? Quel que soit le critère retenu, ces pays ont, depuis une vingtaine d'années, fait mieux que ceux de l'Union : davantage de croissance économique, moins de chômage, un revenu par tête plus élevé, moins d'inflation. Ce n'est pas par hasard que les référendums de ratification ont été organisés d'abord en Autriche (le 12 juin 1994) et en Finlande (le 16 octobre), pays un peu moins riches que les deux autres. Car on savait d'avance que les référendums suivants, celui de Suède qui a eu lieu dimanche 13 novembre, et celui de Norvège, prévu pour les 27 et 28 novembre, seraient plus délicats pour les partisans de l'Union.

FLEGME • A Bruxelles, on affecte un flegme parfait devant le feuilleton à suspense des référendums scandinaves. Après tout, six pays de l'Europe centrale et orientale ne viennent-ils pas d'être officiellement reconnus par les Douze comme candidats en puissance ? L'adhésion au club continue à faire rêver, jusqu'aux confins d'une Europe qui compte désormais pas moins de 47 Etats... Mais, justement, la perspective des élargissements à venir rend infiniment souhaitable l'entrée de l'Autriche et des trois pays scandinaves dans l'Union : *« Puisque la Suisse a refusé, ce sont les derniers pays riches d'Europe susceptibles de nous rejoindre, et nous avons besoin d'eux pour supporter le poids des pays de l'Est »*, admet un haut-fonctionnaire de la Commission européenne.

Que sont donc ces quatre pays que les Douze aimeraient tant voir s'asseoir à leur table (au point que leurs représentants à la Commission ont déjà *été nommés*) ? Deux d'entre eux, l'Autriche (7,8 millions d'habitants) et la Suède (8,6 millions), furent de grandes puissances européennes et peuvent se prévaloir d'une vieille tradition industrielle. L'Autriche – comme l'Allemagne voisine – reste un des derniers pays d'Europe où l'industrie représente encore le tiers du produit intérieur brut. La Suède, elle, est riche en très grandes entreprises : *17 des 500 plus grands* groupes mondiaux sont suédois (Volvo, Electrolux, Ericsson n'étant que les plus connus). La Finlande (4,7 millions d'habitants) *et la Norvège (4,3 millions)* possèdent aussi quelques très grands groupes – tels le finlandais Nokia ou le norvégien Norsk-Hydro –, mais sont d'industrialisation plus récente : l'exploitation de la forêt, de la mer et des hydrocarbures (pour la Norvège) représente une grande part de leur activité.

Les quatre pays candidats ont encore *en commun* une tradition publique forte : même après la décennie libérale, l'Etat n'hésite pas à intervenir de multiples façons dans l'économie. Les transferts sociaux restent élevés, les secteurs publics importants, les subventions nombreuses, les réglementations sévères. Bien que ces pays exportateurs soient attachés à la liberté des échanges, il serait surprenant qu'ils viennent renforcer, dans l'Europe des Douze, les tendances ultra-libérales.

POURQUOI • La question que beaucoup se posent, c'est de savoir pourquoi ces pays, qui vivaient bien, ont un beau jour décidé (pour la seconde fois, en ce qui concerne la Norvège) de s'engager dans une procédure d'adhésion. On ne saurait dire qu'ils y ont été poussés par la ferveur populaire. Lorsqu'ils entament les négociations, *en février 1993* (en avril pour la Norvège), l'europessimisme est à son comble : le traité de Maastricht n'a été ratifié qu'à grand-peine, le système monétaire *européen est donné pour mort* – les monnaies scandinaves, qui y étaient associées, ont d'ailleurs été dévaluées – et l'Europe continentale est en pleine récession économique. Pourtant, l'adhésion s'est imposée – et les négociations ont été bouclées en à peine plus d'un an –, pour des raisons à la fois politiques et économiques.

L'idée mûrissait depuis longtemps. Lorsqu'à la fin de 1985 fut présenté le Livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur (avec la date mythique du 1er janvier 1993), les industriels des pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) se mirent à *craindre d'être écartés d'un marché* qui ne serait plus seulement défini par un vague tarif extérieur, mais par tout un arsenal de normes et de certifications communes. Ils *firent alors pression sur leurs* gouvernements pour une adhésion rapide – les grands groupes suédois du type Volvo ou Ericsson auraient, dit-on, mis explicitement le *marché en main* au gouvernement de Stockholm : *« Rejoignez la CEE, ou nous irons investir ailleurs »* – ; mais la CEE, alors en pleine phase d'« approfondissement », ne voulait pas intégrer de nouveaux membres. Elle préféra gagner du temps en négociant avec les pays de l'AELE (les quatre candidats actuels, plus la Suisse) une *formule* d'association intermédiaire : l'EEE (espace économique européen).

Cette formule impliquait pour les pays associés de reprendre à leur compte tout l'acquis communautaire (plus de 3 000 lois et règlements), sauf dans l'agriculture. *« Ils nous ont alors demandé quelle serait leur influence sur l'élaboration de la législation à venir et nous leur avons répondu : aucune »*, se souvient un négociateur de Bruxelles. Le sentiment de rester « loin de la table » devenait très embarrassant, les parlements nationaux commençant à parler de « colonisation législative ». Mieux valait dès lors adhérer ou renoncer, comme l'a fait la Suisse.

DYNAMIQUE • De son côté, la CEE a été forcée d'infléchir sa position. En 1990, l'Allemagne se réunifie, le communisme s'effondre. La dynamique communautaire est en danger : les hésitations entre approfondissement et élargissement ne sont plus de mise, il faut accueillir d'urgence de nouveaux membres solvables.

La grande déstabilisation du continent change aussi l'équation *politique* des pays non membres *de* la CEE. L'Autriche se découvre en première ligne, face non plus au rideau de fer, mais aux immenses attentes de ses voisins, ci-devant *provinces impériales. La Finlande* se retrouve « définlandisée », la fin du régime soviétique lui rendant – mais pour combien de temps ? – une totale autonomie politique. Et *elle aussi se sent* responsable de l'avenir de ses voisins, l'Estonie, voire la région de Saint-Pétersbourg, qu'elle sait ne pouvoir aider seule. Pour la Suède, la résurrec*tion d'une solidarité baltique joue* plutôt en faveur du rapprochement avec l'Union européenne, encore que moins clairement.

La Norvège est un cas à part. Pays atlantique, membre de l'OTAN (alors que les trois autres sont neutres), exportateur d'hydrocarbures et de produits primaires (bois, poisson), elle n'éprouve pas la nécessité de rejoindre l'Union pour d'impérieuses raisons politiques ou économiques. Bien sûr, ses dirigeants répugnent à être isolés du reste du continent, et, surtout, du reste de la Scandinavie. Mais il est vrai que l'adhésion se révèle plus problématique pour *elle que pour les trois autres* réunis.

D'abord, ses prix agricoles et alimentaires sont deux fois plus élevés que les prix communautaires, *du fait des énormes* subventions accordées à la fragile agriculture nordique. En Finlande, *la différence avec les prix* européens est de 40 % et, en Autriche, de 15 à 25 %, seule la Suède ayant ces dernières années ramené ses prix agricoles au niveau de ceux de l'Union. *Lors des précédentes* adhésions, le problème des prix agricoles se posait à l'inverse : ils étaient plus hauts dans la CEE que dans les pays candidats (et c'étaient alors les agriculteurs de la Communauté qui protestaient). La Norvège a dû aussi faire des concessions douloureuses *sur la* pêche à des pays comme l'Espagne et la France.

> **Chacun est arrivé avec ses obsessions. Pour les Autrichiens, c'était le problème du trafic routier dans les Alpes ; pour les Finlandais, celui des éleveurs de rennes.**

Les quatre pays ont, en *contrepartie, tenté d'obtenir* des aides communautaires pour leurs régions les plus déshéritées. Mais quand ils ont produit les statistiques de revenu par tête, il s'est avéré que ces régions étaient plus riches que bien d'autres zones non aidées de l'Union. Seul le Burgenland autrichien pouvait prétendre à l'« objectif n° 1 » des fonds structurels (régions dont le PNB est inférieur à 85 % de la moyenne communautaire). Pour répondre aux remarques légitimes des pays scandinaves, faisant valoir que, pour des raisons d'aménagement du territoire et de sécurité, on ne pouvait laisser se dépeupler leurs *provinces les plus septentrionales*, il a fallu créer un nouvel objectif (le n° 6), permettant de subventionner les régions situées au nord du 62e parallèle et ayant moins de *8 habitants au kilomètre carré.*

Et puis, chacun est arrivé avec ses obsessions nationales. *Pour les Autrichiens, c'était le* problème du trafic routier dans les Alpes ; pour les Finlandais, celui des éleveurs de rennes ; pour les Suédois, celui du « snus » (un *tabac à sucer interdit dans la CEE*, et dont ils n'envisageaient pas de se priver) ; pour les Norvégiens, la protection de l'archipel de Svalgard (qui restera hors de l'Union)...

ALCOOLS • Les Scandinaves ont *accepté à contrecœur une certaine* déréglementation du marché de l'alcool et des tabacs (les ligues antialcooliques ont 500 000 membres rien qu'en Suède !) au profit des *productions communautaires*. En revanche, c'est l'Union qui a dû céder sur la question de l'environnement. Les normes anti-pollution sont beaucoup *plus sévères en Scandinavie* que chez les Douze, et les industriels y sont déjà adaptés : il était inenvisageable de les obliger à les abaisser. L'Union s'est donc engagée *à réviser* ses propres normes dans les trois ans (presque assurément à la hausse), malgré la réticence des pays du sud : mais, alors, elles s'appliqueront *partout*.

Certaines questions embarrassent grandement les représentants des pays candidats, comme d'ailleurs leurs homologues bruxellois : que vont changer ces adhésions ? *« On verra bien à l'usage »*, vous répond-on. Vu le nombre des dérogations prévues pour un an, trois ans, cinq ans, le chantier est, de fait, loin d'être fermé. Comment fonctionneront les séances de travail à seize ? *« Nous espérons que chacun réduira son temps de parole. »* Qui votera avec qui ? *« A part le renforcement prévisible du bloc « écolo », tout reste très ouvert. »* Et pour tout problème éventuel, rendez-vous à la prochaine négociation fleuve : la réforme des institutions prévue pour 1996...

Sophie Gherardi

L'angoisse du Grand Nord

En Scandinavie, l'opposition à l'Union européenne s'est cristallisée dans les régions arctiques, qui redoutent la fin des subventions et donc de leur mode de vie

STOCKHOLM
de notre correspondant
en Europe du Nord

« LA première chose que je ferai sera de me séparer de mon unique employé. Les nouveaux quotas laitiers signifient pour nous une perte nette de 150 000 couronnes (1) *par an. »* Comme beaucoup de ses collègues du nord de la Suède, Ingemar Jansson n'aime guère l'idée de l'entrée dans l'Union européenne. Avec Ulla, sa femme, il gère, au-delà du cercle polaire, entre Boden et Luleaa, une exploitation agricole et sylvicole de taille moyenne, mais ce sont les trente vaches de la ferme qui assurent l'essentiel de leurs revenus. En outre, ils cultivent des pommes de terre – les Nordiques en mangent midi et soir ! – et font tourner une petite scierie. *« On ne sait plus où on en est, le gouvernement nous donne des informations contradictoires et, de toute façon,* reconnaît Ingemar, *même si l'adhésion avait eu des effets positifs pour nous, j'aurais voté non au référendum. »*

Dans les trois pays nordiques candidats à l'Union européenne, on observe le même phénomène : les partisans de l'adhésion sont largement majoritaires dans les grandes villes – Helsinki, par exemple, a voté « oui » à 75 % le 16 octobre 1994 – ainsi que dans les régions du sud, proches du continent. Dans les contrées septentrionales en revanche, loin des capitales nationales, la méfiance est bien installée. Les Finlandais et les Suédois du nord ne contestent pas les avantages que présente *l'entrée dans* l'UE pour les grands groupes industriels – notamment le secteur du bois et du papier –, qui se battront ainsi à armes égales avec leurs concurrents et pourront peser sur les décisions communautaires. Mais ils ne peuvent s'empêcher de penser que l'Union va imposer des restructurations et qu'elle menace à *terme leur emploi. En Suède,* comme en Norvège et en Finlande, la cassure géographique est nette.

Dans cette vaste région du Norrland, à plus de 1 000 kilo*mètres de Stockholm, l'agriculture* et la sylviculture emploient directement 2 750 personnes. 8 000 autres en dépendent indirectement. Le gouvernement a beau répéter que les paysans sont les principaux bénéficiaires de l'accord avec l'Union européenne, ici l'argument ne fait pas mouche. Certes, il y a les fonds spéciaux de Bruxelles pour l'« agriculture arctique » et les zones défavorisées, *« mais nous serons quand même les perdants dans l'affaire, car la politique agricole commune est bonne pour les gros propriétaires de Scanie et du sud du pays* [dont les terres sont parmi les plus fertiles d'Europe, NDLR], *ainsi que pour les petites exploitations. Pour ceux qui sont, comme nous, entre les deux, rien n'est prévu »*, explique Ingemar.

CONSIGNE • La Fédération nationale des agriculteurs (LRF) a fait campagne sur le thème : *« Les paysans suédois disent oui ! »* Mais, sous ces latitudes, la consigne n'a guère été entendue. A l'approche du référendum du 13 novembre, la victoire du « non » en Botnie du nord (200 000 habitants répartis sur près de 100 000 km²) ne paraissait pas faire l'ombre d'un doute. La crainte d'un nouvel exode rural, la peur d'être *« abandonnés à la périphérie du continent »* par l'administration stockholmoise et la bureaucratie bruxelloise sont des sentiments largement répandus. Dans l'ensemble toutefois, les agriculteurs suédois – sans être d'ardents avocats de la PAC – étaient plutôt satisfaits des accords conclus avec Bruxelles.

En Finlande et en Norvège, en *revanche, bien que les gouvernements* aient également affirmé que les accords étaient *« bons »* pour les paysans et prenaient en compte les conditions particulières de leur *travail dans le nord*, les organisations professionnelles ont fait campagne pour le « non ».

> **Des trois pays nordiques candidats, c'est en Norvège que l'allergie à l'Union européenne a été et reste la plus vive.**

Les accords passés avec Bruxelles ont profondément divisé le gouvernement finlandais, et notamment le Parti centriste (ex-agrarien) du premier ministre, Esko Aho, qui cherchait à faire passer le message : *« Mieux vaut restructurer avec l'Union qu'en dehors de l'Union. »* Il a été entendu par la majorité des votants – le « oui » l'a emporté au référendum du 16 octobre par 56,9 % contre 43,1 % –, mais pas dans ses propres rangs.

« Une fois dans l'Union, il ne nous restera plus qu'à ramasser des champignons et à cueillir des baies ! » expliquait un responsable de la Fédération des agriculteurs finlandais (MTK) avant le vote. Le propos, sans doute exagéré, reflétait la grogne de ses collègues. En Finlande, les prix agricoles à la production excèdent de 30 à 60 % ceux en vigueur dans l'UE. Une harmonisation immédiate aurait entraîné, selon MTK, l'abandon de près de la moitié des exploitations. Helsinki a donc obtenu de Bruxelles des délais de transition et l'autorisation de « compléter » les *aides communautaires par un « paquet national »* de plusieurs milliards de markkas (1). Mais une majorité d'agriculteurs, surtout en Laponie, ont tout de même voté *« non » au référendum, tout en* pressentant que le secteur, fortement subventionné et peu rentable, était à la veille de nouvelles restructurations : il employait 227 000 personnes en 1993, contre 689 000 en 1970. Il faut dire qu'au lendemain de la guerre, les terres avaient été redistribuées aux quelque 300 000 réfugiés de la Carélie occupée par les Soviétiques.

FJORDS • *« Inutile d'entrer dans l'Union, nous sommes bien comme nous sommes. Dites-moi pourquoi Bruxelles devrait se mêler de la quantité de sucre que nous devons mettre dans nos confitures de framboises ? »* : Arnfinn Jensen, trente-huit ans, pêcheur à Flekkefjord, nous disait cet été qu'il voterait « non » au référendum des 27 et 28 novembre. Dans ce petit port du sud-ouest de la Norvège qui vit de la pêche, de l'agriculture et d'une petite industrie mécanique, on dit « non » presque de père en fils. En 1972, 61 % des électeurs avaient déjà rejeté l'adhésion au Marché commun et le résultat du scrutin sera sensiblement le même à la fin du mois.

Des trois pays nordiques candidats, c'est en Norvège que l'allergie à l'Union européenne a été et reste la plus vive. La Confédération générale du travail (LO), les fédérations d'agriculteurs et de pêcheurs, le Parti du centre, qui défend les intérêts de ces derniers, y sont tous hostiles.

Pour tenter de calmer les résistances, le chef du gouvernement travailliste, Gro Harlem Brundtland, avait nommé à la tête du ministère de la pêche un « anti-*Marché commun » patenté* : Jan Henry T. Olsen. Il est revenu des négociations avec les Douze avec un accord qu'il jugeait *« bon »*, à tel point qu'il était devenu « pro-*européen »* ! En désignant *comme* commissaire à Bruxelles Thorvald Stoltenberg, homme politique populaire et respecté, qui serait de surcroît chargé du dossier des pêcheries, le premier ministre pensait également amadouer le camp du « non ». Mais à moins de trois semaines du référendum, les adversaires de l'Union possédaient toujours une avance de quinze points dans les sondages.

« Ce n'est pas seulement une question de quotas de poisson, de droits historiques, d'accès aux marchés ou de revenus, explique Helmer Thorsteinsen, l'un des responsables de l'Association des agriculteurs de Tromsö (extrême nord du pays). *Cette méfiance est liée à la volonté de préserver un certain mode de vie. Les gens d'ici ne veulent pas s'exiler dans le sud. Ils veulent continuer à vivre comme ils ont vécu pendant des générations, dans des conditions climatiques dures. Ils ont pu le faire jusqu'à présent grâce à la politique régionale, et ils craignent que l'harmonisation européenne ne force Oslo à réduire ses dépenses publiques et ses subventions en faveur des régions du nord défavorisées. On a beau leur dire que Bruxelles a compris le problème, ils voient déjà les gros chalutiers espagnols venir piller les eaux poissonneuses de l'Arctique ! C'est viscéral et, moi-même, je voterai non, bien sûr. »*

Dans toute la Scandinavie, les mouvements hostiles à l'adhésion ont également mis l'accent sur la politique *« néfaste »* de l'Union en matière de protection de l'environnement et de la santé. A entendre *les Verts et les associations de* consommateurs, ce qui est produit en Scandinavie serait obligatoirement *« propre »* et ce qui est produit ailleurs forcément *« suspect »* : l'ouverture des frontières entraînerait des importations de viande ou de charcuterie douteuses en provenance des Douze et des risques d'intoxications massives...

ÉTAPE • En Norvège, les ennemis de l'entrée dans l'Union estiment d'ailleurs que la victoire du « non » au référendum – dont ils ne doutent pas – n'est qu'une première étape. Certains préconisent déjà l'abandon de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) *qui liait la* Communauté aux pays membres de l'Association européenne de libre échange (AELE), à l'exception de la Suisse.

Les Suédois réticents n'allaient pas si loin dans leur discours et considéraient que l'EEE présentait – en cas de rejet de l'adhésion – une base de repli préservant les intérêts de l'industrie du bois et du papier et des grandes entreprises multinationales. Si les trois pays nordiques entrent le 1er janvier 1995, dans l'Union – ce qui est loin d'être acquis –, une chose paraît sûre : avec leurs voisins danois, on pourra compter sur eux à l'avenir pour animer les réunions des conseils ministériels à Bruxelles. *« Combien de gouttes d'hormones dans ce veau, avez-vous dit ? » « Et où en êtes-vous sur le dossier de l'amiante ? »*...

Alain Debove

(1) Une couronne suédoise vaut 0,71 franc, un markka 1,10 franc.



L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Le « oui » tranquille de Vienne

L'adhésion est vécue de manière paisible en Autriche. Dans tous les domaines, même les plus sensibles comme l'ouverture à l'Est et la défense, la modération et le souci du consensus dominent

VIENNE
de notre envoyé spécial

ECONOMIQUEMENT dynamique, *socialement stable*, politiquement incertaine : c'est ainsi qu'Anton Pelinka, professeur à l'université d'Innsbruck et politologue renommé, décrit l'Autriche qui s'apprête à devenir membre de l'Union européenne. De fait, le net recul, aux élections législatives d'octobre, des conservateurs (OVP) et des sociaux-démocrates (SPO), les deux grands partis traditionnels qui composent la coalition au pouvoir, et, en contraste, le succès du Parti libéral du dirigeant populiste Jörg Haider (FPO) (« *le Monde* » du 11 octobre), a quelque peu douché l'euphorie qu'avait suscitée le référendum du 12 juin. Avec 66 % des voix, les électeurs avaient alors approuvé massivement l'adhésion de leur pays à l'Union.

« Le Parti social-démocrate ne donne plus à sa clientèle la même impression de sécurité que jadis. Le clivage dans la société est désormais surtout affaire de génération et de niveau de formation. Le salarié de base a peur de l'ouverture. Ainsi s'explique le succès d'un parti porté sur la simplification et l'autorité », explique Anton Pelinka. Le malaise n'a pas que des raisons économiques, car l'Autriche, où le chômage ne dépasse pas 5 % de la population active, a mieux traversé la crise que le reste de l'Europe. L'inquiétude exprimée face à l'avenir devra être prise en compte par les dirigeants du pays et influencera, dans le sens de la prudence, leur attitude dans le débat européen. Il reste que les élections législatives n'ont pas effacé le référendum, et que la ratification de l'entrée dans l'UE à la majorité des deux tiers par le Parlement ne fait aucun doute.

REPRISE ● L'Autriche abordera l'adhésion dans de bonnes conditions économiques. Après une chute du PIB limitée, en 1993, à 0,3 %, la croissance est repartie grâce au rapide développement des exportations. On prévoit qu'elle atteindra 2,8 % en 1994 et au moins 3 % en 1995. Elle s'accompagne d'un tassement du chômage, tandis que l'inflation, qui se situait au-dessus de la moyenne communautaire au cours des deux années précédentes, est en train de décroître.

Les baisses de prix attendues à l'entrée dans le Marché unique pour une large gamme de produits de consommation devraient accélérer le mouvement, si bien qu'on prévoit un taux d'inflation ramené à 2,9 % en 1994 et à 2,5 % en 1995. Au reste, il est important qu'elles se produisent : *« Les gens sont déjà déçus de ne rien voir venir. Ils nous disent : vous nous avez fait des promesses qui ne sont pas tenues, vous nous avez menti »*, raconte Brigitte Ederer, le secrétaire d'Etat *pour les affaires européennes* (social-démocrate).

Une ombre au tableau de cette économie prospère, le déficit budgétaire a bondi en 1993, atteignant 4,4 % du PIB, et il y a tout lieu de craindre que, malgré la reprise, il se situera à un niveau analogue en 1994. Du coup, la dette publique s'est alourdie, dépassant 60 % du PIB, et l'Autriche, contrairement à ce qui était le cas jusqu'à la mi-1993, ne satisfait plus aux critères définis par le traité de Maastricht pour la troisième étape de l'Union économique et monétaire. Afin de corriger ces dérapages, le gouvernement semble décidé à accélérer le programme de privatisation.

DISCRIMINATION ● En vérité, les milieux économiques se montrent peu inquiets, convaincus que la relance résultant de l'adhésion permettra de rectifier le tir. Patrons et syndicats ont milité ensemble, depuis des années, en faveur de l'intégration de l'Autriche à l'Union, et leurs efforts conjugés n'ont pas peu contribué au succès du référendum. *Ils soulignent qu'en dépit de* l'accord de libre-échange conclu avec la Communauté en 1972, et même de l'existence de l'Espace économique européen (EEE), entré en vigueur début 1994, rester en dehors du club impliquait une discrimination de fait.

C'est vrai, notamment pour les industriels – nombreux dans la sous-traitance automobile, la chimie, le textile –, qui travaillent en coopération avec des entreprises installées dans les pays de l'Est et qui, aujourd'hui, pour des raisons tenant aux règles d'origine appliquées par l'Union, acquittent des droits lorsqu'ils qu'ils y exportent leur production.

« De nombreuses entreprises avaient reporté leur décision d'investissement, attendant le référendum pour décider s'il fallait s'installer en Autriche ou en dehors. Depuis le 12 juin, les investissements autrichiens et étrangers affluent à nouveau », constate Franz Ceska, le secrétaire général de la Fédération des industriels autrichiens. *« Plus de 65 % de nos exportations sont destinées à l'Union européenne et il était essentiel qu'elles ne soient pas menacées. Un droit de 3 % perçu à l'entrée pour une question d'origine, c'est moins d'argent aussi pour les salariés »*, renchérit Fritz Verzetnitsch, le président de la Fédération des syndicats autrichiens.

L'avenir n'est pas rose pour tous. L'Autriche s'est engagée à appliquer intégralement les règles de la politique agricole commune dès son entrée dans l'Union. Il en résultera des baisses de prix importantes et, plus grave (car les baisses de prix seront pour une large part compensées par des aides au revenu), une ouverture à la concurrence, menaçante pour les fermiers comme pour l'industrie agroalimentaire. Les agriculteurs vivent jusqu'ici à l'abri de protections efficaces : pour certains produits, tels le blé, la farine, la majorité des produits laitiers, la viande de bœuf ou de porc, l'accès au marché autrichien est interdit.

Du côté du Danube, la suppression de ces barrières fait figure de cataclysme. Le secteur agro alimentaire, qui occupe 40 000 salariés, s'efforce actuellement de hâter sa restructuration et de nouer des alliances avec des groupes étrangers, mais pas loin d'une dizaine de milliers d'emplois devront être supprimés. *« Pourtant, même les branches à problème se sont prononcées pour l'adhésion »*, note Andreas Lernhart, chargé des affaires européennes à la Fédération des industriels.

TÊTE DE PONT ● Aux motivations strictement économiques se mêle le désir de participer davantage que par le passé au concert des nations. *« Au sein du GATT, il y a deux joueurs qui déterminent le jeu, les Etats-Unis et l'Union européenne. Désormais, l'Autriche pourra influencer la position de l'un d'eux »*, note Franz Ceska.

Après l'effondrement du communisme, l'Autriche a développé ses liens avec les pays d'Europe centrale, surtout avec ceux de l'ancienne double monarchie. Ils représentent aujourd'hui 13 % de ses exportations, avec un excédent commercial de 8 milliards de francs. Elle est le premier investisseur étranger en Slovaquie, le deuxième en Slovénie, le troisième en Hongrie. Une tête de pont idéale pour opérer à l'Est. Avec l'espoir que le statut de membre à part entière de l'Union constituera un attrait supplémentaire.

Ce tropisme oriental explique que Vienne suive avec une attention particulière les efforts de l'Union pour définir une « stratégie d'adhésion progressive » des pays de l'Est. Sans manifester cependant autant d'activisme que les Allemands. *« Il est important, pour leur stabilité, d'établir avec eux des liens politiques étroits. Mais sur le plan économique, il faudra regarder les choses de près. Il ne sera pas possible d'étendre en leur faveur les aides actuellement versées par le budget européen au titre de l'agriculture ou des fonds structurels. Il y aura un nouvel équilibre à trouver »*, constate Brigitte Ederer. Même approche nuancée au ministère des affaires étrangères, où l'on se prononce pour *« un élargissement par étapes et selon le degré de maturité de chacun »*.

« L'Autriche sera favorable à l'élargissement, mais ne jouera pas les locomotives », résume Anton Pelinka, le politologue. Une remarque qu'on pourrait élargir à d'autres thèmes. Les Autrichiens ne s'apprêtent pas à débarquer à Bruxelles, comme d'autres jadis, la tête pleine de revendications, mais ils ont besoin de temps. *« Nous sommes partisans d'une monnaie stable et forte pour empêcher le retour de l'inflation »*, assure M. Verzetnitsch, le syndicaliste. De fait, les contraintes de l'Union économique et monétaire ne sont pas de nature à effrayer les Autrichiens, dont la monnaie est ancrée au mark depuis quinze ans (*lire ci-contre l'entretien avec Maria Schaumayer*).

SÉCURITÉ ● Le souci de ne pas précipiter une évolution, à laquelle, par ailleurs, on consent, se vérifie encore davantage en matière de sécurité. Vienne a souscrit au traité de Maastricht, qui prévoit la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune, celle-ci pouvant conduire à une défense commune. Werner Fasslabend, le ministre de la défense (conservateur) entend bien participer à l'entreprise. *« La neutralité autrichienne était un produit de la guerre froide, elle a perdu sa fonction. Il faudra du temps pour que les mentalités s'adaptent, mais nous devrons jouer un rôle actif. Nous suivons avec intérêt les débats concernant le développement de l'UEO, dont l'Autriche va devenir membre associé, et d'une politique de défense commune. Notre engagement international ne pourra que grandir. »*

Les sociaux-démocrates sont plus réservés : la neutralité, promue au niveau du mythe et associée au succès de l'Autriche moderne, demeure populaire auprès de leurs électeurs. Pour Anton Pelinka, entre les forces dirigeantes des deux partis de la coalition, il existe cependant, sur ce thème sensible, une complicité de fait : *« La neutralité autrichienne est déjà morte, Vranitzky et Ederer savent pertinemment qu'entrer dans l'Union signifie, à terme, s'associer à une politique de défense commune, mais ils doivent faire attention à ne pas aller trop vite. »*

Une prudence, un souci de modération et de recherche du consensus qui devrait marquer le Livre blanc que le gouvernement se propose de publier avant le Conseil européen d'Essen. Il devrait notamment tenir compte de la sensibilité des Verts, hostiles à l'adhésion avant le référendum, mais qui se sont inclinés devant le verdict populaire. *« Nous entendons participer pleinement au débat européen, comme une force de réforme »*, explique Johannes Voggenhuber, leur porte-parole. Résultat : c'est une politique à la tonalité « delorienne », mettant l'accent sur le dialogue social, sur la solidarité, sur la défense de l'environnement, sur une UEM si possible humanisée, que l'Autriche annoncera vouloir conduire.

Philippe Lemaitre

Le Tyrol craint l'invasion

En entrant dans l'Union européenne, la province espère maintenir l'équilibre entre ses activités et éviter d'être envahie par les touristes et les camions

INNSBRUCK
de notre envoyé spécial

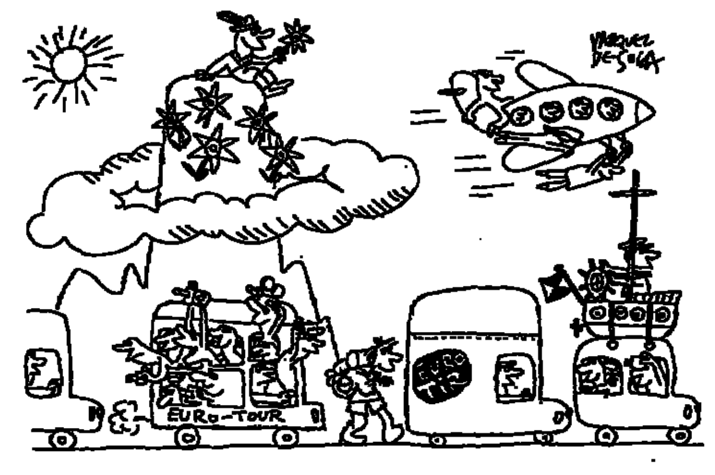
PRÉSERVER la qualité de la vie vient en tête des préoccupations des habitants des vallées du Tyrol : elle leur paraît menacée par les excès du tourisme, le risque de déclin des zones rurales et l'afflux de camions dans cette région de passage entre l'Allemagne et l'Italie. L'adhésion à l'Union européenne aggrave-t-elle ces périls ? Les électeurs du Land ne le croient pas, puisqu'une majorité a voté en sa faveur au référendum du 12 juin.

Comme l'explique Wendelin Weingartner, « gouverneur » du Tyrol – *c'est-à-dire chef élu de* l'exécutif provincial –, l'économie du Land se répartit aujourd'hui de manière plutôt harmonieuse entre l'industrie, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme et les autres services. *« Si l'Autriche était restée en dehors de l'Union, le développement se serait vraisemblablement concentré sur le tourisme et les services, et l'industrie en aurait pâti. L'adhésion lui fournit une chance d'expansion supplémentaire. »* Il s'agit, pour l'essentiel, d'industries « propres » (équipements automobiles, biochimie, textiles, machines-outils, travail des métaux), installées pricipalement dans le sillon central de l'Inn.

« Le tourisme peut provoquer le chaos s'il n'est pas un minimum ordonné, estime Max Schneider, un enseignant de la Zillertal, élu au Parlement régional sur la liste des Verts à la suite d'une « initiative de citoyens » pour freiner la vague touristique. *Il y a eu plus de six millions de nuitées en 1993 dans cette vallée rurale de 40 kilomètres et, certains samedis, 25 000 voitures pénètrent dans la vallée. C'est une catastrophe, nous ne voulons pas que ça continue, qu'on construise des routes de plus en plus larges pour amener de plus en plus de gens. »*

AUTOROUTES ● Les Verts ne comptent que quatre députés sur trente-six dans ce Parlement et se heurtent à un puissant lobby hôtelier. Mais Tyrol-Information, l'organisme officiel, dénonce aussi les méfaits du tourisme de masse dans une région où l'espace habitable est limité (14 % du territoire) et s'efforce d'encourager un tourisme de qualité.

Ennemi commun au gouverneur du Land et au député des Verts : les constructeurs d'autoroutes qui, subrepticement, *« en construisant un tronçon ici, une rocade là »*, font avancer leurs projets dont le Tyrol, *« coincé entre deux grandes zones d'activité »*, fait les frais. Max Schneider juge insuffisant l'accord sur le transit, conclu avec l'Union européenne, pour limiter le nombre de poids lourds communautaires polluant les cols alpins (avec, comme objectif, de ramener les émissions d'oxyde de carbone à 40 % du niveau atteint en 1992), repris, au moins jusqu'à l'an 2001 dans le traité d'adhésion.



En Autriche, 75 % du trafic international passe par le Tyrol et, mauvais présage, il a progressé ces derniers mois, au point de devenir intenable, raconte le gouverneur Weingartner. *« Il faut construire des tunnels ferroviaires et, pour qu'ils soient rentables, réduire le trafic routier. Les Verts et le Forum libéral veulent fermer les routes et les ponts. Si l'on ne fait rien, les gens vont se dresser contre nous »*, fait-il valoir. Il se félicite cependant que l'Autriche devienne membre de l'Union et soit dorénavant en mesure d'influencer les décisions. D'autant que, à Innsbruck, certaines idées en vogue à Bruxelles paraissent extravagantes, comme le « transport combiné » (le camion sur le train), une formule que Wendelin Weingartner trouve inutilement coûteuse, et Max Schneider, simplement ridicule.

Ces chères vallées doivent aussi être entretenues, et c'est le rôle assigné aux paysans. *« Il n'y a pas de désertification rurale au Tyrol. Les distances y sont courtes. Les hommes vont souvent travailler en ville mais habitent au village et, avec leurs femmes, continuent l'exploitation »*, explique Eugen Stark, le secrétaire de la Chambre d'agriculture du Tyrol.

VILLAGES ● De fait, dans la Sellraintal, à l'ouest d'Innsbruck, des villages pimpants (et à l'évidence prospères), des pentes parfaitement fauchées, mettent en valeur une nature superbe. *« Il y a des gens qui n'ont que quatre vaches et qui sont très utiles »*, insiste notre guide. L'un loue des chambres aux touristes, l'autre travaille à l'usine, un troisième s'occupe l'hiver des remontées mécaniques. Tous perpétuent l'activité agricole.

Mais cet équilibre est fragile. La perspective de l'adhésion, c'est-à-dire de l'intégration à la politique agricole commune (PAC), a suscité quelques préoccupations. Les 13 000 exploitations de montagne tyroliennes se consacrent surtout à l'élevage de bovins de reproduction, accessoirement au lait. 20 000 bêtes sont exportées chaque année, dont la moitié vers l'Italie. De tels courants pourront-ils être maintenus ? Cette agriculture souvent peu performante survivra-t-elle alors que Vienne s'est engagé à s'aligner immédiatement sur les règles de la PAC ?

Eugen Stark s'en dit persuadé, grâce aux multiples aides directes autorisées, au programme en faveur de l'environnement, aux primes d'alpage, etc. Sans sous-estimer l'effort d'adaptation, de recherche de la qualité qu'il faudra accomplir. *« Au Tyrol, 20 % des paysans vont y perdre, 30 % y gagner, en moyenne le revenu devrait progresser »*, estime-t-il. Franz Fischler, le ministre de l'agriculture, enfant du pays, ancien secrétaire de la Chambre d'agriculture, parle de *« pari risqué »*, mais se montre également confiant. Il vient d'être désigné comme patron de la PAC dans la nouvelle Commission présidée par Jacques Santer. Une garantie pour le Tyrol !

Ph. L.

L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

L'optimisme de la Banque d'Autriche

Maria Schaumayer, présidente de la Banque nationale d'Autriche, n'a aucun doute : l'entrée dans l'Union européenne se fera sans heurt et bénéficiera à l'ensemble du pays. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle souligne le rôle clé de l'Autriche dans la réunification des parties orientale et occidentale du Vieux Continent.

VIENNE
de notre correspondante

« L'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne est considérée comme un tournant historique pour le pays. L'économie nationale doit-elle s'attendre à des changements profonds ?

– L'entrée dans l'Union européenne ouvre d'abord de nouvelles perspectives à l'économie autrichienne, qui pourra pénétrer dans un marché plus grand avec des produits de qualité fabriqués en plus grandes séries. L'ouverture du grand marché européen est un défi pour l'économie nationale et sa capacité d'adaptation. Le succès des entreprises autrichiennes après la seconde guerre mondiale a fourni la preuve qu'elles sont parfaitement capables de s'adapter à de nouvelles situations.

» Vu la structure de l'économie autrichienne, où dominent les petites et les moyennes entreprises, je crois que ces PME soutenues par la Chambre de l'économie devraient lancer une offensive pour explorer des nouveaux marchés. En Europe de l'Est, les entreprises autrichiennes ont très vite réagi et pris l'initiative, après l'ouverture, en créant des sociétés mixtes dans les pays réformateurs, mais aussi en élargissant leurs activités commerciales de transit. Avec l'entrée dans l'UE et la suppression de toute discrimination douanière, la position de l'Autriche se trouve renforcée.

» L'Autriche n'a d'ailleurs pas de temps à perdre, car, avec l'entrée des pays scandinaves, nous aurons dans plusieurs domaines – papier, bois, chimie pour ne citer quelques-uns – des concurrents directs sur les marchés est-européens.

– Que pensez-vous de la proposition des chrétiens-démocrates allemands de créer un « noyau dur » de l'Europe ou une Europe « à géométrie variable » ?

– Le traité de Maastricht prévoit en réalité déjà plusieurs vitesses pour la réalisation de l'Union économique et monétaire : le principe est de ne pas freiner ceux qui veulent aller plus loin ensemble et, en même temps, de ne pas forcer à participer ceux qui ont besoin de plus de temps. Nous avons insisté dans les négociations d'adhésion avec Bruxelles sur le fait que l'Autriche souhaite faire partie dès le début du groupe des pays les plus stables.

– L'Autriche sera-t-elle en mesure de remplir d'ici à 1997 les critères de convergence fixés par le traité de Maastricht après la dérive de 1993 en matière de déficit budgétaire (4,1 % du PIB), d'inflation (3,6 %) et d'endettement (63,5 % du PIB) et peu de chances d'une amélioration en 1994 ?

– L'assainissement du budget sera une tâche prioritaire du nouveau gouvernement. La relance de la conjoncture internationale aidera à atteindre l'objectif fixé. Il sera cependant indispensable de faire preuve de sens des réalités dans le domaine social pour mettre fin aux abus pour pouvoir garantir la sécurité sociale.

– La réalisation de l'Union économique et monétaire est prévue avant l'union politique. Certains préconisent la voie contraire.

– Le traité de Maastricht ne fixe pas de priorité, mais il est plus concret en ce qui concerne l'union économique. La raison principale en est qu'il est plus facile dans le domaine économique de faire accepter la transformation de droits de souveraineté en droits de décision. C'est beaucoup plus délicat en matière politique, où l'abandon de droits de souveraineté est parfois difficile à reconcilier avec l'identité nationale. Il est cependant hors de doute que l'étape finale de l'Union économique et monétaire doit être accompagnée d'une coordination politique renforcée.

– La monnaie unique d'ici à la fin du siècle vous semble probable ?

– C'est moins la date qui compte que le strict respect des critères de convergence. La monnaie unique européenne sera acceptable pour nous si elle est aussi forte que le schilling. L'essentiel est de ne pas en rabattre sur les objectifs.

– Quand prévoyez-vous l'adhésion de l'Autriche au Système monétaire européen (SME) ?

– Immédiatement après l'entrée dans l'Union européenne. Cela ne changera d'ailleurs rien à l'alignement du schilling sur le deutschemark, que nous avons pratiqué avec succès dans le passé. Les variations du taux de change des deux monnaies n'ont jamais dépassé 0,2 %.

– Que pensez-vous du choix de Francfort comme siège de la future Banque centrale européenne ?

– C'était une bonne décision. Francfort est le symbole de la stabilité de la monnaie allemande.

> **“Nous devons réussir le rapprochement entre la partie ouest et la partie est du continent, comme nous l'avont fait pour le Sud et le Nord.”**

– L'élargissement de l'Union européenne vers l'Est est-il réaliste au vu des clivages économiques entre l'Ouest et l'Est du continent ?

– Cet élargissement doit être obligatoirement un objectif politique réaliste. L'unification du continent européen est un impératif si nous voulons la paix et la sécurité. Nous devons réussir le rapprochement entre la partie ouest et la partie est du continent, comme nous avons réussi le rapprochement du Sud au Nord.

– L'intérêt de l'Autriche comme site industriel a-t-il été accru par l'entrée prochaine dans l'Union européenne ?

– L'importance de l'Autriche pour les investisseurs étrangers a été sans aucun doute revalorisée par l'entrée dans l'Union européenne. L'Autriche profite de la proximité géographique des pays réformateurs à l'Est et de ses connaissances profondes des données en Europe centrale. Le pays occupe une position privilégiée à cet égard. Depuis le « oui » à l'Union Européenne en juin 1994, l'intérêt des investisseurs pour l'Autriche a sensiblement augmenté et les décisions d'investissement en Autriche se sont multipliées de la part de sociétés internationales.

– L'Autriche a-t-elle pris toutes les mesures nécessaires pour lutter contre le blanchiment d'argent sale en provenance du trafic illégal de drogues ou d'armes ?

– Nous avons suivi à la lettre toutes les directives de l'Union européenne dans ce domaine. Le blanchiment d'argent est passible de peines de prison et, depuis début 1994, les comptes anonymes sont interdits aux étrangers. En outre, aucun dépôt en liquide et aucune transaction financière dépassant la somme de 200 000 schillings (environ 100 000 FF) ne peut être effectué anonymement dans une banque autrichienne.

» Notre imposition des revenus de capitaux au niveau de 22 % sur les intérêts, par retenue à la source, passe pour un modèle dans les milieux bancaires internationaux. Les ressortissants étrangers sont exemptés de cet impôt, mais cet avantage fiscal n'a pas provoqué un afflux de capitaux inquiétant ni pour l'Autriche ni pour l'Allemagne notamment. Mais j'avoue que j'apprécierais beaucoup une harmonisation de l'imposition dans ce domaine à l'échelle européenne et, mieux, à l'échelle globale, car il ne coûte pas plus cher aujourd'hui de passer ses ordres par téléphone depuis les Bahamas ou les îles Vierges que d'une ville européenne. »

Propos recueillis par Waltraud Baryli

Une chance pour les Français

VIENNE
de notre envoyé spécial

« Il y a encore peu de temps, le marché autrichien était considéré comme relevant de la grande exportation et les entreprises françaises étaient peu présentes. Depuis 1993, elles ont fait preuve d'un dynamisme appréciable », raconte Patrick Imbert, attaché commercial à l'ambassade de France. De fait, les résultats sont prometteurs : au cours du premier semestre de 1994, la France, bénéficiant largement de la reprise autrichienne, a augmenté ses livraisons de 18 %, devenant ainsi le troisième fournisseur de l'Autriche, et doublant les Etats-Unis et le Japon.

Les constructeurs automobiles français, notamment, ont réussi une percée remarquable, gagnant trois points de parts de marché en deux ans, avec, en 1994, un taux de pénétration qui devrait atteindre 15 %. L'adhésion leur sera favorable, car elle entraîne l'abrogation du tarif douanier préférentiel dont a bénéficié jusqu'ici le Japon pour ses exportations de voitures (4 % au lieu de 20 %), en contrepartie d'achats garantis aux équipementiers autrichiens.

Des succès comparables sont à signaler dans la parfumerie-cosmétiques, le petit appareillage ménager, la pharmacie. Cependant, les achats à la France ne représentent encore que 5 % à peine des importations autrichiennes, contre 43 % pour les achats à l'Allemagne et près de 10 % pour ceux à l'Italie. Il y a donc encore un grand effort de rattrapage à opérer. Il est apparemment lancé, et le souci de l'Autriche de diversifier ses relations commerciales et économiques ne peut que le faciliter.

L'adhésion à l'Union européenne va ouvrir aux entreprises françaises de nouvelles occasions, en particulier pour l'agroalimentaire, qui ne représente aujourd'hui que 6,2 % des ventes françaises, mais progresse vite.

Les importations de blé et de farine, de produits laitiers, de viande de bœuf et de porc, étaient pratiquement interdites. Celles de fromages, de sucre ou de volailles, sont freinées par des taxes de péréquation élevées et, dans le cas des fruits et légumes, limitées à quelques mois de l'année afin de ne pas gêner la production locale. Les importations de vins sont plafonnées, et les professionnels autrichiens estiment qu'avec l'adhésion elles devraient bondir de 8 % du marché aujourd'hui à près de 30 %.

L'industrie agroalimentaire est en train de se restructurer pour faire face au choc du Marché unique, et, à cette fin, négocie des partenariats avec des groupes des Douze. Gervais-Danone est implanté depuis des années sur le marché autrichien et donc bien placé pour tirer partie de tels développements. *« D'autre sociétés de l'Hexagone devraient suivre cet exemple et coopérer avec des sociétés autrichiennes en prenant des participations et en apportant leur savoir-faire »*, assure-t-on au poste d'expansion économique de l'ambassade de France.

Au reste, les Français ont déja développé leurs investissements en Autriche, passant de la septième place en 1992 à la cinquième en 1993, grâce, en particulier, à deux opérations importantes : le rachat du premier cimentier autrichien par Lafarge, et la reprise d'ASA, la première entreprise autrichienne de traitement des déchets, par TIRU, une filiale d'EDF.

Ph. L.

PERSPECTIVES

ASIE DU SUD-EST

Les grands appétits de la Thaïlande

Pour nourrir la vitalité de son économie, et notamment satisfaire ses besoins en énergie, le royaume compte de plus en plus sur les ressources naturelles de ses voisins. Mais les méfiances historiques freinent ses ambitions

BANGKOK
de notre correspondant

LE potentiel hydro-électrique du Laos est une *« mine d'or »*, *constate-t-on*, à juste titre, à Bangkok. On a largement commencé à l'exploiter. En effet, la construction de plusieurs barrages et usines hydroélectriques devrait démarrer assez vite : Theun-Hinboun (capacité de 210 mégawatts), Nam Ngun 2 (600 mW), *Huay Ho* (120 mW). Il en va de même pour une centrale exploitant le gisement de lignite de Hongsa (500 mégawatts). Objectif : le marché thaïlandais, *vers lequel le Laos exporte* déjà quelque 100 mW, fournis par les centrales hydroélectriques de Nam Ngun 1 (capacité de 150 mW) et de Xeset (45 mW). Le gouverne*ment de* Bangkok souhaiterait même aboutir à un accord avec Vientiane assurant *la livraison* annuelle à la Thaïlande de 1 500 mW à partir de l'an 2000.

Depuis la récession mondiale de 1985-1986, l'économie thaïlandaise fait preuve d'une étonnante vitalité, avec une croissance de 9 % par an en moyenne. Chaque jour, quatre cents véhicules neufs de plus rejoignent les embouteillages de Bangkok. *Et rien n'indique* que cette croissance va s'interrompre. Mais, entre-temps, ce royaume de près de 60 millions d'habitants a épuisé certaines de ses ressources. Les coupes de *bois, par exemple*, y sont interdites depuis qu'un glissement de terrain a fait, en 1989, des dizaines de victimes.

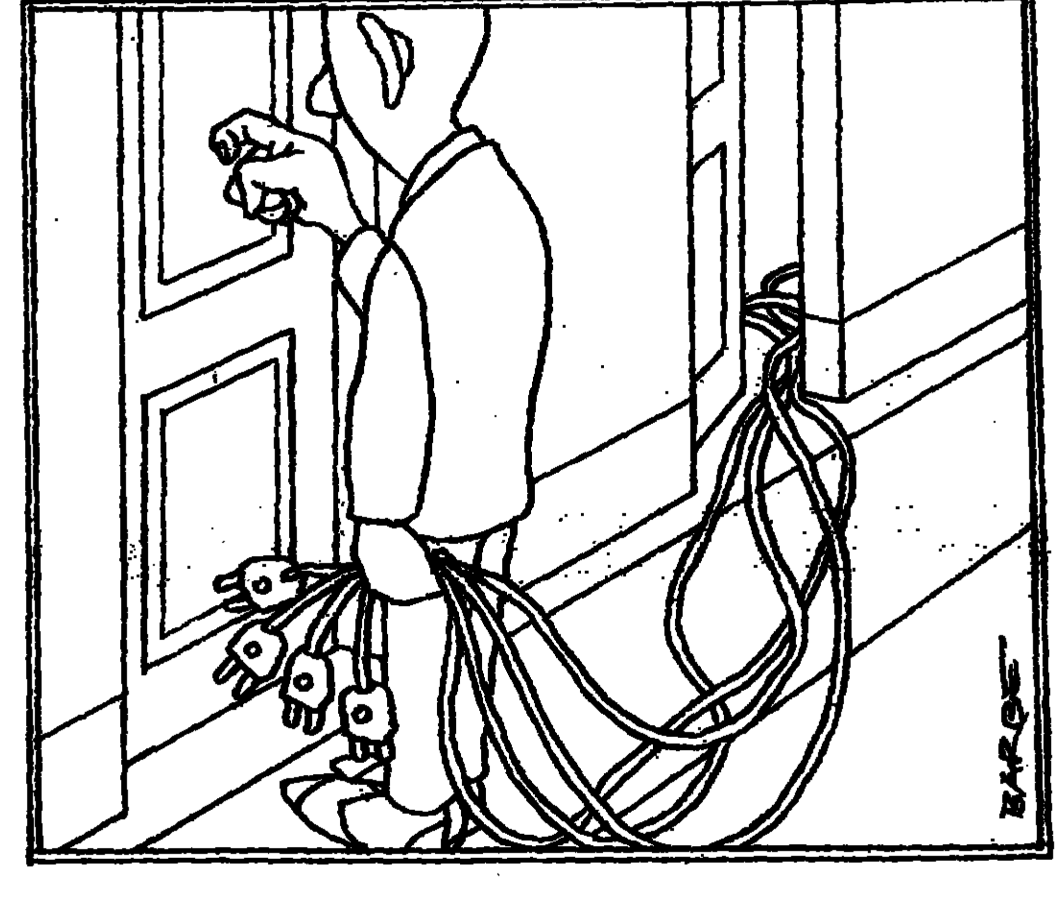
Les gisements off shore du golfe de Thaïlande et les ressources hydro-électriques du nord du pays ne peuvent déjà plus satisfaire les besoins en énergie du royaume, évalués aujourd'hui à 10 000 ou *12 000* mégawatts. *La consomma*tion augmentant de 1 000 mW chaque année, ces besoins pourraient atteindre 20 000 mW au tournant du siècle et 88 000 en 2020 ! Déjà, *le pays devra importer* 80 % de son énergie !

Pour nourrir son dynamisme, l'économie thaïlandaise a donc besoin de puiser dans les vastes ressources *naturelles* de ses voisins, notamment le Laos, le Cambodge et la Birmanie, eux-mêmes *avides de* recettes : le revenu annuel par tête (autour de 200 dollars) y est à peine le dixième de celui de la Thaïlande.

L'exploitation naissante du *potentiel hydro- électrique du Laos* n'en est qu'un exemple. En septembre, le gouvernement de Bangkok s'est entendu avec la Birmanie pour lui acheter du gaz extrait du *gisement off shore* de Yanada, exploité par Total et Unocal, moyennant la construction d'un gazoduc sous-marin et terrestre de plus de 700 kilomètres (*le Monde* du 9 septembre). Des sociétés thaïlandaises ont puisé dans les réserves de bois du Laos, du Cambodge et de Birmanie jusqu'à ce que ces exploitations soient, selon les cas, bannies, renégociées ou, officiellement du moins, interdites.

COMMUNICATIONS • Les projets, cependant, ne manquent pas. Rien que pour l'électricité d'origine hydraulique, il en existe six pour la *Birmanie*, dont celui *(6 000 mW)* d'une exploitation conjointe des eaux de la Salouen, qui forme une partie de la frontière entre les deux pays. Bangkok, qui importe déjà de l'électricité de *Malaisie*, compte aussi, à plus long terme, sur le sud de la Chine et sur le gaz off shore du Vietnam, avec un projet de gazoduc sous-marin.

Dans ces conditions, il est logique que la Thaïlande joue aussi le rôle de locomotive dans la mise en chantier d'un vaste réseau de communications qui la reliera, à travers *le Laos et la Birmanie, au* Yunnan chinois, dont l'économie est florissante. En avril, le roi de Thaïlande a inauguré en grande pompe un pont qui, enjambant le Mékong au sud de Vientiane, raccorde pour la première fois son pays au Laos.



La réalisation de ces projets est ralentie par la difficulté à obtenir des crédits internationaux pour la construction de barrages, contestée par les écologistes ; par l'impopularité de la surexploitation des forêts ; *par la persistance de l'insécurité* dans certaines régions (nord-est de la Birmanie, ouest du Cambodge)... Mais des méfiances séculaires et les rapports de forces jouent aussi. Plus de six mois après l'inauguration du pont sur le Mékong, les véhicules immatriculés en Thaïlande n'ont toujours *pas le droit de le franchir* : selon les Laotiens, il faudrait au préalable, pour éviter les embouteillages, élargir les quinze kilomètres de route qui relient cet ouvrage à *leur capitale. Et le gouvernement* de Vientiane ne se presse guère d'approuver la construction d'un deuxième pont sur le Mékong pour relier, à travers le Sud laotien, le *Nord-Est thaïlandais à la côte cen*trale du Vietnam.

GUERRE • Au cours des siècles qui précédèrent la mainmise britan*nique sur la Malaisie et la Birmanie*, ainsi que celle de la France sur l'Indochine, Birmans, Siamois et Vietnamiens, les trois grands peuples de l'Asie du Sud-Est continentale, *ont passé une partie* de leur temps à se faire la guerre. Après tout, Ayuthya, capitale du Siam depuis 1347, ne fut abandonnée en 1767 pour Bangkok, 60 *kilomètres* plus au sud, que parce que les légions birmanes l'avaient une nouvelle *fois mise* à *sac. Les anciennes* principautés qui forment le Laos actuel ont *été* tour à tour vassales du Siam ou du Vietnam, voire des deux à la fois.

Quant à l'ancien empire khmer, il a été grignoté à l'ouest par les Siamois et à l'est par les Vietnamiens. Quand il ne leur servait pas de champs de bataille. En 1834, *quand les Siamois volèrent* à la rescousse de Lê Van Khôi, mandarin révolté contre la cour de Hué, et occupèrent le Cambodge au passage, les Vietnamiens les en chassèrent *et les poursuivirent jusqu'*à leur frontière, occupant à leur tour le Cambodge jusqu'en 1841.

Même si, dans le Nord-Est thaïlandais, davantage de gens parlent aujourd'hui le lao que le Laos ne compte d'habitants, même si des affinités *culturelles* peuvent rapprocher Thaïlandais et Cambodgiens, les méfiances nées de l'Histoire demeurent tenaces. Après dix ans d'occupation militaire vietnamienne (1979-1989), la présence d'une importante communauté vietnamienne au Cambodge, en particulier, est *vivement ressentie* par les Khmers. Cambodgiens et Laotiens n'oublient pas non plus que Bangkok, dans un passé récent, n'hésitait pas, quand cela l'arrangeait, à pousser *ses propres pions* chez eux. Au crépuscule du communisme qui a longtemps divisé la région, les négociations entre gouvernements restent compliquées. D'autant que les milieux d'*affaires thaïlandais* se taillent une réputation de rapacité pas toujours justifiée.

RETARDS • Malgré cela, Bangkok a, depuis des années, *défini* une politique susceptible de lui ménager un accès aux ressources de ses voisins. C'est en partie pour cette raison que la Thaïlande prône depuis plus de deux ans un *« engagement constructif »* à l'égard de la junte de Rangoun, entériné depuis par ses partenaires de l'ASEAN (1). D'autre part, l'ambition thaïlandaise *de faire du champ* de bataille de l'Indochine une zone de commerce, un moment victime des changements de régime à Bangkok, refait surface six années après avoir été énoncée.

Certes, les Thaïlandais ont pris du retard entre-temps : leurs investissements agréés au Vietnam, par exemple, n'atteignaient, le 15 août 1994, que 181 millions de dollars, ce qui les plaçait au douzième rang des investisseurs, derrière la Suisse, et *loin derrière plusieurs pays* de la région. Mais Bangkok, en accordant récemment un crédit de 100 millions de dollars au Vietnam, est en passe de devenir un prêteur fiable, grâce à ses structures bancaires off shore mises en place en 1993. La Thaïlande est même appelée à jouer, au moins en partie, le rôle de base de développement en Asie du Sud-Est continentale. Cela ne peut que garantir, à la longue, son accès à des ressources, notamment énergétiques, qui lui font tant défaut et dont ses voisins paraissent regorger.

Jean-Claude Pomonti

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, qui comprend Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

CATASTROPHES

L'Australie au régime sec

Suite de la première page

Or, cette année, les planteurs de coton n'ont pas récupéré les *pertes de la culture d'hiver (en* général du blé), elle aussi catastrophique. *Le Bureau australien* du blé, qui a révisé à la baisse ses prévisions pour la quatrième fois en deux mois, s'attend à la pire récolte depuis trente ans – certains disent depuis *un siècle. On risque de ne* pas atteindre 8,5 millions de tonnes, contre 15,5 millions en 1993. De la même façon, les producteurs de fruits et légumes, ou d'autres céréales, souffrent de voir leur culture principale ravagée, sans *pouvoir se rattraper sur une* production « secondaire ».

Pour la viande bovine, dont les exportations dépassaient, il y a un an, celles de l'Union euro*péenne, on prévoit une baisse* de la production de 30 %, due, outre l'abattage des bêtes, à la hausse vertigineuse des prix du fourrage et aux difficultés des importations (mise en quarantaine, etc), qui rendent l'élevage à peine rentable. *Il en va de même pour la volaille.*

COUPURES • Mais les agri*culteurs ne sont pas seuls touchés.* Dans les campagnes, les commerçants vendent moins et à crédit, l'entretien du matériel est retardé. Parfois la sécheresse entraîne des coupures d'eau. *Douze mille* foyers de la région de Sydney ne sont plus desservis et doivent *s'approvisionner, contre paiement*, auprès de réserves municipales ou de sociétés privées.

A Sydney *même, depuis* le 1er novembre, l'arrosage des jardins, le nettoyage des voitures publiques, *sont interdits* de 10 heures à 18 heures. *« Ces mesures ont essentiellement un but de sensibilisation »*, estime cependant Pierre Alla, directeur d'Australian Water Services : le Sydney Water Board a des réserves suffisantes pour faire face à plusieurs années consécutives de *sécheresse*.

Mais le « panier de la ménagère » va faire les frais de la sécheresse : on s'attend à de fortes hausses de prix d'ici à Noël, qui pourraient atteindre 20 % pour la volaille, par exemple. Certains négociants constituent d'ailleurs des stocks, en *prévision*.

Au niveau national, on s'inquiète des effets de la baisse des exportations agricoles sur la balance commerciale et du risque *de perdre des positions difficile*ment acquises : selon *The Australian* du 25 octobre, *« les Etats-Unis ont déjà marqué leur intérêt pour certains marchés traditionnels de l'Australie en Asie »*. Le ministère de l'agriculture a préconisé d'importer des grains de basse qualité, notamment pour l'élevage, afin de pouvoir continuer à exporter la production australienne, de meilleure qualité.

La *même inquiétude règne sur* le marché du coton : alors que *800 000* balles de coton de la récolte à venir sont déjà vendues (sur le marché intérieur et international), les négociants craignent de ne pouvoir honorer leurs contrats, en *qualité* comme en quantité, et se préparent donc, eux aussi, à acheter à l'étranger.

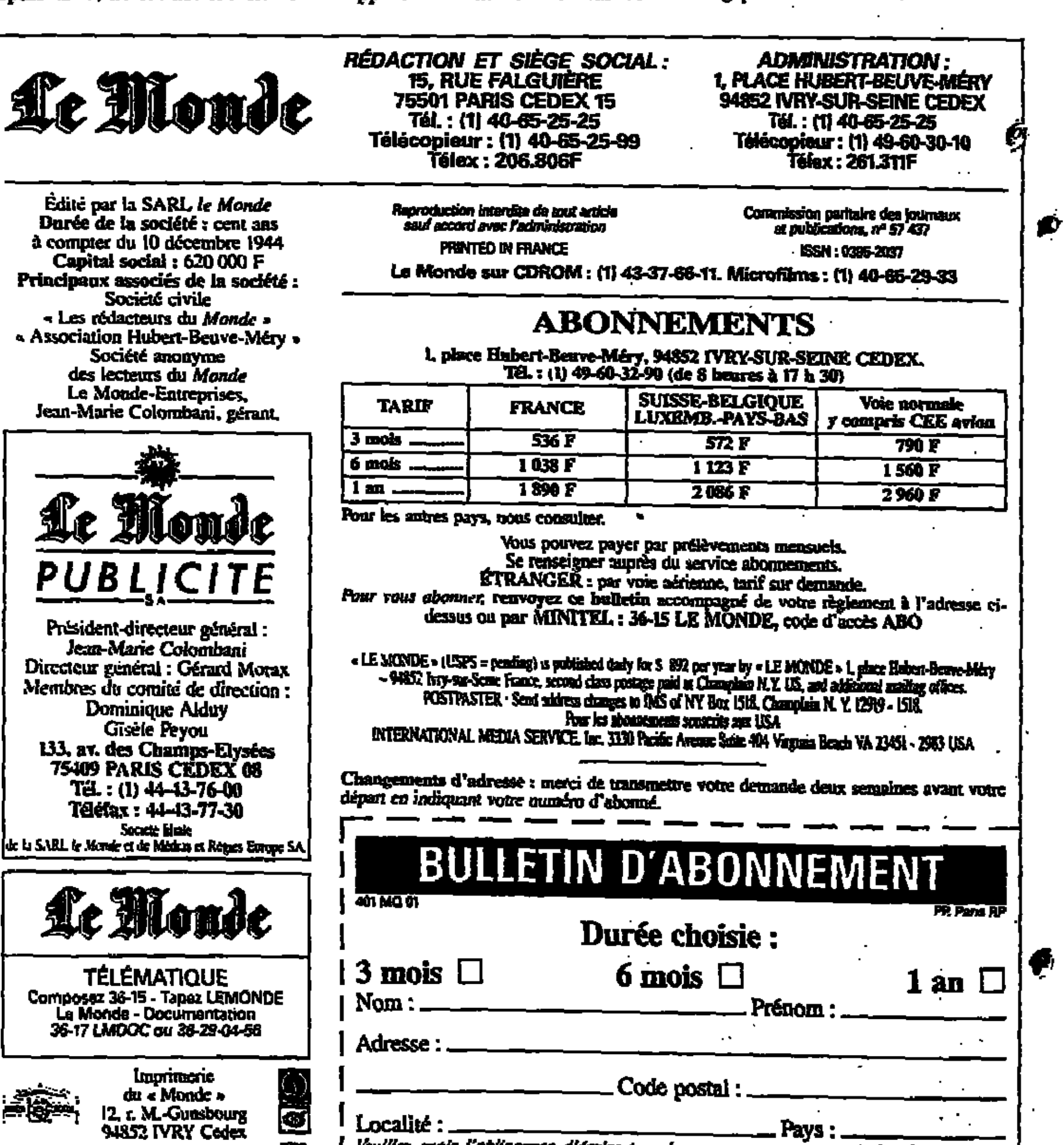
*Importer des produits agri*coles, *a fortiori* du blé, est pourtant inhabituel en Australie. Le ministre du secteur primaire, Senator Collins, a affirmé que l'on pourrait *« tenir »* jusqu'à la mi-décembre, date à laquelle les importations des Etats-Unis et la récolte d'hiver *seraient disponibles. mais*, selon la fédération nationale des fermiers, il faudra importer au minimum 1 mil*lion de tonnes de grain pour faire* face aux besoins des industries agro alimentaires et à la demande *des éleveurs dans l'année à venir.* Le 25 octobre, *« la première livraison de grain américain »* (5 000 tonnes de maïs) a été présentée comme *« du jamais vu, de mémoire de fermier australien »* par la presse nationale.

Fin septembre, après une visite du premier ministre Paul Keating dans quelques exploitations particulièrement dévastées, le gouvernement a annoncé des aides d'un montant total évalué à 164 millions de dollars en deux ans, pour les familles touchées. L'Etat de Nouvelle-Galles du Sud a également *prévu une* aide de 65 *millions*, notamment sous forme d'un « droit d'emprunt » supplémentaire de 30 millions, pour les municipalités les plus atteintes, dont la *dette va, de ce fait, s'alourdir* encore.

REVENU • Cela ne suffira pas pour une agriculture qui commençait à peine à se remettre de la flambée des taux d'intérêt des *années 80. Selon le rapport 1994* de l'ABARE (Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics), le revenu annuel des agriculteurs, dans les régions dites *« semi-arides »*, *est déjà tombé* de 31 000 dollars en 1991-1992 à *12 000 dollars en 1992-1993.* En raison de la hausse des cours mondiaux, les perspectives à long terme restent favorables pour les céréales, la laine et la viande, et les terres ne perdent pas leur valeur. Mais certains petits fermiers ne conservent leurs propriétés qu'en *raison de leurs dettes (les trois* quarts sont endettés), du manque d'acheteurs et de la difficulté de trouver une autre activité.

Aucune amélioration n'est prévue par la météo d'ici l'été, à la fin de l'année. Or, à la sécheresse, s'ajoute la menace de feux de *brousse et de forêt. Au début* de novembre, des vents violents, soufflant sur l'ensemble du pays, *détruisant des maisons, entraînant* des coupures d'électricité et immobilisant des navires, ont attisé des *incendies sur* la côte est. Dans certains bourgs, on a dû utiliser des réserves d'eau conservées pour lutter contre la sécheresse. Ces vents violents ont aussi dispersé des millions de tonnes de terre sèche : une nouvelle menace pour l'agriculture.

Florence de Changy



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

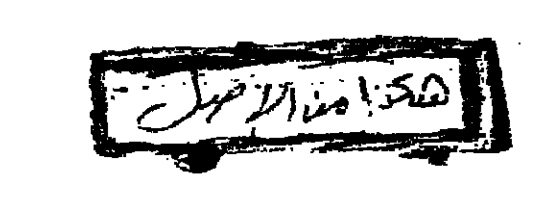
Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : *Jean-Marie Colombani*
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



OPINIONS

LETTRE DE BONN

Une réforme fiscale écologique

par Lucas Delattre

L'ÉCOLOGIE n'est pas seulement une condition de survie pour l'humanité : elle permet également de créer des emplois. Telle est la conviction des Allemands, qui ont su devenir, en quelques années, les leaders mondiaux dans les technologies liées à la protection de l'environnement. De la station d'épuration au retraitement des ordures, en passant par les sytèmes de filtrage d'émissions nocives et le catalyseur, l'éventail des applications, en la matière, est très large. Or, sur le marché mondial des produits « verts », l'Allemagne arrive largement en tête, avec 21 % *du total, devant* les Etats-Unis (16 %) et le Japon (13 %). On estime que 680 000 emplois, outre-Rhin, dépendent directement de la protection de l'environnement.

Le quart des emplois créés en la matière l'ont été en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Land le plus marqué par les *stigmates de la révolution industrielle*. Dans cette région dont la Ruhr forme le cœur, les industries vertes emploient plus d'effectifs que l'ensemble de la sidérurgie allemande (150 000 emplois, contre 120 000 emplois). Au total, tous secteurs d'activité économique confondus, 6 milliards de marks (plus de 20 milliards de francs) ont été investis dans des équipements propres au cours de la dernière décennie. En réduisant de 25 % à 50 % les émissions de dioxyde de soufre, d'azote, de poussières de métaux lourds, les grandes entreprises sidérurgiques et *chimiques ont donné du travail à un réseau* de 1 500 entreprises spécialisées. La moitié de ces firmes – le plus souvent des PME – ont été créées il y a moins de dix ans.

Aujourd'hui, il est prouvé que cette branche d'activités est florissante, et certains se demandent si on ne pourrait pas *aller plus loin. D'éminents économistes* pensent qu'on pourrait créer encore davantage d'emplois en taxant les industries consommatrices d'énergie et en réduisant, en contrepartie, le coût du travail. C'est la philosophie du Livre blanc sur l'emploi de Jacques Delors. Mais c'est aussi *le résultat d'une étude de l'institut* de recherches économiques DIW de Berlin, réalisée à la demande de Greenpeace, et rendue publique en juin 1994. Conclusion de cette étude : si l'Allemagne adoptait une « réforme fiscale écologique », au besoin en faisant cavalier seul en Europe, elle créerait 500 000 emplois supplémentaires en dix ans. Des responsables politiques et syndicaux, comme le nouveau commissaire européen Monika Wulf-Mathies (ancienne dirigeante du syndicat des transports publics ÖTV), ont pris publiquement position pour cette réforme.

Le DIW propose de mettre en place un système encore plus ambitieux que l'« écotaxe », actuellement en cours de discussion à l'échelle européenne. L'idée de la réforme consiste à mettre en place une taxe sur la consommation d'énergie (les entreprises et les particuliers seraient touchés), puis de « rembourser » les sommes prélevées afin de ne pas augmenter le poids total des prélèvements fiscaux. On dégagerait ainsi des marges de manœuvre pour réduire les cotisations patronales aux régimes de l'assurance sociale (retraites, maladie, chômage).

Quant aux particuliers, ils seraient remboursés sous forme de «bonus » : chaque *Allemand adoptant un comportement éco*logiquement responsable recevrait une aide de l'Etat calculée sur la hauteur de sa consommation d'énergie annuelle, de la même façon que les allocations familiales sont calculées sur le nombre d'enfants par foyer.

UNE autre solution passe par la baisse de la TVA sur les produits « propres » (par exemple, les voitures ou les machines à laver), mais ici, des problèmes de compatibilité juridique avec le niveau de la TVA dans les autres pays européens peuvent toujours surgir. Une telle réforme, si elle était mise en œuvre, entraînerait d'évidentes tensions inflationnistes : l'augmentation des coûts de production, par *exemple, chez les fabricants* de pièces détachées en aluminium, se répercuterait notamment dans tout le secteur automobile. Mais selon les économistes du DIW, « *l'incitation à investir dans les économies d'énergie finirait par entraîner des réductions de coût* ». Les particuliers seraient responsabilisés, dans la mesure où ils ne subiraient pas d'augmentation notable du prix des carburants, mais seraient récompensés en cas d'achat de « voiture propre ». Au bout du compte, la consommation d'énergie reculerait de 15 % à 20 % d'ici à l'an 2010, et les émissions de CO^2 seraient réduites de plus de 20 % dans le même délai.

Les industries les plus touchées par la réforme seraient la sidérurgie, la métallurgie, la chimie... C'est de ce côté-là que des augmentations de prix seraient surtout à craindre dans un premier temps. Les secteurs favorisés par une telle réforme, à l'inverse, sont tous ceux qui connaissent de très hauts coûts du travail : machine-outil, services, construction. Les auteurs de l'étude soulignent qu'un telle réforme aiderait surtout les entreprises exportatrices et entraînerait une vigoureuse modernisation des structures économiques du pays.

La philosophie de cette réforme est à la fois simple et très ambitieuse : au lieu de se contenter de réduire les émissions nocives existantes, il s'agit d'encourager, dès *le début du processus de production*, un moindre gaspillage des ressources. L'exemple de l'automobile est le plus parlant : au lieu d'installer un catalyseur au bout du pot d'échappement, il vaut mieux construire une « voiture propre » qui ne consomme que cinq litres aux cent. « *Si nous pouvions augmenter la productivité des ressources et de l'énergie de la même façon qu'on a multiplié par vingt la productivité du travail depuis le début de ce siècle, ce serait une véritable révolution* », selon Ernst Ulrich Von Weizsacker, président de l'institut d'études climatiques et environnementales de Wuppertal et l'un des principaux avocats de la « réforme fiscale écologique ».

Le débat préélectoral s'engage

Les difficultés de l'alternative

Une politique alternative à la désinflation compétitive suivie en France suppose une remise en cause du libre-échange. Elle est coûteuse, mais sera probablement inévitable à terme, pour des raisons sociales.

par PIERRE DOCKES (*)

LE rapport du Plan sur la France de l'an 2000 réaffirme l'absence de politique macro-économique alternative, cette forme moderne de la fatalité. Dans son article paru dans *le Monde* du 5 novembre, Philippe Labarde rappelle qu'il reste aux partisans d'une politique alternative à se mettre au travail. Comment ne pas être tenté de répondre ! Mais on ne saurait raisonner en termes de « y a qu'à ».

La politique sans alternative du rapport Minc se résume en la nécessité de maintenir la politique de désinflation compétitive et de franc fort, de mettre en œuvre la lutte contre les déficits des finances publiques, cela afin *de satisfaire « dès le 1er janvier 1997 les critères de Maastricht »* et de passer à la monnaie unique européenne. La lutte contre le chômage, d'ambition modeste (revenir en cinq ans au niveau de chômage de nos voisins), *passe par le recours au « temps choisi »* et à la « stabilité » des salaires.

Il s'agit, classiquement, de préconiser la formation d'un surplus par une évolution de la productivité du travail plus forte que celle du coût salarial. Donc d'*accentuer* la tendance à une répartition de la valeur ajoutée relativement favorable au capital par rapport au travail. Il s'agit aussi d'obtenir une certaine stabilité et une dispersion plus forte des salaires nets : l'équité doit remplacer l'archaïque recherche de l'égalité.

Cette politique sans alternative repose sur un postutat discutable, à savoir que l'exception française est devenue impossible, qu'il faut prendre acte de l'intégration dans une économie mondiale de marché centrée sur les marchés financiers, eux-mêmes animés par des marchés dérivés hautement spéculatifs. Les *a priori* théoriques sont au nombre de quatre :

• La politique du franc fort ferait... le franc fort. C'est malheureusement faux. La politique de désinflation est supposée convaincre les marchés de la stabilité du franc au niveau actuel, mais elle n'est pas crédible avec des taux de chômage plus élevés que ceux de nos voisins. Ou plus précisément, elle n'est crédible qu'au prix d'un renforcement régulier de la pression déflationniste : il faut, il faudra donner toujours plus de gages de cette volonté « farouche » de défense de la monnaie. L'évolution récente des marchés l'a déjà montré.

• La politique du franc fort ne serait pas responsable du niveau du chômage. On peut certes fournir de fortes corrélations entre des monnaies fortes (le DM, le yen) et des taux modestes ou bas de chômage. Evidemment : ce n'est pas la force d'une monnaie qui produit un niveau élevé de chômage lorsque cette force est assise sur une réalité économique (des taux modestes de chômage) ! En revanche, maintenir une monnaie à un niveau artificiellement élevé par rapport au taux de chômage prolonge les récessions, fait avorter les reprises et raccourcit les phases de haute conjoncture, crée du chômage en un mot.

• La lutte contre le chômage passerait par l'endiguement des salaires par rapport à la productivité. Mais à quel niveau faudrait-il descendre pour lutter contre la concurrence des pays à salaires dix fois moins élevés et à productivité du travail potentiellement comparable à la nôtre ? Et comment ne pas voir que la composante nationale de la demande globale est forcément affectée par cette déflation salariale relative ?

Non, contrairement à la pensée classique, le niveau de l'emploi n'est pas simplement déterminé sur le marché du travail ! Les marchés des produits et de la monnaie interviennent. Disons simplement que lorsque la demande effective est contrainte par la politique monétaire et la politique de réduction des dépenses publiques, l'emploi ne saurait croître. Il n'est certes pas possible de tenter une relance de la demande globale domestique dans un environnement transnationalisé. Mais cela revient à poser la question du libre-échange.

• On pourrait se passer d'une réduction massive concertée de la durée du travail, se contenter d'instiller de la flexibilité par le travail à temps choisi. C'est peu probable ! Sur la longue période (depuis 1936), la hausse de la productivité a été trop importante pour que l'on puisse espérer donner du travail à tous, et cela même dans une conjoncture de demande galopante. Dans une conjoncture récessionniste, c'est impossible ! Une réduction importante passe forcément par des négociations collectives, sous la houlette de l'Etat, secteur par secteur. Faut-il l'envisager avec ou sans compensation salariale ? Même dans le cas d'une substitution pleinement réussie « horaire des actifs-emplois nouveaux », l'opération fera baisser la productivité. Il faudra donc réduire le pouvoir d'achat des salaires, d'où un risque de réduction de la demande. Surtout, la substitution « horaire des actifs-emplois nouveaux » ne sera ni parfaite ni instantanée.

L'« équité »

Si le libre-échange est supposé favorable à tous, voire plus avantageux pour les Francais (par exemple) qu'un retour au protectionnisme, la logique d'intégration concurrentielle pousse, en gros, dans la direction envisagée par le rapport Minc. Dans le cas contraire, comme le disait von Mises à propos du communisme, lorsque les hommes s'en rendront compte, le libre-échange s'effondrera.

Or le libre-échange n'est pas toujours perçu dans ses aspects dynamiques : tant que se développe l'ouverture des marchés, tant qu'il y a de nouvelles zones à gagner et des tarifs à réduire, il y a un gain à engranger pour tous. En revanche, lorsque les pratiques libre-échangistes se sont généralisées, la libre-concurrence à l'échelle mondiale a des effets bien différents. En effet, la logique concurrentielle pousse à la réduction des coûts, en particulier salariaux, à des surenchères « désinflationnistes ». Alors qu'il n'y a plus guère de grain à moudre par l'approfondissement du libre-échange, la désinflation compétitive réduit les pouvoirs d'achat dans chaque pays : il n'y a rien à espérer de la croissance de la demande domestique, ni finalement de la demande internationale ! Dans des pays qui, globalement, sont maintenant perdants, la logique concurrentielle pousse à ce que le rapport Minc nomme l'« équité », c'est-à-dire une inégalité croissante entre les salariés et le capital, d'une part, au sein du salariat, d'autre part. La question sociale revient alors, et avec quelle acuité !

Le problème est que le retour au protectionnisme est coûteux. Il arrive cependant un moment où les pertes dues à la concurrence transnationale sont telles dans certains pays et pour certaines catégories qu'il devient préférable de rompre avec la logique libre-échangiste. On n'en est pas là ? On n'en est peut-être pas si loin.

Il y a certes une autre voie, celle d'une régulation supranationale, *nécessairement* sous la houlette des Etats-Unis. Il est théoriquement possible de mettre en œuvre des compromis internationaux ayant force de loi pour tous les Etats, afin de sortir du dilemme du prisonnier où chacun a intérêt à mettre en pratique des politiques déflationnistes, même si tous sont perdants en fin de compte (ce qui n'est d'ailleurs pas vrai des pays à bas salaires). Mais cela suppose des conditions sociales et politiques qui sont loin d'être réunies.

Dire qu'il n'y a pas d'alternative lorsque l'on est dans une voiture qui roule vers un précipice est assez dangereux. Si l'on est convaincu du péril et si la voiture est beaucoup trop lancée pour qu'il ne soit pas dangereux, voire impossible d'opérer un virage à 180 degrés, au moins, que l'on ralentisse ! Ralentir, ici, c'est opter pour des politiques qui *reviennent à gripper le moteur*, à essayer d'enrayer le développement du libre fonctionnement des marchés concurrentiels, et d'abord au niveau devenu crucial des marchés de capitaux.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Lyon-II.

Les contradictions des marchés financiers

Faut-il avoir peur de la croissance ?

La perspective d'une croissance américaine trop vive, donc inflationniste, entretient sur les marchés financiers la crainte d'un krach boursier. Cette situation paradoxale s'explique par la mondialisation des mouvements de capitaux et constitue un handicap important pour la France.

par HERVÉ GASTINEL et ALAIN DEMAROLLE (*)

LA croissance est-elle devenue un mal ? Des déclarations en *ce sens (circonscrites, il est vrai,* aux opérateurs de marché, américains de surcroît) ont de quoi surprendre. Tous les bons manuels d'économie nous ont en effet enseigné que la croissance est l'objectif de toute politique *économique, de même que* la recherche du profit constitue la motivation première des entreprises capitalistiques. Pour partager les fruits de la croissance, encore faut-il de la croissance. La France le sait bien, contrainte de *gérer la pénurie sous forme* de crise économique depuis de trop nombreuses années.

Quel paradoxe, dès lors, de voir, d'un côté de l'Atlantique, les analystes suivre fiévreusement l'évolution des indices écono*miques à l'affût du moindre signe* d'une reprise trop vigoureuse et, de l'autre, les conjoncturistes rivaliser sur le terrain du taux de croissance le plus élevé possible. Quel étrange scénario que celui qui consiste, pour les uns, à *craindre la baisse du chômage et,* pour les autres, à espérer une amélioration de la situation de l'emploi. A dire vrai, le paradoxe ne réside pas tant dans ces attitudes contraires (la situation économique des deux zones n'est *pas comparable) que dans* la généralisation d'une situation spécifique (celle des Etats-Unis) au reste du monde.

Une situation paradoxale

La mondialisation des mouvements de capitaux a, de ce point de vue, joué un rôle considérable. Force est de constater que les marchés de taux et de titres ont suivi, en Europe, la ten*dance imprimée par les marchés* américains, soulignant ainsi la très forte interdépendance des économies dites moyennes et le rôle directeur des Etats-Unis. Le constat n'est pas nouveau mais n'en demeure pas moins lourd de *sens dans le contexte actuel*.

En effet, les marchés financiers vivent aujourd'hui dans la crainte d'un nouveau « vendredi noir ». La perspective d'une croissance américaine trop vive, donc inflationniste, entretient le risque d'un *krach boursier. Les brusques* tensions observées sur les taux d'intérêt à long terme sont l'expression directe de ces anticipations inflationnistes, cumulées à une forte instabilité sur les marchés des changes. Le risque *lié à une telle situation est bien* connu : baisse des marchés de titres, augmentation du poids de la dette et contraction de l'investissement, défaillances en chaîne, récession. Faut-il alors, pour éviter la récession, étouffer la croissance ?

Cette situation paradoxale n'est pas de nature à faciliter la politique économique d'un pays comme le nôtre, qui a lourdement payé le prix de sa désinflation compétitive, en matière de chômage notamment. La France risque de ne pouvoir tirer les bénéfices de ses efforts passés. L'inflation y est faible et les perspectives d'une croissance saine se précisent à l'intérieur de nos frontières. Néanmoins, les anticipations alarmistes des marchés financiers pourraient inciter les chefs d'entreprise à renoncer à leurs projets d'investissement, alors même que les taux d'autofinancement atteignent des niveaux inconnus depuis l'après-guerre.

A la lumière des événements récents, on peut donc admettre que le rôle des marchés financiers dans les conditions de la reprise est devenu déterminant. S'il n'est plus à démontrer que les cours des marchés boursiers n'ont jamais été un bon indicateur de santé économique, du moins les fluctuations de ces cours n'entravaient-elles pas la croissance jusqu'à présent. Non contents de sanctionner les plus ou moins bonnes performances de l'économie, les marchés font et défont les politiques économiques. Or, dans un environnement largement dicté par des phénomènes d'anticipation, il convient de prendre garde à l'impact d'analystes auto-entretenues dont la rationalité supposée ne joue pas nécessairement en faveur de l'intérêt collectif. En soutenant la croissance française, les agents financiers aideraient, avec un minimum d'audace, à dynamiser le secteur productif et à alléger le poids des dettes, ce qui, en retour, ne pourrait que leur être profitable.

Les marchés ont su prospérer dans un contexte économique déprimé. Sauront-ils désormais miser sur la croissance ?

(*) Maîtres de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université Paris-II-Assas.

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR ● L'emploi

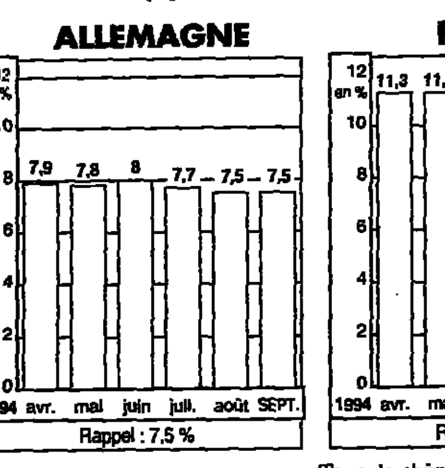
Lente décrue

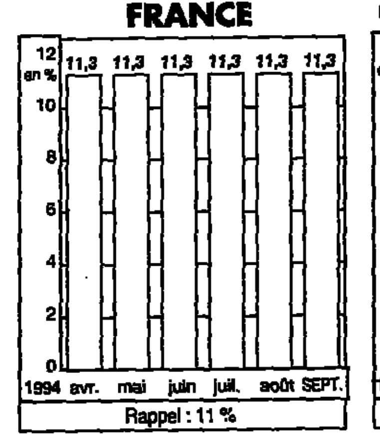
L'EMPLOI *continue de croître* à un rythme soutenu aux Etats-Unis. Au cours des trois derniers mois, les créations de postes ont atteint 732 000 et le taux de chômage a de nouveau diminué en octobre, revenant à 5,8 % de la population active, approchant les plus bas niveaux atteints lors d'un cycle de croissance.

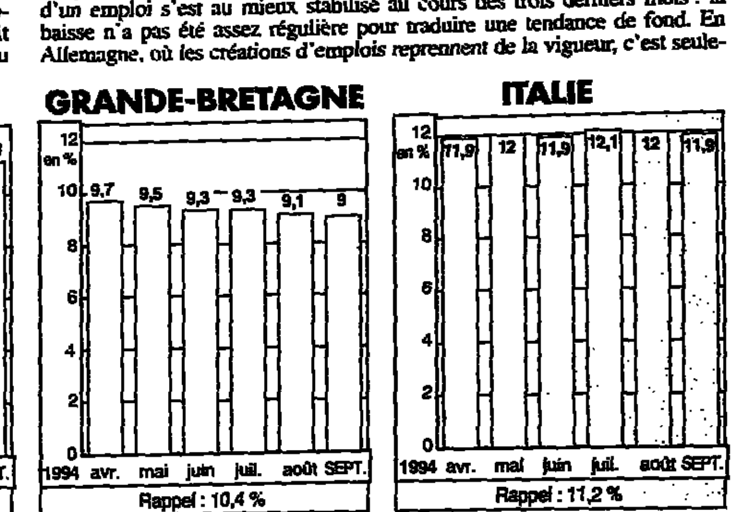
En Europe continentale, les entreprises *reprennent confiance et ont* récemment révisé leurs plans de réductions d'effectifs. La plupart des pays européens enregistrent d'ailleurs depuis plusieurs mois des créations nettes d'emplois *dans le commerce et les services. Mais le taux de chômage* ne diminue que très lentement. En septembre, il atteignait encore... % de la population active des Douze, à peine au-dessous du *maximum* de 11 % d'avril et mai. En fait, il n'avait sensiblement diminué que dans la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal) et les îles britanniques (Royaume-uni et Irlande). Ailleurs, *le nombre de personnes à la recherche d'un emploi s'est au mieux stabilisé* au cours des trois derniers mois : la baisse n'a pas été assez régulière pour traduire une tendance de fond. En Allemagne, où les créations d'*emplois reprennent* de la vigueur, c'est seulement dans les Länder de l'Est que le *nombre de chômeurs a sensiblement diminué.*

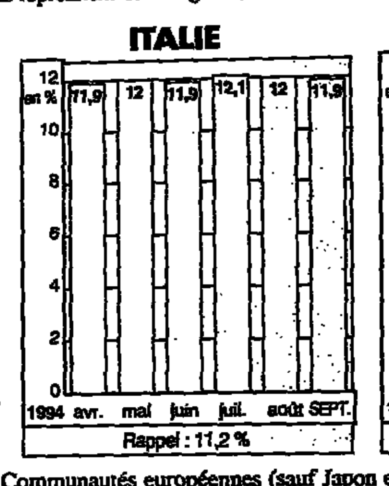
Certes, la lenteur de la décrue peut être due en partie à l'arrivée de nouveaux postulants sur le marché de l'*emploi, elle-même consécutive au regain* de confiance. Mais les créations de postes, à l'évidence, ne suffisent pas pour compenser la croissance structurelle de la population active chez les Douze.

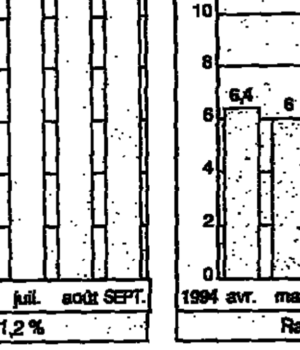
Au Japon aussi, la *situation demeure préoccupante* : le taux de chômage (3 %) reste élevé pour ce pays et ne paraît pas pouvoir diminuer rapidement. Les effectifs employés baissent toujours et la durée du travail, indicateur « avancé » de l'*emploi, ne remonte* guère. *Seul le ratio offres/demandes* d'emplois s'améliore depuis le milieu de l'été.

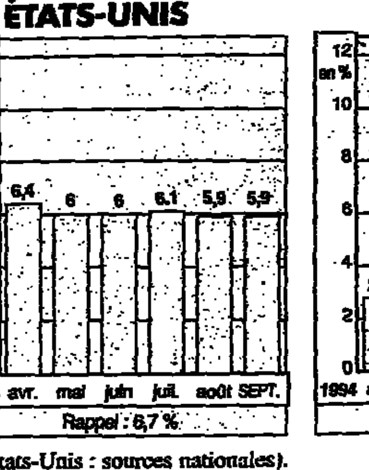


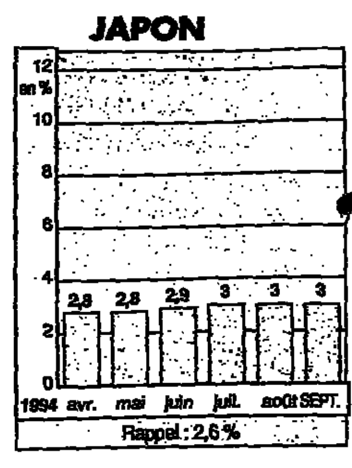












Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon et Etats-Unis : sources nationales).

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Consolidation

LA reprise se consolide dans notre pays. Tirée en début *d'année par le ralentissement du* déstockage puis par la relance du marché automobile, elle repose *désormais sur des bases plus* larges : progression des exportations, amorce de reprise de *l'investissement productif, hausse* modérée de la consommation. L'INSEE, dans son point conjoncturel *d'octobre, anticipe, comme* la plupart des prévisionnistes, une croissance de 2,2 % en moyenne *annuelle et de 3 % en cours* d'année. Non inflationniste, ne risquant pas de buter à court terme *sur la contrainte extérieure, la* reprise laisse cependant entiers, jusqu'à présent, les deux déséquilibres majeurs affectant notre économie : le chômage et les déficits publics.

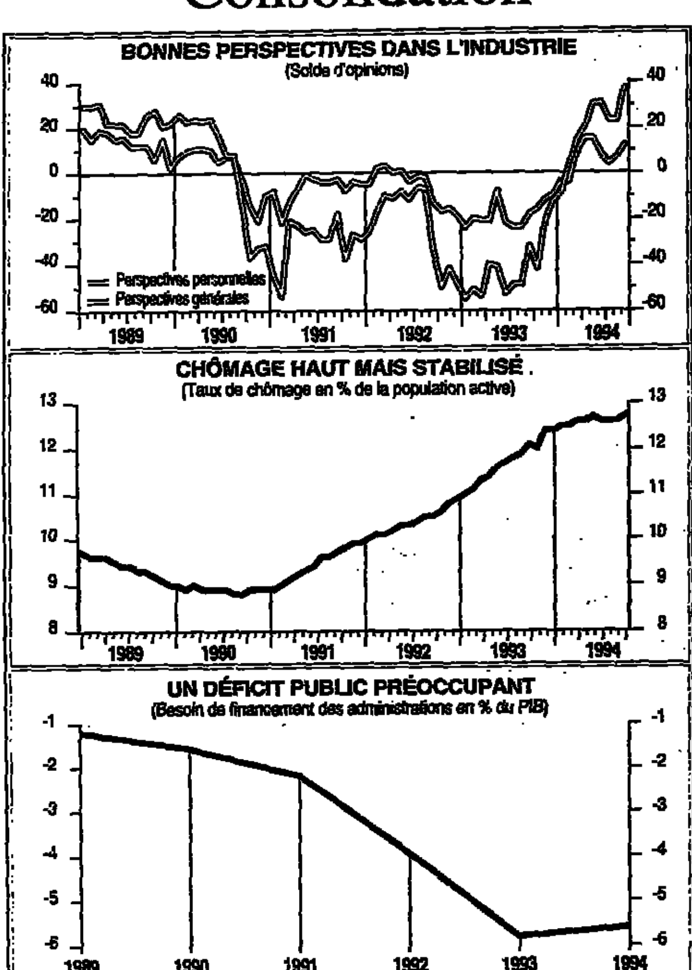
Le produit intérieur brut a augmenté de 1 % en volume au deuxième trimestre, après avoir progressé de 0,7 % au premier. En glissement sur un an, il s'inscrit en hausse de 2 %. La croissance se poursuit depuis, en particulier dans le secteur industriel : sur douze mois, sa progression atteint 5,2 %, les niveaux du début des années 90 étant retrouvés.

Les enquêtes de l'INSEE et de la Banque de France dans l'industrie marquent, après un tassement cet été, une nouvelle amélioration des perspectives de production. Les stocks de produits finis sont jugés inférieurs à la normale ; les carnets de commandes se sont nettement regarnis. La consommation des ménages, stabilisée au premier trimestre du fait d'une forte baisse de la consommation d'énergie, a rebondi au deuxième trimestre, progressant de 1 % en volume. La consommation en produits manufacturés, dopée par les achats d'automobiles, a augmenté de 1,5 % ; elle reste bien orientée (+ 1,4 % au troisième trimestre), malgré une baisse de 0,7 % en septembre.

De la mi-1993 à la mi-1994, seule la baisse du taux d'épargne a permis un petit regain de la consommation. A partir de son point haut du printemps 1993, à 14,6 %, le taux d'épargne des ménages est en effet revenu à *12,5 % au printemps 1994 : dans le* même temps, le pouvoir d'achat du revenu disponible a légèrement *fléchi (– 0,6 %)*, suite principalement aux mesures prises pour endiguer le dérapage des comptes sociaux. Cette *inflexion* dans le comportement d'épargne s'est notamment traduite par une *reprise des crédits de trésorerie* aux particuliers.

A l'inverse, au second *semestre de 1994 et au début de* l'année 1995, le pouvoir d'achat devrait à nouveau croître, à un rythme de l'ordre de 2 % l'an : la masse salariale bénéficiera de la reprise de l'emploi tandis que la croissance du salaire par tête reste légèrement supérieure à l'inflation ; la réduction de l'impôt sur le revenu jouera à plein alors qu'a été reconduit le triplement de la prime de rentrée scolaire.

Parallèlement, les enquêtes auprès des ménages montrent à la fois de meilleures perspectives de revenu et, surtout, un jugement moins défavorable quant à la situation de l'emploi. Dans ce climat, le taux d'épargne devrait se stabiliser, et la consommation se redresser en fonction des gains de pouvoir d'achat.



L'investissement des entreprises aurait progressé de 0,9 % au *deuxième trimestre, après une* hausse de 0,3 % au premier. Ce mouvement devrait s'amplifier au *cours des prochains mois, mais* dans quelle proportion ? Les arguments plaidant en faveur d'une *forte reprise de l'investissement* sont solides : on part d'un niveau très bas, le taux d'utilisation des *capacités de production s'est fortement* redressé, la situation financière des entreprises est, dans l'ensemble, bonne, avec notamment un taux d'autofinancement record (les sociétés dégageant depuis 1992 une capacité de financement, ce qui est inhabituel dans notre pays) ; enfin, les besoins en *investissements de modernisation* sont toujours importants dans un environnement concurrentiel très *rude*.

Cependant, certains indicateurs conjoncturels, ainsi que la *prudence* de nombreux chefs d'entreprise, permettent d'envisager un scénario de reprise de l'investissement plus progressif et tardif que celui retenu dans les prévisions les plus optimistes pour 1995 (entre + 9 % et + 10 % en *volume). D'une part, l'investissement* en bâtiments reste atone, qu'il s'agisse de bâtiments industriels ou, *a fortiori*, de bureaux. D'autre part, les enquêtes de conjoncture dans le secteur des biens d'équipement reflètent une *amélioration toute récente des* perspectives de production, *mais* les carnets de commandes restent relativement dégarnis. Enfin, les *progrès observés dans le* commerce de gros des biens d'équipement se sont interrompus *et les importations, après avoir* fortement augmenté en début d'année, semblent plafonner.

Si les *mouvements de stocks* ont légèrement freiné la croissance au deuxième trimestre, *après en avoir été le moteur principal* durant le premier, ils devraient à nouveau la soutenir quelque peu *dans la seconde partie de l'année.* De fait, les industriels et les commerçants jugent les niveaux des stocks peu élevés, alors que les prix industriels s'orientent à la hausse.

La *reprise* de la demande interne s'est traduite depuis la fin de 1993 par une progression *rapide des importations*. Cependant, les exportations ont bénéficié d'un environnement *international porteur. Sur les huit premiers mois de l'année*, l'excédent commercial – 49 mil*liards de francs* – est comparable à celui observé à la même époque en 1993 (50,7 milliards). La bonne tenue de la demande interne, conjuguée à la *dégradation* de la compétitivité des prix des producteurs français par rapport aux prix *de la zone dollar*, devrait désormais entraîner une érosion de cet excédent. Néanmoins, la situation extérieure du pays reste favorable.

De *même, aucune inquiétude* ne se justifie en ce qui concerne l'inflation. De septembre 1993 à septembre 1994, la hausse des prix de détail n'a été que de 1,6 %. *Même si une accélération des prix* des produits manufacturés du secteur privé paraît probable – leur *progression en glissement annuel* étant limitée à 0,5 % en septembre 1994 –, les prix des services *devraient rester maîtrisés* dans un contexte de hausses salariales contenues (entre juillet *1993 et juillet 1994, le taux de* salaire horaire ouvrier a augmenté de 2,3 %). Au total, le taux d'inflation *restera sans doute* faible, de l'ordre de 2 %.

A l'inverse, le déséquilibre massif qui affecte *le* marché de l'emploi ne s'est pas encore réduit, même si une stabilisation du chômage s'est dessinée ces derniers mois. Selon l'INSEE, près de 120 000 emplois nets ont été créés dans les secteurs marchands non agricoles au cours du premier semestre. On sait que les statistiques de l'UNEDIC indiquent une croissance de l'emploi quatre fois moindre.

Quoi qu'il en soit, la reprise de l'emploi a été précoce et soutenue, reflétant, de la part des entreprises, une adaptation plus rapide *que par le passé* de leur main-d'œuvre à l'évolution de la production et, probablement, les *signes d'une croissance progressivement plus riche en emplois*. Le nombre de demandeurs d'emploi a cependant *légèrement* augmenté entre décembre 1993 et mai, passant de 3,302 millions de per*sonnes à 3,347 millions*, avant de se stabiliser en tendance pour s'établir à 3,352 millions en sep*tembre* 1994. Le *chômage touche* ainsi 12,7 % de la population active. Il est vrai qu'en phase de *reprise davantage de personnes*, jusque-là découragées, se présentent sur le marché du travail, ce *qui repousse d'autant la décrue du* nombre de demandeurs d'emploi.

Autre déséquilibre persis*tant : celui des finances publiques*. Selon les prévisions officielles, le besoin de financement des admi*nistrations devrait s'élever cette* année à 5,6 % du PIB. Le déficit budgétaire, qui s'établirait à 301 milliards de francs en 1994, reviendrait, selon le projet de loi de finances, à 275 milliards en 1995, *soit* 3,6 % du PIB.

Parallèlement, le déficit du régime général de Sécurité sociale atteindrait, selon les dernières estimations officielles, 54,4 milliards cette année ; en l'absence de nouvelles mesures de rééquilibrage, il ne se réduirait pas en 1995. L'importance de ces déficits explique *sans doute pour partie* – avec les incertitudes liées à la prochaine élection présidentielle – pourquoi les taux d'intérêt à long terme français sont supérieurs de 0,6 à 0,7 point aux allemands. Pour l'heure, la forte remontée des taux depuis le début de l'*année* – de 5,6 % à 8,3 % pour les emprunts d'Etat à dix ans – ne devrait *guère freiner la reprise*, sauf peut-être dans l'immobilier au début de 1995. Mais il conviendra de mettre pleinement à profit la croissance retrouvée pour réduire les déficits.

Hervé Monet
Directeur des études économiques de la Société générale

SECTEUR ● Les transports routiers

Signes d'amélioration

L'EMBELLIE est au rendez-vous des transports routiers. Bon indicateur de l'activité économique, le secteur montre des *signes* d'amélioration certains après une année 1993 catastrophique. Selon l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), la demande globale de transport par voie terrestre a progressé de 2,6 % sur les sept premiers mois de l'année. Cette reprise profite principalement au trafic international, le même qui avait le plus été touché par la récession ; le marché intérieur progresse nettement moins vite.

Si la voie ferrée est le principal bénéficiaire de ce redémarrage (un trafic en progression de 7,2 % sur les sept premiers mois), si la voie d'eau continue à décliner (– 9,9 %), le transport routier, après un recul de 3,1 % en 1993, repart : +1,4 % sur sept mois (5,2 % pour l'*international* et 0,8 % pour le national). *« La reprise, intervenue à compter de mars, a permis de regagner la moitié du chemin perdu l'année précédente »*, estime-t-on à la Fédération nationale des *transports routiers* (FNTR).

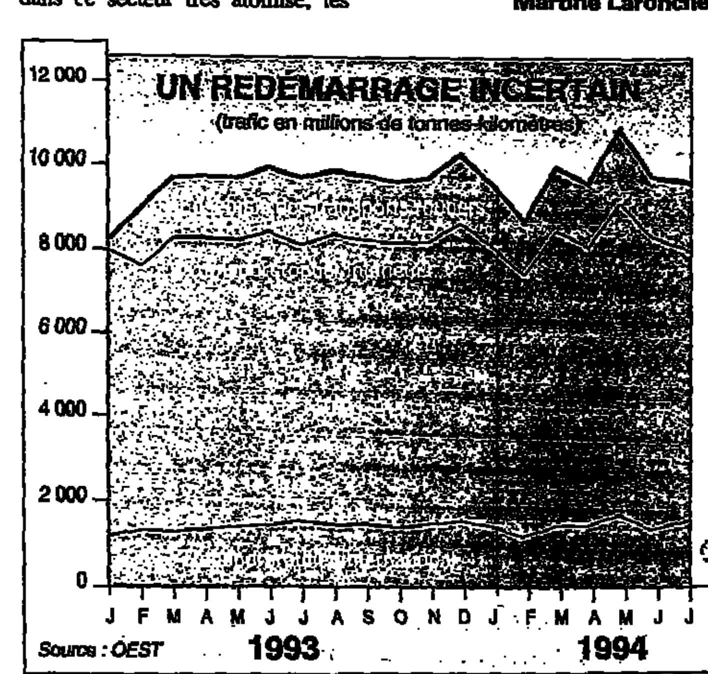
Toutefois, les professionnels *restent prudents : l'amélioration* constatée depuis l'été se consolidera-t-elle ou ne sera-t-elle qu'un *feu de paille ? Difficile à dire déjà.* D'autant plus qu'elle provient principalement de l'industrie, qui reconstitue *ses stocks* et réalise des investissements qui ne pouvaient plus être différés. Le redémarrage reste, en effet, très différencié selon les secteurs. Ce sont les transports de produits manufacturés qui progressent le plus (5,5 %), suivis des matériaux de construction (3,5 %), et ce, depuis le début de l'année. En revanche, les transports de produits agricoles (+ 0,6 %) et alimentaires (– 2,8 %) ont continué de diminuer jusqu'à la fin du premier trimestre, avant de remonter. Or pour confirmer l'embellie, les professionnels de la route attendent une reprise *significative* de la consommation.

D'autres signes, toutefois, révèlent une amélioration. Ainsi, dans ce secteur très atomisé, les *défaillances d'entreprises sont en* recul de 10 %. Au fil des ans, les entreprises se renouvellent : *grosso modo, chaque année*, un millier se créent et autant disparaissent. Mais, en 1993, les créations avaient *chuté de 20 %. D'autre part*, les ventes de poids lourds ont progressé de manière significative. Sur les huit premiers *mois de l'année*, les immatriculations de véhicules neufs ont fait un bond de 13 % par rapport à *la* même période de 1993.

Enfin, la dégradation des tarifs semble s'arrêter, alors que, depuis plusieurs années, les entreprises de transport se livraient une guerre des prix sans merci, qui a contribué à la régression, sociale et économique, du secteur. Cette bataille suicidaire prendrait-elle fin ? Les prix ont remonté au cours du troisième trimestre, note l'IFRET (Institut fer, route, études de transport). Pour le transport national à longue distance, ils *restent* toutefois inférieurs à ceux de la fin 1993 et pour le transport international, leur *niveau reste préoccupant. « Depuis la rentrée de septembre, il semblerait que les clients soient plus enclins à accepter des ajustements tarifaires »*, estime la FNTR, qui y voit deux explications possibles.

D'une part, *plusieurs* industries sont elles-mêmes sorties du cycle déflationniste, avec des hausses de prix égales ou supérieures à 0,9 % depuis le début de l'année. D'autre part, certains clients des transporteurs craignent les suites des négociations entamées depuis l'été entre les syndicats de patrons et de salariés du transport pour arriver à un accord sur les temps de travail et les rémunérations : ils redoutent que ces *négociations et l'évolution du cadre juridique contractuel* n'entraînent un relèvement significatif des coûts – donc des prix. Ils cherchent alors, selon la FNTR, *« à se prémunir contre une telle évolution en proposant d'ajuster à moyen terme les prix, grâce à des formules d'indexation simplifiées – qui n'intégreraient pas les surcoûts occasionnés par ces changements »*.

Martine Laronche



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.